REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET-DÉCEMBRE 1935

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

Raymond LANTIER
Conservateur
du Musée des Antiquités nationales,
Professeur à l'École du Louvre.

Charles PICARD
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne,
Directeur honoraire de l'École française d'Athènes

SIXIÈME SÉRIE. — TOME VI
JUILLET-DÉCEMBRE 1935

PARIS (6e)
LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1935
Tous droits réservés

Digitized by the Internet Archive
in 2024

https://archive.org/details/revue-archeologique_july-december-1935_6

COMITÉ DE RÉDACTION

DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE

I. *Préhistoire et Antiquités nationales.* — R. LANTIER, conservateur du Musée des Antiquités nationales, professeur à l'École du Louvre.

II. *Orient asiatique.* — R. DUSSAUD, membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre.

III. *Préhellénisme et Religions antiques, Art grec et romain.* — Ch. PICARD, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

IV. *Sculpture grecque et romaine.* — E. MICHON, membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre.

V. *Céramiques antiques.* — CH. DUGAS, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon.

VI. *Histoire et Institutions grecques.* — P. ROUSSEL, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

VII. *Épigraphie grecque.* — L. ROBERT, directeur d'études à l'École des Hautes-Études.

VIII. *Épigraphie latine.* — R. CAGNAT, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, professeur honoraire au Collège de France.

— A. MERLIN, membre de l'Institut, conservateur adjoint au Musée du Louvre.

IX. *Histoire et Antiquités romaines.* — J. CARCOPINO, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

X. *Epigraphie et Antiquités gallo-romaines.* — E. ESPÉRANDIEU, membre de l'Institut, conservateur des Musées archéologiques de Nîmes.

XI. *Art gallo-romain et Numismatique.* — A. BLANCHET, membre de l'Institut, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale.

XII. *Religions orientales.* — F. CUMONT, membre de l'Institut.

XIII. *Antiquités chrétiennes.* — P. MONCEAUX, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

XIV. *Histoire et Art byzantins.* — Ch. DIEHL, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

XV. *Histoire et Art du Moyen âge et de la Renaissance.* — M. AUBERT, membre de l'Institut, conservateur adjoint au Musée du Louvre, professeur à l'École des Beaux-Arts.

XVI. *Histoire générale de la Peinture.* — P. JAMOT, membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre.

XVII. *Musées et Collections.* — SEYMOUR DE RICCI.

LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES DE MALATYA

Dans l'angle déterminé par les deux routes qui de Malatya se dirigent vers Eski-Malatya au Nord et vers l'Euphrate à l'Est, une suite de crêtes rocheuses forment un cirque que les gens du

Fig. 1. — Cirque de Malatya (Markop) : le rocher à la hache (centre).

pays appellent Margop ou Markop (fig. 1), dont le fond s'élève vers le Sud et qui s'ouvre au Nord-Nord-Ouest dans la direction d'Eski-Malatya. Quand j'ai visité ce cirque, au début de septembre 1933, mon attention a été retenue par l'aspect étrange de certains rochers où l'on pourrait reconnaître avec un peu d'imagination un lion couché et un lièvre accroupi.

D'autres roches tabulaires présentent plusieurs cavités en forme de bols qui peuvent avoir été creusées par les hommes. Dans ce lieu si propre à étonner des esprits superstitieux, je ne tardai pas à découvrir, au fond de la partie supérieure du cirque, une trentaine de pierres disposées suivant un arc de cercle d'environ 90° et sur une longueur de 35 pas. La plupart de ces blocs sont dressés et se touchent presque ; quelques-uns

Fig. 2. — Cirque de Markop : monument B.

sont renversés ou paraissent même avoir roulé en contre-bas. Les plus gros mesurent $120^{cm} \times 70^{cm} \times 35^{cm}$ (monument A).

Le jour suivant, en visitant le haut du cirque à l'Ouest du monument A, j'ai découvert une autre série de pierres levées dessinant une ellipse ouverte vers le Sud-Ouest ; cette ellipse mesure environ $8^{m} \times 10^{m}$; les pierres les plus hautes s'élèvent de $1^{m}10$ au-dessus du sol actuel (monument B, fig. 2). Si on regarde vers le bas du cirque, on aperçoit un nouveau cercle de pierres levées, penchées ou renversées, tangent à l'ellipse précédente.

Au voisinage de B, six blocs mesurent de 115^{cm} à 145^{cm} de haut et de 95^{cm} à 111^{cm} de large ; un seul est debout ;

un autre est penché ; quatre sont renversés. On trouve ensuite à l'Ouest une douzaine de blocs affaissés ; les blocs suivants ont été déplacés ; puis cinq pierres continuent le mouvement circulaire. Au niveau le plus bas, les pierres ont été probablement entraînées par les eaux. En remontant vers l'Est, on trouve seize blocs en arc de cercle dont quelques-uns sont presque entièrement enfouis ; puis, après un nouveau segment

Fig. 3. — Monument C, vu du col.

indécis, une quinzaine de blocs nous ramènent auprès de B ; l'un de ces derniers atteint $190^{cm} \times 80^{cm} \times 60^{cm}$. En mesurant le cercle ainsi délimité suivant deux diamètres perpendiculaires, j'ai noté dans les deux cas une longueur de 55 pas (monument C, fig. 3).

Au fond du cirque coule un torrent dont le lit est à sec en été, mais qui au printemps doit travailler à changer l'aspect des lieux. Plus bas, 25 pas à gauche du torrent et un peu avant la sortie du cirque, une sorte de mamelon ovale mesure environ $22^{m} \times 8^{m}$. Sur le dos de ce monticule dont le grand axe est à peu près orienté NE-SO, des blocs dessinent grossièrement un T ; les plus saillants ne dépassent le sol que de 40^{cm} à

60^{cm}. La base du monticule est incomplètement entourée de grosses pierres. C'est sur le bord tourné vers le haut du cirque que l'enceinte de pierres est la plus complète et là les blocs sont presque entièrement enfouis (monument D).

Si on gravit la crête qui ferme le cirque du côté de l'Ouest, on remarque, près d'une petite carrière de pierre, un rocher isolé, haut d'environ 3 mètres, que je propose d'appeler le roc de la Hache : il présente en effet près du torrent et sur la face Nord l'image d'une hache profondément incisée dont le manche est long de 83^{cm} et le fer long de 60^{cm} et large de 20^{cm} à l'extrémité arrondie ; en cette partie le roc est entaillé à une profondeur de près de 10^{cm}. Au-dessus de la hache et à gauche, la paroi lisse du rocher est gravée de six traits parallèles et on y distingue les signes suivants très nettement gravés ω ρ υ ψ. La disposition des lignes parallèles permet de supposer qu'on a peut-être voulu représenter un plan cadastral ou cosmologique. Au-dessous de cette image et à droite, une autre face plane du rocher porte une inscription arménienne. J'ai conduit un Kurde devant le rocher et lui ai demandé par qui l'image de la hache avait été incisée. Il m'a répondu que Dieu (en kurde K'uâdé) en était l'auteur.

Si du roc de la Hache on descend vers l'Ouest dans la direction de l'Arslan-tepe, on trouve près du village de Taşpunar un grand champ dont la partie centrale est occupée par une série de pierres disposées en ligne droite et orientées sensiblement E-O ; à l'Ouest on trouve d'abord deux pierres parallèles suivies d'une pierre plus grosse de 110^{cm} × 100^{cm} × 45^{cm}. Ces trois pierres en supportent une quatrième posée à plat. Plus à l'Est, une sorte de disque en pierre de 90^{cm} de diamètre et épais de 42^{cm} est posé sur la tranche et appuyé au groupe précédent. Il est séparé par deux petites pierres d'un bloc long de 190^{cm} et d'environ 50^{cm} de large et de haut. Plus loin à l'Est, un dernier bloc large de 95^{cm} et long de 115^{cm}. Cette rangée de pierres avait-elle une destination funéraire ou une signification relative à un symbolisme solaire ? En faveur de la seconde conjecture, on pourrait invoquer le fait que, sur le disque central, on distingue à mi-hauteur un

petit cercle superficiellement incisé et entouré de rayons (monument E).

Des fouilles méthodiques permettraient peut-être de déterminer la chronologie des monuments mégalithiques de Markop[1]. Actuellement rien ne permet de dater respectivement les groupes de pierres dans le cirque et hors du cirque, l'image de la hache et les signes rupestres autres que l'inscription arménienne.

Si on jette les yeux sur une carte des monuments mégalithiques connus, on voit qu'ils se répartissent en deux grandes zones séparées par une lacune : la zone européenne s'étend vers l'Est jusqu'aux rives de la Mer Noire et à la Syrie ; la zone asiatique, large dans l'Inde, s'allonge en s'amincissant jusqu'au Sud de la Mer Caspienne. Au centre, le grand plateau d'Anatolie est en blanc. S'il est vrai, comme le croyait de Morgan, que l'activité des constructeurs de dolmens était en relation avec l'industrie métallurgique, l'Asie Mineure riche en gisements de cuivre était une terre d'élection pour les premiers fondeurs, et l'on peut s'attendre à y trouver de nombreux mégalithes. En fait, le groupe de Markop constitue un premier chaînon entre les monuments orientaux et occidentaux.

Jean Przyluski.

---

1. Le nom du cirque fournit une indication qui doit sans doute être retenue. Dans la région caucasienne, des monuments mégalithiques ont été signalés au Sud de la ville de Maikop. L'analogie des deux toponymes permet-elle de supposer un lien entre les populations anciennes de Maikop au Caucase et de Markop en Anatolie ? Il est probable qu'une partie de la population actuelle du Caucase est ce qui reste d'une ancienne couche ethnique, refoulée ou détruite par les invasions, et qui couvrait auparavant l'Asie Mineure.

VASES CABIRIQUES DU MUSÉE NATIONAL D'ATHÈNES

Dans la *Revue archéologique* de 1930[1], nous avons consacré quelques pages à l'étude des parodies de thèmes héroïques représentées sur certains vases du Cabirion thébain, et nous nous sommes efforcé, dans notre commentaire, de montrer l'intérêt religieux qui s'attachait à ces scènes, en apparence seulement bouffonnes. L'examen d'autres vases de même provenance, au Musée National d'Athènes, nous amène aujourd'hui à poursuivre cette étude. Les vases béotiens à représentations caricaturales, notamment ceux du Cabirion de Thèbes, constituent un ensemble précieux à divers égards : outre qu'ils sont une source importante pour l'étude de la caricature dans l'art grec[2], — sujet qui n'a guère été traité systématiquement sinon en des études vieillies, — ils intéressent de près l'histoire du sentiment religieux chez les Grecs. C'est à ce titre qu'ils ont retenu jusqu'ici notre curiosité, et qu'aujourd'hui encore nous en reprenons l'examen[3].

1. *Rev. arch.* 1930, 2, p. 64-88 : *Sur le sens des parodies de thèmes héroïques dans la peinture des vases du Cabirion thébain.*

2. C'est ce qu'indiquait S. Reinach, à propos d'un fragment que nous étudierons ici : « Une histoire de la caricature chez les Grecs, sujet que Champfleury et Wright n'ont fait qu'effleurer, devra prendre pour point de départ à l'avenir, les vases découverts au Cabirion » (*Monuments nouveaux de l'art antique*, I, p. 197). Il convient toutefois de préciser que ces vases ne nous révèlent qu'un aspect du sujet. — Publiant quelques fragments de la poterie du Cabirion de la collection Bryn Mawr, Mrs. Mary Hamilton Swindler annonçait, en 1916, que Mr. O. M. Robinson préparait un essai sur la caricature et le grotesque dans l'art antique — essai qui s'appuierait en partie sur ces vases (*Am. Journ. of Arch.* XX, 1916, p. 318, n. 1). On doit regretter que cet essai n'ait jamais paru.

3. Il m'est agréable de remercier MM. Paul Wolters et G. Karo. M. Wolters qui prépare une publication complète des vases du Cabirion, a bien voulu penser que

*
* *

1. — **Fragment de skyphos** (fig. 1).

Athènes, Musée National, inv. 10426. Collignon et Couve, 1142.
Bibliographie : Winnefeld, *Ath. Mitt.* XIII, 1888, p. 420-421, pl. IX. — O. Kern, *Hermes* (25), 1890, p. 1-16. — Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, X, p. 296-299. — S. Reinach, *Monuments nouveaux de l'art antique*, I, p. 124. — Pfuhl, *Malerei und Zeichnung der Griechen*, II, p. 715 et III, p. 249, fig. 613.

Ce fragment a été cité souvent comme l'un des plus beaux morceaux provenant du Cabirion de Thèbes, sans qu'on ait d'ailleurs jamais analysé exactement la scène qui y figure, et sans qu'on se soit avisé, semble-t-il, de l'intérêt de cette représentation, assez énigmatique au premier abord. Voici ce qu'écrit l'un des derniers commentateurs, S. Reinach : « La « plupart des fragments recueillis au temple des Cabires sont « d'un style fort grossier et les dessins qui les décorent éveil- « lent souvent l'idée de caricatures. Il y a cependant des « exceptions, en particulier le beau morceau que nous avons « fait reproduire ici. Les inscriptions ..... ne laissent aucun « doute sur les noms des personnages, et ne permettent pas « d'y reconnaître une scène bachique indéterminée. Un Cabire « barbu, tenant une coupe, est étendu sur un lit ; devant lui « un enfant, ou plutôt l'Enfant — peut-être Casmilos, peut- « être Zagreus — verse le contenu d'un vase dans une grande « amphore placée plus bas. A gauche de l'amphore, on dis- « tingue une scène étrange : l'enfant Pratolaos, les mains « jointes, la mine effarée, regarde avec étonnement deux

---

cet article pouvait trouver place à côté de cette publication même, et m'a fait savoir que le matériel du Cabirion était à ma disposition. Quant à M. G. Karo, il m'a aimablement autorisé à puiser dans la collection photographique de l'Institut archéologique allemand d'Athènes. Qu'ils veuillent bien trouver ici, l'un et l'autre, l'expression de ma sincère gratitude.

« autres personnages, Mitos et Krateia, qui paraissent échan-
« ger d'intimes tendresses[1]. »

Tout ne nous paraît pas exact dans cette description, et surtout l'essentiel n'est pas dit. On distingue sur ce fragment de skyphos, deux scènes en apparence étrangères l'une à l'autre. A droite, un homme barbu, couronné de lierre[2], qu'une

Fig. 1. — Fragment de skyphos cabirique, avec deux scènes.

1. S. Reinach. *Monuments nouveaux de l'art antique*. I. p. 124. — Perrot et Chipiez, dans leur *Histoire de l'Art* (x, p. 296 et suiv.), ont commenté longuement ce fragment, mais avec bien des incertitudes. Au reste, préoccupés avant tout d'en étudier la technique, ils n'ont pas cherché à interpréter correctement la scène figurée. On notera une affirmation surprenante (p. 296) : « celui des quatre [per-
« sonnages] qui joue là le rôle le plus important, c'est le παῖς, le jeune homme. » Contrairement à S. Reinach, Perrot et Chipiez voyaient dans cette représentation une intention caricaturale très nette (cf. p. 298 et 300).

2. Le lierre avait-il une valeur symbolique, ou était-il d'un usage rituel dans les cérémonies cabiriques ? Nous l'ignorons, mais il est employé à profusion, comme élément décoratif, dans les vases du Cabirion.

inscription désigne comme étant le Cabire (ΚΑΒΙΡΟΣ), est à demi étendu sur un lit ; il tient à la main droite un canthare qu'il tend à un autre personnage jeune, debout à ses côtés (ΠΑΙΣ). Celui-ci s'apprête à servir le dieu, et plonge une œnochoé dans un grand cratère. A gauche, trois personnages : un homme (ΜΙΤΟΣ) et une femme (ΚΡΑΤΕΙΑ) debout, paraissent, en effet, « échanger d'intimes tendresses » tandis qu'un enfant (ΠΡΑΤΟΛΑΟΣ) joint les mains et les regarde avec stupeur. Parmi ces personnages, deux sont fortement caricaturés : Mitos et Krateia ; le premier notamment qui, avec sa chevelure hirsute, son front bombé, ses pommettes saillantes et son nez camus, à l'aspect comique traditionnel d'un satyre. Et l'on ne peut pas douter des intentions de l'artiste lorsqu'on regarde Pratolaos, avec sa mine effarée, sa bouche béante et ses mains jointes. Par contre, les deux personnages de droite — l'Enfant surtout — sont traités avec une réelle finesse ; ils semblent appartenir à un tableau tout différent.

Les inscriptions indiquent assez clairement quels sont les personnages de cette scène[1]. Le dieu représenté à droite est le Cabire par excellence, celui qui, dans la religion cabirique thébaine, tenait la première place[2]. Il est représenté ici sous les traits bien connus du Dionysos des vases attiques, et cette assimilation nous laisse entrevoir que Dionysos pouvait être, à Thèbes, le dieu vénéré sous le nom de Cabiros[3]. Quant au jeune personnage qui se tient près de lui, la comparaison avec les nombreuses scènes de banquets qu'ont traitées les

1. La terminologie est empruntée aux théogonies orphiques — au moins pour la scène de gauche. Nous ne chercherons pas ici à discuter la théorie de O. Kern (*Hermes*, 1890, 1-16) qui a admis comme certaine la pénétration de l'influence orphique dans les mystères cabiriques. Nous avons signalé ailleurs (*Rev. arch.* 1930, II, p. 82) que la tradition littéraire attribuait effectivement à un certain Méthapos une réforme orphique du culte des Cabires en Béotie, en indiquant que peut-être les découvertes archéologiques du Cabirion thébain confirmeraient les données de la tradition. Mais l'orphisme et le culte cabirique sont, l'un et l'autre, trop imparfaitement connus, pour qu'on puisse se prononcer avec certitude sur cette question. — Cf. Pausianas, IV, 1, 5 sqq. et Pettazzoni, *I misteri*, p. 79-80.

2. Pettazzoni, *op. laud.*, p. 74-75.

3. Cf. Winnefeld. *Ath. Mitt.* XIII, 1888, p. 421.

sculpteurs et les peintres de vases, pourrait nous amener à voir en lui un simple serviteur du dieu ; mais il est ici expressément désigné comme le παῖς, et nous savons, par de nombreuses inscriptions qui figurent sur les vases du Cabirion, quelle place tenait ce personnage dans la mythologie cabirique, car souvent les offrandes sont faites τῷ Καβίρῳ καὶ τῷ παιδὶ τοῦ Καβίρου : c'est le fils du dieu, peut-être le Dionysos-Zagreus de l'orphisme[1]. La scène de gauche paraît être empruntée aux mêmes théogonies : tout au moins, le vocabulaire — comme nous l'avons déjà signalé — est un vocabulaire orphique. Mitos est la personnification du principe de la reproduction ; Krateia symbolise la force fécondante, et Pratolaos représente le premier homme, né de l'union de Mitos et de Krateia[2]. Ainsi les deux scènes juxtaposées sur ce vase, tout en nous montrant peut-être — comme l'écrit R. Pettazzoni — « la persistance latente de l'orphisme et « l'un de ses premiers signes de vie dans la Grèce propre[3] », semblent résumer au moins une partie des croyances, théologiques et théogoniques, du Cabirion thébain : et cela, déjà, nous avertirait de l'intérêt d'une telle représentation.

On peut préciser davantage. La scène figurée à droite représente un festin auquel prend part un dieu, servi par un autre jeune dieu, son fils. Elle entre dans la série des représentations du festin d'immortalité, et peut être rattachée, croyons-nous, au cycle de l'ambroisie, dont M. Dumézil, notamment, a indiqué toute l'importance dans la mythologie grecque[4]. Précisément, nous savons que ce cycle de l'ambroisie était connu en Grèce dans une version thébaine, et plus spécialement cabirique : « A propos d'un sanctuaire de Déméter Kabeiria, proche de Thèbes, Pausanias (IX, 25, 6) écrit : « On raconte qu'il y avait là autrefois, une ville, avec des « hommes nommés Cabires, et qu'à l'un de ces Cabires, Pro-

1. O. Kern, *art. cit.*, passim.
2. R. Pettazzoni, *op. laud.*, p. 79.
3. R. Pettazzoni, *ibid.*
4. Dumézil, *Le festin d'immortalité*, Paris 1924. Voir surtout II[e] partie, ch. IV : *Le cycle de l'ambroisie chez les Grecs.*

« méthée, et à Aitnaios, fils de Prométhée, Déméter vint faire « un dépôt (Προμηθεῖ δὴ ἐνὶ τῶν Καβείρων καὶ Αἰτνάιῳ τῷ Προμήθεως ἀφικομένην Δήμητρα ἐς γνῶσιν παρακαταθέσθαι σφίσιν). — Depuis « longtemps (v. Preller, *Philologus*, VII, p. 51 ; cf. art. « *Prometheus* dans le *Lexicon* de Roscher) on a assimilé avec « vraisemblance cette παρακαθηκή, ce dépôt mystique de Déméter Kabeiria, à l'énigmatique jarre de Pandore. Il n'est « guère douteux, d'autre part, qu'il y ait, dans ce don de « Déméter à Prométhée, quelque forme de la révélation du « blé qui est au fond des cultes démétriens, Et cette tradition « prend toute sa valeur si l'on se souvient que, toujours « d'après les traditions orphiques, c'est Déméter qui avait « inventé l'ambroisie, et séparé la double nourriture (Procl. « *in Crat.*, 161)[1]. »

En tout cas, il s'agit ici d'un banquet divin et d'un banquet couché. Or les représentations de ce genre sont assez nombreuses pour qu'on ait pu en expliquer le sens de façon non douteuse : elles symbolisent l'immortalité héroïque. « Le sens « de ces représentations a été établi d'indiscutable façon, « déjà par Stephani : le banquet, et en particulier le banquet « couché, était considéré par les anciens comme une jouissance « d'immortalité réservée aux morts justes[2]. »

Sans aucun doute, la scène de droite traduit une croyance des mystères cabiriques : la croyance à l'immortalité et au repos héroïque accordés au juste comme la récompense suprême de ses travaux[3].

---

1. Dumézil, *op. laud.* p. 103-104.

2. J. Bayet, *Les origines de l'Hercule romain*, p. 404 (à propos des vases à figures noires ou à figures rouges qui montrent « Héraclès couché à table avec le canthare » ou « Héraclès couché servi par Athéna, ou enfin la coupe de Brygos où est dessiné le symposion de Dionysos tenant un canthare, avec Héraclès, tenant une phiale, tous deux servis par des Silènes »). — Cf. Stephani, *Der Ausruhende Herakles*, p. 14 sq. et 18 sq.

3. Une terre-cuite trouvée au Cabirion de Thèbes, représente aussi un dieu dans la même attitude du banquet couché (cf. *Ath. Mitt.* XV, 1890, p. 358 ; Collignon, *Les statues funéraires dans l'art grec*, p. 348, fig. 220). Cette attitude se retrouve dans l'innombrable série des banquets funèbres. — On nous permettra de rappeler ici l'hypothèse que nous avait suggérée une première étude d'un certain nombre de vases du Cabirion : « Il est possible, écrivions-nous, que les

Quant à la scène figurée à gauche, elle traduit, à notre avis, une autre croyance cabirique, directement associée à celle-ci : c'est la représentation comique d'une scène de hiérogamie. Or l'union sacrée avait sa place dans un grand nombre de cérémonies mystiques de la Grèce ancienne : le mariage mystique, considéré comme une sorte de garantie pour la vie d'outre-tombe, figure au cœur même des mystères éleusiniens, et la cérémonie nuptiale est en même temps un rite symboliquement rédempteur[1]. On ne s'étonnera pas de retrouver une telle cérémonie dans le rituel de la religion cabirique — peut-être aussi dans le rituel de l'orphisme, puisque, aussi bien, les noms des personnages représentés sur notre vase, traduisent une influence orphique. L'idée de fécondité que symbolisent ces personnages est, dans la plupart des religions mystiques, étroitement unie à l'idée d'immortalité. La légende et le culte d'Héraclès fourniraient, là encore, d'intéressants rapprochements ; si — comme l'écrit M. Jean Bayet — dans cette légende « l'idée d'immortalité domine, « Héraclès étant avant tout le héros vainqueur qui parvient « au repos du juste », il n'en reste pas moins que « dans le « paradis chthonien, les idées d'immortalité et de fécondité « sont inséparables[2]. »

---

mystères cabiriques thébains, peut-être comme les mystères éleusiniens, aient proposé aux futurs initiés la méditation de grandes gestes héroïques, principalement des héros en lutte pour conquérir la sagesse et le repos divins. » (*Rev. arch.* 1930, II, p. 82). La scène que nous commentons ici répondrait ainsi aux représentations caricaturales de légendes héroïques que nous avons étudiées ailleurs.

1. Cf. Ch. Picard, *Revue de l'histoire des religions*, C, 1929, p. 63 et suiv.

2. J. Bayet, *op. laud.*, p. 400. Voir ce que dit l'auteur (p. 404) sur la notion d'abondance chthonienne « que représentent les îles des Bienheureux avec leurs « arbres, leurs fruits, leur bombance, toutes leurs délices charnelles ». On rapprochera aussi ce qu'écrit M. F. Cumont à propos des mystères de Bacchus : « Cette immortalité était conçue comme une fête perpétuelle analogue à celle qui réjouis- « sait les fidèles sur la terre... Cette ivresse, qui délivrait l'esprit des soucis et don « nait l'illusion d'une vie plus heureuse et plus intense, était regardée comme une « possession divine, et une prélibation des joies d'outre-tombe... Toutes ces réjouis- « sances devaient se répéter indéfiniment dans une autre vie... [Le mort] parti- « cipait à la gaîté d'un banquet sans fin, où les convives, au son des instruments « et des chants, s'enivraient des délices d'un vin inépuisable. » (*Les religions orientales dans le paganisme romain*, p. 202-203).

L'intention parodique — quoi qu'en ait pensé S. Reinach — est nette, et nous n'insisterons pas sur ce point. L'artiste s'est égayé en donnant à Mitos une attitude burlesque, et surtout en faisant d'un enfant le spectateur effaré de la scène. Et s'il a si librement traité cette scène de hiérogamie, alors qu'il représentait avec finesse et sans intention comique, le banquet divin qui lui fait face, c'est simplement, sans doute, parce que, dans cette scène, figure le dieu, Cabiros. La figure même du dieu semble n'avoir jamais été parodiée ; ceux dont on s'égaie volontiers, ce sont les prêtres, les mystes ou les héros légendaires.

Nous pensons avoir analysé de façon plus précise qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, l'intérêt que présente ce vase. Les scènes qui y sont figurées juxtaposent deux thèmes essentiels qui se retrouvent dans presque tous les cultes mystiques : immortalité et fécondité. Toutes deux sont d'ailleurs étroitement liées, comme nous l'avons montré, l'union mystique (symbolisée par l'union charnelle ou la fécondité) faisant participer à l'immortalité héroïque (jouissance divine symbolisée par le festin matériel)[1].

***

2. — **Skyphos** (fig. 2).

Athènes, Musée National ; inv. nº 10466.
Collignon et Couve, *Catalogue*, p. 356.

La scène représentée sur ce vase, moins intéressante que la précédente par son contenu, appelle néanmoins l'attention, parce qu'elle est l'illustration comique d'une cérémonie rituelle qui semble avoir figuré dans les mystères cabiriques, comme dans bien des cultes mystiques de la Grèce, et en particulier

1. On rapprochera de la scène que nous venons de commenter un autre fragment du Cabirion, également au Musée National d'Athènes (inv. nº 10426) ; il est malheureusement très mutilé. Toute la partie gauche de la scène manque ; à droite on aperçoit seulement Cabiros, à demi couché, tenant un canthare de la main droite. Il s'agissait vraisemblablement d'un autre banquet d'immortalité, analogue à celui que nous avons étudié.

dans les cérémonies dionysiaques : le banquet sacré des mystes. A gauche, deux personnages hirsutes et barbus sont à demi étendus sur des lits, dans l'attitude bien connue des convives d'un banquet ; le torse nu, le bas du corps drapé

Fig. 2. — Skyphos cabirique : le banquet sacré des mystes.

dans un large pan d'étoffe, ils font de grands gestes des bras, et paraissent tenir une conversation très animée. Les figures sont caricaturales et traitées dans le même style que le Mitos du vase précédent. Sur la droite, un joueur de double flûte, debout, semble jouer pour les deux convives, tandis que, derrière lui, un petit personnage masculin, entièrement nu, danse en agitant frénétiquement les bras.

Le banquet sacré auquel participent les initiés d'une religion mystique, soit seuls, soit en présence du dieu, est connu par un grand nombre de textes et de monuments. « Le repas

« sacré — écrit M. Ch. Picard[1] — a toujours tenu une grande « place dans les religions du monde oriental, égyptien ou « asiatique. Or, à Éphèse, nous le retrouvons, sous des formes « diverses, pour toutes les fêtes. On n'est pas surpris du rôle « spécial qu'il a eu dans les religions à mystères, quand on « connaît les liens qu'il créait, liens de véritable communion « soit entre le dieu et les mystes, soit entre le dieu et les « simples membres de la communauté, rapprochés par le « festin rituel. » Et, plus loin, M. Ch. Picard insiste encore sur « la valeur religieuse du repas rituel ». Les mystères de Panamara, à leur tour, nous fournissent un exemple précieux de cette importance du repas sacré dans les religions à mystères. « Dans la plupart des lettres d'invitation, on retrouve une « expression dont on pourrait tirer de graves conséquences : « les habitants des villes alliées et amies sont conviés à « prendre part à l'εὐφροσύνη que l'on trouve auprès du dieu. « M. Hatzfeld a traduit par *béatitude*, en ajoutant que le « caractère mystique de ce terme n'était guère douteux[2]. » Après avoir montré, par différents exemples, qu'en réalité εὐφροσύνη a un sens fort précis et nullement mystique, M. Roussel ajoute : « L'εὐφροσύνη n'est donc que le sentiment d'allé- « gresse qui accompagne la célébration d'un banquet. — « Reconnaissons que ce sentiment n'est pas aussi grossier « qu'il semble au premier abord. Robertson Smith, dans ses « études sur la religion des Sémites, a très bien analysé cette « réjouissance devant le Seigneur, qui marque tant de fêtes « d'Israël... Quand les adorateurs se rencontrent avec le dieu, « en festoyant d'un cœur joyeux, ils resserrent encore l'alliance « contractée avec lui. »

***

3. — **Cortège cabirique grotesque** (fig. 3).

Athènes, Musée National, inv. 424. Collignon et Couve, 1132-4293, p. 352.

1. Ch. Picard. *Ephèse et Claros*, p. 301-302.
2. P. Roussel, *BCH.*, 1927, p. 134-135.

Bibliographie : Winnefeld, *Ath. Mitt.*, 1888, p. 422. — Furtwängler, *Berl. Phil. Wochenschrift*, 1888, p. 1483. — Pfuhl, *Malerei und Zeichnung der Griechen*, p. 716 et fig. 614. — Lorimer, *Journal of Hellenic studies*, XXIII, 1903, p. 137-138.

Ce vase est ainsi décrit par Collignon et Couve dans leur *Catalogue :*

« Forme de stamnos, à deux anses rondes.

« Figures noires sur fond jaune clair. Le vase a été recollé, « les figures sont très mutilées.

« Le sujet figuré se trouve à la partie supérieure de la « panse, à la hauteur des deux anses. C'est un cortège diony- « siaque grotesque. Un personnage, coiffé d'une mitre phry- « gienne, vêtu d'une tunique serrée à la taille, marche en « tête, dansant et agitant des bandelettes au-dessus de sa tête. « Puis un satyre nu, ithyphallique, un bâton noueux à la « main, courant ; il porte sur ses épaules un satyre couronné « de feuillages, qui joue de la double flûte. Derrière lui « s'avance un chariot, traîné par deux ânes ithyphalliques, « couronnés de feuillages, lancés au galop. Deux personnages « sont assis dans le char, un satyre et une ménade jouant du « tympanon. Enfin, derrière le char, et essayant d'y monter, « un satyre ithyphallique qui porte un manteau sur le bras « et tient à la main un bâton. »

Par sa composition d'ensemble, pleine de verve, et par le détail de la caricature, cette scène est un des exemples les plus intéressants de parodie religieuse que nous ayons trouvés parmi les vases du Cabirion. Mais la description de Collignon et Couve est insuffisante : il importe d'abord d'en préciser certains éléments, et d'en rectifier d'autres. Il ne s'agit pas seulement ici d'un cortège dionysiaque ordinaire, mais d'un cortège cabirique. Le personnage qui guide le défilé, agite au-dessus de sa tête des bandelettes ; les deux satyres qui le suivent agitent eux aussi des bandelettes et sont couronnés de feuillages ; et ces mêmes couronnes de feuillages, nous les retrouvons sur la tête des ânes qui traînent le chariot. Bande-

lettes et feuillages ne sont pas là de simples éléments décoratifs, mais les insignes des initiés cabiriques[1]. Nous savons en particulier que les initiés cabiriques portaient la bandelette[2] et que le feuillage d'olivier était un autre insigne de l'initia-

Fig. 3. — Cortège cabirique caricatural.

tion. Un autre objet nous invite à voir dans cette scène une *scène de mystères :* c'est l'instrument que tient en main le personnage qualifié de Ménade par Collignon et Couve. Il s'agit d'un tympanon ou d'une sorte de gong, en tout cas

---

1. Winnefeld *(op. laud.)* avait déjà reconnu le caractère *cabirique* de cette scène.

2. *Schol. ad Apoll. Rh.* 917 : περὶ γὰρ τὴν κοιλιάν οἱ μεμυημένοι ταινίας ἅπτουσι πορφυρᾶς. Cf. *Dict. Ant.*, s. v. *Cabires :* « Cette bandelette avait la vertu de sauver les initiés de grands périls. Agamemnon s'étant montré, le front ceint de la bandelette de Samothrace à ses soldats mutinés, avait aussitôt apaisé leur sédition. Ulysse, dans un naufrage, s'en étant ceint les reins, avait été porté miraculeusement sur les eaux. »

très certainement d'un objet sonore. Les compagnons de Dionysos, qui portent souvent des clochettes ou des cymbales, sont aussi représentés parfois avec des instruments de ce genre ; mais surtout nous savons le rôle de tels instruments dans certaines cérémonies mystiques du monde grec. Pendant la célébration des mystères d'Éleusis, le hiérophante fait résonner un gong au moment de l'invocation à Coré, peut-être pour se concilier les puissances chthoniennes[1].

Ces bruits rituels, et sans doute prophylactiques, nous les connaissons aussi à Éphèse, pour les mystères de Solmissos et d'Ortygie. « C'est en ce matin — écrit M. Ch. Picard — « qu'éclatait le tapage rituel des Courètes : heurt frénétique « des tympanons de bronze, appels de trompettes, répercutés « par les multiples plans de la Mésogide, s'étalant sur les « vallons d'Arvalia[2]. » Il est probable que des bruits analogues faisaient partie du rituel cabirique : il y a, au British Museum, un petit objet de bronze, trouvé au temple des Cabires, et portant l'inscription : ΓΥΡΙΑΣΚΑΒΙΡΩΙΚΑΙΓΑΙΔΙ ; il doit être considéré comme un de ces instruments bruyants utilisés dans les mystères[3]. La double flûte qui figure sur ce vase pourrait être, elle aussi, un instrument rituel (cf. le σπονδάυλης des mystères d'Éphèse)[4]. Il semble donc bien, en définitive, que nous ayons ici une amusante représentation de ce « tapage rituel » dont parle M. Ch. Picard à propos des mystères de Solmissos, mais qui devait avoir son équivalent dans les mystères éleusiniens et cabiriques.

Il reste à interpréter la partie droite de la scène. Furtwängler voit dans cette représentation un simple cortège comique accompagnant deux jeunes mariés, un cortège nuptial burlesque. Ce ne serait alors que la transposition caricaturale d'une scène fréquemment représentée sur les vases grecs :

---

1. A. B. Cook, *Journal of Hellenic studies*, XXII, 1902, p. 5-28. Voir surtout p. 17.
2. Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, p. 295-296.
3. A. B. Cook, *art. cit.*, p. 17.
4. Ch. Picard, *op. laud.*, p. 258.

la jeune mariée conduite en char à la maison de son époux[1]. Nous verrons plus loin qu'il y a quelque chose à retenir de cette interprétation ; mais la présence de personnages cabiriques nous empêche de l'adopter strictement. Winnefeld donne un sens plus spécialement religieux à cette scène et y reconnaît la déesse cabirique se rendant au sanctuaire. M. Lorimer, qui rapporte ces deux interprétations, conclut : « Elles laissent sans explication la figure du πάροχος et il « n'est pas nécessaire de supposer que les sujets de tous les « vases trouvés au Cabirion sont en rapport avec le sanctuaire[2]. » Sans doute, on peut admettre, à priori, que certains vases trouvés au Cabirion ou dans les tombes du voisinage, sont étrangers à la religion cabirique. Mais, lorsqu'on peut expliquer leur décoration en la rattachant aux cérémonies du Cabirion ou aux idées fondamentales des mystères, n'est-il pas naturel de le faire[3] ? Or, dans le cas présent, on le peut.

Furtwängler n'avait pas complètement tort de voir dans cette scène un cortège nuptial ; mais il faut aller plus loin qu'il ne l'a fait, en se rappelant d'une part l'importance religieuse de la πομπή ou cortège — et de l'autre le symbolisme de la cérémonie nuptiale et le caractère religieux du mariage, considéré, sans doute sous l'influence du prestige éleusinien, comme une véritable initiation mystique. Le symbolisme des représentations du cortège — nuptial, funéraire et triomphal — a été, tout récemment encore, mis en lumière[4] ; quant à l'intimité avec laquelle les cérémonies et les croyances éleusiniennes ont été associées aux cérémonies du mariage profane, c'est une idée qui a été analysée avec soin par M. Ch. Picard, à propos de la « disgrâce » des Danaïdes[5]. Nous pouvons ainsi

---

1. Cf. par exemple Ch. Picard, *La vie privée dans la Grèce classique*, pl. XVI, 1.
2. Lorimer, *J. H. S.*, XXIII, 1903, p. 137-138.
3. Cf. les justes observations de M. Ch. Picard (*REG.*, XLVI, 1933, p. 382).
4. Cf. L. Gernet et A. Boulanger, *Le Génie grec dans la religion*, p. 87 et suiv. ; c'est un point qui, déjà, avait été établi par J. E. Harrison (*Themis*, p. 226-227).
5. Ch. Picard, *Revue de l'histoire des religions*, C, 1929, p. 63 et suiv. Cf. aussi, du même auteur, *La vie privée dans la Grèce classique*, p. 37-38.

concilier les interprétations de Furtwängler et de Winnefeld, en remarquant que nous sommes en présence de scènes touchant à des mystères et que, par conséquent, la raillerie du mariage, est, ici, essentielle. Que les deux personnages principaux soient de simples mystes ou, au contraire, un prêtre et une prêtresse cabiriques, peu importe : *la scène représentée est une parodie de hiérogamie*[1]. La présence d'un troisième personnage qui essaye de monter sur le char, ne surprendra pas, si l'on se reporte aux représentations de cortège nuptial dont s'est inspiré le céramiste, et dans lesquelles on voit parfois la jeune mariée assise entre son mari et le garçon d'honneur.

***

4. **Vase « de l'Acrobate »** (fig. 4).

Athènes, Musée National.
Bibliographie : Winnefeld, *Ath. Mitt.*, XIII, 1888, p. 424, et fig. 17.

Ce vase a été brisé en un grand nombre de fragments, et l'on n'a pu reconstituer qu'une partie de la scène figurée. A gauche, un personnage debout, appuyé sur un bâton, la main droite à la hanche ; il est drapé dans un manteau qui laisse l'épaule et le bras droit à découvert, et qui vient retomber sur l'épaule gauche ; la tête du personnage manque. Au centre, sur un tabouret, un acrobate exécute des exercices gymniques ; des mains il prend appui sur le tabouret et s'apprête à se dresser verticalement, la tête en bas. A droite, un personnage couché ou assis, dont on ne voit que les jambes.

Le personnage représenté au centre de la scène est très

1. Et c'est peut-être aussi la parodie d'un départ vers l'Hadès. Cf. Gernet et Boulanger, *op. laud.*, p. 88.

exactement un κυβιστητήρ[1], c'est-à-dire un acrobate dont la spécialité est de marcher sur les mains. C'est là un exercice bien connu par les textes ou les monuments figurés[2], et nous ne sommes pas surpris d'en trouver une représentation sur des objets provenant d'un sanctuaire. Il nous semble probable, en effet, que cette scène a une signification religieuse : le personnage de droite doit être Cabiros, assis ou plutôt

Fig. 4. — Le vase dit « de l'Acrobate ».

couché dans l'attitude même que nous avons décrite plus haut, à propos du banquet d'immortalité. *L'acrobate exécute donc ses exercices en présence du dieu.* Or, depuis longtemps l'importance religieuse des jeux, leur rapport avec le culte, ont été mis en lumière. « Les artistes témoignaient leur « reconnaissance aux dieux par leur piété et leur zèle pour « les jeux qui étaient une partie du culte[3]. » Plus précisément encore, nous connaissons à Éphèse — où se célébraient des mystères — des confréries d'ἀκροβάται. « Les ἀκροβάται d'Arté- « mis Éphésia étaient des sacrificateurs-danseurs dont l'atti-

1. *Étym. Magn.* s. v. κυβιστητήρ : εἰς κεφαλὴν πεδᾶν.

2. Cf. notamment Perdrizet, *Terres-cuites Fouquet*, texte, p. 158 — qui cite les références essentielles.

3. Foucart, *Les mystères d'Éleusis*, p. 245-246.

« tude rituelle consistait à progresser, semble-t-il, sur la pointe « des pieds... Leur caractère paraît bien n'être nullement « hellénique. Qu'avaient été primitivement ces vingt dan- « seurs ? Leur marche paradoxale rappellerait diverses tra- « ditions qui remontent à la plus ancienne humanité. Les « religions égypto-orientales ont toutes connu certaines pres- « criptions se rapportant soit à la marche en général, soit au « franchissement des seuils, soit à l'entrée dans les zones « réservées des sanctuaires... Philostrate raconte, dans les « légendes qu'il a groupées autour de la vie d'Apollonius de « Thyane, comment certains brahmanes indiens auraient *honoré « la divinité*, en marchant, dit-il, suspendus dans les airs[1]. »

Nous avons signalé ailleurs[2] que les artistes thébains, dont l'existence est attestée à l'époque hellénistique, mais remontait sans doute à une époque plus ancienne, pouvaient légitimement honorer Cabiros-Dionysos en lui offrant quelques scènes burlesques, c'est-à-dire en leur consacrant en somme leur métier quotidien. Les acrobates, les κυβιστητῆρες, pouvaient, de la même façon, dédier leurs exercices au dieu[3].

***

Même si l'on admet les interprétations proposées ici, il semblera peut-être que les documents étudiés sont trop peu

---

1. Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, p. 256-270-271-272. On songera aussi à ces saltimbanques italiens qui, au IIIe siècle, étaient venus honorer les fêtes de Délos par leurs exercices, cf. Perdrizet, *op. laud.* p. 158.

2. *Rev. arch.* 1930, 2, p. 86.

3. Cf. Perdrizet, *op. laud.* p. 158 « : Le bibelot d'art, tel que nous le connaissons, qui n'a d'autre but que de plaire et d'orner ou d'amuser, existait-il dans l'Égypte romaine, ou pour les gens de la χώρα ? J'ai peine à le croire. La plupart des terres-cuites d'Égypte devaient avoir une destination religieuse, servir d'ex-votos. Peut-être la statuette [qui suit] a-t-elle été vouée, faute de mieux, par des gens qui n'auraient pu offrir aux dieux une séance de vrais saltimbanques ; je croirais aussi volontiers qu'elle est tout simplement l'offrande modeste d'un ou deux θαυματοποίοι, qui espéraient par ce moyen se concilier la protection divine et arriver à gagner leur pauvre vie. » On rapprochera une phrase du *De superstitione* de Sénèque, citée par saint Augustin (*Cité de Dieu*, VI, 10) : « doctus archimimus, senex jam decrepitus, quotidie in Capitolio minum agebat, *quasi dii libenter* spectarent, quem homines desierant ».

nombreux pour autoriser des conclusions précises ; aussi bien, répétons-le, nous avons voulu seulement contribuer à une étude de la caricature religieuse, en commentant quelques représentations qui nous ont semblé particulièrement intéressantes. Et si l'on veut bien replacer ces documents dans la série dont ils font partie — et dont nous avons, ailleurs, étudié plusieurs exemplaires, on se rendra compte qu'ils permettent quelques remarques sur la nature du sentiment religieux chez les Grecs.

La notion de respect envers les dieux dans la religion grecque demanderait une étude spéciale et ce n'est, certes, pas le lieu d'entreprendre ici l'esquisse de cette étude ; nous voudrions cependant marquer, en terminant, quelques points qui nous paraissent essentiels. Les Grecs, semble-t-il, ont ignoré ce qu'est le respect religieux : « Ces hommes de sens « pratique, d'esprit clair, équilibré et précis, amoureux d'har- « monie et de logique, *au demeurant peu portés au respect*, « ne tomberont jamais dans un mysticisme nébuleux ni dans « un formalisme rigide[1]. » Il importe de noter que c'est là un aspect essentiel et primitif de leurs croyances. On a rappelé souvent que les récits badins, dont l'ironie rejaillit sur les dieux aussi bien que sur les mortels, sont nombreux chez Homère. Que le poète, dans ces récits, ne cherche pas à discréditer les dieux, c'est, croyons-nous, un point assez évident pour qu'il ne soit pas nécessaire de l'établir une fois de plus ; mais il faut bien reconnaître que « les Amours d'Arès et d'Aphrodite », par exemple, sont un épisode assez déconcertant. On connaît ce passage de l'*Odyssée*[2], ce récit de l'aède Démodocos à Ulysse et au nobles phéaciens réunis chez Alkinoos. Le Soleil, ayant surpris Arès et Aphrodite « μιγαζομένους φιότητι », s'en va, non sans malice, conter l'aventure à l'époux d'Aphrodite, Héphaistos. Le dieu forgeron, jaloux, s'enferme dans son atelier et fabrique un solide réseau de chaînes qu'il dispose sur le lit ; voilà nos deux amants pris

1. G. Glotz, *Histoire grecque*, I, p. 487.
2. VIII, 266-366.

comme dans une trappe, et Héphaistos « avec des cris de fauve » invite tous les dieux à venir constater son infortune conjugale. Cette histoire, dont les personnages sont des dieux, est, par son sujet même, assez scabreuse ; mais elle ne diffère guère, au fond, des autres aventures libertines qu'Homère attribue à Zeus ou à Héra. C'est le ton de ce récit qui attire surtout l'attention : « J'ai tâché — dit V. Bérard — de « rendre dans la traduction le *ton ironique*, je crois, de ce conte « irrévérencieux. C'est à dessein que j'ai appuyé sur certaines « épithètes qui me semblaient trahir le sourire de l'auteur ; « dans tout le reste de l'*Odyssée*, jamais Apollon n'est salué « du titre que j'ai traduit par *Seigneur à la Longue portée*, « ni Hermès de celui que j'ai traduit par *l'Obligeant*[1]. » Le sourire du poète perce, en effet, à tout instant dans ce récit malin, écrit à la manière d'un La Fontaine ou d'un Voltaire. Mais — et c'est là un fait non moins important — la raillerie des choses divines paraît, en somme, officiellement admise dans cette assemblée phéacienne. Démodocos est l'aède de la cité, celui que l'on fait venir dans les festins solennels ; invité à se faire entendre, il a chanté d'abord une histoire sérieuse, « la querelle d'Ulysse et du fils de Pélée » ; mais surtout son récit est fort bien accueilli par Ulysse et par les Phéaciens :

> Τῶυτ' ἄρ ἀοιδὸς ἄειδε περικλυτὸς · αὐτὰρ'Οδυσσεὺς
> Τέρπετ' ἐνὶ φρεσὶ ᾗσιν ἀκούων, ἠδὲ καὶ ἄλλοι
> Φαίηκες δολιχήρετμοι, ναυσίκλυτοι ἄνδρες[2].

Ainsi, du jour où la religion grecque s'organise, l'esprit cari-

---

1. V. Bérard, *Odyssée*, II, p. 13 (note).

2. *Odyssée*, VIII, 367-369. — Comme l'a très justement noté M. Ch. Picard, il ne sert de rien de considérer ce passage comme une addition postérieure. « On a « dit l'anecdote plus tardive, et d'un temps d'irrespect démocratique ; mais où « borner, à travers l'*Iliade*, le domaine de la raillerie souriante ? » (*Les origines du polythéisme hellénique*, II, p. 64). — Il importerait d'ailleurs de remarquer qu'Homère n'est pas le premier à avoir osé sourire des gestes et faits divins. L'esprit caricatural vient des Crétois, chez qui le coup d'œil sûr et malin a été parfois servi par une main adroite.

catural se mêle au sentiment religieux et le récit homérique des amours d'Arès et d'Aphrodite nous apparaît comme le type même de ce que nous appelons, d'un terme peut-être excessif, la parodie religieuse — qui n'est, au fond, qu'un badinage, un jeu sur des croyances auxquelles on reste très attaché et que l'on respecte aux heures solennelles.

Ce qui caractérise la piété grecque, c'est qu'elle établit, entre l'homme et les dieux, des rapports familiers et cordiaux. Si les mortels, lorsqu'ils s'adressent à la divinité, ne craignent pas de plaisanter et font même, parfois, preuve d'un certain sans-gêne, les dieux ont, entre eux ou avec les mortels, des familiarités parfois très osées. La légende de Déméter, on le sait, contient des détails plaisants ; mais ce n'est pas par malice que Baubô a offert à la déesse un spectacle scabreux. Elle cherchait à consoler la déesse affligée et n'a pas craint de recourir à des moyens profanes ; la piété grecque mêlera, de même, le profane au sacré, mais sans intention maligne. Respecter les dieux, c'est être attentif à leurs désirs et leur offrir ce qui leur plaît. Déméter, ayant agréé la plaisanterie de Baubô, on considérera comme une marque de piété de se livrer, dans ses fêtes, à des plaisanteries ; Dionysos-Cabiros passe pour aimer les exhibitions comiques : on improvisera en son honneur des représentations burlesques, on lui dédiera des scènes pleines de verve. Le respect envers les dieux n'est ainsi qu'un des aspects du « conservatisme » que nous retrouvons à travers toute l'histoire religieuse de la Grèce. Il y a eu conservatisme dans le choix des lieux de culte : la religion reste attachée au sol, et les grands centres religieux révèlent une histoire très ancienne. Il y a eu conservatisme dans l'adoption des divinités : les grands dieux de la Grèce, comme les sanctuaires où ils sont adorés, ont derrière eux un long passé[1]. Nous constatons enfin que certains rites traduisent un véritable conservatisme dans les sentiments religieux : « Ἦθος δ'ἔστιν αὐτοῖς... αἰσχρολογεῖν... διὰ τὸ τὴν θεὸν ἐπὶ τῇ τῆς

1. Cf. Nilsson, *A history of Greek religion*, ch. I.

Κόρης ἁρπαγῇ λυπουμένην γελάσαι διὰ τὴν αἰσχρολογίαν[1]. »

Ainsi s'explique la part, très grande, de l'élément de jeu dans les croyances grecques, et peut-être plus spécialement dans le rituel des mystères. C'est un fait que nous avions déjà noté ailleurs ; les représentations étudiées ici en sont une nouvelle confirmation[2].

Athènes, janvier 1934.

Étienne Lapalus.

---

1. *Diodore*, V, 4.

2. Cf. Ch. Picard, *La vie privée dans la Grèce classique*, p. 90 : « Athènes se « sentait le lieu géométrique, non seulement de toute haute pensée méditerranéenne, « mais de *la fantaisie* antique... on retrouverait ces aspects de leur goût essentiel « dans *leurs croyances*, dans leur esthétique. »

UN NOUVEAU FRAGMENT DU RÈGLEMENT MILITAIRE TROUVÉ A AMPHIPOLIS

MM. les Ingénieurs de la Société Monks-Ulen continuent de distinguer et de protéger, avec un zèle éclairé qui leur fait honneur, les antiquités que la pelle à vapeur arrache au fond du Strymon, dans la région d'Amphipolis. Au mois de janvier 1934, ils avaient ainsi tiré de l'eau une première inscription d'époque hellénistique, et communiqué à M. P. Roussel la photographie qui lui a permis de la publier[1]. Au mois d'avril, une deuxième inscription est sortie du fleuve ; nous avons pu l'étudier sur place[2], et nous nous proposons de la commenter ici. Les deux inscriptions ne sont que fragments d'un même texte : on pourra s'en assurer en comparant les mesures, les photographies, les sujets traités. Malheureusement, il est impossible d'affirmer que les deux morceaux actuellement connus aient été contigus, ou non. La question sera traitée

1. *Revue archéol.*, 1934, 1, pp. 39-47 : *Un règlement militaire de l'époque macédonienne.* La pierre est actuellement à Serrès ; nous ne l'avons pas vue. Elle sera peut-être transportée plus tard au musée de Salonique.

2. Nous avons séjourné à Amphipolis en juin 1934 avec M. H. Ducoux, architecte de l'École française, pour étudier le lion colossal signalé en dernier lieu par MM. Collart et Devambez (*BCH*, LV, 1931, pp. 184-190 ; ci-après, p. 97). Ce lion sera publié prochainement. Qu'il nous soit permis, dès à présent, d'adresser nos remerciements les plus chaleureux à MM. les ingénieurs Courtellis, Galanis et Papadopoulos, qui nous ont offert une hospitalité charmante et nous ont fait connaître la présente inscription, après l'avoir découverte et mise à l'abri ; et à M. l'ingénieur Tsatsos, de Serrès, dont la bienveillance à l'égard de l'École est inlassable.

plus loin[1], à titre provisoire, car il se peut qu'on tire encore de l'eau de nouveaux fragments ; eux seuls donneraient la solution certaine.

***

Bloc de marbre blanc (fig. 1), brisé obliquement à droite, usé sur la moitié droite du côté inférieur, brisé sur l'autre moitié,

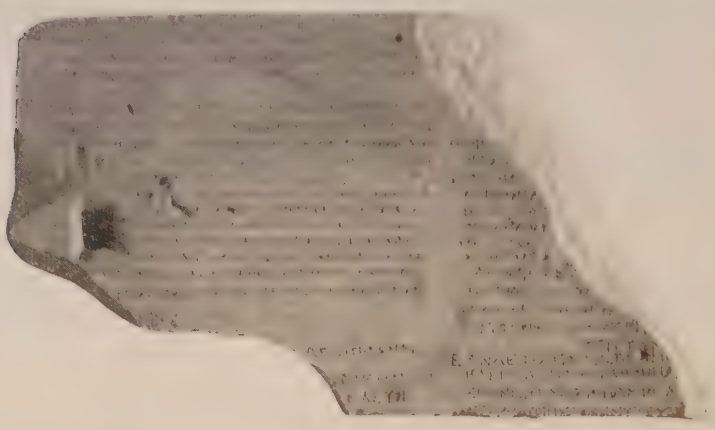

Fig. 1. — Nouveau fragment du règlement militaire d'Amphipolis.

intact sur une partie du côté gauche et du côté supérieur. Plus grande largeur conservée : 0 m. 90. Plus grande hauteur : 0 m. 52. Épaisseur : 0 m. 17. Le marbre porte un certain nombre de trous irréguliers, défauts ou brisures, qui existaient avant qu'on n'eût gravé l'inscription ; les lettres se suivent de part et d'autre de ces trous. En outre, il y a diverses traces d'un remploi postérieur à l'inscription, notamment un trou rectangulaire, aux bords évasés par l'usure, et qui a fait disparaître cinq ou six lettres des lignes 12-14. Il reste deux colonnes ; la première, dont les lignes 1-8 sont entièrement conservées, a une largeur de 0 m. 485 à la l. 6 (les

1. P. 58-59.

lignes sont inégales) ; de la seconde, il ne reste que la partie gauche ; ce qui subsiste de la ligne 21 a une largeur de 0 m. 265. Les lettres sont hautes de 0 m. 010 à 0 m. 014. L'intervalle entre deux lignes est d'environ 0 m. 020. Pour la forme des lettres et leur époque, on se reportera à ce que dit M. P. Roussel du morceau trouvé précédemment[1]. Comme dans ce même morceau, il y a des titres isolés au milieu de leur ligne, et des lignes (col. I, ll. 6 et 8 ; col. II, ll. 8, 10 et 21) dont la première lettre dépasse à gauche ; ces lignes se trouvent, soit immédiatement après un titre, soit ailleurs ; dans ce dernier cas, elles déterminent des alinéas au sein des paragraphes.

Col. I

. . . . . .
γειν τοὺς μὴ φέ[ρο]ντάς τι τῶν καθηκόντων αὐτοῖς ὅ-
πλων ζημιούτωσαν κατὰ τὰ γεγραμμένα · κοτθ[ύ]βου
ὀβολοὺς δύο, κώνου τὸ ἴσον, σαρίσης ὀβολοὺ(ς) τρεῖς, μα-
χαίρας τὸ ἴσον, κνημίδων ὀβολοὺς δύο, ἀσπίδος δρα-
χμήν. [ ]
Ἐπὶ δὲ τῶν ἡγεμόνων, τῶν τε δεδηλωμένων ὅπλων
τὸ διπλοῦν, καὶ θώρακος δραχμὰς δύο, ἡμιθωρακίου δραχμήν.
Λα[μβα]νέτωσαν δὲ τὴν ξημίαν οἱ γραμματεῖς καὶ οἱ ἀρχυ-
[πηρέτ[αι, παραδείξαντες τῶι βασιλεῖ τοὺς ἠθετηκότας.
Εὐταξίας τῆς ἐκ τῶν ὠφελιῶν ·
[Ἐὰν]δὲ ὠφελίαν ἄγωσί τινες εἰς τὸ στρατόπεδον, ὑπαν-
τάτω[σαν οἱ] στρατηγοὶ, τοὺς σπειράρχας καὶ τετράρχας
ἔχο[ντες κα)ὶ τοὺς λοιποὺς ἡγεμόνας καὶ μετὰ τούτων τοὺς
ἱκανο[ὺς ὑπηρ]έτας, πρὸ τῆς παρεμβολῆς τρεῖς σταδίους ·
[καὶ μ]ὴ [ἐπιτ]ρεπέτωσαν τοῖς διαρπάζουσιν. Ἐὰν δέ τι γένη-
[ται τοιοῦ]τον ἀτάκτημα, τὰς διατιμήσεις ἀποτινέτωσαν οἱ
[ἡγεμόνες ?] καὶ οἱ σπειράρχαι καὶ τετράρχαι καὶ οἱ ἀρχυπηρέται
[ὡς ἂν ἕκαστοι ὀφ ?]είλωσιν.
[Αἰχμαλ ?]ώτων ·
ΤΘΩΣΑΝ τὴν ΕΝΔΕ
τῶν τετράρχων
ΝΕΛΕΥΘΕ
. . . . . .

1. *Op. laud.*, pp. 40 et 48-9.

Col. II

Σ
ΟΜΟΙ
ΝΑΣΩ
Ἐὰν δέ τι[10
ΜΕΝΩΝ ἢ ὁ Σ
ἢ ὁ ἀεὶ ΠΡΟΣΙ[στα-]
θμοὺς καὶ ΤΑ
εἰσπρασσ[ὑπασπι- ου χειρι-?]
σταῖς ἀναγκ[ἀ-] 15
τακτεῖν τῶν ΤΙ[
τῆς αὐλῆς · ἐὰν [δέ
δωδεκαίωι καὶ ΠΡΟΣΙ[τὸ]
αὐτὸ ποιείτω καὶ ὁ ἐπὶ Τ [
Περὶ τῶν [ ]
Ἐὰν δέ τις ἐν τῆι τῶν Π[μήνυτρον? ἐ-]
παγγελῆναι καὶ δοθῆναι[.Ἐὰν δέ τις ?]
σῖτον ἐμπυρίσηι ἢ ἄμπελο[ν ἢ καὶ ἄλλοτι τοιοῦτον ? ἀτά-]
κτημα ποιήσηι, μήνυτρον ἐ[παγγελλέτωσαν οἱ στρατηγοί ?...

. . . . . .

On voit que le texte est fort mutilé ; nous avons pu remplir certaines lacunes au moyen de restitutions dont quelques-unes sont sûres, mais dont plusieurs ne sont que conjectures probables ou même simplement possibles. Un épigraphiste mieux informé pourra sans doute pousser ce travail plus loin ; en attendant, nous allons analyser le texte tel qu'il vient d'être transcrit.

Col. I, ll. 1-2 : τοὺς μὴ φέ[ρο]ντάς τι τῶν καθηκόντων αὐτοῖς ὅπλων ζημιούτωσαν κατὰ τὰ γεγραμμένα. « *Ils infligeront, conformément à ce qui a été écrit, des amendes à ceux qui ne porteront pas quelqu'une de leurs armes réglementaires.* » Il est apparemment question d'une sorte de revue d'équipements. Il est tout naturel de trouver des prescriptions de ce genre dans un règlement militaire ; dans le fragment déjà publié, il était question de revues des factionnaires (dans la colonne I et peut-être au début de la colonne II), et il était également prévu que les infractions constatées donneraient lieu à des amendes. Dans la partie qui précédait notre texte, il y avait

peut-être des prescriptions sur la manière de passer la revue et sur la fréquence à observer. Mais on y trouvait sûrement l'indication du grade des chefs qui devaient passer la revue ; ce mot, au pluriel, servait de sujet à ζημιούτωσαν. Nous ver-

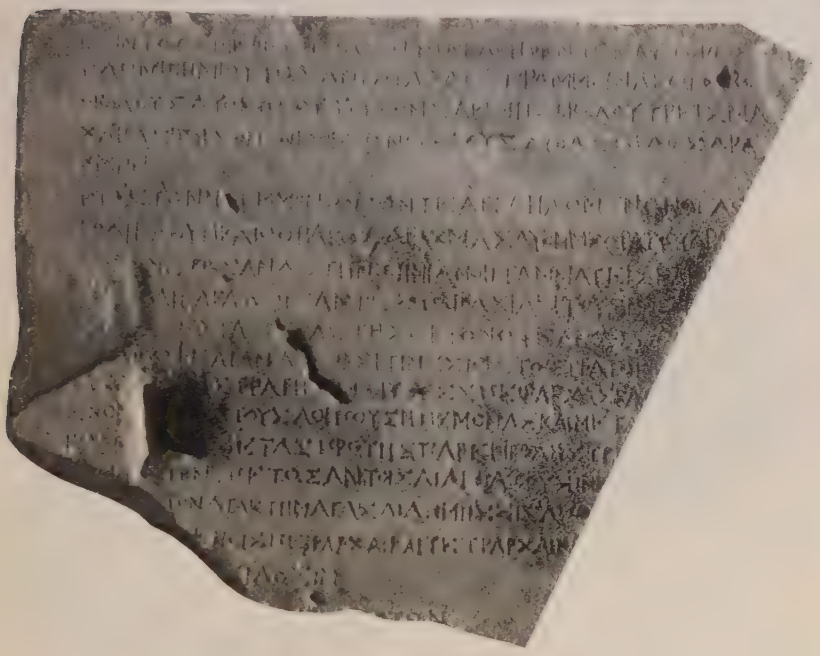

Fig. 2. — Détail agrandi.

rons plus loin les hypothèses qu'on peut faire sur ce grade.

Κατὰ τὰ γεγραμμένα ne peut, semble-t-il, se rapporter à ce qui suit ; il faudrait alors κατὰ τὰ ὑπογεγραμμένα, κατὰ τάδε, κατὰ τόνδε τὸν τρόπον. Il y avait donc plus haut des prescriptions sur les amendes ; par exemple, la manière d'en exiger le paiement, ou le délai à concéder.

Quant à la syllabe γειν, qui vient en tête, nous n'avons pas trouvé le moyen d'en rendre compte.

Ll. 2-5 : κοτθ[ύ]βου ὀβολοὺς δύο, κώνου τὸ ἴσον, σαρίσης ὀβολοὺ(ς) τρεῖς, μαχαίρας τὸ ἴσον, κνημίδων ὀβολοὺς δύο, ἀσπίδος δραχμήν.

« *Pour un cothybos, deux oboles ; pour un casque, la même somme ; pour une sarisse, trois oboles ; pour un sabre, la même somme ; pour des cnémides, deux oboles ; pour un bouclier, une drachme.* » Qu'est-ce donc que le « cothybos » ?

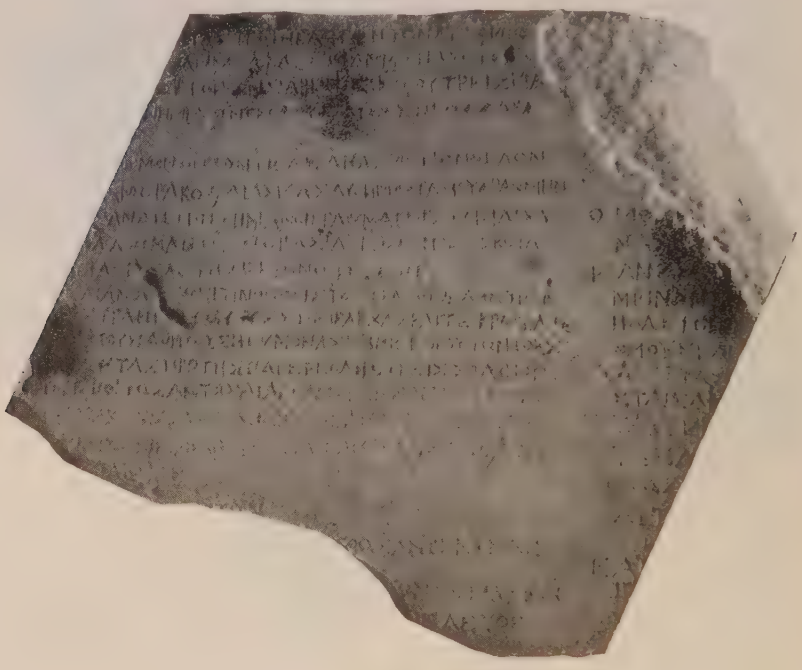

Fig. 3. — Autre détail du fragment.

Notons d'abord que la lecture est certaine. Le premier Υ laisse encore voir sur la photographie une partie de sa branche gauche et il n'y a pas de place pour une autre lettre avant le B. Quant au second Υ, bien effacé, il était encore entièrement visible sur la pierre. — Tel que nous l'avons ici, le mot est inconnu. Mais Hésychius connaît un mot d'aspect voisin (il ne paraît pas être bien fixé sur sa forme exacte), κόσσυμβος ou κοσσύμβη ou κοσύμβη ; parmi les définitions qu'il en donne, il en est une qui nous paraît offrir un sens très satisfaisant :

περίζωμα αἰγύπτιον. Le périzôma était le vêtement que portaient les soldats dépourvus de cuirasse, peltastes et autres[1] ; il était, semble-t-il, en grosse étoffe ou en cuir, et servait à

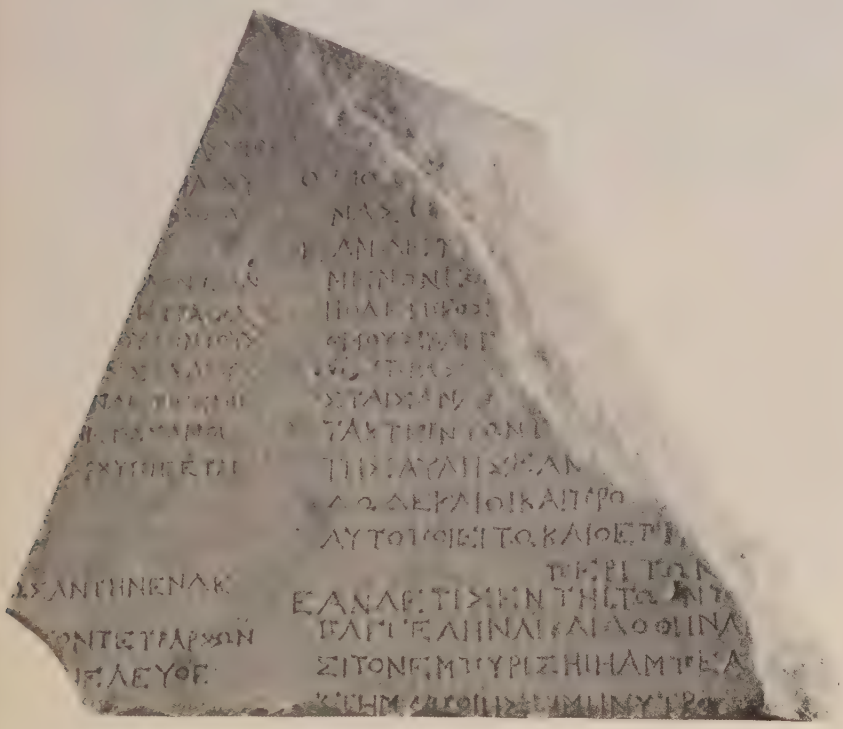

Fig. 4. — Autre détail du fragment.

protéger le ventre et la région de l'aine. Or, les lignes 6-7 nous avertissent que les soldats dont il est ici question n'avaient point de cuirasse, et comme la liste des pièces de

1. Sur le périzôma et son usage militaire, cf. *Dict. Antiq.*, I, 1173, fig. 1467 et 1468 ; et III, 1789, fig. 4930. Polybe (VI, 25, 3) parle des cavaliers romains en ces termes : ὁ δὲ καθοπλισμὸς τῶν ἱππέων νῦν μέν ἐστι παραπλήσιος τῷ τῶν Ἑλλήνων · τὸ δὲ παλαιὸν πρῶτον θώρακας οὐκ εἶχον, ἀλλ' ἐν περιζώμασιν ἐκινδύνευον. Voir aussi II, 9, 3.

l'équipement paraît être complète par ailleurs, il est bien probable que le « cotthybos » est, comme le « cossymbos », une sorte particulière de périzôma[1]. On ne sera pas surpris d'apprendre, par Hésychius, que c'est une sorte *égyptienne*, alors que notre texte contient plusieurs termes dont on ne peut rendre compte qu'en se reportant à ce que l'on sait de l'armée ptolémaïque. — Il est plus malaisé d'expliquer la forme même κότθυβος. Le β simple peut être le résultat d'une assimilation de consonnes suivie d'haplographie, de même qu'en béotien ἔμπασις est devenue ἔπασις[2]. Le groupe τθ, qui se retrouve, semble-t-il, à la ligne 20 de la même colonne de notre inscription, se rencontre aussi dans un des noms de soldats mentionnés par l'inscription d'Hermoupolis Magna[3] et parmi lesquels M. Perdrizet a reconnu plusieurs noms macédoniens transcrits avec leur forme dialectale[4]. Mais il est surtout fréquent dans les inscriptions thessaliennes[5] et l'on ne peut se défendre de comparer κότθυβος, où le groupe τθ remplace σ ou σσ, à Πετθαλός qui est la forme thessalienne du mot qui s'écrit en Koiné Θεσσαλός. Il est vrai que, d'après Buck[6] et Bechtel[7], Πετθαλός n'est que le fruit d'une métathèse d'aspiration subie par la forme béotienne Φεττα̃λός ; mais cela ne va pas sans difficulté, et l'on peut se demander si, au contraire, ce n'est pas le τθ propre au dialecte thessalien qui, dans ce même dialecte, a dissimulé l'aspiration initiale du mot. Toutefois, l'ignorance où nous sommes de l'étymologie de κόσσυμβος aussi bien que de Θεσσαλός empêche de savoir s'il est, ou non, légitime d'instituer une comparaison entre les deux mots, et nous interdit de proposer une conclu-

---

1. Voici où l'on rencontre le mot : Dion Chrys., 72, 1 (κοσύμβη, sorte de vêtement grossier de paysan) ; Hésych., *s. v.* κοσσύμβη καὶ κόσσυμβος et κοσύμβη ; *Etym. Magn.*, 311, 5 et 349, 45.
2. *IG.* VII, 2407, l. 8.
3. *RP.*, XXXII, 1908, p. 216 l. 15 et 217 l. 20 : Ἀθανιάφαντος.
4. *REA.*, X, 1908, pp. 336-8.
5. *IG.* IX, 2, 234, 75 ; 234, 94 ; 517, 53 ; 234, 29, etc...
6. *Greek Dialects*, 1re édition, § 65, cf. § 81.
7. *Die Griechischen Dialekte*, I, p. 160, § 33.

sion quelconque sur le dialecte en usage dans l'armée macédonienne[1]. Retenons seulement que la forme et le sens du mot κότθυβος paraissent assurés.

Le κώνος est un casque conique, ou en forme de pomme de pin. Dans les comptes des hiéropes déliens[2] revient à plusieurs reprises la mention d'offrandes consistant en un στέφανος χρυσοῦς ἐπὶ κώνου. Ces offrandes sont faites, l'une par le futur roi de Macédoine Persée, l'autre par son frère Démétrios. Homolle[3] avait émis l'idée qu'il s'agissait d'une couronne disposée sur un casque. Dürrbach l'a suivi, non sans quelque hésitation[4]. Le témoignage de notre inscription vient prouver qu'il s'agit bien d'une arme, et d'une arme en usage dans l'armée macédonienne à la même époque[5].

La μαχαίρα est, d'après Xénophon, un sabre ; il l'oppose au ξίφος et le recommande pour les cavaliers, parce qu'ils sont appelés à frapper de haut[6].

Ll. 6-7 : Ἐπὶ δὲ τῶν ἡγεμόνων, τῶν τε δεδηλωμένων ὅπλων τὸ διπλοῦν, καὶ θώρακος δραχμὰς δύο, ἡμιθωρακίου δραχμήν. « *Dans le cas des officiers, le double pour les armes susdites, et deux drachmes pour une cuirasse, une drachme pour une demi-cuirasse.* » La question de savoir quelles étaient les fonctions et le grade des ἡγεμόνες fera plus loin l'objet d'une discussion d'ensemble. Admettons dès à présent que ce sont les chefs des soldats dont il était question dans les lignes précédentes, et qu'ils étaient eux-mêmes soumis à un ou plusieurs chefs de grade plus élevé et qui les passaient en revue comme les soldats eux-mêmes.

Les δεδηλωμένα ὅπλα sont les armes qui ont été énumérées

---

1. Sur cette question, cf. P. Roussel, *op. laud.*, p. 42.

2. 396 B, l. 31, p. 45 (ann. 194) ; 439 a, l. 69, p. 118 (ann. 181) ; 442 B, l. 56, p. 145, et l. 75, p. 146 (ann. 179).

3. *BCH.*, VI, 1882, p. 130.

4. *Comptes des hiéropes*, II, p. 165, col. II. « ἐπὶ κώνου : par quoi il faut peut-être entendre soit un casque, comme l'a pensé Homolle, soit une pomme de pin, ou plus simplement une base de forme conique ».

5. Le mot *conus* a eu le même sens en latin : *Thes. ling. lat.* IV, 890.

6. *Hellen.* III, 3, 7 ; *Eq.*, XII, 11.

précédemment, et qui constituaient l'équipement du soldat. Dans cet emploi, assurément rare, δεδηλωμένος équivaut à προδεδηλωμένος[1] ; mais les papyrus nous fournissent des exemples de δεδηλωμένος[2] et surtout de δηλούμενος[3] dans ce même sens.

Les armes qui n'appartiennent qu'aux ἡγεμόνες, en sus de l'équipement des soldats, sont la cuirasse et la demi-cuirasse, ἡμιθωράκιον. Cette arme était, s'il en faut croire Pollux, une invention de Jason le Thessalien (sans doute le tyran de Phères)[4]. D'après Plutarque, elle fut portée par les conjurés de Thèbes qui, en 379, mirent à mort Archias et ses amis[5]. C'était, d'après son récit, une arme peu encombrante et facile à dissimuler sous des tuniques de femmes ou même sous des couronnes « touffues » de sapin, qui descendaient apparemment au moins jusqu'autour des épaules. D'après Polyen, Alexandre fit entrer l'ἡμιθωράκιον dans l'équipement régulier, et il ressort de son texte que c'était

---

1. *I. G.* XII, 3, 330 (Théra), l. 22 : καὶ συναγαγὲν κοινὸν ἀνδρείου τῶν συγγενῶν καὶ δόμεν τῶι κοινῶι τοῦ ἀνδρείου δραχμὰς τρισχιλίας... l. 29 : δίδωμι δραχμὰς τρισχιλίας τῶι προδεδηλωμένωι κοινῶι τοῦ ἀνδρείου τῶν συγγενῶν. — L. 73 : τῶν προδεδη]λ]ωμένων χωρίων. — Et *IG.* XII. 3. 331 (Théra), l. 34 : ἐν τῶι προδεδηλωμένωι χρόνωι. D'après l'éditeur des *IG.*, le premier de ces documents est de la fin du IIIe ou du début du IIe siècle, le second serait un peu plus récent. C'est à peu près l'époque de notre inscription.

2. *Pap. Tebt.* I, 13, l. 11 : τοῦ δεδη(λωμένου) ἐξαγω (γοῦ) ; — et 44, l. 6 : ὄντος μου ἐπὶ θεραπείαι | ἐν τῶι αὐτόθι μεγάλωι | Ἰσιείωι, χάριν τῆς περι|εχούσης με ἀρρωστίας,... l. 11 Ὧρος Ἀρυώτου | τῶν κατοικούντων | ἐν [τ]ῶι δεδηλωμένωι | Ἰσιείωι... Ces deux documents sont de l'année 114 av. J.-C.

3. Références nombreuses dans Preisigke, *Wörterbuch*, s. v. δηλόω. Voici un exemple du IIe siècle av. J.-C. : *Pap. Tebt.*, I, 31, l. 10 : Τοῦ δεδ[ο]μένου ἡμῖν ὑπομνή[ματος πα]ρὰ Διονυσίου | τοῦ Διον[υσίου Μακε]δόνος, περὶ ὧν δηλοῖ παρακεχωρῆσθαι αὐτῶι ὑπὸ | Μενάνδρου τ[οῦ Πα]νταύχου κλήρου..., l. 13 [τὸ] ἀντίγραφον ὑποτετάχαμεν. Καλῶς οὖν ποιήσεις συντάξας | καὶ παρὰ σοὶ ἀναγράφειν εἰς αὐτὸν τὴν δηλ[ο]υμένην γῆν. Dans la copie de la requête de Dionysios, à la l. 20 du même texte, on a, dans le même sens, τὰς σημαινομένας ἀρούρας. Il est à remarquer qu'à la l. 11, δηλοῖ était employé avec son sens habituel.

4. *Onom.* I, 134 ; voir aussi X, 142.

5. *De gen. Socr.*, 596 D : Χάρων δὲ καὶ Μέλων καὶ οἱ μετ' αὐτῶν ἐπιτίθεσθαι τοῖς περὶ Ἀρχίαν μέλλοντες, ἡμιθωράκια ἐνδεδυμένοι καὶ στεφάνους δασεῖς ἔχοντες, οἱ μὲν ἐλάτης οἱ δὲ πεύκης, ἔνιοι δὲ καὶ χιτώνια τῶν γυναικείων ἀμπεχόμενοι, μεθύοντας ἀπομιμούμενοι κώμῳ χρωμένους μετὰ γυναικῶν...

une moitié de cuirasse, ne protégeant que le devant du corps ; mais l'historiette qui lui sert à expliquer la chose est si pleine de fantaisie, qu'il est difficile de prendre le renseignement au sérieux[1]. Le seul document de quelque poids est le traité conclu par les Aitoliens et les Akarnaniens peu après 272[2]. A la l. 38, nous lisons : σιταρχία δ'ἔστω τοῦ πλείονος χρόν|ου τῶ[ι μὲν ἱππεῖ στα]τὴρ Κορίνθιος τᾶς ἁμέρας ἑκάστας, τῶι [δὲ] τὰμ πανοπλίαν ἔχο|[ντι δώδεκ' ὀβολοί], τῶι δὲ τὸ ἡμιθωράκιον ἐννέ' ὀβολοί, ψιλῶι ἑπτ' ὀβολοί. Ainsi, le traité distingue, dans les contingents que chacune des parties pourrait être appelée à envoyer à l'autre, les cavaliers, les τὰμ πανοπλίαν ἔχοντες, les τὸ ἡμιθωράκιον ἔχοντες et les ψιλοί. Les τὰμ πανοπλίαν ἔχοντες sont les hoplites, à l'armure complète ; les ψιλοί sont de l'infanterie légère : les τὸ ἡμιθωράκιον ἔχοντες ont un armement caractérisé sans doute par la demi-cuirasse et plus semblable à celui des ψιλοὶ qu'à celui des hoplites, si l'on s'en rapporte à la comparaison des indemnités journalières qui sont respectivement allouées aux trois catégories. Mais il est manifeste que, dans notre inscription, nous n'avons rien de pareil. Les soldats n'ont ni cuirasse, ni demi-cuirasse ; les chefs ont tantôt l'une, tantôt l'autre, et comme le terme ἡγεμόνες est vague, il est naturel de penser que cette différence d'armement correspondait à une différence de grade. Cette question sera reprise plus loin.

On notera que les chefs — sans doute parce qu'ils touchent des soldes et des parts de butin plus importantes, et aussi parce que leur responsabilité est plus grande — ont à payer des amendes doubles, s'il leur manque une pièce de l'équipement des soldats. Par conséquent, ils ont à payer deux drachmes pour un bouclier, comme pour une cuirasse, et une drachme pour une sarisse ou pour un sabre, comme pour une demi-cuirasse. La demi-cuirasse avait donc moins de

1. IV, 3, 13 : Ἀλέξανδρος ἡμιθωράκια τοῖς (ἑαυτοῦ ?) στρατιώταις ἀντὶ θωράκων ἔδωκεν, ἵνα μένοντες μὲν ἀσφάλειαν ἔχοιεν τῶν κατὰ πρόσωπον κρυπτομένων, φεύγοντες δὲ τὰ ὄπισθεν μέρη φυλάσσειν μὴ δύναιντο. Οὐ τοίνυν ἔφευγεν οὐδεὶς γυμνωθῆναι δεδοικώς, ἀλλὰ πάντοτε ἐνίκων μένοντες.

2. *SIG*[3], 421.

conséquence que le bouclier et la cuirasse, mais autant ou plus que toute autre pièce de l'équipement. C'est, avec peut-être le récit de Plutarque, le seul renseignement sérieux que nous ayons sur la nature de cette arme.

Ll. 8-9 : [Λαμβα]νέτωσαν δὲ τὴν ζημίαν οἱ γραμματεῖς καὶ οἱ ἀρχυ|πηρέτ]αι, παραδείξαντες τῶι βασιλεῖ τοὺς ἠθετηκότας. « *Les grammates et les archypérètes encaisseront l'amende après avoir signalé au roi les contrevenants.* » Les restitutions sont assurées ; la première est assez clairement imposée par les restes des parties supérieures des lettres, encore visibles sur la pierre ; la seconde est justifiée par la l. 17, où le même mot est entièrement conservé.

L'emploi du verbe ἀθετεῖν est assez fréquent chez Polybe, avec le sens « rompre (un traité), manquer à (un engagement) » ; il est alors transitif[1]. On le trouve employé absolument dans une inscription de Paros, contemporaine de la nôtre[2] : l. 14, περί τε τῶν μισ|[θο]ῦ ἐργαζομένων καὶ τῶν μισθουμένων | [αὐ]τούς, ὅπως μηδέτεροι ἀδικῶνται | [ἐφ]ρόντιζεν, ἐπαναγκάζων κατὰ τοὺς νό|[μους] τοὺς μὲν μὴ ἀθετεῖν ἀλλὰ ἐπὶ τὸ ἔρ|[γον] πορεύεσθαι, τοὺς δὲ ἀποδιδόναι τοῖς | [ἐργ]αζομένοις τὸν μισθὸν, ἄνευ δίκης. Là encore, on le voit, ἀθετεῖν, bien qu'employé sans complément, paraît signifier : « rompre son engagement, manquer aux clauses de son contrat », ce contrat étant celui qui lie les employés à l'employeur ; par extension, dans notre inscription, le sens pourrait être « désobéir ». Mais il est un passage de Polybe[3] où ἀθετεῖν régit un complément au datif, τοῖς εἰρημένοις, de manière à signifier : « rejeter l'autorité (scientifique) de ce qui a été dit, ne pas y croire ». Si nous supposons que notre fragment était précédé d'un passage où il était prescrit aux hommes d'endosser leur équipement complet, ce qui est probable, on admettra volontiers qu'il faille entendre τοὺς ἠθετηκότας (τοῖς γεγραμμένοις), « ceux qui auront

1. Cf. *Lexicon Polybianum* de Schweighaeuser, *s. v.*

2. *IG.* XII, 5[1], n° 129.

3. XII, 14, 6 : Διὸ δὴ καὶ νῦν ἡμεῖς μὲν εἰκότως ἂν δόξαιμεν ἀθετεῖν τοῖς ὑπὸ Τιμαίου... εἰρημένοις.

rejeté l'autorité du règlement ci-dessus, ceux qui ne s'y seront pas conformés ».

Le rôle des grammates et des archypérètes nous est connu dans l'armée des Lagides. Ils ont des fonctions d'intendants et de trésoriers militaires tout à la fois. Le grammate est, en général, attaché non à un corps de troupes (chiliarchie dans l'infanterie, hipparchie dans la cavalerie), mais à des détachements supérieurs ; il y a un grammate par garnison ou corps d'occupation. Mais, en Égypte, l'officier qui est chargé de commander une garnison ou un corps d'occupation a le titre d'ἡγεμὼν ἐπ' ἀνδρῶν καὶ φρούραρχος, c'est-à-dire de commandant d'armes, et il n'a sous ses ordres que des chiliarchies, ou même des unités inférieures[1] ; il est donc naturel qu'il n'ait qu'un grammate à sa disposition. Dans notre inscription, il est question de forces plus considérables, divisées en plusieurs στρατηγίαι commandées chacune par un stratège[2]. Dès lors, on sera amené à penser qu'il y avait un grammate par στρατηγία, la στρατηγία étant naturellement la plus grande unité de l'infanterie régulière.

Les archypérètes étaient des officiers d'administration de grade moins élevé[3]. Ils servaient d'intermédiaire entre les grammates et les hypérètes, que nous retrouverons à la l. 14 de notre inscription. Nous sommes mieux renseignés sur le rôle des hypérètes que sur celui des archypérètes. Dans les papyrus[4], on constate qu'ils sont attachés à des corps de troupes, hipparchies ou unités d'infanterie désignées par le mot vague τάγμα[5]. Mais, en ce qui concerne l'armée macédonienne au temps d'Alexandre, nous avons des informations plus complètes sur les hypérètes par les écrivains tactiques.

---

1. Nous empruntons ces renseignements à J. Lesquier, *Les Institutions militaires de l'Égypte sous les Lagides*, p. 83-87, 92, et 99-103 ; et *L'Inscription d'Hermoupolis Magna* (*RP.* XXXII, 1908), p. 224.

2. P. Roussel, *op. laud.*, p. 43, n. 1 ; ll. 4, col. I et 1, col. III de l'inscription.

3. J. Lesquier, *Instit. milit.*, p. 101.

4. *Ibid.*, p. 92, n. 8 ; p. 101 ; p. 350.

5. Preisigke-Bilabel, *Sammelbuch*, III, 2, 7204 (IIe siècle) : ὑπηρέτης τάγματος Μακεδονικοῦ, à Diospolis Magna.

Arrien et Élien (*Tact.* IX, 4) ainsi qu'Asclépiodote (II, 9) nous disent qu'à l'échelon σύνταγμα, unité de la phalange comprenant en principe 256 hommes et capable de former le carré en conservant la profondeur réglementaire de la phalange macédonienne (16 hommes), existait un personnel de commandement : l'enseigne, le serre-file, le trompette, l'hypérète et le héraut militaire. Si, comme nous avons proposé de l'admettre, le γραμματεὺς appartenait à la στρατηγία, nous serons amenés à penser que l'archypérète appartenait à une unité intermédiaire entre le σύνταγμα et la στρατηγία. Nous verrons plus loin quelle a pu être cette unité.

Les textes qui contiennent le mot ἀρχυπηρέτης sont peu nombreux et, en dehors de notre inscription, ils se rapportent tous aux choses d'Égypte. En voici la liste :

1. U. Wilcken, *Griechische Ostraka aus Aegypten und Nubien*, nº 1538 (Thèbes). Ἀπολλώ(νιος) ἀρχυπη(ρέτης) Θευδώ-(ρωι) καὶ Δημω (...) | χαί(ρειν). Δοθήτω Μέμνονι .. ρ′ | τὸ καθῆ(κον) μέτρη(μα) καὶ ὀψώνιον. (IIe siècle av. J.-C.) « L'archypérète Apollonios, à Théodoros et à Démo..., salut. Qu'on verse à l'hécatontarque Memnon les allocations et les soldes réglementaires. » Nous proposons, en effet, de restituer à la l. 2 [ἡγ(εμόνι)] ρ′ = hécatontarque, comme dans la première inscription d'Hermoupolis Magna[1]. L'archypérète invite deux personnages dont nous ignorons la fonction, — hypérètes, banquiers, entrepositaires ? — à verser à un hécatontarque les allocations et les soldes[2] qui lui sont nécessaires pour l'entretien de sa troupe[3]. L'hécatontarchie est une des subdivisions du σύνταγμα dans l'armée ptolémaïque ; elle n'a pas d'hypérète à son effectif, aussi conçoit-on que son chef soit obligé de percevoir en personne ce qui revient à son unité, s'il est appelé à l'administrer lui-même, ce qui peut se produire, sans doute, si elle se trouve

1. P. Jouguet, *BCH.* XX (1896), p. 183, col. II, l. 25, et p. 189. Cf. J. Lesquier, *RP.* XXXII, 1908, p. 223.

2. Sur le μέτρημα et l'ὀψώνιον, cf. J. Lesquier, *Instit. milit.*, p. 102.

3. On pourrait évidemment restituer ἀρχυπη(ρέταις) à la l. 1. Mais l'usage veut que le titre suive le nom dans ce genre de correspondance.

détachée à part. En ce cas, comme l'unité administrative ordinaire qui est le σύνταγμα, elle ne peut dépendre administrativement que d'un archypérète[1].

2. Inscription d'Hermoupolis Magna, *R. P.* XXXII, 1908, p. 217, l. 60 : ἀρχυπηρέτης ξενικοῦ Σώπατρος Κασσιοδώρου. (Fin du IIe siècle, d'après J. Lesquier). Le ξενικὸν est l'ensemble des mercenaires de la garnison ; on conçoit que leur effectif soit équivalent à plusieurs συντάγματα de 256 hommes.

3) *Greek Papyri in the Brit. Mus.*, I, XXIII, e, col. 7, p. 41, l. 3. καὶ α' (ἐπιστολὴν) | Ἀμμωνίωι τῶι ἀρχ[υπε]ρέτην καὶ μίαν | τῶ Καλλιστράτω γραμματεῖ. L. 120 (col. 8) : καὶ α' | Ἀμμωνίωι τῶ ἀρχυπερέτην καὶ α' | Καλλιστράτωι τῶ γραμματεῖ. Dans l'*addendum*, p. xx, nous lisons : « For ἀρχ[υπε]ρέτην read ἀρχ[ιυπε]ρέτην from F(orshall) in whose time the papyrus appears to have been complete ; and in l. 121 read ἀρχειπερέτην ». De ces deux corrections, la première au moins nous paraît fort douteuse. En effet, le document est de l'année 158/7 av. J.-C., donc contemporain de notre inscription et des deux documents qui viennent d'être cités : on n'y trouve que la forme ἀρχυπηρέτης. La forme ἀρχιυπηρέτης se trouve, mais beaucoup plus tard, comme on va voir.

4) *B. G. U.*, II, 466 (p. 122), l. 3 : ἀρχυπηρέτ(η). (Comptes militaires, IIe ou IIIe siècle ap. J.-C.).

La forme ἀρχιυπηρέτης ne se trouve dans les papyrus que du IVe au VIe siècle ap. J.-C. ; on trouvera la liste des références dans Preisigke-Kiessling, *Wörterbuch*, III, p. 96, col. I. En voici un exemple :

Pap. Oxyrh. X, 1253, l. 20. τῆς γνώσεως τῶν ὑφ' ἑκάστου παρασ-

---

1. La première inscription d'Hermoupolis Magna, dont il vient d'être question, nous donne peut-être les cadres d'une hécatontarchie renforcée, à trois pentécontarchies, comportant le personnel de commandement du σύνταγμα, mais sans hypérète. J. Lesquier (*Instit. Milit.* pp. 96-7) penche à croire qu'il s'agit plutôt d'un σύνταγμα dont tous les officiers ne sont pas mentionnés sur la stèle, ou qui est commandé provisoirement par un hécatontarque. La question reste pendante ; mais, si notre restitution de l'ostracon Wilcken 1538 est juste, elle donne du poids à la première opinion en montrant qu'une hécatontarchie (renforcée ou non) pouvait être isolée et administrée par son chef sans l'intervention d'un hypérète.

χεθέντων τῶν|τε πραιπ(οσιτῶν) καὶ τῶν λοιπῶν οὔσης παρὰ Τριαδέλφου ἀρχιυπηρ(έτου) | στρατηγοῦ. (pour παρὰ Τριαδέλφῳ ἀρχιυπηρ(έτῃ). Traduction : « The account of what was provided by each, the praepositi and the others, is with Triadelphus the chief assistent of the strategus ». (Rapport sur des réquisitions militaires, IVe siècle ap. J.-C.). On le voit, la forme du mot n'a pas seulement changé, mais aussi le sens ; il ne s'agit plus d'un grade déterminé dans la hiérarchie des intendants ou des trésoriers militaires, mais du chef des hypérètes employés par un personnage quelconque à un service également quelconque[1]. C'est ce qui permet d'expliquer la présence du mot dans une inscription un peu plus ancienne :

I. G. XIV, 914 (Ostie ; la pierre a été transportée à Aix-en-Provence) : Ὑπὲρ] σωτη[ρίας]... Μάρκου Αὐρηλίου Σευήρου Ἀλεξάνδρο(υ) Εὐτυχοῦς Εὐσεβοῦς Σεβ(αστοῦ) καὶ Ἰουλίας (Μαμμαίας) Σεβαστῆς μητρὸς Σεβ(αστοῦ), Διὶ Ἡλίῳ μεγάλῳ Σαράπιδι καὶ τοῖς συννάοις θεοῖς Μ. Αὐρήλιος Ἥρων νεωκόρος τοῦ ἐν Πόρτῳ Σαράπιδος, ἐπὶ Λαργινίῳ Βειταλίωνι ἀρχιυπηρέτῃ καὶ καμεινευτῇ... Il s'agit là du chef des hypérètes de Sarapis et des dieux égyptiens, transportés à Ostie.

Enfin, on a le témoignage d'une inscription très tardive (VIe siècle ap. J.-C. ?) :

Preisigke-Bilabel, *Sammelbuch*, IV, 7320, inscription d'Égypte transportée au musée de l'Ermitage : † Κ(ύρι)ε, ἀνάπαυσον τὴν ψυχὴν τοῦ δούλου σου Φίλιπος ἀρχυπερέτης... (pour Φιλίππου ἀρχιυπηρέτου). Rien n'indique la nature des fonctions exercées par feu l'archihypérète.

Ainsi, la forme attestée depuis le IIe siècle av. J.-C. jusqu'au IIe ou IIIe siècle ap. J.-C., avec le sens d'officier d'administration, est ἀρχυπηρέτης[2]. Notre inscription est, à notre

---

1. On a aussi un ἀρχιυπηρέτης ἐξάκτορος (*BGU.*, I, 213, p. 35, l. 9), etc...

2. On est un peu surpris de lire, en consultant le *Wörterbuch* de Preisigke-Kiessling, III, p. 96, col. I : « ἀρχυπηρέτης : siehe ἀρχιυπηρέτης. ἀρχιυπηρέτης (liste des références s'échelonnant du IVe au VIe siècles ap. J.-C.). — BGU 466, 3 [II-III] » (= IIe ou IIIe siècle ap. J.-C.) : « ἀρχυπηρέτῃ (so !). Wilck. ostr. 1538 ». Et à la p. 204, col. II (section « Militär ») ἀρχυπηρέτης. S B 599, 61 [ptol]. (C'est l'inscription d'Hermoupolis Magna). Ainsi, le *Wörterbuch* ignore le papyrus du Musée

connaissance, le premier document qui la contienne en dehors de l'Égypte.

Ll. 10-12. Εὐταξίας τῆς ἐκ τῶν ὠφελιῶν. [Ἐὰν] δὲ ὠφελίαν ἄγωσί τινες εἰς τὸ στρατόπεδον, ὑπαντάτω[σαν οἱ] στρατηγοί, τοὺς σπειράρχας καὶ τετράρχας ἔχο[ντες... « *De la discipline après le butin. Si quelques-uns rapportent du butin au camp, les stratèges iront à leur rencontre, avec les commandants de compagnie et les chefs de section...* » Le titre de ce paragraphe indique qu'il va être question des mesures d'ordre qui doivent découler réglementairement du fait qu'on apporte du butin ; telle est la valeur que nous attribuons à la préposition ἐξ.

Le cas qui va être traité est celui d'une troupe de faible importance qui est allée faire une tournée à l'écart du gros et revient avec du butin. Il était déjà question de butin dans le fragment précédemment publié[1] ; est-il possible que le roi ait laissé ses officiers libres d'organiser ainsi des razzias autour d'Amphipolis ? Cela est d'autant plus douteux que les mots de στρατόπεδον et de παρεμβολή s'appliquent plutôt à des campements en rase campagne qu'à des garnisons fortifiées (φρούραι). La question sera reprise lorsqu'il s'agira de définir la portée générale de l'inscription.

Les tétrarques, ou chefs de section, ont été définis par M. P. Roussel[2]. Les σπειράρχαι sont plus mystérieux. On trouve leur nom dans des inscriptions d'époque impériale ; tantôt rien n'indique la nature de leurs fonctions[3], tantôt il s'agit du chef d'une σπεῖρα ou thiase bachique[4]. D'autre part, σπεῖρα sert de traduction au latin *cohors* du Ier siècle avant au IIIe siècle après J.-C.[5]. Mais l'emploi du mot σπειράρχης

britannique, distingue mal entre les deux acceptions du mot et se trompe sur l'orthographe de la forme la plus ancienne. Aussi était-il opportun de reprendre la question.

1. P. Roussel, *op. laud.*, pp. 45-6.

2. *Op. laud.*, p. 43.

3. *Inscr. Pont.*, IV, 293 ; *C. I. L.*, III, 870.

4. A Rome et aux environs : Orelli, *Inscr. lat. sel.*, 2358 ; cf. *ibid.* 2360 et *C. I. L.* VI, 261 ; et *I. G.* XIV, 925. (Et à Philippes, texte inédit. L. R.)

5. Pour les inscriptions, voir l'index des *OGI.*, s. v. ; pour les papyrus, Preisigke-Kiessling, *Wörterbuch*, III, p. 219, col. II.

dans notre inscription ne peut être comparé qu'à l'emploi du mot σπεῖρα chez Polybe. Le plus souvent, il s'en sert pour désigner l'unité tactique en usage dans les légions à son époque, c'est-à-dire le manipule[1]. Mais il fait aussi mention de la σπεῖρα φαλαγγιτική dans l'armée de Pyrrhus. XVIII, 28, 10 : οὐ μόνον ὅπλοις ἀλλὰ καὶ δυνάμεσιν ἰταλικαῖς συγκέχρηται, τιθεὶς ἐνάλλαξ σημαίαν καὶ σπεῖραν φαλαγγιτικὴν ἐν τοῖς πρὸς Ῥωμαίους ἀγῶσι. Pyrrhus, pour augmenter le nombre de ses combattants, met en ligne alternativement des manipules italiotes (σημαία) et des carrés de phalangites (σπεῖρα φαλαγγιτική) épirotes ou grecs. A la bataille de Mantinée (206), Philopœmen divise sa phalange en carrés séparés par des intervalles et rangés sur une même ligne : μετὰ δὲ τούτους (εὐζώνους, θωρακίτας, Ἰλλυρίους) ἐπὶ τὴν αὐτὴν εὐθεῖαν τὴν φάλαγγα κατὰ τέλη σπειρηδὸν ἐν διαστήμασιν ἐπέστησε[2]. Dans cette phrase, il semble que κατὰ τέλη indique la division en carrés séparés et σπειρηδὸν l'unité qui servait de base à cette division : « par carrés séparés, à raison d'une σπεῖρα par carré ».

La σπεῖρα était donc l'unité tactique dans les armées de la Macédoine, de l'Épire et des confédérations du continent grec ; son chef était le σπειράρχης, mentionné seulement par notre inscription. Dès lors, on conçoit que Polybe se soit servi du mot σπεῖρα pour désigner l'unité tactique des Romains, le manipule, et qu'après le moment où le manipule fut remplacé dans son rôle d'unité tactique par la cohorte de trois manipules, le mot σπεῖρα ait servi à désigner non plus le manipule, mais la cohorte.

Mais quel était l'effectif de la σπεῖρα macédonienne ? Le

1. Schweighaeuser, *Lexic. polyb.*, s. v. ; cf. J. Lesquier, *Inst. Milit.*, p. 93 : « Polybe emploie le mot τάγμα avec σπεῖρα et σημαία pour désigner le manipule romain. »

2. Pol. XI, 11, 6. — En 218, Philippe lançait ses peltastes à l'assaut de Céphallénie, par compagnies séparées (non plus par des intervalles, sans doute, mais par des distances) : οὗ γενομένου πρώτους ἐφῆκε τοὺς πελταστὰς τοὺς ὑπὸ Λεόντιον ταττομένους σπειρηδὸν τάξας καὶ παραγγείλας βιάζεσθαι διὰ τοῦ πτώματος. (Pol. V, 4, 9.) Il est question ensuite d'ἡγεμόνες soumis à Léontios, et qui commandaient peut-être les σπεῖραι de peltastes.

seul fait que, dans notre inscription, les σπειράρχαι sont régulièrement nommés avant les τετράρχαι (ll. 12 et 17) pourrait déjà faire supposer que les premiers sont les chefs immédiats des seconds ; c'est aussi ce qui paraît probable si l'on réfléchit qu'à la l. 12, les σπειράρχαι καὶ τετράρχαι sont indiqués comme étant les chefs éventuels des petites troupes qui se détachent pour faire du butin. D'autre part, nous avons dit que l'unité tactique et administrative dans la phalange macédonienne au temps d'Alexandre était le syntagma de 256 hommes, capable de se former en carré sur seize rangs et doté d'un petit personnel de commandement. Rüstow et Köchly[1] admettent qu'entre toutes les unités subalternes qu'énumèrent les écrivains tactiques, celles qui étaient réellement en usage dans l'armée d'Alexandre étaient la tétrarchie et le syntagma de quatre tétrarchies. D'après J. Lesquier[2], il en était de même dans l'armée des Lagides, à cela près que la tétrarchie était remplacée par la pentécontarchie, et qu'il est souvent question d'une unité intermédiaire, l'hécatontarchie. Notre inscription apporte une entière confirmation à l'hypothèse de Rüstow et Köchly, si nous admettons que la σπεῖρα équivalait au syntagma. Or, cette équivalence nous paraîtra probable si nous considérons que la σπεῖρα n'est signalée par aucun document, ni dans l'armée d'Alexandre, ni dans celle des Lagides, mais que, par contre, le syntagma paraît être ignoré dans les armées du continent grec après la mort d'Alexandre[3]. C'est donc dans ces armées que le nom de la σπεῖρα s'est substitué à celui du syntagma, avant de servir à désigner l'unité tactique de l'infanterie romaine.

---

1. *Geschichte des griechischen Kriegswesen*, pp. 236-7.
2. *Instit. milit.*, pp. 93-7, 345, 366-7.
3. Polybe n'emploie pas le mot σύνταγμα pour désigner une fraction constituée. XI, 23, 1 : λαβὼν... καὶ τρεῖς σπείρας (τοῦτο δὲ καλεῖται τὸ σύνταγμα τῶν πεζῶν παρὰ Ῥωμαίοις κοόρτις) ; dans ce passage, où les σπεῖραι sont naturellement des manipules, σύνταγμα désigne la cohorte, qui n'était pas encore une subdivision normalement constituée. τοῦτο τὸ σύνταγμα τῶν πεζῶν = « une telle formation d'infanterie ». C'est pourquoi, malgré l'apparence, ce texte ne s'oppose nullement à ce que l'on identifie la σπεῖρα et le syntagma en tant qu'unités tactiques et administratives.

Ll. 13-14 : ... κα]ὶ τοὺς λοιποὺς ἡγεμόνας καὶ μετὰ τούτων τοὺς ἱκανο[ὺς ὑπηρ]έτας, πρὸ τῆς παρεμβολῆς τρεῖς σταδίους. « ... *ainsi que les autres officiers, et, en outre, des hypérètes en nombre suffisant, à trois stades en avant du camp.* » Ce passage va nous permettre de comprendre ce qu'étaient les ἡγεμόνες, dont il était déjà question à la l. 6. Pour assurer la surveillance du butin et sa distribution, les stratèges doivent aller à la rencontre des hommes qui rapportent ce butin et les faire surveiller par les σπειράρχαι, les τετράρχαι et « tous les autres ἡγεμόνες ». Il est donc clair que les σπειράρχαι et les τετράρχαι sont des ἡγεμόνες. Mais il faut croire que certains officiers de grade différent[1] sont désignés, eux aussi, par le titre général d'ἡγεμόνες. Cette hypothèse se trouve confirmée par de nombreux textes dont voici quelques exemples significatifs. *O G I* 217 (Amyzon, Carie) : Βασιλεὺς Ἀντίοχος στρατηγοῖς, ἱππάρχαις, πεζῶν ἡγεμόσι, στρατιώταις καὶ τοῖς ἄλλοις χαίρειν. Le roi (Antiochos I^er^ ou Antiochos II) s'adresse à tous ses hommes en les énumérant par ordre de dignité : stratèges, hipparques, officiers d'infanterie, soldats et auxiliaires ou serviteurs militaires. Les πεζῶν ἡγεμόνες sont tous les officiers d'infanterie qui servent d'intermédiaire entre les stratèges et les soldats. De même, *O G I* 266 (milieu du III^e^ siècle) : l. 20, ὅρκος ὃν ὤμοσεν Παράμονος καὶ οἱ ἡγεμόνες καὶ οἱ ὑφ' αὐτοὺς στρατιῶται οἱ ὄντες ἐμ Φιλεταιρείαι τῆι ὑπὸ τὴν Ἴδην, καὶ Πολύλαος καὶ οἱ ὑφ' αὐτὸν ἡγεμόνες καὶ στ[ρατ]ιῶται οἱ ὄντες ἐν Ἀτταλείαι, καὶ Ἀττίνας ἱππάρχης καὶ οἱ ὑφ' αὐτὸν ἱππεῖς, καὶ Ὁλώϊχος [κ]αὶ οἱ ὑφ' αὐτὸν Τραλεῖς (nom d'une tribu thrace). On le voit, la garnison de Philétaireia sous l'Idé est désignée par le nom de son chef, suivi de la formule d'énumération καὶ οἱ ἡγεμόνες καὶ οἱ ὑφ' αὐτοὺς στρατιῶται. Paramonos est un stratège, comme le montre le serment d'Eumène (*ibid.*, l. 53) : εὐνοήσω Παραμ[όνωι] καὶ

1. Supérieur ou inférieur ; mais il ne se peut pas que l'un et l'autre soit vrai : car on ne s'expliquerait pas que les σπειράρχαι καὶ τετράρχαι fussent seuls nommés, s'ils n'occupaient une des deux extrémités de la hiérarchie des ἡγεμόνες. Du reste, nous l'avons vu, il est vraisemblable d'admettre que la tétrarchie était la plus petite unité en usage.

τοῖς ἡγεμόσι καὶ τοῖς ἄλλοις τοῖς ἐμμίσθοις τοῖς ἐν τῆι στρατη[γίαι τ]ῆι ἐμ Φιλεταιρείαι τῆι ὑπὸ τὴν Ἴδην ὑπὸ Παράμονον ταχθ[εῖ]σ[ι]ν[1]. On pourrait en dire autant de la garnison d'Attaleia. Au contraire, les cavaliers sont désignés par le nom de leur hipparque, et les auxiliaires thraces le sont par le nom de leur chef particulier, ce qui montre bien que les ἡγεμόνες dont il était auparavant question sont des πεζῶν ἡγεμόνες, officiers de l'infanterie régulière, comme dans l'inscription précédemment citée.

Enfin, M. Holleaux a montré[2], en expliquant un texte de Diodore[3], que, dans l'armée d'Alexandre et de ses successeurs immédiats (en l'espèce, Eumène) on faisait une distinction entre les δεύτεροι ἡγεμόνες, officiers supérieurs, directement subordonnés aux stratèges, et les officiers subalternes. L'armée étant répartie, pour une fête, en quatre cercles concentriques de dignité croissante, les δεύτεροι ἡγεμόνες sont admis aux honneurs du troisième cercle, avec les cavaliers et les ἔξω τάξεως καὶ φίλοι καὶ στρατηγοί ou officiers généraux sans commandement effectif, « à la suite » ; les stratèges chargés du commandement d'une στρατηγία sont, avec les hipparques, seuls admis au quatrième cercle, tout au centre ; quant aux ἡγεμόνες subalternes, ils sont confondus avec leurs troupes dans le deuxième cercle, sous le nom d'argyraspides macédoniens et d'hétaires venus avec Alexandre ; c'est l'infanterie régulière.

Mais nous avons aussi beaucoup de documents sur les ἡγεμόνες dans l'armée des Lagides ; là-dessus, on pourra se reporter à M. Holleaux, *REG.*, 1922, p. 200, n. 2. La question se trouve compliquée du fait qu'ἡγεμών, et spécialement ἡγεμὼν ἐπ' ἀνδρῶν, a reçu en Égypte l'acception de « commandant en chef » là où il n'y a pas de stratège, ce qui a incité J. Lesquier à admettre l'existence d'officiers supérieurs intermédiaires entre les stratèges et les chiliarques et appelés ἡγεμόνες[4], bien

1. Cf. P. Roussel, *op. laud.*, p. 43, n. 1.
2. *REG.* XXXV, 1922, p. 208.
3. XIX, 22, 1-3.
4. *Instit. milit.*, pp. 84 et 93.

que les officiers subalternes, inférieurs aux chiliarques, aient manifestement porté le même titre[1]. M. Holleaux, dans la note à laquelle nous renvoyons, a montré que J. Lesquier interprétait à faux les textes sur lesquels il s'appuyait[2] pour établir l'existence « certaine » des ἡγεμόνες en tant que titulaires d'un grade intermédiaire entre ceux de stratège et de chiliarque. En réalité, les textes[3] montrent seulement que l'ἡγεμονία ἐπ' ἀνδρῶν est la fonction de commandant d'armes ou de chef de détachement, et le grade de chiliarque est le plus élevé dont le titulaire spécifie, le cas échéant, qu'il a l'une ou l'autre de ces fonctions, ou les deux à la fois.

Il est donc permis de conclure que, dans l'armée d'Alexandre comme dans celle de ses successeurs[4], les ἡγεμόνες sont les officiers d'infanterie subordonnés aux stratèges ; que les officiers subalternes sont : d'une part, les tétrarques, pentécontarques et hécatontarques ; d'autre part, les commandants de compagnie, appelés soit συνταγματάρχαι, soit σπειράρχαι ; et qu'il y a des officiers supérieurs, les δεύτεροι ἡγεμόνες. Nous verrons plus loin si l'on peut préciser le grade et la fonction de ces officiers supérieurs.

Quant aux hypérètes, que les stratèges doivent aussi emmener « en nombre suffisant », ce sont ces agents d'administration dont la présence est connue dans chaque σύνταγμα ou σπεῖρα. D'après notre texte, il semble que les stratèges puissent les faire travailler, au besoin, en dehors de leurs unités respectives. Mais peut-être les stratèges ou les officiers supérieurs avaient-ils des bureaux comprenant hypérètes et archypérètes. Dans le cas qui nous occupe, il est probable qu'on a besoin d'hypérètes pour les besognes d'inventaire et de calcul, ou pour la vente.

L. 15 : [καὶ μ]ὴ [ἐπιτ]ρεπέτωσαν τοῖς διαρπάζουσιν. « *Et ils*

1. *Ibid.*, pp. 84 et 96.
2. *Ibid.*, p. 84.
3. Cités par J. Lesquier, *Instit. milit.*, pp. 83-87 et 341-342.
4. En ce qui concerne l'armée des Attalides, voir *Cambr. Anc. Hist.*, vol. VIII, p. 595 (M. Rostovtzeff).

ne laisseront pas faire les auteurs du pillage. » Polybe, après avoir expliqué comment les Romains évitent tout désordre en cas de pillage, en donnant à chaque soldat une part égale du produit de la vente, fait retour sur ce qui se passe dans les armées hellénistiques[1] : ... διὰ τὸ παρὰ τοῖς πλείστοις πᾶν τὸ ληφθὲν εἶναι τοῦ κυριεύσαντος. 2. Καί γαρ ἂν ὅλως μόναρχος ἢ στρατηγὸς ἐπιμελὴς ἀναφέρειν εἰς τὸ κοινὸν ἐπιτάξῃ τὰς ὠφελείας, ὅμως τὰ δυνατὰ κρύπτεσθαι πάντες ἴδια νομίζουσιν. 3. Διὸ τῶν πολλῶν ὁρμώντων ἐπὶ τοῦτο τὸ μέρος οὐ δυνάμενοι κρατεῖν κινδυνεύουσι τοῖς ὅλοις... 5. Διὸ δεῖ περὶ μηδὲν οὕτω σπουδάζειν καὶ προνοεῖσθαι τοὺς ἡγουμένους ὡς περὶ τοῦτο τὸ μέρος, ἵνα, καθ'ὅσον ἐστὶ δυνατόν, ὑπάρχῃ παρὰ τοῖς πολλοῖς ἐλπὶς ὡς ἐξ ἴσου πᾶσι τῆς ὠφελείας οὔσης, ἐάν τις ὑποπίπτῃ τοιοῦτος καιρός. L'auteur de notre règlement paraît être de ceux à qui Polybe fait allusion, μόναρχος ἢ στρατηγὸς ἐπιμελής : afin d'éviter la débandade générale, il prescrit d'arrêter le butin, et ceux qui l'ont fait, à trois stades du camp, pour le rassembler et peut-être pour le vendre, en tout cas pour empêcher les pillards de rentrer au camp avec les δυνατὰ κρύπτεσθαι : mais il s'attend si bien à être mal obéi, qu'il ne précise même pas ce qu'il faut empêcher les pillards de faire ; et il prévoit tout de suite le remède à appliquer, ἐάν τι γένηται τοιοῦτον ἀτάκτημα. — On observera que l'expression οἱ διαρπάζοντες est employée par Polybe pour désigner les fractions que les généraux romains envoyaient procéder au pillage des villes ou des camps ennemis, cependant que le gros des légions restait en formation de défense. (X, 16, 9.)

Ll. 15-16 : Ἐὰν δέ τι γένη[ται τοιοῦ]τον ἀτάκτημα, τὰς διατιμήσεις ἀποτινέτωσαν... « *Mais si quelque infraction de ce genre vient à se produire, la valeur attribuée aux objets volés sera payée par...* » — L'expression διατίμησιν ἀποτίνειν, rare ou inconnue dans les inscriptions, est éclairée par les papyrus et surtout par un passage des lois fiscales de Ptolémée Philadelphe[2] : Ζήτησις. Ἐὰν δὲ οἱ ἠγορακότες τὴν ὤνην ἢ τούτων ὑπηρέται βο[ύλ]ωνται ζητεῖν, φάμε[νοι ἔλ]αιον παρά τ[ισι]ν ὑπάρχειν κα[ρπ]ιμὸν (?) ἢ

1. X, 17, 1.
2. *Revenue-Laws of Ptol. Phil.*, 55, 17.

ἐλαιουργι<όν>α, ζ[η]τείτωσαν π[ἀρ]οντος τοῦ π[αρὰ] τοῦ οἰκονόμου ἢ [παρὰ τ]οῦ [ἀντι]γραφέως · ἐ[ὰν δ]ὲ παρακληθ[εὶς ὁ] παρὰ τοῦ οἰκον(όμ)ου ἢ τοῦ [ἀν]τιγραφέως μ[ὴ ἀ]κολουθήσηι ἢ [μὴ] παραμείνηι ἕως ἂν ἡ ζήτησις γένητα[ι, ἀ]ποτινέτωσαν τ[οῖς] τὴν ὤνην πριαμένοις τὴν διατίμησιν [ὅσο]υ ἂν διατιμήσωνται διπλῆν · καὶ ἐξέστω <δὲ> τοῖς τὴν [ὤν]ην ἔχουσι ζη[τεῖν ἐντὸς. ἡμ]ερῶν. Traduction (p. 158) : « Search. If the contractors or their subordinates wish to make a search, on the ground that some persons have concealed oil or oil-presses, they shall hold a search in the presence of the agent of the œconomus or the agent of the antigrapheus. If the agent of the œconomus or antigrapheus, when summoned, fails to accompany the contractors, or to remain present until the search is made, he shall pay the contractors twice the amount of the oil supposed to be concealed, at their assessment of it ; and the contractors shall be allowed to make the search within... days. » La valeur de l'huile que les fermiers de l'impôt voulaient rechercher est naturellement inconnue, puisque l'enquête n'a pu avoir lieu, faute de la présence du fonctionnaire ; mais, pour justifier l'enquête et réclamer la présence de ce fonctionnaire, les fermiers ont déposé une demande indiquant la valeur d'huile qu'ils croient avoir été dissimulée ; et c'est le double de cette valeur-là, purement hypothétique, que le fonctionnaire défaillant devra leur verser ; après quoi, dans un délai fixé par la loi, les fermiers pourront procéder à leur enquête en l'absence de tout contrôle officiel. Tel est donc le sens précis de διατίμησις : une évaluation, qui peut n'être fondée que sur des supputations hasardées ; et, par suite, le résultat de cette évaluation, la « valeur supputée » (surtout si, comme dans notre inscription, le mot est employé au pluriel). Le verbe διατιμᾶν a le même nuance de sens dans cet autre passage des *Revenue-laws* (26, 5) : [ὁ δὲ μὴ ἀπ]ογραψάμενος ἢ μὴ ἐπίδειξας τὰ ὄργ[ανα κατὰ] τὸν νόμον ἢ μὴ παρασχὼν εἰς παρασφ[ραγισμὸν βου]λομένου σφραγίσασθαι ἢ μὴ ἀπ[ο]δεί-[ξας τὴν ἐπι]βληθεῖσαν σφραγῖδα ἀποτινέτω τοῖς ἔχουσι [τὴν ὤ]νην ὅσου ἂν παραχρῆμα τὸ βλάβος διατιμήσω[σ]ι. Traduction (p. 98) : « Any person who fails to register himself, or to

produce his instruments for inspection as the law requires, or to bring them to be sealed up when the tax-farmer wishes to seal them, or to exhibit the seal stamped upon them, shall pay to the tax-farmers the amount of the loss which the tax-farmers consider at the moment that they have incurred. » Il est clair que les fermiers ne peuvent évaluer παραχρῆμα le dommage qui leur a été causé, sans se confier à une estimation approximative[1].

Il en est de même dans notre inscription. La valeur, en argent, du butin ne peut être connue que d'après une estimation arbitraire, surtout si les objets qu'il s'agit de faire rembourser ont disparu avant que l'on n'ait procédé à un inventaire détaillé.

Ll. 16-17 : οἱ [ἡγεμόνες ?] καὶ οἱ σπειράρχαι καὶ τετράρχαι καὶ οἱ ἀρχυπηρέται. Cette énumération désigne les personnes qui ont, le cas échéant, à rembourser la valeur des objets volés. La présence des archypérètes sur cette liste nous oblige à constater que les archypérètes sont des ἡγεμόνες, leur présence ne pouvant s'expliquer en cette affaire que par la prescription de la l. 13 : ἔχοντες καὶ τοὺς λοιποὺς ἡγεμόνας. Cela posé, il reste à essayer de restituer le nom qui figurait en premier sur la liste.

Nous avons vu que les stratèges étaient tenus d'amener tous les ἡγεμόνες avec eux pour organiser la surveillance du butin pendant les opérations d'inventaire et de partage ; et nous venons de voir qu'en faisant mention des archypérètes, notre règlement nommait, après les σπειράρχαι καὶ τετράρχαι, la dernière classe des ἡγεμόνες. On remarquera que l'omission de l'article avant τετράρχαι est l'expression grammaticale du fait que les σπειράρχαι et les τετράρχαι constituent une

1. Au contraire, la τιμή est une valeur bien déterminée. *OGI.*, 266, l. 1 (milieu du IIIe siècle) : [Ἀξ]ιώματα ἃ ἐπεχ[ώρησ]εν Εὐμένης Φιλεταίρο[υ τοῖς ἐμ] Φιλεταιρείαι στρα[τ]ιώταις καὶ τοῖς ἐν Ἀτταλείαι. [Σ]ίτου τιμὴν ἀποτίνειν τοῦ μεδίμνου δραχμὰς τέσσ[αρ]ας, οἴνου τοῦ μετρητοῦ δραχμὰς τέσσαρας. Eumène se réserve le droit de remplacer les distributions en nature par des indemnités en argent, mais il s'entend au préalable avec ses soldats sur la valeur en argent du blé et du vin. Ainsi, la διατίμησις ayant été faite une fois pour toutes, il y a désormais une τιμή.

autre classe bien tranchée, celle des officiers subalternes. Donc, si nous sommes en présence d'une énumération dont le deuxième terme représente les officiers subalternes, et le troisième, les officiers d'administration, il est naturel de penser que le premier terme représentait les officiers supérieurs dont il a déjà été question à propos de l'expression τοὺς λοιποὺς ἡγεμόνας. Il est vrai qu'on est tenté d'abord de restituer στρατηγοί, étant donné que le reste de l'inscription ne fait mention d'aucun autre grade. Mais on conçoit mal que les stratèges aient pu être condamnés à une amende ou à un remboursement : ce sont eux qui, dans toute l'affaire, paraissent détenir l'autorité la plus haute ; et si l'on se reporte à la l. 6, on verra qu'il est question d'amendes infligées aux ἡγεμόνες, évidemment par les stratèges, mais non d'amendes infligées aux stratèges. C'est que la haute main, en ce qui concerne la revue d'équipements, appartient aux stratèges ; nous pensons qu'il en est de même pour la surveillance et la répartition du butin. Du reste, on ne pourrait guère passer directement des stratèges aux commandants de compagnie, dans une énumération qui doit être complète, puisqu'elle n'a garde d'oublier les archypérètes. Il s'agit, pour l'auteur du règlement, d'indiquer quelles sont les personnes dont la responsabilité est engagée : pourquoi les officiers supérieurs n'en seraient-ils pas, si les généraux en étaient aussi bien que les officiers subalternes ?

On pourrait donc penser que le problème de cette restitution revient à se demander s'il y avait un grade bien déterminé dont les titulaires fussent les ἡγεμόνες supérieurs. Or, ce grade est bien connu : c'est celui des chiliarques. Dans l'armée des Lagides, la chiliarchie formait corps ; ses subdivisions étaient la pentacosiarchie et le syntagma[1]. Dans l'armée d'Alexandre,

1. J. Lesquier, *Instit. milit.*, pp. 93-94 et 344. L'existence de la pentacosiarchie dans l'armée des Lagides n'oblige nullement à supposer son existence dans l'armée des rois de Macédoine ; notre inscription nous a permis de constater qu'il n'était pas question de l'hécatontarchie, qui, en Égypte, existe à côté du syntagma, ou σπεῖρα, et de la pentécontarchie ou tétrarchie.

la στρατηγία comprenait quatre chiliarchies de quatre συντάγματα[1]. Le récit d'Arrien nous fait connaître que les hypaspistes étaient constitués en corps appelés chiliarchies[2]. Or, nous nous proposons de montrer plus loin que notre règlement est destiné précisément à des hypaspistes. Mais, si la lacune avait contenu χιλίαρχοι, on ne comprendrait pas pourquoi, aux ll. 12-13, les chiliarques n'étaient point désignés formellement, aussi bien que leurs subordonnés, les σπειράρχαι καὶ τετράρχαι, et même avant eux. Les chiliarques, nous l'avons vu, sont bien connus dans l'armée d'Alexandre et dans celle des Lagides, mais non dans les autres armées hellénistiques. D'autre part, il semble qu'Alexandre ait créé, par imitation des rois de Perse, une charge de chiliarque qui était proprement la vice-royauté ; et cette institution fut conservée chez les Macédoniens[3]. Le mot de chiliarque ayant ainsi reçu un sens tout différent, il se peut qu'on ait cessé d'en faire usage pour désigner les chefs de bataillon. C'est pourquoi la restitution ἡγεμόνες nous paraît être la plus probable : elle est justifiée si l'on admet que les ἡγεμόνες par excellence étaient les officiers supérieurs, bien que les σπειράρχαι, les τετράρχαι et les ἀρχυπηρέται aient également joui du titre. Ἡγεμόνες, mot peu précis, serait donc pris dans son acception la plus large à la l. 13, et dans son acception la plus restreinte à la l. 17.

L. 18. [ὡς ἂν ἕκαστοι ὀφ]είλωσιν : « *Suivant ce qui sera porté au compte de chacun.* » La restitution n'est pas trop satisfaisante ; mais le champ n'est guère libre. Il nous faut la fin de la phrase ; or, qu'y a-t-il qui lui manque ? Il a été dit que la valeur des objets volés serait remboursée par les officiers chargés de la surveillance : mais on peut se demander si chacun devra rembourser cette valeur totale, ou bien si ce remboursement sera réparti entre tous. La première solu-

1. Aelien et Arrien, IX, 7-8 ; Asclépiodote, II, 10 ; Rüstow et Köchly, *Gesch. des griech. Kriegswes.*, pp. 236-7.
2. *Anab.* III, 29, 7 ; IV, 30, 5 ; V, 23, 7.
3. Sur ce point, voir Pauly-Wiss., *Realenc.*, VI, 2276.

tion paraît peu vraisemblable : d'abord, la peine serait exorbitante, si on la compare à celles qui sont prévues ailleurs[1] ; ensuite, le produit du butin étant destiné pour une part à être distribué entre les soldats, ceux-ci recevraient une prime en cas de vol, ce qui serait une tentation dangereuse ; enfin, et surtout, il n'est guère admissible qu'on ait fait payer la même somme par des officiers très différents par le grade et les fonctions, et dont la responsabilité dans l'affaire pouvait être notoirement inégale. Il est donc plus naturel de penser que l'obligation de rembourser était répartie entre eux ; mais alors, on ignore le principe de cette répartition : c'est, par conséquent, ce principe que le règlement devait indiquer en fin de paragraphe.

Pour restituer cette fin, la pierre nous fournit les dernières lettres ; mais un examen réitéré n'a pu nous faire connaître si elle portait]τιλωσιν ou]ειλωσιν. Quant à la lacune, on peut juger qu'elle contenait environ treize lettres. La restitution que nous proposons indique un principe très simple : celui de confier la répartition aux autorités, c'est-à-dire aux stratèges. Le verbe ὀφείλειν signifie couramment « être condamné à une amende » ou à un versement quelconque ; pour la construction, voici un exemple analogue[2] : ὡς δ' ἂν τιμήσωσι (τὸ χώριον) οἱ αἱρεθέντες ὑπὸ τοῦ δήμου, ἐκτίνειν τὴν τιμὴν τὸν ἰδιώτην τῇ πόλει, ἢ τοῦ χωρίου ἐξίστασθαι. l. 33 : ἐγκόψαι δὲ τοὺς ἄρχοντας τὸ ψήφισμα ἐς στήλην καὶ τὴν τιμήν, ὡς ἂν ἕκαστοι ἐκτείσωσι, τῶν χωρίων. « La valeur que chacun aura payée pour les terrains. » (Cet exemple montre en même temps que le pluriel ἕκαστοι ne désigne pas forcément des catégories.) Le rôle de ὡς est d'annoncer, non le mode de paiement, mais le montant, ou le critère qui devra servir à le déterminer ; on aurait aussi bien ὅσην. Notre restitution suppose qu'il en était de même dans notre texte ; ὡς ἂν ἕκαστοι ὀφείλωσιν signifierait : « suivant la proportion que chacun sera condamné à payer ». Pratiquement, cela voudrait dire que le partage doit être fait par

1. L. 7 ; et P. Roussel, *op. laud.*, p. 40, col. I, l. 7, col. II l. 1 ; et p. 47.
2. *S. I. G.*[3] 279, décret de Zelea, vers 333 av. J.-C., l. 13.

les stratèges, tout de même qu'ils sont apparemment chargés de prononcer les ζημίαι prévues au premier paragraphe de l'inscription.

Ll. 19-22. Nous n'avons pu songer à restituer entièrement ces lignes. On y remarque d'abord, à la l. 20, un nouveau groupe τθ (τθωσαν : en examinant la pierre, nous nous sommes convaincu que la lettre était bien un T, vu la faible longueur de la barre horizontale). On peut aussi faire observer qu'à la l. 21, les τετράρχαι n'étaient pas groupés avec les σπειράρχαι de façon à former un bloc homogène, comme précédemment : cette fois, leur nom est précédé de l'article. D'autre part, à la dernière ligne, les lettres ελευθε nous ont suggéré le titre [Αἰχμαλ]ώτων. Les sommets des premières lettres ont laissé des traces trop indistinctes pour que nous ayons pu les relever avec la moindre sécurité. Mais il est certain que le titre était précédé d'une marge non gravée, comme dans le reste de l'inscription et dans le fragment publié par M. Roussel. Par suite, il ne pouvait rien y avoir à gauche des traces qu'on voit encore. Cette condition se trouve observée si l'on admet la restitution αἰχμαλώτων.

Mais voici la question principale qui se pose au sujet de ces dernières lignes. Dans le fragment précédemment publié, au début de la colonne III, il est question de l'ὠφελία, et même de sa distribution entre les soldats et agents inférieurs[1] ; et il est manifeste que l'on a affaire à la fin d'un paragraphe, dont le début se trouvait sur la pierre supérieure. Il est, à notre avis, difficile d'admettre qu'il était deux fois question de la distribution du butin[2] ; nous sommes donc amenés à conclure que la colonne III du fragment précédemment publié était le prolongement de la colonne I du nouveau

1. P. Roussel, *op. laud.*, p. 40, col. III, ll. 1-4, et pp. 45-46.

2. A moins, toutefois, qu'on n'ait fait une distinction entre le butin rapporté par une razzia et celui qui était conquis par l'ensemble des troupes. Mais le titre de la l. 10, εὐταξίας τῆς ἐκ τῶν ὠφελιῶν, est bien général pour s'appliquer uniquement au premier cas ; et c'est une raison de plus pour qu'il ait annoncé l'ensemble des dispositions gravées depuis la l. 10 de notre fragment, jusqu'à la l. 4 du fragment précédemment publié.

fragment. Mais il y a une difficulté : la présence d'un titre à la ligne 19 de cette colonne, et, par conséquent, l'existence d'un paragraphe gênant entre celui de l'εὐταξία ἡ ἐκ τῶν ὠφελιῶν et le début de la col. III du nouveau fragment. Cette difficulté disparaît, croyons-nous, si l'on admet la restitution αἰχμαλώτων : les captifs n'étant qu'une partie des ὠφελίαι, on s'explique que leur cas particulier puisse être traité sans qu'il cesse d'être question de la répartition du butin.

On remarquera que la partie droite de la l. 23 était vide ; la l. 24, était donc le début d'un alinéa, ou un troisième titre. La l. 1 de la col. III du premier fragment n'est pas un titre et, autant qu'on en peut juger, car la pierre est usée à cet endroit, elle n'est pas non plus le début d'un alinéa. Il faut donc admettre qu'une ligne au moins a disparu. Cela peut être dû au remploi qui aura nécessité une retaille, sinon de la pierre inférieure[1], du moins de l'autre ; il est, en effet, peu probable qu'on ait gravé la dernière ligne de la col. II si près du joint (comparer l'autre fragment, et les inscriptions du Trésor des Athéniens à Delphes)

Ainsi, l'ordre des matières serait le suivant : 1er alinéa, sous le titre εὐταξίας τῆς ἐκ τῶν ὠφελιῶν, surveillance du butin, s'il est rapporté par une petite troupe ; 2e alinéa, αἰχμαλώτων ; 3e alinéa (avec ou sans titre), répartition du butin entre les soldats.

Il suffit de regarder les photographies du premier fragment[2] pour comprendre que l'inscription ne se poursuivait pas plus bas ; d'autre part, la col. II ne peut avoir précédé immédiatement la col. I du nouveau fragment. Il est donc assuré que l'inscription commençait plus haut que le nouveau fragment, d'une assise au moins.

Les mesures des pierres[3] indiquent que le premier fragment est un parpaing, et le nouveau, un orthostate provenant d'un édifice en marbre. Si les conjectures précédentes sont fondées,

1. P. Roussel, *op. laud.*, p. 40, n. 1.
2. P. Roussel, *op. laud.*, p. 41.
3. Voir plus haut, p. 30 ; et P. Roussel, *op. laud.*, p. 39.

le bord gauche de l'orthostate se trouvait à l'aplomb de l'intervalle qui existe entre la col. II et la col. III du parpaing, c'est-à-dire à peu près aux deux tiers de ce parpaing. L'inscription avait au moins quatre colonnes, dont la hauteur était d'au moins trois assises (ou 37 lignes), le premier fragment appartenant à l'assise inférieure. S'il n'y avait que quatre colonnes, elles étaient gravées symétriquement de part et d'autre du joint des orthostates.

*
* *

Col. II. — On pourrait calculer le nombre des lettres qui manquent à chaque ligne d'après la longueur des lignes dans la col. I, mais cette longueur est très variable ; on trouve de 37 à 52 lettres. D'une façon générale, l'écriture est plus grande et plus espacée dans la col. II. Nous avons admis 43 lettres pour restituer la l. 23, sans nous cacher que nous risquions fort de ne pas trouver le véritable complément.

Nous constatons que ce qui reste de la colonne appartenait à deux paragraphes, dont le plus copieux, le premier, était divisé en trois alinéas au moins. Il est si mutilé que nous ne comprenons pas de quoi il traitait. Nous ne pouvons que remarquer la présence de mots tels que [στα]θμούς (l. 13), dont nous ne savons s'il désigne les étapes, les lieux de halte pour la nuit, ou bien, comme en Égypte, les logements empruntés par réquisition aux populations civiles, soit à titre temporaire, soit pour y installer des colons militaires[1]. A la l. 15, σταις ne peut représenter, vu les exigences de la coupe syllabique, que la désinence d'un mot en -στης ou -στας : on pense à ὑπασπιστής ou au χειριστάς du fragment précédemment publié[2]. Le δωδεκαίωι de la l. 18 a été expliqué par M. Roussel[3]. A la l. 19, l'expression ὁ ἐπὶ τ... désigne sans doute une fonction.

1. J. Lesquier, *Instit. milit.*, pp. 210-212, 224 et 370.
2. P. Roussel, *op. laud.*, p. 40, col. III, l. 3 ; pp. 42 et 46.
3. *Op. laud.*, p. 44, n. 3 : le δωδεκαῖος vaudrait douze oboles, ou deux drachmes. Il est à noter qu'à la l. 7, col. I, de notre fragment, cette valeur est exprimée par δραχμὰς δύο.

Le deuxième paragraphe est introduit par un titre auquel on a eu l'idée, fort inopportune, d'adjoindre la préposition περί[1], de sorte que nous sommes frustrés de la partie intéressante. Observons du moins que, d'après la grande largeur de la marge, il faut envisager une lacune fort courte.

Les deux dernières lignes offrent seules quelque clarté. Il s'agit de dégâts interdits ou dont l'exécution en pays ennemi n'est pas laissée à l'initiative d'un chacun. La brièveté relative des lacunes nous fait admettre avec probabilité, croyons-nous, que les subjonctifs ἐμπυρίσηι et ποιήσηι dépendent l'un et l'autre d'une même formule ἐὰν δέ τις : d'où notre restitution de la l. 23, inspirée par l'analogie des ll. 15-16 de la col. I.

L'expression ἀτάκτημα ποιεῖν doit être comparée à ἀδίκημα ποιεῖν[2]. Le μήνυτρον est la prime que l'on s'engage à verser aux dénonciateurs. A notre connaissance, le mot ne s'était pas encore rencontré dans les inscriptions, mais il se trouve chez plusieurs auteurs et dans un papyrus du IIIe siècle avant notre ère[3]. Il y a même un verbe transitif μηνυτρίζειν[4] qui signifie « promettre une récompense pour la dénonciation de quelqu'un ».

***

L'étude qui précède a eu pour résultat principal de nous fournir un certain nombre de renseignements sur l'organisation de l'infanterie macédonienne ; il ne sera pas inutile de

---

1. M. Roussel nous fait observer que, cela étant, la fantaisie du rédacteur suffit à expliquer, dans le fragment qu'il a publié (p. 40, col. II, l. 4 ; p. 44, n. 4), le titre περὶ στεγνοποίας, sans qu'il soit utile d'en faire un seul mot.

2. Ex. : *S. I. G.*3 679 (arbitrage de Mylasa, ann. 143), l. 55 : περὶ ὧν οἱ αὐτοὶ Πριηνεῖς πρεσβευταὶ... λόγους ἐποιήσαντο περὶ ἀδικημάτων ἃ αὐτοῖς Μάγνητες πεποιήκεισαν.

3. Cf. Liddell-Scott (2e éd.), *s. v.* Le papyrus est une lettre à Zénon au sujet d'un esclave qui s'est enfui, et l'on constate que le μήνυτρον est une somme d'argent. Le *Wörterbuch* de Preisigke-Kiessling renvoie à un papyrus du VIIIe siècle ap. J.-C.

4. Cf. Liddell-Scott (2e éd.), *s. v.*

les résumer ici, avant de passer à l'examen de quelques problèmes qui concernent l'ensemble du texte.

La στρατηγία comprend quatre bataillons, au moins en principe. Le bataillon comprend quatre σπεῖραι. La σπεῖρα est l'unité tactique ; elle peut se former, pour la manœuvre, en carré d'environ 250 hommes. Elle se subdivise en quatre tétrarchies d'environ 60 hommes.

Certains noms de chefs correspondent à ceux des unités : ce sont les stratèges, les σπειράρχαι et les tétrarques. Les titulaires des deux derniers grades sont appelés ἡγεμόνες ; mais les ἡγεμόνες par excellence sont les officiers supérieurs, chefs des bataillons.

Telle est l'organisation du commandement. Mais il y a aussi une hiérarchie des agents de l'administration. A l'échelon στρατηγία, semble-t-il, on trouve un grammate ; à l'échelon σπεῖρα un hypérète : l'archypérète appartient sans doute à l'échelon bataillon. L'archypérète et probablement le grammate sont considérés comme des ἡγεμόνες ; l'hypérète, au contraire, n'est qu'un gradé inférieur. Il y a naturellement une subordination tactique de chacun de ces agents au chef de son unité, mais il y a probablement aussi une subordination technique des hypérètes à l'archypérète du bataillon, et des archypérètes au grammate de la στρατηγία ; c'est ainsi que le soin de recueillir les amendes est confié aux grammates et aux archypérètes, ce qui signifie apparemment que les archypérètes ne doivent de comptes en la matière qu'aux grammates et non à leurs chefs de bataillon. De même, lorsqu'il s'agit de recevoir et de surveiller le butin, les archypérètes sont convoqués pour diriger eux-mêmes, semble-t-il, le travail des hypérètes. D'autre part, il est probable que, dans chaque bataillon, l'archypérète dispose d'un bureau de plusieurs hypérètes, et que, dans chaque στρατηγία, le grammate dispose d'un bureau plus important et emploie peut-être plusieurs archypérètes.

Cette organisation concorde assez bien avec ce que nous savons sur les services administratifs dans l'armée des Lagides; sur ces mêmes services dans les autres armées, nous ne savions

rien jusqu'à présent. Notre inscription nous donne aussi, fort à propos, les premiers renseignements précis sur la hiérarchie du commandement en dehors de l'Égypte ; par ailleurs, on savait seulement que les officiers subordonnés aux stratèges s'appelaient ἡγεμόνες ; et l'examen des écrits tactiques faisait supposer que, dans l'armée d'Alexandre, les ἡγεμόνες étaient le chiliarque, le syntagmatarque et le tétrarque. La comparaison de notre inscription avec ce que l'on sait de l'armée des Lagides nous a amenés à confirmer entièrement cette supposition, et à montrer qu'au IIIe siècle, le syntagma avait pris le nom de σπεῖρα dans les armées de la Macédoine, de l'Épire et de la Grèce continentale, nom qui fut employé plus tard dans tout le monde grec pour désigner l'unité tactique de l'infanterie romaine. En Égypte, le nom du syntagma se maintenait au moins durant le IIIe siècle[1], cependant que la tétrarchie devenait pentécontarchie ; et les textes nous font connaître deux autres unités, d'importance intermédiaire, la pentacosiarchie et l'hécatontarchie[2].

***

Une des questions qui restent à traiter est celle de l'armement dont les pièces sont énumérées aux ll. 2-7 de l'inscription. On a vu combien cet armement était particulier ; les hommes ont toutes les armes des pezhétaires macédoniens, moins la cuirasse ; les officiers ont en outre, suivant leur grade, la

1. D'après J. Lesquier, le syntagma a peut-être pris le nom d'ἡγεμονία au IIe siècle (*Instit. milit.*, p. 96 ; mais cf. p. 367). M. Rostovtzeff (*Cambr. Anc. Hist.*, VIII, p. 595) fait connaître que, dans des inscriptions encore inédites qui faisaient partie du monument élevé à Delphes par la cité de Lilaia (cf. *Fouilles de D.*, II, *La Terrasse du temple*, pp. 220-226) il est fait mention de troupes d'infanterie envoyées à Lilaia par Attale Ier et comprenant six petites unités commandées chacune par un ἡγεμών ; mais M. Rostovtzeff n'indique pas nettement si l'unité s'appelait ἡγεμονία ; il n'est pas certain que, sur ce point, nous en apprenions beaucoup plus que par l'inscription déjà publiée dans les *Fouilles de Delphes*, loc. cit.

2. Il n'est pas prouvé que ces unités appartenaient à l'infanterie de ligne. J. Lesquier a peut-être eu tort de ne distinguer que la cavalerie et « l'infanterie » dans son étude du commandement.

cuirasse ou l'ἡμιθωράκιον. L'arme principale dans tout cela est la sarisse : aussi ne peut-on douter que la formation de combat employée par cette troupe n'ait été la phalange macédonienne, la seule qui permît de faire bon usage d'une pique aussi longue et lourde que la sarisse[1].

Ces caractéristiques sont celles du corps des hypaspistes, infanterie d'élite créée par Philippe II et dont l'armement se distinguait de celui des pézhétaires parce qu'il ne comportait pas la cuirasse[2]. Les hypaspistes ont joué un grand rôle dans l'armée d'Alexandre et il est souvent question d'eux chez Arrien, qui parle toujours en même temps des hypaspistes agrianiens[3]. Le fait qu'ils combattaient en phalange est souvent méconnu, mais il est établi par le passage suivant (Arr. *Anab.* V, 13, 4) : τῶν δὲ πεζῶν πρώτους μὲν τοὺς ὑπασπιστὰς τοὺς βασιλικούς, ὧν ἡγεῖτο Σέλευκος, ἐπέταξε τῇ ἵππῳ · ἐπὶ δὲ τούτοις τὸ ἄγημα τὸ βασιλικόν · ἐχομένους δὲ τούτων τοὺς ἄλλους ὑπασπιστάς, ὧς ἑκάστοις αἱ ἡγεμονίαι ἐν τῷ τότε ξυνέβαινον · κατὰ δὲ τὰ ἄκρα τῆς φάλαγγος οἱ τοξόται αὐτῷ καὶ οἱ Ἀγριᾶνες καὶ οἱ ἀκοντισταὶ ἑκατέρωθεν ἐπέστησαν.

Mais une difficulté se présente. Les ὑπασπισταί figurent à la col. II du fragment précédemment publié, dans des conditions telles qu'on ne peut guère reconnaître en eux les hommes dont il est question dans le nouveau fragment : à la l. 2, ils sont chargés d'une sorte de surveillance qui s'ajoute à celles des officiers de la troupe ; à la l. 7, il est prescrit qu'on leur construise un bivouac (ἐκκοίτιον), à l'entour immédiat de l'espace libre (διάστασις) au milieu duquel on a établi le logement royal. Ces faits ont amené M. Roussel à penser que les ὑπασπισταί de l'inscription sont ceux des hypaspistes qui, sous Alexandre, étaient dits ὑπασπισταὶ βασιλικοὶ ou encore

1. Sur ce point, cf. p. ex., Liv. XXXIII, 8, 16 ; et XXXI, 39, 10. — Observons, du reste, que les échelons du commandement, tels que nous les avons définis, correspondent aux subdivisions de la phalange.

2. H. Droysen, *Heerwesen und Kriegführung der Griechen*, pp. 110 et 116 ; J. Lesquier, *Instit. milit.*, p. 15 ; et en dernier lieu, H. Berve, *Das Alexanderreich*, I, pp. 122 et 125, n. 1.

3. *Anab.*, I, 5, 2 ; III, 29 ,7 ; IV, 3, 2 ; IV, 30, 5 ; V, 13, 4.

σωματοφύλακες[1] ; la découverte du nouveau fragment ne peut que corroborer cette hypothèse, en nous faisant connaître, à côté de ceux-là, une troupe dotée de l'armement des hypaspistes, et qui doit correspondre aux ἄλλοι ὑπασπισταί d'Arrien : peut-être même ne s'agit-il, dans le premier fragment, que de l'ἄγημα τὸ βασιλικόν, la compagnie d'élite des hypaspistes. Si cela est vrai, on en conclura que le sens du mot s'était restreint au cours du IIIe siècle, et que le terme d'ὑπασπισταί, sans autre indication, désignait désormais la garde royale constituée par l'élite des hypaspistes.

Il nous reste à examiner le problème de la portée du règlement. Comme il était affiché sur le mur d'un édifice à Amphipolis, et qu'il faut bien supposer qu'il y servait à quelque chose, l'hypothèse la plus naturelle est d'admettre qu'il était destiné à faire connaître les prescriptions relatives au service de la garnison d'Amphipolis[2]. Cette hypothèse paraissait s'imposer avant la découverte du nouveau fragment ; au début de la col. III, il était bien question de la répartition du butin, mais on pouvait penser qu'il s'agissait de distributions à faire après les campagnes, une fois de retour dans la ville de garnison. Le nouveau fragment oblige de renoncer à cette hypothèse, si naturelle qu'elle soit. En effet, aux ll. 11-14, col. I, il s'agit manifestement de razzias opérées en territoire ennemi et dont le produit est rapporté, non à la citadelle, mais au camp (στρατόπεδον, παρεμβολή). En outre, on admettra difficilement que la garnison normale d'Amphipolis ait contenu plusieurs στρατηγίαι, — les renseignements donnés par M. Roussel[3] ne font guère penser à des effectifs de cette importance, — ni employé plusieurs grammates. Nous sommes donc bien forcés de croire que le règlement a pour objet le service en campagne, et qu'il n'a été affiché à Amphipolis que pour faire connaître leurs devoirs éventuels

1. *Op. laud.*, p. 45, n. 1.
2. C'est ce qu'admet M. Roussel, *op. laud.*, pp. 42, 43, n. 1, et 45-47.
3. *Op. laud.*, p. 47.

à des troupes dont une partie au moins pouvait être appelée à suivre le roi dans des expéditions à l'étranger.

Cependant, il est un point par où notre règlement cesse d'avoir une portée générale : dans ses prescriptions sur l'équipement, il s'applique aux seuls hypaspistes. Le texte d'Arrien[1] ne fait mention que de trois chiliarchies d'hypaspistes, en dehors des compagnies d'élite et des Agrianiens. Il est assurément possible qu'il y en ait eu davantage, sinon dans l'armée d'Alexandre, du moins dans celle de Philippe V ; mais, si l'on peut admettre à la rigueur qu'ils aient formé plusieurs stratégies et occupé plusieurs grammates, on ne croira point aisément qu'un règlement du service en campagne leur ait été spécialement destiné. L'hypothèse qui nous semble la plus probable est qu'au moment où le règlement fut gravé, la garnison d'Amphipolis comprenait en majorité des hypaspistes, et que le règlement, d'une portée générale, a été transcrit à leur intention particulière, peut-être parce qu'en cas de guerre, le roi ne pouvait manquer d'emmener cette troupe d'élite loin de sa garnison. On observera que cette hypothèse explique un fait assez remarquable : que le texte nomme d'une façon générale et imprécise des chefs tels que les stratèges, les grammates, les archypérètes, et leur indique ce qu'ils ont à faire, sans aucune allusion à leur nombre ni aux effectifs qui sont à leur charge. En effet, le règlement s'applique aux armées en campagne, quelle que soit leur importance, et c'est seulement quand il s'agit des armes à porter qu'il s'adapte avec précision au cas des hypaspistes[2].

---

1. III, 29, 7 ; IV, 30, 5.

2. Malgré ce qui a été dit plus haut, il était tentant d'admettre que ces hypaspistes n'étaient autres que les gardes du corps, et que l'objet du règlement était de définir leurs devoirs et leurs droits. Mais il devenait alors impossible d'expliquer, en particulier, la l. 8 du nouveau fragment (λαμβανέτωσαν δὲ τὴν ζημίαν οἱ γραμματεῖς καὶ οἱ ἀρχυπηρέται : à notre sens, cette prescription ne peut avoir eu qu'une portée toute générale, l'adaptation au cas des hypaspistes n'ayant affecté que les lignes précédentes, où les armes sont énumérées, et, surtout, le fait que le règlement a été affiché à Amphipolis : il eût été tout à fait inopportun, semble-t-il, d'afficher dans une garnison donnée le règlement de la garde, qui avait à suivre le roi dans tous ses déplacements.

***

En même temps que le nouveau fragment du règlement militaire, on a tiré du Strymon deux autres inscriptions, dont nous donnons la photographie. Voici leur description :

1. Fragment de stèle funéraire, surmontée d'ornements

Fig. 5.
En haut : fragment de stèle funéraire ;
en bas : dédicace de Philotéra.

végétaux. Marbre blanc. Haut. des lettres : 0 m. 014. Long. de la partie inscrite : env. 0 m. 115. Lettres très semblables à celles du règlement militaire.

Ἀντιγόνα [?
(traces d'une deuxième ligne)

On constate, comme dans le χειριστᾶ(ι) du premier fragment

de règlement, col. III, l. 3, l'existence d'une désinence -ᾱ non attique[1].

2. Bloc parallélipipédique. Marbre jaune, assez grossier. Long. max. 0 m. 355, haut. max. 0 m. 242, ép. max. 0 m. 157. Haut des lettres : 0 m. 03 (pour les plus hautes). Intervalle entre les lignes : 0 m. 045. Les lettres sont munies d'*apices*, comme celles du règlement ; l'oméga, un peu plus ouvert, annonce peut-être une date un peu plus ancienne.

Φιλωτέρα
Ἀπολλοδώρου
Κόρηι
Λειμωνίαι.

Dédicace à Koré « de la prairie ». — On supposait déjà qu'il y avait un culte des Deux déesses à Amphipolis, parce que les monnaies de cette cité avaient pour emblème l'épi (Roscher, I, 1305, s. v. Kora). Quant à l'épithète, on observera que certaines nymphes ont été appelées Λειμωνιάδες (Roscher, *Lex.* I, 1934, *s. v.*).

Michel Feyel.

Athènes, juillet 1934.

P.-S. — Plusieurs mois après avoir terminé le présent article, nous avons pu prendre connaissance de celui que M. G. De Sanctis a consacré au fragment édité auparavant par M. P. Roussel (*Rivista di filologia*, LXII, 1934, pp. 515-521. *Epigraphica*, XII : Il regolamento militare dei Macedoni). On verra que M. De Sanctis est arrivé, sur plusieurs points, à des conclusions pareilles aux nôtres, notamment en ce qui concerne le caractère et la portée du règlement (pp. 520-521). Toutefois, nous ne saurions admettre, avec lui, que ce soit le règlement d'une armée bien disciplinée (pp. 516-7).

1. Le même nom, Ἀντιγόνα, se retrouve sur une autre stèle provenant du même lieu : P. Perdrizet, *BCH.*, 1894, p. 433, n° 8.

Quant à l'hypothèse de M. De Sanctis sur le sens de δωδεκαῖος (p. 517) « solde payée tous les douze jours », elle nous paraît moins probable que l'explication de M. P. Roussel : à supposer qu'une solde ait été payée à intervalles réguliers, on ne voit pas pourquoi la période aurait été de douze jours, puisque les mois en comportaient vingt-neuf ou trente. L'expression δωδεκαίοις τρισίν ne peut guère désigner, à notre avis, que trois pièces de monnaie.

M. F.

LE « SACRARIUM MINERVAE » DE DOMITIEN

Parmi les présages de la mort de Domitien, il y a un étrange songe : « Minervam, quam superstitiose colebat, somniavit excedere sacrario, negantemque ultra se tueri eum posse, quod exarmata esset a Iove[1]. » Dion Cassius raconte la même histoire, ajoutant un détail important : ...τὴν Ἀθηνᾶν, ἣν ἐν τῷ κοιτῶνι ἱδρυμένην εἶχε, τὰ ὅπλα ἀποβεβληκέναι καὶ ἐπὶ ἅρματος ἵππων μελάνων ἐς χάσμα ἐσπίπτειν ἔδοξεν[2]. De ces deux passages, on peut conclure que Domitien avait une statue de Minerve à l'intérieur d'un *sacrarium placé dans sa chambre*[3].

Philostrate, après nous avoir raconté comment Domitien prit Stephanos à part « dans l'appartement des hommes du palais », décrit ainsi la résistance de Domitien, lorsqu'il fut attaqué : [Δομιτιανὸς] ...καταβαλὼν τὸν στέφανον ἐπέκειτο, τοὺς ὀφθαλμοὺς ὀρύττων καὶ τὰς παρειὰς ξυντρίβων πυθμένει χρυσῆς κύλικος αὐτοῦ κειμένης περὶ τὰ ἱερά, ἐκάλει δὲ καὶ τὴν Ἀθηνᾶν ἀρωγόν[4].

---

1. Suétone, *Dom.* XV, 3. A propos du même abandon de Marc Antoine par Dionysos, voyez Rose, *The Departure of Dionysius, Annals of Archaeology and Anthropology*, XI (1924), p. 25-30 ; Scott, *Octavian's Propaganda and Anthony's : De sua ebrietate* », *C. P.*, XXIV (1929), p. 133-141 ; Immisch, *Zum antiken Herrscherkult : Aus Roms Zeitwende* (1931), p. 21 ; A. Levi, *Ottaviano capoparte* (1933), II, p. 187 ; Sauer, *Untersuchungen zur Darstellung des Todes in der griechisch-römischen Geschichtsschreibung, Frankfurt Diss.* (1930) ; p. 65-67. Pour d'autres abandons semblables, cf. Tacite, *Hist.*, V, 13 et Josèphe, *Bell. Ind.*, VI, 299-300 ; et aussi Tacite, *Hist.*, I, 86 ; Dion Cassius, LXIV, 8, 2.

2. *Epit.* LXVII, 16, 1.

3. Il est à peine possible qu'il y ait eu un autre *sacrarium* de Minerve dans le palais, parce que Philostrate (*Vit. Apollon.*, VII, 32) dit que Domitien venait de sacrifier à la déesse dans une *Adonidis aula* quand il reçut Apollonius de Tyane. Mais on ne mentionne pas là un sacrarium, et d'une *Adonidis aula*, nous ne savons plus rien (cf. Platner et Ashby, *Topographical Dictionary of Rome* 1929, p. 1).

4. *Op. cit.*, VIII, 25. L'allusion à la coupe pour les sacrifices démontre qu'il devait y avoir un *sacrarium* dans la chambre.

Encore ici les conclusions semblent inévitables : il y avait, dans la chambre à coucher une statue de Minerve, à laquelle l'empereur fit appel lorsqu'il lutta avec Stéphanos. De plus il paraît bien que des sacrifices étaient d'habitude offerts dans la chambre où l'empereur fut tué[1]. Au temps de l'Empire romain, des *sacraria* de ce genre étaient placés dans les chambres à coucher : pour l'adoration des Lares et d'autres divinités, comme bon semblait au maître de la maison[2]. De plus, devant ces *sacraria*, on employait des autels, quelquefois portatifs[3]. On sait d'ailleurs qu'un *sacrarium* existait dans le *cubiculum* de plusieurs empereurs[4], et, pour le cas de Domitien, Suétone nous donne comme source de renseignement sur l'assassinat de l'empereur, un enfant *qui curae Larum cubiculi ex consuetudine assistens interfuit caedi*[5]. La possibilité qu'il y eût deux *sacraria* distincts dans la chambre de Domitien, un pour les Lares et un pour Minerve, doit être admise. Mais ceci semble fort improbable, car il serait assez naturel que l'empereur eût une statue de sa déesse protectrice[6], dans le *sacrarium* domestique des Lares.

Sur un sesterce frappé pour la première fois en 85 après J.-C. se trouve gravée une représentation de ce même *sacrarium*[7]. Le revers de ce sesterce (fig. 1) est ainsi décrit par

---

1. Suétone, *Dom.* XVI, XVII. Il s'était retiré pour sa sieste à la cinquième heure de l'après-midi ; voyez Gsell, *Essai sur le règne de l'empereur Domitien* (1894), p. 238-239.

2. Boehm, *Lares*, *RE.*, 23 Halbbd. (1924), 817. Cf. *N. d. Scavi*, 1878, p. 268 et 1885, p. 536 ; De Marchi, *Il culto privato* (1896), I, p. 82. Sur les autels de la Vierge dans les chambres à coucher italiennes des temps modernes, cf. Jordan, *De Larum imaginibus atque cultu*, *Annali dell'Istituto*, xxxiv (1862), p. 331-332.

3. Cf. Hild, *Lar*, *Dict. Ant.*, 942.

4. Cf. Boehm, *loc. cit.*, De Marchi, *loc. cit.* ; Wissowa, *Lares* dans le *Lexikon* de Roscher, II, 2 (1884).

5. *Dom.*, XVII, 2. Une personne qui peut être servie en cette qualité s'appelle *Caesaris Nost. Custos Lar. Min.* dans CIL., VIII, Supplément 12918 = *Eph. Ep.*, V, 429.

6. Cf. Altheim, *Minerva*, *RE.*, XV (1932), 1801-1802, et Janssen, *C. Suetoni Tranquilli vita Domitiani* (1919), p. 74-75, note.

7. Mattingly, *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, II, 1930, p. xcii, écrit : « In A. D. 85 begins the great series of sestertii, characteristic of the

Mattingly : « Domitien, togate, veiled, standing l., sacrificing out of patera in r. hand over lighted altar : in background on l., a shrine of Minerva, showing two columns in front and a third on r. side, with pediment in which is round shield : in the shrine, Minerva, helmeted, draped, standing r., holding owl and spear. S. C. l. and r. in field[1] ». Cependant, il faut faire, il me semble, une correction, car l'objet que Mattingly appelle un bouclier rond ne peut pas être autre chose qu'une patère.

Fig. 1. Le *sacrarium*.

Une patère semblable se trouve dans la même position sur le fronton du *sacrarium* des Lares, dans l'atrium de la maison des Vettii à Pompei. A Pompei, la niche est flanquée par deux demi-colonnes corinthiennes et surmontée d'un tympan qui, au centre, contient dessinée en relief une patère à ombilic, avec un couteau à droite et un bucrâne à gauche[2]. De plus, il faut remarquer que la patère est un attribut fréquent des Lares[3]. Il est vrai que sur la monnaie (fig. 1) une statue de Minerve seule se trouve dans le *sacrarium ;* mais il est bien possible — en raison de l'espace limité du sesterce et aussi du désir probable de l'artiste de souligner l'importance de la

---

reign, on which the German victories are elaborately celebrated », et à la page xciii, il ajoute : « Minerva is not represented here by her own types, as on the gold and silver, but by a type that recurs year after year of Domitian sacrificing before the goddess in a little shrine. While recording his achievements Domitian does not omit to acknowledge the goddess to whom they are due ».

1. *Ibid.*, p. 363, n° 296 (pl. 71, 1) ; cf. aussi p. 363, n° 297 ; p. 370, n^{os} 332 (pl. 72, 11) et 333 ; p. 381, n° 376 ; p. 386 ; p. 389, n° 408 (pl. 77, 4). Cf. Mattingly et Sydenham, *The Roman Imperial Coinage*, II (1926), p. 186 ; n° 256 et p. 190, n° 283 (pl. VI, n° 91) ; Bernhart, *Handbuch zur Münzkunde der römischen Kaiserzeit* (1926), pl. 57, n° 5, décrit comme « *Kaiser auf Altar vor Tempel opfernd* ».

2. Cf. Mau, *Röm. Mitt.* XI, 1896, p. 29 ; Sogliano, *Mon. Antichi Lincei*, VIII (1898), 268 ; Mau-Kelsey, *Pompeii* (1899), p. 265, fig. 122, et Hermann, *Denkmäler der Malerei des Altertums* (1904-1931), p. 59 et planche 48.

3. Cf. Pottier, *Patera, Dict. Ant.*, IV, 341.

déesse[1], que les Lares n'aient pas été représentés sur la monnaie, même s'ils figuraient réellement dans le *sacrarium*.

Ce *sacrarium* aux quatre colonnes très hautes et sans podium fait penser au baldaquin qui se remarque à la Basilique de Saint-Pierre à Rome. Il est vrai que les *lararia* trouvés dans les maisons privées ne sont pas de ce caractère. Mais d'autre part, on attendrait quelque chose de différent, de plus grandiose, dans le palais impérial. S'il n'y avait pas deux *sacraria* séparés dans le *cubiculum* impérial — ce qui est, selon moi, fort improbable — le *sacrarium Minervae* de Domitien est identique au *lararium* de la chambre à coucher : ce serait probablement celui qu'on voit gravé sur le sesterce ci-dessus décrit.

Kenneth Scott.

---

1. Mattingly and Sydenham, *op. cit.*, p. 151 écrivent : « The characteristic types of Domitian himself are devoted in a preponderating degree to his favourite goddess, Minerva... Seldom has one divinity received such numismatic honours from a votary. » Cf. F. Souter, *Der römische Kaiserkult bei Martial und Statius*, *Tübinger Beiträge*, XXV, 1934, p. 90-96.

TWO FRAGMENTS FROM A LIMOGES BOOKCOVER

In 1932 the Metropolitan Museum of Art received as a gift a large portion of the Colonel Friedsam Collection. Among the many objects representing the minor arts were a great number of Limoges enamels, which included several in the champlevé technique. These last vary in date from the XII to the XIV century, and among them are châsses, pyxes, collapsible candlesticks, a ciborium, croziers, and two fragments (fig. 1) representing the symbols of SS. Luke and Mark[1].

The two fragments are modelled in relief and partially colored with enamel intended to be conventionally decorative and not at all naturalistic. These two enamelled figures recall a number of other enamels ascribed to Limoges, and in particular the bookcovers[2] in the Cluny Museum. In fact they may originally have come from the half of this bookcover (fig. 2) representing the Christ in Majesty, for the Lion of St. Mark and the Ox of St. Luke are missing from the cover. The two animals in the Metropolitan Museum have apparently the same odd shape as those lost from the bookcover, but certainty in the matter is impossible without having the objects together for a more careful comparison. However the two symbols surely came from some similar bookcover if they were not originally part of the Cluny one.

The enamels in which the figures are in relief and enamel-

1. N° 32.100.290 and 32.100.291.
2. Photos n° 352 and 353.

led, as in this instance, and having the background set with stones or punched with various motifs form a distinct group from the Limousin. The largest example still in the region and one of the most important is the siezable reliquary of St. Dulcissime[1] at Chamberet (Corrèze). The date of this châsse is not known, but the relics which it contains were already there before 1184, according to the chronicler Geoffroy

Fig. 1. — Symboles de St Luc et de St Marc, émail champlevé. Metropolitan Museum, New-York.

de Vigeois, and relics rarely remained in a church for any length of time without being suitably enshrined. The enamelled columns and arches recall those in San Giovanni in Laterano, which although fragmentary were carefully preserved when toward the end of the XII century Innocent III made certain alterations[2] in this part of the church. About the throne of the statue of Nuestra Señora de la Vega at Salamanca are figures which have retained a more Romanesque character than those on the Cluny bookcover. This statue

1. Illustrated in E. Rupin, *L'Œuvre de Limoges*, Paris, 1892.

2. G. Wilpert, « La decorazione constantiana delle basilica Lateranense », *Riv. di archeologia cristiana*, 1929, fig. 4 et 5.

Fig. 2. — Musée de Cluny : 353. Le Christ en majesté. Plaque de reliure, émail champlevé. Limoges, XIII^{e} s.

has been placed in the XII century[1]. Another bookcover in the Liverpool Museum has enamelled figures but a background dotted and with reserved areas in the shape of stars as on the two reliquaries[2] of St. Francis of Assisi in the Louvre, which are dated about 1230[3]. The crude figures on this bookcover also indicate this advanced date. On the other hand the Cluny bookcover appears to be earlier than this, although later than the Salamanca Virgin. The borders to the bookcover have small plaques of enamel with a plain gilt scroll (without enamelled flowers) against a plain blue background in enamel. The same rinceau is on an enamel formerly in the Cottreau Collection[4] which has a copper figure in relief of an Elder. This Elder strikingly resembles those on the tomb[5] of the saint at Saint-Junien, both for the modelling and the instrument which he carries. The tomb Professor Kingsley Porter[6] says is later than 1150, and M. Paul Deschamps[7] has studied the epigraphy which he believes points to the last quarter of the century. Along the end of the tomb, where Christ in Majesty is depicted, are concave medallions with busts of saints in relief. This treatment reappears on the arm-reliquary of an apostle from the Guelf Treasure and now in the Cleveland Museum, dated about 1174[8], which belongs with a group of monuments from Lower Saxony strongly influenced by the Limoges arts. The motif is unusual and because of the close artistic connections

---

1. A. Kingsley Porter, *Spanish Romanesque Sculpture*, Paris, 1928, II, p. 20.

2. J. J. Marquet de Vasselot, *Catalogue de l'Orfèvrerie... au Musée du Louvre*, Paris, 1914, n° 87 et 110.

3. H. Matrod, *Les Stigmates de saint François*, Paris, 1906.

4. M. Hamel, *La Collection Cottreau, Les Arts*, Avril 1910, p. 6.

5. Richard Hamann, *Der Schrein des Heiligen Aegidius* (ext. *Marburger Jahrbuch*), VI, figure 1.

6. A. K. Porter, *Romanesque Sculpture of the Pilgrimage Road*, Boston, 1923, page 155.

7. P. Deschamps, *Les Inscriptions du Tombeau de Saint-Junien, Mon. Piot*, vol. 29, page 191.

8. W. M. Milliken, *The Acquisition of six objects from the Guelf Treasure, Bul. Cleveland Museum*, 1930, page 165.

between the two regions I believe that is an indication that the date of the tomb must be not far from 1174. Thus we have an approximate date for the Cottreau enamel on which the rinceau is very like that about the border of the Cluny bookcover, and a definite connection is made between the sculpture and the enamelled metalwork of the Limousin.

The bookcover in the Cluny may be slightly later than the Cottreau fragment. The crowns worn by the crucified Christ and the Christ in majesty seem to indicate a date toward the end of the XII century. About this bookcover one can group other closely related enamels showing the same characteristics such, for instance, as the « tableau » of the Crucifixion also in the Cluny Museum. The Virgin of Salamanca and the Cluny and Liverpool bookcovers serve as indicators of the developement from a severe Romanesque figure to a decadent one, in which the figures with more elaborate poses were not very suitable for champlevé enamelling. This simple gilt rinceau is also helpful in pointing out the date of Limoges enamels, and the Cottreau Elder is important, as evidence that the enamelled metalwork and sculptured stone developed along the same lines in the Limousin as in other regions during the middle Age.

C. Ross.

VARIÉTÉ

Démétrias.

Les fouilles de Démétrias, entreprises par A. Arvanitopoulos en 1906, sont encore loin de leur achèvement. A vrai dire, il ne fut jamais opéré de fouilles systématiques, mais seulement des sondages, limités surtout à partir du jour où, sur les indications d'Apostolidis, furent découvertes les fameuses stèles peintes du musée de Volo. Une publication provisoire de la région explorée avait paru en 1928, rédigée par A. Arvanitopoulos, Γραπταὶ στῆλαι Δημητριάδος-Παγασῶν (Athènes, 1928) ; elle précédait la description des stèles. Sur cet ouvrage, Fr. Stählin avait fait de justes réserves *(Bayer. Blätter f. d. Gymnasialschulw.*, LXVI. *Jahrgang)* et Ernst Meyer à son tour, dans *Gnomon* (VII, 1931, p. 296-300), en avait discuté plusieurs affirmations. Les deux critiques ont repris l'étude du site et ils publient en collaboration avec l'architecte Heidner, les résultats de leur travail commun[1]. Fr. Stählin s'est chargé de la première partie de l'ouvrage — description archéologique —, Ernst Meyer a écrit l'histoire, et les plans de Heidner permettent de mieux suivre les indications données.

Le golfe de Volo, vaste, peu profond et aux eaux tranquilles, sauf lors des coups de vents subits, est d'une grande importance pour la Thessalie, dont il est le seul débouché sur la mer. Les ports qui s'y succédèrent, Iolcos, Pagases, Démétrias et Volo, étaient, par la nature, destinés à être florissants. Mais ils sont exclusifs les uns des autres. La prospérité de l'un entraîne la décadence du voisin (Stählin, p. 1-12 ; Meyer, p. 160-161). A l'époque historique, les ruines de Pagases sont les plus anciennes (Stählin, p. 12 à 26). Elles ont été longtemps méconnues et le tracé de leur rempart est des plus inexacts dans l'ouvrage d'Arvanitopoulos (même erreur dans Fr. Stählin, *Das hellenische Thessalien*, Stuttgart, 1924, p. 71). Pourtant, on suit sans peine le mur qui, au Sud et à l'Ouest entourait la ville, traversée par un torrent, à sec pendant l'été. C'était une cause de faiblesse et il

1. Fr. Stählin, Ernst Meyer et Alf. Heidner, *Pagasai und Demetrias.* Berlin et Leipzig, E. de Gruyter, 1934, in-4°, xi-273 p., rel. 27 RM.

eût été intéressant de savoir comment les architectes avaient résolu ce problème de fortification. Il reste trop peu de pierres pour qu'on en décide. Autre problème : le rempart actuel s'interrompt brusquement à l'Est, laissant béant tout ce côté Est, et l'on se demande quel était le rapport entre le mur de Pagases et celui de Démétrias. Arvanitopoulos avait cru que le secteur Nord de l'enceinte de Pagases avait été détruit et avait servi à la construction de l'enceinte de Démétrias. Les appareils des deux murs se ressemblaient, disait-il, et l'on aurait affaire, là, à une construction plus ancienne que dans le secteur Ouest. Stählin répond que cet « archaïsme » ne se peut justifier. Rien ne prouve non plus que le mur est de Pagases se soit élevé dans le voisinage immédiat du mur en construction de Démétrias, ni à plus forte raison que ces travaux aient eu une ligne de direction commune. Il y a plus. La fortification de Démétrias, dans la région de la « porte de Phères » devait défendre une hauteur qui n'intéressait pas la ville de Pagases : il est absurde de supposer que Pagases se serait appuyée sur un versant en deçà duquel se creuse un ravin profond. Par conséquent, l'ancien mur de Pagases passait un peu à l'Est et au Nord du mur de Démétrias ; il atteignait le « palais » de Démétrias[1] et il enfermait le théâtre de Démétrias qui servait déjà à Pagases, puis il rejoignait, vers Hagh. Ilias, le mur visible encore aujourd'hui. Ce n'est là qu'une reconstitution hypothétique, mais vraisemblable ; elle a pour elle le texte de Pline, IV, 29, qui confondait Pagases avec Démétrias. Le circuit de l'enceinte est de 7 km. 55, et la superficie de 191 ha. La seule question qui se pose est d'expliquer la disparition du mur de Pagases ; et, dans l'état actuel de la recherche, elle me paraît insoluble.

L'enceinte est bâtie à la fois en calcaire et en schiste. Le mur se compose de deux murs parallèles dont l'intervalle est rempli de blocage, et la largeur atteint 1 m. 95 à 2 m. 65. L'appareil, irrégulier, se rapporte moins aux nécessités de la défense qu'aux facilités de la construction : ici des blocs longs avec des pierres de remplissage ; ailleurs de gros blocs en forme cubique, désignés par A. Arvanitopoulos du nom de polygonaux (Stählin, p. 17 = Arvanitopoulos, p. 67). La muraille ne paraît pas avoir dépassé une hauteur de 4 m. 50. Elle est protégée par des tours qui se succédaient presque régulièrement, accotées au mur, et de dimensions variables. Leur saillie extérieure varie de 2 m. 50 à 11 m. 50 et leur longueur de 8 m. 45 à 12 m. Elles sont beaucoup plus rapprochées les unes des autres à l'Ouest qu'à l'Est ; la défense aurait donc été dirigée plus contre Phères que contre l'intérieur. Stählin était amené à penser que Philippe II était le constructeur de l'enceinte (*Pauly-Wissowa, R. E.*,

1. Les restes d'anciennes tours *in situ* appartiennent à Démétrias.

XIV, col. 464), ce que Meyer conteste avec raison[1] : l'acropole par sa position permettait de surveiller autant la mer que la terre et par conséquent les communications avec Phères ; la ville étant très étendue, le constructeur a voulu à la fois défendre l'acropole et la région du théâtre, d'où la solution bâtarde à laquelle il aboutit ; ajoutez l'alimentation difficile en eau ; on s'explique pourquoi Pagases ne fut pas habitée longtemps, car, bâtie vers le IVe siècle, elle semble avoir été abandonnée dès le IIIe.

Si la date de l'abandon est à peu près établie, de quelle époque date la construction de la ville ? On ne le saurait dire avec certitude. Meyer rappelle que, d après les textes, la domination thessalienne s'est étendue sur le golfe vers 600 au plus tard et les relations entre Phères et Pagases furent très étroites ; au Ve siècle, lors de l'expédition de Léotychidas[2], Pagases joue un rôle qui grandit lors de la tyrannie de Phères. En revanche, après l'attaque de Philippe II contre la Thessalie, Pagases est de nouveau réunie à la Magnésie et détachée de l'arrière-pays. Pagases avait été assiégée par Philippe en 353 ; elle était donc fortifiée, mais depuis quand ? A en juger par son importance, le mur de rempart ne peut être très antérieur et il pourrait être contemporain des tyrans de Phères. Je serais tenté, pour ma part, de supposer une initiative de Jason qui s'assurait une base navale ; et cette construction aurait fait partie de la réorganisation militaire de la Thessalie ; Jason n'aurait pas accompli ce projet qui fut achevé par Alexandre en 368.

Démétrias doit son nom, on le sait, à Démétrios Poliorcète qui l'a fondée entre 294 et 288, quand il était le maître de la Macédoine et de la Grèce. C'est là un événement sur lequel il est permis d'insister, car la ville nouvelle réduisit les πόλεις des environs à l'état de κῶμαι et les habitants émigrèrent sans doute en grand nombre dans la nouvelle capitale. Le souvenir de cette fondation fut perpétué par un sanctuaire où étaient honorés des ἀρχηγέται et des κτίσται et plus tard Démétrios lui-même. Ces données ont été confirmées par un décret découvert à Saint-Onuphre près de Volo, et récemment publié par A. Arvanitopoulos[3]. Il y avait aussi des ἀγῶνες à Iolcos, ce qui rend plausible l'hypothèse du stade (p. 121 et p. 164).

Nous sommes mal renseignés sur les débuts du site. Les sondages ont été hâtifs, leurs résultats ne sont pas faciles à contrôler toujours et

---

1. C'est le seul point sur lequel les deux auteurs n'ont vraiment pu se mettre d'accord (p. 177, n. 1).

2. L'auteur de l'article dans la *Zeitschr. f. Nùmismatik*, XL, 1930, p. 17, cité à la p. 171, n. 5, est Heichelheim.

3. *Polémôn*, I, 1933, p. 207 et suiv. Cette publication laisse beaucoup à désirer, puisque l'éditeur n'a pas toujours respecté le texte de la pierre ; j'ai proposé dans le *B. C. H.*, 1934, II, des lectures plus fidèles.

es rapports qui les signalent satisfont mal une curiosité exigeante, — non sans raison. En tout cas, des trouvailles laissent croire avec vraisemblance à un établissement préhistorique dans la région qui sera celle du « palais ». Après l'âge de pierre, solution de continuité. Les documents mycéniens en revanche sont nombreux, notamment à l'Ouest de Volo *(Kapakli)* et au Sud *(Pefkakia)*, à l'Est de Démétrias. Il existe enfin des traces certaines d'une installation antérieure à Démétrias dans le cours inférieur du Ligarorema, au pied de la colline Hagh. Ilias, mais l'existence du centre, ou d'un centre, est difficile à préciser.

Les ruines de Démétrias (p. 26-159) occupent un vaste rectangle dont la longueur a une direction Est-Ouest, et elle se divise en quatre secteurs. Stählin a fait une description très détaillée du rempart, et il a, chemin faisant, rectifié bien des erreurs d'Arvanitopoulos (p. 30-93) : je me borne à indiquer les principaux résultats. L'enceinte mesure environ 7 km. 8 (tandis qu'Arvanitopoulos l'évalue à 12 km. !) et la superficie est de 262 ha. 5. Mais rien ne prouve qu'elle ait été entièrement bâtie. Le mur a des aspects variables : on y peut distinguer une construction massive (et non pas « archaïque », Arvanitopoulos), mur à deux parements entre lesquels se place un blocage, et dont l'épaisseur varie de 1 m. 90 à 2 m. 25 ; cet appareil est visible surtout à l'Ouest. Par ailleurs l'appareil consiste en un socle de pierre, large de 1 m. 90 à 3 m. 15, haut de 0 m. 80 à 1 m. 55, recouvert de terre, de tuiles protectrices, et renforcé parfois d'ἴκρια, poutres en bois (p. 25). La hauteur totale peut ainsi atteindre 3 m. 90. Pour les tours, au nombre de 87 (non comprises celles de l'acropole), certaines d'entre elles rappellent celles de Pagases ; les plus grandes, sauf une, ne sont pas carrées, mais rectangulaires ; toutes, elles étaient recouvertes de tuiles. Il y avait plusieurs portes et d'aspect varié, selon Stählin, 7 en tout, y compris celle qui fut trouvée en 1932. La construction appartient à une seule époque, malgré les différences signalées plus haut (Stählin, p. 80, et Meyer, p. 181).

La ville possédait deux ports; l'un au Nord près des *Pefkakia*, plus abrité, servait sans doute à la flotte de guerre, l'autre à l'Ouest, était le port de commerce. On a bien retrouvé les restes d'un môle antique au Nord-Est de la ville, mais le port du Sud, qui n'est plus visible, était dans le voisinage des modernes *Halykai* où se jetait alors le Ligarorema, et il succédait là au port principal de Pagases.

A l'intérieur de Démétrias, apparaissent des traces d'édifices, mais l'occupation presque ininterrompue jusqu'au XVII^e^ siècle, la construction de Volo au XIX^e^, leur a causé un grand préjudice, et l'on s'étonne qu'après des pillages répétés, il puisse encore demeurer certains vestiges antiques. En haut s'élevait le « palais royal » (la *regia* dont parle Tite-Live, XXXV, 31, 9), peut-être sur l'ancienne demeure des tyrans de

Phères, sur une colline fortifiée de 84 m. de haut. Stählin y distingue « peut-être » un *propylon*, une construction très endommagée dont proviennent des débris architecturaux d'ordre ionique, un sanctuaire avec un autel limité par un mur de péribole qui enfermait aussi une caverne (sacrée ?). A un niveau inférieur, on rencontre l'agora, où était bâti le temple, presque entièrement détruit, d'Athéna Iolkia ; non loin de là un marché avec un portique rectangulaire, rappelant, autant qu'on en peut juger, celui de Milet. Le péristyle mesure 25 m. 10 × 27 m. 95 (à Milet, 26 m. 92 × 26 m. 92), le rectangle intérieur 53 m. 91 × 54 m. 80 (à Milet, 61 m. 67 × 51 m. 37). C'est le premier type de cette ἐλευθέρα ἀγορά dont parle Aristote (*Polit.*, VII, 1331 a, 32), et qui avait chez les Thessaliens un caractère sacré ; son accès était interdit aux artisans, etc., sauf quand le magistrat les convoquait. Entre la demeure royale et l'agora avait été installé un théâtre, déjà vu par Leake, puis par Staïs, et facile à « repérer » sur le terrain puisqu'il est à l'extrémité Ouest de l'aqueduc romain ; mais on n'en voit plus que quelques gradins et quelques blocs de l'orchestra.

Des sanctuaires ont été identifiés : celui de Pasikrata, probablement au Sud, près de la porte (52 du plan) sur le chemin conduisant aux *Halykai ;* de là provient une tête féminine en marbre (au musée de Volo) et un lot de six inscriptions du IVe-IIe siècle, mais aucune construction véritable n'est apparue. Le sanctuaire d'Héra doit être cherché auprès de la source de Bourboulithra, à l'ouest de la route vers Volo, là où elle se coude avant de franchir le cours d'eau. Il faudrait situer un *Ploutoneion* à l'Est de la ville et dans le voisinage du phare, mais des renseignements plus précis font défaut ; il y aurait eu un autre temple près de l'église byzantine[1]. Enfin, on peut admettre que les citernes révèlent l'existence de maisons : il s'en voit une près de l'angle Nord-Est ou encore dans le voisinage de l'église byzantine ; la plus importante a été découverte en 1929 dans le jardin du consul d'Allemagne Scheffel : elle rappelle les maisons à péristyle de Délos et elle avait une mosaïque, fort endommagée, dont l'*emblèma* était un chien courant. Des cimetières étaient situés un peu partout : les plus anciens, du mycénien tardif ou du « submycénien », se rencontrent près du lieu dit *Pefkakia*, d'autres, géométriques et archaïques, auprès du théâtre, ceux de l'époque classique, près du phare.

Ainsi, la position de Démétrias témoigne du génie de son fondateur. Démétrios avait jugé des inconvénients que présentait Pagases,

1. De là proviennent les textes n° 698 du musée de Volo, publiés dans *Polémon*. I, 1929, p. 201 : dédicace à César et à Gaius Caelius Rufus ; mais quoi qu'en ait dit l'éditeur, je distingue nettement sur la pierre le mot Καίλιον et le mot ὑιόν.

et il faut le louer d'avoir déplacé la ville vers l'Est. Le nouvel emplacement permet un heureux équilibre entre les collines et la plaine. La ville était à la fois facile à défendre et agréable à habiter, et elle jouissait d'un climat plus sain que Volo aujourd'hui. Son exposition même était meilleure, puisque le matin elle était ensoleillée tandis que le soir les montagnes l'ombrageaient. A ces avantages on ajoutera le spectacle merveilleux du Pélion au Nord. Enfin, ses deux ports étaient tout voisins. Il existait cependant un grave défaut, comme à Pagases : la difficulté du ravitaillement en eau potable, car la source de Bourboulithra est saumâtre[1], ce qui obligeait les habitants à creuser des puits (on en a retrouvé cinq) ou à bâtir des citernes. Du temps des Romains, la ville, tombée en décadence, est encore partiellement habitée. Elle fut alors pourvue d'un aqueduc visible dans la plaine et connu sous le nom de ς'τὰ δόντια, mais qui vient du Nord de Volo, par un long détour et dont Stählin a étudié et décrit le parcours.

La ville fut prospère jusqu'en 196, aussi longtemps que dura la domination macédonienne. Elle était avec Pella la capitale de l'empire, et elle avait sur cette ville la supériorité d'être une base navale de première importance. Elle jouissait alors d'une certaine indépendance, comme le montre sa constitution qui, dans la seconde moitié du IIe siècle, s'inspire de la démocratie athénienne, tempérée par des influences aristocratiques. En 196, après que Flaminius eu proclamé libres les habitants de Iolcos, ils formèrent un κοινόν sur lequel nous sommes mal informés. Puis, la ville joua encore un rôle durant les guerres d'Antiochus et de Persée, après lesquelles, par ordre du Sénat romain, Démétrias fut démantelée, très incomplètement, comme les fouilles l'ont montré. Après Pydna, le κοινόν, reconstitué, est mieux connu, par de nombreux textes, et Démétrias y occupait toujours la première place. Elle la perdra vers le Ier siècle, malgré les textes honorifiques où paraissent le nom de Pompée et celui de César. L'emplacement des nécropoles, à l'intérieur des remparts, et des constructions romaines, atteste cette décadence[2].

Meyer a retracé l'histoire de Démétrias depuis l'époque byzantine jusqu'à nos jours (p. 205-p. 250). Je n'entreprendrai pas de le résumer. Je signale toutefois que Justinien fit fortifier Démétrias, mais l'enceinte nouvelle était plus petite que l'enceinte hellénique. D'autres constructions, des églises, notamment, datent de la même époque. La

1. Aussi je me demande si elle pourra jamais être utilisée pour la ville de Volo : Stählin, p. 10 et p. 11, n. 2.

2. L'inscription citée à la p. 204, n. 5, musée de Volo, numéro d'inventaire 552, a été trouvée à Larissa, selon A. Arvanitopoulos, 'Α. Ἐφ., 1910, p. 377-8 : elle n'a donc rien à faire ici.

ville fut en effet le siège d'un évêché, et l'on sait que l'évêque d'aujourd'hui porte encore le titre d'évêque de Démétrias.

L'oubli se fit dans la suite au point que l'emplacement même de Démétrias fut contesté. Meyer rappelle les erreurs et les discussions provoquées par cette question. C'est à Beloch et à Giannopoulos — les textes sont là pour le prouver — que revient le mérite, dont Arvanitopoulos s'est paré plus tard, d'avoir reconnu Démétrias dans la cité où les fouilles faisaient découvrir les stèles dites à tort de Pagases. On sait gré à Meyer d'avoir retracé le récit de cette querelle archéologique et d'avoir rappelé comment fut dissipée une erreur trop prolongée[1].

En appendice (p. 251-p. 257), Meyer a complété les indications données jadis par Fredrich sur les ruines de Goritsa, où l'on avait situé jadis Démétrias. La fortification qui protège Goritsa a été refaite, et l'on voit encore des restes d'un mur plus ancien ; elle possède très peu de tours, mais sur la fouille de 1931, qui n'a pas encore été publiée, quelques indications avaient été données dans la *Chronique* du *BCH.* (LV, 1931, p. 489 et suiv.). Il est possible que Goritsa ait fait partie du même système de défense que Démétrias (p. 181) : elle défendait l'autre rive et assurait un appui à l'action de Démétrias.

Ces indications montrent l'importance de l'ouvrage publié sur Pagases et Démétrias. On en peut discuter certains détails. Mais les données en sont sérieusement établies, de première main, et avec un grand soin. J'ajoute que le volume, bien présenté, renferme, outre le texte pourvu d'une bibliographie et d'un index, vingt-quatre planches photographiques et 3 plans.

Y. Béquignon.

---

1. Reste le site Νηλεία, pour lequel Stählin (*das hell. Thessalien*, p. 77) avait proposé la petite anse voisine des *Pefkakia*. Meyer est du même avis (p. 106-107), tandis qu'Arvanitopoulos (Γραπταὶ στῆλαι, p. 69) demeure fidèle à Goritsa. La première hypothèse me paraît la seule vraie : elle se fonde d'abord sur le texte de Strabon, qui précise que Démétrias se trouve μεταξὺ Νηλείας καὶ Παγασῶν, puis elle s'appuie sur des découvertes archéologiques récentes et contrôlées au site des *Pefkakia*.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

MAURICE CROISET (1846-1935).

Cet helléniste — qu'on peut dire helléniste de naissance — n'était pas spécialement archéologue, mais tous ses ouvrages, depuis sa thèse sur *les Idées morales dans l'éloquence politique de Démosthène* (1874) jusqu'à son essai dernier sur la *Civilisation hellénique* (1932), ont fait appel et donné accès à la connaissance historique et matérielle de la Grèce. Maurice Croiset, comme son frère Alfred, — auteur, avec celui-ci, des cinq volumes de l'*Histoire de la Littérature grecque* (1887 et années suivantes), que tous les travailleurs ont en mains, — a tenu une place éminente pendant plus d'un demi-siècle dans l'Université et dans la vie intellectuelle de la France ; on sera longtemps tributaire de l'érudition de ces deux frères, dont le sens critique n'avait pas altéré le goût littéraire, et dont la documentation, poussée très loin, s'écartait du pédantisme. — L'un et l'autre ont eu en commun une compréhension large et lumineuse de l'antiquité. Ceux qui les ont connus appréciaient aussi leur droiture, et une constante courtoisie de pensée qui n'excluait pas la fermeté. — Sans rappeler ici la carrière professorale et administrative de Maurice Croiset, qui était, à l'heure de la retraite, administrateur du Collège de France, signalons notamment son *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien* (1882), *Aristophane et les partis à Athènes*. Dans la *Collection G. Budé*, Maurice Croiset avait été un des premiers éditeurs de Platon (t. I : *Hippias mineur, Alcibiade, Apologie de Socrate, Euthyphron, Criton*).

Ch. P.

GUSTAVE GLOTZ (1862-1935).

La vie laborieuse et désintéressée de G. Glotz s'est achevée au printemps de cette année, avant qu'il ait vu aussi avancée qu'il l'eût voulu, sa grande entreprise de l'*Histoire générale*, pour laquelle il avait publié lui-même, avec la collaboration de R. Cohen, un premier volume *Histoire grecque : des origines aux guerres médiques* (1925), et en 1931, avec le même collaborateur, un second : *La Grèce au V^e^ siècle*.

Il préparait le IVe s., étude qui pourra être donnée bientôt au public d'après sa rédaction très avancée.

G. Glotz était plus historien des idées morales et juridiques, que des arts, et, de préférence, épigraphiste, statisticien, plus qu'archéologue. Ses nombreux articles du *Dict. des antiquités* — dont on trouvera la mention (ainsi que toute sa bibliographie de 1888 à 1931 dans le premier des deux volumes de *Mélanges*[1], qui lui furent offerts en octobre 1932 — traitent surtout de questions d'institutions grecques et latines. Il a beaucoup fait pour l'étude du droit grec, à travers de nombreuses enquêtes de détail, et dans les brillantes synthèses, si personnelles, que furent, d'abord, ses thèses : *La Solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce*, 1904 ; *L'Ordalie dans la Grèce primitive*, 1904. En 1906, il constituait un bon recueil d'*Études sociales et juridiques sur l'antiquité grecque*, puis faisait paraître un *Mémoire sur le droit des gens dans l'antiquité grecque* (*Mém. Acad.*, XIII, 1923). En 1926, son *Travail dans la Grèce ancienne* a marqué une étape importante de la carrière scientifique du successeur de P. Guiraud : véritable « histoire économique de la Grèce depuis la période homérique jusqu'à la conquête romaine ». — Il devait fournir ensuite, à la collection *Évolution de l'humanité*, une étude sur *La civilisation égéenne*, qui mettait à la portée du public français les recherches crétoises de Sir Arthur Evans. Quittant ce domaine, où il était tributaire des recherches archéologiques, il était revenu à la papyrologie, et, en 1928, à l'étude des institutions de *La Cité grecque :* d'où une synthèse qui complète, et parfois corrige, le célèbre essai de Fustel de Coulanges. Personne n'a plus travaillé, avec le haut souci de rendre l'histoire exacte, utile, et, comme il se pouvait, moralisatrice. Ainsi — par une incomparable discipline — G. Glotz a légué, outre une œuvre considérable, et qui demeurera, un bel exemple à suivre[2].

Ch. P.

LOUIS FINOT (1864-1935).

La science française vient de perdre un de ses plus nobles ouvriers. Si le nom de Louis Finot n'a pas atteint en France à la notoriété, l'Indochine sait bien ce qu'elle lui doit, et elle ne l'oubliera pas. Par un honneur rare, et réservé à des personnalités de premier plan, il a vu de son vivant son nom gravé sur un édifice public. Le musée de Hanoï s'appelle officiellement Musée Louis Finot.

Cet hommage lui était bien dû. Ce chartiste destiné à la vie des

1. I, p. XIX-XXVII.
2. Pour la participation de G. Glotz à la direction et aux publications de la *Rev. des Ét. grecques*, cf. *REG.*, XLVIII, 1935, p. 217-218.

bibliothèques s'est révélé explorateur infatigable, admirable organisateur, inspirateur et chef reconnu d'une magnifique pléiade de collaborateurs. Il avait abordé l'étude du sanscrit sans autre ambition que de déchiffrer des titres d'ouvrages qu'il était chargé de cataloguer à la Bibliothèque nationale ; il s'y affirma bientôt un maître par la précision de ses connaissances, la solidité de son jugement, l'étonnante pondération de son esprit et de son caractère. Quand Paul Doumer décida, en 1898, de créer en Indochine une institution où seraient coordonnées toutes les recherches sur le passé de la colonie, le suffrage unanime de ses aînés désigna Finot pour cette entreprise. Il accepta bravement le risque ; à peine débarqué, il se mit à l'œuvre, et bientôt il fut en état de tracer le plan et le programme définitifs de l'*École française d'Extrême-Orient*. Trente-cinq années d'exercice ont confirmé la sûreté des vues de son créateur. L'École française d'Extrême-Orient, citée partout comme un modèle dès sa naissance, reste encore inégalée. L'histoire, l'archéologie, la linguistique, les religions de l'Indochine et des pays voisins y ont été étudiées, fouillées, éclaircies. Le nom prestigieux d'Angkor, célèbre aujourd'hui dans le monde entier après des siècles d'oubli, restera le symbole de cette féconde activité.

Revenu en France après plus de vingt années données à l'Indochine, Louis Finot avait été appelé au Collège de France pour y enseigner les antiquités de l'Indochine. Mais ce « broussard » sorti des bibliothèques n'aspirait qu'à la paix d'une retraite studieuse. Il alla s'installer à Toulon, sur cette côte qui adoucit pour tant de vieux Indochinois la nostalgie des soleils tropicaux. C'est là qu'il vient de s'éteindre, discrètement, en vrai sage. Ses compagnons d'étude, ses collaborateurs, ses élèves ne pleurent pas seulement le savant, ils évoquent avec un regret poignant ce regard malicieux, cette parole pittoresque et enjouée, cet équilibre inébranlable du caractère qui faisaient de ce Champenois une figure typique de Français.

Sylvain Lévi.

(*Le Temps*, 21 mai 1935.)

Principales publications : *Les Lapidaires indiens*, 1906 ; *Inventaire des monuments Chams de l'Annam ; Notes de voyage sur le Siam ; L'Origine d'Angkor ; Le Bouddhisme, son origine et son évolution ; Bas-reliefs de Bapuon ; Inscriptions du Siam et de la Péninsule malaise ; Documents historiques et géographiques relatifs à l'Indochine ;* trad. fr. de *La Marche à la lumière*, de Çantideva, etc.

FERNAND DE MÉLY (1852-1935).

Fernand de Mély, qui est mort le 25 mars dernier des suites d'un accident, était né en 1852, et, tout jeune encore, s'était occupé, sous

la direction d'Anatole de Montaiglon, de philologie, d'histoire et d'art du Moyen âge. Ses communications à la Société nationale des Antiquaires de France, dont il avait été élu membre résidant le 4 février 1903, les articles qu'il donna au *Bulletin de l'Académie des Inscriptions* et aux *Monuments Piot*, à la *Revue de l'art chrétien*, au *Bulletin monumental*, à la *Revue de l'art* et à la *Gazette des Beaux-Arts*, montrent l'étendue des matières auxquelles il s'intéressait. Un grand nombre de ces études sont consacrées aux trésors de nos églises et de nos musées, pierres précieuses et objets d'orfèvrerie, ivoires, tapisseries, peintures, sculptures, miniatures ; études techniques, iconographiques, liturgiques. Son activité inlassable étendait sans cesse le champ de ses recherches, et la vivacité de son esprit l'amenait à publier, avant même parfois d'en avoir épuisé toute la valeur, les hypothèses que lui suggéraient les textes anciens ou la vue des objets.

Peu à peu, ses recherches s'orientèrent vers les miniaturistes et les primitifs ; il s'efforça d'en retrouver les noms, et publia, en 1913, le tome Ier, consacré aux miniaturistes, d'un ouvrage où il pensait réunir l'ensemble de ses découvertes : *Les Primitifs et leurs signatures*. Il avait donné ici même, dès 1910, un important article où il présentait une sorte de résumé du livre qu'il était occupé à écrire. Dix ans plus tard, la *Revue archéologique* faisait paraître un second article qui complète le premier et qui offre un aperçu de ses recherches sur nos monuments anciens et sur les artistes qui y travaillèrent : *Nos vieilles cathédrales et leurs maîtres d'œuvre*. Il avait encore publié en 1890, dans notre revue, un curieux mémoire sur *Les reliques du lait de la Vierge et la galactite*.

L'Académie française avait reconnu le mérite de son labeur opiniâtre en lui attribuant le prix Jules Janin, et l'Académie des Inscriptions le prix Saintour.

Fernand de Mély repose dans le petit cimetière du Mesnil-Germain (Calvados), tout près de cette propriété où il aimait tant à se retirer dans le calme et le travail, et dont il avait donné une partie dès 1932 à la ville de Paris, en vue de l'édification d'un préventorium pour les jeunes filles fatiguées par le travail de l'administration.

M. A.

Voici la liste des principales publications de F. de Mély :

1884, *Les lapidaires chinois ; la Céramique italienne, marques et monogrammes ;* — 1885, *les Origines de la majolique française ; les Chemises de la Vierge ; le Chef de Saint-Tugual (Bulletin monumental) ; le Trésor de Chartres* (1310-1793) ; — 1886, *le Grand camée de Vienne (Gazette archéologique) ;* — 1887, *les Inventaires de Saint-Père-en-Vallée ; François Marchand et le tombeau de François Ier ; le Saint-Suaire de Turin ;* — 1888, *Étude iconographique sur les vitraux du*

XIII^e siècle de la cathédrale de Chartres (Revue de l'art chrétien) ; une Broderie du XIV^e siècle représentant Charles V et sa famille, à la cathédrale de Chartres : la Crosse de Ragenfroid (Gazette archéologique) ; l'Ordre teutonique dans l'ancien diocèse de Chartres ; — 1889, *la Table d'Or de don Pedre de Castille (Gazette archéologique) ; Jean Soulas, imagier du XV^e siècle ;* — 1890, *les Reliques du lait de la Vierge et la galactique (Revue archéologique) ; le Trésor de Saint-Maurice-en-Velay ;* — 1891, *les Pierres chaldéennes ; les Vêtements de saint Thomas de Canteloup, à Lisieux (Revue de l'art chrétien) ;* — 1892, *les Cachets d'oculistes et les lapidaires de l'antiquité ; le Musée de Lisieux ; Bibliographie générale des inventaires imprimés* (en collaboration avec Edmond Bishop) ; — 1893, *Du rôle des pierres gravées au Moyen âge (Revue de l'art chrétien) ;* — 1895, *l'Alchimie chez les Chinois et l'alchimie grecque (Journal asiatique) ;* — 1896-1899, *les Lapidaires de l'antiquité et du Moyen âge ;* — 1905, *le Livre d'heures d'Anne de Bretagne et les inscriptions de ses miniatures (Revue de l'art) ;* — 1907, *Les très riches heures du duc de Berry et les inscriptions de ses miniatures (Revue de l'art) ;* — 1909, *le Bréviaire Grimani et les inscriptions de ses miniatures ; les Primitifs et leurs signatures ; ordonnance et jugement de 1426, 1457 et 1500 enjoignant aux miniaturistes de marquer leurs œuvres sous peine d'amende (Revue de l'art) ;* — 1910, *les Miniaturistes et leurs signatures (Revue archéologique) ;* — 1911, *Les très riches heures du duc de Berry et les influences italiennes (Fondation Piot) ;* — 1912, *Jean Fouquet et l'Antiquité des Romains ;* — 1913, *les Primitifs et leurs signatures, t. I, les Miniaturistes ;* — 1917, *la Santa Casa de Lorette et la fresque de Gubbio ;* — 1918, *l'Anneau d'Ulger et les inscriptions cryptographiques du Moyen âge ; le Maître de Flémalle ; le retable de Roger van der Weyden ;* — 1920, *Nos vieilles cathédrales et leurs maîtres d'œuvre (Revue archéologique) ;* — 1927, *la Sainte Couronne d'épines.*

ROBERT CARR BOSANQUET (1872-1935).

Le 21 avril 1935, est mort à Newcastle un des anciens Directeurs de l'École anglaise d'Athènes, qui, après des études archéologiques diverses et des fouilles en Angleterre (Housesteads, Borcovicium, 1898), s'était activement consacré à l'archéologie grecque. Il a marqué sa place, au début du siècle, dans la découverte et l'étude des civilisations préhelléniques (Crète, Cyclades, Sparte).

Assistant du Directeur de l'École anglaise d'Athènes dès 1899, il fut lui-même Directeur à partir de 1900; en 1906, il était rentré en Angleterre, où il fut professeur d'archéologie classique à l'Université de Liverpool.

Ch. P.

QUINTINO QUAGLIATI (1869-1932).

Cet archéologue, Directeur du musée de Tarente, est mort à 63 ans le 29 décembre 1932, en service, d'une fièvre contractée sur le mont Gargano, pendant les travaux qu'il y dirigeait. P. Orsi (*Atti Soc. magna Grecia*, 1932-1933, p. 213 sqq.) a relevé le caractère émouvant de cette fin d'un explorateur militant, qui avait aussi su faire, dit-il, de son musée, à Tarente, en trente ans, un des plus beaux et des plus instructifs. Ne laissons pas oublier ce témoignage si autorisé, car il se trouvera peut-être quelques savants pour évoquer, parallèlement, certaines difficultés qu'on éprouvait au Musée de Tarente, si l'on voulait pénétrer dans les arcanes des séries proto-historiques d'Apulie, ou plus encore étudier hors vitrine les séries classiques. Le jardin de Tarente, comme celui des Hespérides, était gardé ! On doit à Q. Quagliati l'étude substantielle d'une *terramare* au lieu dit Scoglio del Tonno : le matériel est resté en grande part inédit. Q. Quagliati avait fouillé nombre de nécropoles apuliennes; les vases et terres-cuites qui en proviennent, et qui commencent à être mieux connus, sont souvent d'un art admirable; les orfèvreries, les monnaies ne sont pas choses moins précieuses. Un énorme catalogue préparé pour tout cela, bien illustré, dit-on, est malheureusement encore inédit, car l'auteur ne se pressait guère de trouver un éditeur[1]. La renommée scientifique de Q. Quagliati fut inférieure, hélas ! ainsi, à son œuvre d'exploration. Une liste bibliographique jointe par M. P. Orsi à la notice ci-dessus signalée énumère les principaux travaux[2].

Ch. P.

IGNAZIO GUIDI (1844-1935).

Ignazio Guidi, membre de l'Académie d'Italie et sénateur du Royaume depuis 1914, est décédé à Rome à l'âge de 91 ans. Élu associé étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1920, Guidi, orientaliste réputé, fut professeur de grec, puis professeur honoraire de langue hébraïque à l'Université de Rome.

Ch. P.

Le nouveau dieu-faucon de Tanis.

MM. P. Montet et P. Bucher ont publié dans la *Rev. biblique*, 44, 1935, p. 153-165, pl. V-VI une de leurs plus intéressantes décou-

---

1. C'est d'après ce dossier qu'a été complété le petit *Guide* en usage à Tarente (1932) (75 p., 131 fig.).

2. A partir de 1900, dans le *Bull. di Paletn. ital.*, dans les *Monum. ant. Lincei*, dans *Ausonia*, *Dedalo*, dans les *Atti e Mem. Inst. italo di numismatica*, dans *Iapigia*. Ce que l'auteur garde à son compte et qui est fort louable, c'est la série des comptes rendus de fouilles et de découvertes, insérée dans les *Not. Scavi*, de 1899 à 1930 : memento d'un prix inestimable pour tous ceux qu'intéresse l'histoire de la région tarentine.

vertes de Tanis : celle du dieu cananéen qu'ils appellent Ḥouroun de Ramsès (fig. 1). Tanis, au contraire des autres villes d'Égypte, toujours fidèles à leurs mêmes dieux, a vu des rivalités sans nombre entre les maîtres supra-humains de ses destinées. Après avoir, sous le nom qu'elle eut d'abord d'Avaris, adoré Seth-Typhon, elle reprit, au temps des Hyksos, une forme évoluée du même Génie, rendu semblable à un Baal cananéen. Ce nouveau venu resta honoré dans la région, et c'est d'un Séthien au nom théophore, Seti, que descend l'illustre famille des Ramsès. Quand Ramsès II réédifia la citadelle des Rois-pasteurs, il y rassembla certaines divinités d'aspect syrien, avec celles du Delta. — On a trouvé à Tanis en avril 1934, dans une construction donnant sur la cour du temple, la curieuse statue de granit ici reproduite (Mus. du Caire). Un faucon protège un enfant royal, Ramsès II, figuré le doigt à la bouche, et portant la tresse enfantine. Encore qu'il ait eu l'âge adulte lorsqu'il succéda à son père, Ramsès se faisait donc là *tout petit*, sous la protection du faucon divin, appelé « *Ḥouroun* de Ramsès Miamoun ». — On avait déjà nombre de dieux de Ramsès *à Tanis*, spécialement : Ḥouroun est plus syrien qu'égyptien ; on retrouve ses traces en Canaan. M. P. Montet pense qu'il a été le dieu-faucon des Horites dont le nom était apparenté au nom sémitique du faucon sacré.

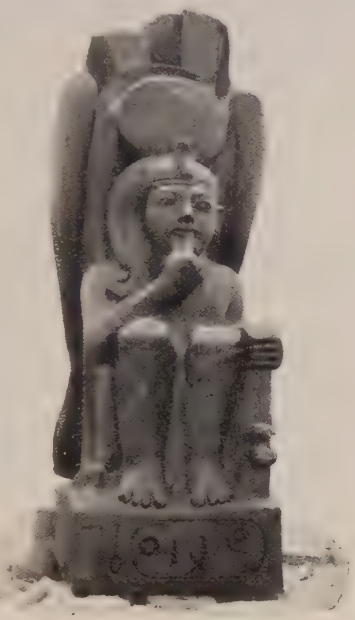

Fig. 1. — Le nouveau dieu-faucon de Tanis (*Rev. bibl.*, 1935).

Ch. P.

Sphinx hittite en calcaire.

Dans les *Berliner Museen*, 1935, fasc. 2, p. 37-39, M. W. Andrae signale et reproduit le sphinx ailé à tête humaine qui servait de jambage, du côté gauche, à l'une des portes de Boghaz-Keui (Jer-Kapu : Puchstein, *Boghaskoï, Die Banten*, 1912). Il a été reconstitué, malgré les dégâts de l'incendie, d'après un moulage du sphinx similaire (jambage de droite, à Stamboul). Son chef est couronné, comme un cimier, de trois paires de volutes superposées et de dimensions dégra-

dées, les plus grandes en bas. A l'intérieur de ces volutes, des rosaces. — On peut suivre l'histoire du symbole de la volute, dit W. Andrae, depuis les temps sumériens et le troisième millénaire, et il signale à ce sujet sa récente étude, intéressante aussi pour les historiens de l'architecture méditerranéenne : *Die Ionische Säule, Bauform oder Symbol,* Berlin, 1933.

Ch. P.

Le Satrape au tombeau, relief de Memphis.

De l'ancienne Collection Fr. von Bissing, qui était précédemment exposée au Musée Lunsingh Scheurleer à La Haye, — avant que

Fig. 2. — Le Satrape au tombeau. Musée de Berlin.

celui-ci passât par vente à l'Institut d'archéologie de l'Université d'Amsterdam, — les Musées de Berlin[1] ont acquis récemment le relief funéraire ici reproduit (fig. 2), bon témoin de la sculpture égyptienne tardive, *au premier millénaire,* donc pour une période encore bien insuffisamment connue.

Ce panneau, entouré d'un petit cadre, est en pierre de Memphis. Son possesseur l'avait lui-même, et le premier, fait connaître (*Zeitschr. d. deutschen Morgenländischen Gesellschaft,* 84, 1930, p. 226 sqq.).

1. Cf. la notice de R. Anthes, *Berl. Museen,* LV, 1934, 5, p. 99-101. Calcaire : larg. 0 m. 44 ; ép. 0 m. 08.

La scène est celle qu'on eût dit en Grèce, d'une *prothésis*. Au milieu, le lit et le mort, dont le bras est conventionnellement apparent. Le linceul serait ce drap (?) qui paraît relevé tout d'une pièce, assez naïvement, le long du corps, *à l'arrière*. Quatre assistants, dont deux pleureuses, celles-ci *près de la tête* du lit ; et deux *pleureurs*, dont l'un semble se frapper la tête à grands coups, vers les pieds du cadavre. Sur deux *consoles* (?), en haut, deux sirènes-oiseaux à avant-corps féminins, faisant aussi des gestes de douleur ; à gauche, en réduction, le cheval du Satrape, conduit par un valet miniature[1]. M. R. Anthes compte comme figures égyptiennes — avec le valet d'écurie (?) — les pleureuses seulement, à cause de leur costume ; il eût été utile de relever qu'il est tout juste celui des pleureuses du sarcophage phénicien d'Ahiram[2] : elles ont aussi *dénudé*, semble-t-il, *leur buste*, évoquant les récits funéraires d'Hérodote (II, 85), mais non moins la célèbre *théké* de Byblos, et les *Lamentations* des Adonies. Le « Satrape » est coiffé à l'assyrienne, avec le même bonnet à queue de ruban qu'ont les assistants mâles ; on connaît des analogies, qu'il eût fallu relever, sur les reliefs de Xanthos (Lycie). Le vêtement (avec les braies) paraît celui des Perses et des Scythes (cf. le vase de Xenophantos, Minns, *Skythians a. Greeks*, p. 343). En raison de la présence du cheval dans cette scène funéraire, on est frappé du caractère *syncrétique* de la représentation, à laquelle aussi assistent symétriquement les Sirènes-Harpyies du célèbre bas-relief de Xanthos (British Museum). M. R. Anthes, qui n'a pas vu ce rapprochement, a tort de déclarer leur forme « inconnue », et leur provenance surtout *grecque* (p. 100)[3].

Je connaissais le document depuis dix ans, l'ayant vu dès lors, et plusieurs fois, à La Haye. Il m'a toujours paru devoir être considéré comme un témoin, rare et précieux[4], du passage des Perses en Égypte. La forme du panneau, développé en largeur, n'est guère égyptienne, le type du mort est nettement *iranien ;* les souvenirs des cérémonies nilotiques paraissent ici fort secondaires. MM. Von Bissing et R. Anthes pensent qu'il peut s'agir d'honneurs rendus à un mercenaire asiatique, venu d'Asie en Égypte au temps de Psammétique Ier, après 656, mais il n'est pas impossible, étant données les analogies et la date des monuments lyciens qu'on ait droit à descendre jusqu'au temps où, sous Cambyse, l'Égypte devint satrapie persane (525). Cela

1. Ou peut-être plutôt la monture préparée pour le voyage infernal ?
2. F. Chapouthier, *REA*, 32, 1930, p. 219 sqq.
3. Cf. depuis Weicker, E. Kunze, *Sirenen*. Ici, une des Sirènes a l'air de griffer, dans ses serres, le prétendu drap mortuaire (?). Toutes deux font les gestes de la lamentation.
4. Cf. *Bull. Inst. français d'archéologie orientale*, XXX, 1930, I : *Les influences étrangères au tombeau de Petosiris.*

serait plus compatible avec le rang, évidemment distingué, du personnage couché sur son lit de mort, et que j'ai appelé, ci-dessus, le « satrape ».

Ch. P.

La prière aux mains basses, pour les dieux chthoniens.

A Fiesole, dans la Propriété Marchi, on a retrouvé en 1932 divers *ex-voto* d'une *favissa*, celle d'un temple chthonien — plutôt que d'un *auguraculum*, comme le croirait M. Mingazzini. Le bâtiment, orienté N.-S., avait été incendié vers le IVe s., peut-on penser. Parmi les objets recueillis, dominent en nombre les statuettes votives de bronze de *Couroi* nus et de *Corés* vêtues, produits d'art local. Les *Couroi* tiennent, à la dextre, en règle, une grenade, et sont représentés *priant*, le plus souvent la main *gauche* étendue, *avec la paume tournée vers la terre ;* de même les *Corés*, coiffées parfois du *tutulus*, et qui, elles aussi, présentent, de la main droite, des grenades encore, ou la fleur de lotus (*Not. Scavi*, 1932, p. 442-481, avec de nombreuses figures).

Ni M. P. Mingazzini, ni M. O. Brendel, qui marque bien de son côté l'intérêt de la découverte (*Arch. Jahrb.*, 48, 1933, *Anz.*, col. 578-579) n'ont relevé que les orants et orantes d'Étrurie expliquaient précisément le geste, — si discuté, jusqu'ici incompris ! — d'une statuette de bronze spartiate, trouvée dans les fouilles anglaises de l'Acropole (cf. Ch. Picard, *Man. arch. gr.*, 1935, p. 459, fig. 134). Les archéologues anglais avaient à tort pensé que cette femme *nue*, étendant la main, paume en bas, vers la terre, dirigeait un chœur. Mais, même au pays des *phænomérides*, — et surtout après la découverte faite à Fiesole, — on préférera l'explication qui est ici proposée.

Ch. P.

Un nouveau fabricant de vases.

Une dédicace découverte à l'Acropole d'Athènes nomme Peikôn, *kérameus* jusqu'ici inconnu, du VIe s. qui a fait offrande d'une dîme à Athéna : Πείκον εὐχσάμενος κεραμεὺς δεκατὲν ἀνέθεκεν τ'Αθεναίαι (reproduction de la dédicace : *A. J. A.*, 38, 1934, p. 311, fig. 5).

Ch. P.

Triades samo-milésiennes et autres.

Dans un bref commentaire joint aux belles planches qui accompagnent la publication des *Altsamische Standbilder*, 1934, fasc. 1 (Public. de l'*Arch. Inst. d. deutsch. Reiches*), p. 53, M. E. Buschor signalait que dans l'Héræon de Samos — plus précisément, parmi les ruines d'un *monument circulaire*, au N. de la voie sacrée amenant de la ville et en face du vieux Propylée — on avait trouvé les fonda-

tions et les bases d'une *Triade* de grande taille, en marbre : trois personnages, — un féminin au centre, deux masculins — alignés jadis côte à côte. Le groupe serait contemporain du Couros de Leukios, antérieur donc à la consécration du sculpteur Généléôs. Or le dispositif nous est connu aussi *dans l'Héraeon même*, par de petits bronzes inachevés (cf. *ibid.*, fig. 33-34, haut. 0,13) reproduisant la Triade.

Que sont ces personnages, « *héroïques ou divins* », constate justement M. E. Buschor ? Seule, la figure féminine au milieu est drapée, les assesseurs restant nus et sans attributs ; dans les trois cas, silhouettes de type ionien très caractérisé. M. E. Buschor propose un instant les Létoïdes, ce qui est au moins inattendu, puisqu'il y a *deux* figures mâles. Mais il ajoute : « Ou plutôt la prêtresse argienne d'Héra avec ses fils Cléobis et Biton. » Mais la trop fameuse prêtresse argienne était-elle donc divinisée aussi, ou même héroïsée ? Nul texte ne le dit. Et pourquoi tel *ex-voto*, témoin d'une prouesse *dorienne*, si répandu dans un sanctuaire ionien ? S'il s'agissait bien de Cléobis et Biton, on devrait tout au plus penser, en tout cas, que les athlètes pieux encadraient à Samos une déesse-mère, du genre de celle qui les avait fait mourir tragiquement à Argos en récompense de leur exploit sacré (*RHR.*, 1928, II, p. 60-77).

Mais les deux *assesseurs* de la déesse n'ayant rien de spécialement athlétique, et ayant dû être — vu la fréquence de la Triade à Samos, — d'intérêt religieux *local*, je pense, pour ma part, à l'un de ces groupes *dérivés de la Crète*, que la Grèce antique a localisés, ici ou là, sous des noms assez divers.

Le prototype de la déesse-mère entre deux assesseurs anthropomorphes existe à l'Ida, dès la fin du VIII^e^ s. au moins, sur une plaque d'or (*RHR*, 1928, p. 61, pl. I, fig. 1). On n'a pas eu tort, je crois, de reconnaître, dès alors, la Mère de l'Ida, accompagnée de deux Dactyles favoris. Précisément, Apollonios de Rhodes signalait *du côté de Milet* (et de Samos) Titias et Cyllénos, *deux des Dactyles crétois*, à qui les Milésiens — selon l'historien local Mæandrios (du IV^e^ s.) — faisaient un sacrifice *préliminaire* lorsqu'ils honoraient Rhéa (Schol. Apollon. Rhod., *ad* I, 1126). Ne sont-ce pas ces personnages mêmes qui font figures d'assesseurs à l'Héraeon de Samos, *hiéron* rattaché par tant de liens, artistiques et cultuels, à la région milésienne ? A Milet même, M. F. Chapouthier (*Les Dioscures*, 1935, p. 157, 173) a supposé la présence d'une autre Triade avec la Mère des dieux, et deux acolytes — Dactyles, Corybantes ou Cabires, — qui auraient fait naître chez Nicolas de Damas l'anecdote du sauvetage d'Assésos par Tottès et Onnès, Phrygiens porteurs de la ciste cabirique. — Ces triades crétoises ou milésiennes voyageaient, puisqu'on a retrouvé Titias et Cyllénos auprès de la Grande-mère à Cyzique (F. W. Hasluck, *Cyzicus*, p. 215).

Elles sont évidemment apparentées à la triade samothracienne; et à la triade spartiate (Hélène et les Dioscures); et aux Triades rencontrées dans le Sanctuaire de l'Artémis Orthia (R. M. Dawkins, *Artemis Orthia*, p. 159-160, fig. 114 : avant 600) ou dans le *Ripostiglio Bianchini* (Cista Pennachi), jusqu'en Occident (G. Q. Giglioli, *Bullett. comunale Roma*, LVI, 1928, p. 1-51). On remarque qu'au Limnaeon d'Orthia à Sparte, ou dans certains groupes de la Ciste Pennachi, la Triade comporte parfois le personnage masculin *au centre*, avec les deux déesses par côté. Je ferai noter que le grand relief d'Eleusis donne aussi, avec Triptolème au milieu, *mutatis mutandis*, le même dispositif. Dans certaines des triades de la Ciste Pennachi, où la femme est *nue* au centre (deux femmes *nues* faisant le geste de la Cnidia, sur les côtés, groupe en terre-cuite du Limnaion d'Orthia), est prescrit le silence mystique : la figure centrale transforme les assesseurs en *sigétai*, en leur fermant la bouche, voire parfois même les yeux.

Les diversités sont locales; mais on doit reconnaître, et l'unité originelle, et que le plus ancien document (plaque d'or de l'Ida) est crétois.

Ch. P.

Le héros Ptôos en Béotie.

Une découverte intéressante vient d'être faite en Béotie par l'École française d'Athènes, près du Sanctuaire d'Apollon Ptôos (dit le *Ptoïon*), sur le site de Kastraki, à mi-chemin entre Karditsa (anc. Acraephiae) et Perdiko-Vrysi.

Alors que les fouilles précédentes avaient fait découvrir déjà, en cette région du Sanctuaire-oracle célèbre dès le VI^e^ s., tant de témoins du pouvoir du dieu-prophète, — au Sanctuaire même d'Apollon favorisé par Thèbes, — on vient de dégager, cette année, le lieu-saint rival : celui du Héros Ptôos, dont Apollon usurpa le nom et l'influence. Dépossédé, comme Carnos par le Carneios, comme Hyacinthos par le Hyacinthios, le héros Ptôos, connu seulement jusqu'ici par des textes épigraphiques, avait du moins mené une vive résistance, sur son domaine conservé avec une indépendance obstinée ; et il recevait à part les hommages fidèles de la ville d'Acræphiæ, au temps même de la plus grande prospérité du *Ptoïon*. Au-dessous du temple archaïque à colonnade axiale jadis sommairement reconnu par M. G. Mendel et déblayé l'an dernier, M. P. Guillon a mis au jour, sous un autel en tuf comblé de cendres, les deux tiers d'un autel rond très antérieur; il a découvert des alignements de bases de trépied, un édicule polygonal, avec des ustensiles de bronze et notamment un masque en bronze lauré, qui devait être jadis suspendu ; enfin, diverses dédicaces votives sur colonnes, du VI^e^ et du début du V^e^ s. av. J.-C. Les terres-cuites trouvées dans la région

auraient donné plutôt à croire jusqu'ici que le Sanctuaire appartenait à une divinité féminine ; mais c'est qu'elles témoignaient, comme ailleurs (Amyclae, etc.) des liens du héros avec la Terre. Une dédicace complète, de l'archontat de Simonidas, émanant d'Acræphiæ avec les autres, ne laisse aucun doute sur le maître du lieu-saint dégagé.

Ch. P.

Le lion d'Amphipolis.

Le travail exécuté à Amphipolis, en juin 1934, par l'École française d'Athènes, a donné lieu à la propagation de quelques nouvelles inexactes ; il pourra donc être utile d'en donner ici une relation succincte. Il s'agissait d'examiner, à la demande de la Société américaine Monks-Ulen, le lion qui avait été reconnu en dernier lieu par MM. Collart et Devambez (*B. C. H.*, 1931, p. 184-190). J'ai été chargé de ce travail avec M. Ducoux, architecte de l'École. La société Monks-Ulen a fait les frais de la fouille. Les morceaux du lion ont été dégagés et redressés : contrairement à l'opinion des auteurs cités ci-dessus, il est apparu que le modelé ne manquait pas de vigueur dans le rendu des muscles et des veines saillantes ; la tête, beaucoup mieux proportionnée que celle du lion de Chéronée, présente une expression de force tranquille ; mais il y manque la mâchoire inférieure, la calotte crânienne et un côté de la crinière. Néanmoins, M. Ducoux a pu établir un projet en vue d'un redressement éventuel de l'ensemble. Le lion, composé de plusieurs grands morceaux de marbre, assemblés par des tenons, mesurait environ 5 mètres de hauteur et 4 mètres d'empattement ; assis comme le lion de Chéronée, il avait des proportions plus naturelles : par rapport au corps, la tête était plus grosse et les pattes de devant étaient plus fines. D'une façon générale, le travail est à la fois plus réaliste et plus soigné. — D'autre part, la fouille a permis de reconnaître que les « fondations » signalées par MM. Collart et Devambez (p. 184) appartenaient à la base du lion et à une enceinte à trois côtés qui, avec la base, délimitait un rectangle de terre ; il semble qu'il s'agisse d'un *polyandrion* analogue à celui de Chéronée, mais, comme les assises supérieures de la base ont disparu, rien n'indique de quel côté regardait le lion. Certains blocs de l'enceinte étaient liés horizontalement au moyen de crampons en ⊓, dont quelques-uns sont encore en place ; joint au style de la sculpture, cet indice permet d'attribuer l'ensemble au IVe siècle avant notre ère.

Michel Feyel.

Nouveaux hymnes grecs à Isis.

M. Achille Vogliano, de l'Université de Milan, qui, l'année passée, eut la bonne fortune d'exhumer à Tebtynis un millier de papy-

rus[1], a entrepris ce printemps, avec son fidèle collaborateur M. Bagnani, de fouiller le *kôm* de Madinet Mâdi, l'ancien Ibion à l'extrémité S.-O. du Fayoum. La découverte sensationnelle de livres manichéens par des chercheurs de *sebakh* a récemment rendu ce site fameux. La Tyché des archéologues, déesse capricieuse, devait réserver aux explorateurs italiens une trouvaille d'un autre genre : celle d'un temple d'Isis, de type égyptien, construit au Ier siècle avant notre ère par Ptolémée X Sôter. On a mis au jour là un bas-relief d'Isis allaitant Horus en présence de ce monarque, puis des lions, des sphinx, etc. Les pilastres du vestibule devaient réserver une meilleure surprise. Toute leur surface était tapissée d'inscriptions métriques : quatre hymnes à Isis qu'a eu grand soin de signer leur auteur, Isidore. Ils nous apprennent d'abord que le temple était consacré à une antique divinité égyptienne Ermouthi, assimilée à Isis, et à Sconopaios, dieu connu du Fayoum. M. Vogliano a bien voulu nous communiquer le texte de deux de ces quatre hymnes, l'un de trente, l'autre de trente-deux vers. La déesse y est célébrée, avant tout, comme la civilisatrice qui a donné aux hommes les lois et les arts, comme la grande mère de la nature, qui amène la fécondité et règle les inondations du Nil, comme la donatrice de toute richesse. Elle est une divinité universelle, et l'on énumère les noms divers sous lesquels elle est adorée par les diverses nations comme dans la litanie connue d'un papyrus. On vante enfin ses bienfaits à titre de Σώτειρα dans tous les dangers, guerres, accouchements, voyages, navigation. Mais, fait remarquable, ces deux hymnes ne disent rien de la vie d'outre-tombe. La préoccupation du salut dans l'au-delà, qui devait prédominer dans les mystères isiaques de l'époque romaine, ne paraît pas avoir causé de souci au poète Isidore. Les personnes cultivées ne croyaient plus guère à la vie future sous les derniers Ptolémées.

F. Cumont.

L'hommage au professeur Octave Navarre.

A l'occasion du soixante-dixième anniversaire de M. Octave Navarre, correspondant de l'Institut, professeur honoraire de langue et littérature grecques à l'Université de Toulouse, ses amis et ses disciples ont tenu à témoigner à ce maître de l'hellénisme leur admiration et leur attachement, en lui dédiant un volume de *Mélanges*. Ce volume lui a été remis le jeudi 23 mai, au cours d'une cérémonie, que M. G. Doumergue avait accepté de présider, entouré de toutes les notabilités toulousaines, jalouses de rendre hommage à celui dont le labeur

1. Cf. Jouguet, *Comptes rendus Acad. Inscr.* 1934, p. 279.

probe et fécond s'était poursuivi depuis quarante-trois ans dans la même Université.

C'est ce que dirent excellemment M. le recteur Gheusi, M. le doyen Marsan, M. Béluel, maître de conférences à la Faculté des lettres. Ils rappelèrent ce que furent les travaux du bénéficiaire, consacrés surtout au théâtre grec ; ce que valut le professeur, qui coopéra à la formation de tant de générations d'étudiants. M. O. Navarre exprima en quelques mots émus sa reconnaissance ; puis, M. G. Doumergue lui remit le volume composé en son honneur. Cinquante études — archéologie et épigraphie, discussions grammaticales et critiques de textes, littérature et histoire — émanant d'érudits appartenant à quatorze nations différentes, attestent l'universelle réputation du maître de l'Université toulousaine, et elles s'inscrivent à une place de choix dans la bibliographie des études grecques, sous le nom de *Mélanges Navarre*.

D'après Louis Villat, *Débats*.

Sur le Forum de Smyrne.

La Turquie fait un effort archéologique : B. Salahattin Kantaraǧasi a entrepris de dégager le Forum de Smyrne. Notons, parmi d'autres fragments, cette inscription grecque d'époque romaine :

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ | ΤΡΑΙΑΝΟΝ ΑΔΡΙΑ | ΝΟΝ
ΚΑΙΣΑΡΑ ΣΕ | ΒΑΣΤΟΝ ΟΛΥΜΠΙΟΝ | ΣΩΤΗΡΑ
ΚΑΙ ΚΤΙΣΤΗΝ | ΟΙ ΤΟΥ ΜΕΓΑΛΟΥ ΠΡΟ ΠΟ | ΛΕΩΣ
ΒΡΕΙΣΕΩΣ ΔΙΟΝΥ | ΣΟΥ ΜΥΣΤΑΙ · ΕΠΙΜΕΛΗ |
ΘΕΝΤΟΣ · ΔΙΚΑΙΟΥ ΗΛΙΟ | ΔΩΡΟΥ ΤΟΥ ΑΛΕΞΑΝ
ΔΡΟΥ | ΤΟΥ ΤΑΜΙΟΥ ΑΥΤΩΝ.

Ce texte, que M. Y. Béquignon avait signalé sans commentaire dans le *Bull. Corr. Hell.*, 1932, I, p. 307-8, confirme et complète deux inscriptions de Smyrne : dans l'une, Hadrien portait déjà le titre de σωτὴρ καὶ κτίστης (*Inscript. gr. ad res rom. pert.*, IV, n° 1394) ; l'autre était adressée à Marc-Aurèle par le même collège : ἡ ἱερὰ σύνοδος... τῶν περὶ τὸν Βρεισέα Διόνυσον τεχνευτῶν καὶ μυστῶν..., ταμιεύοντος Μηνοφίλου Μητροφάνους Ἀμερίμνου (*ibid.*, n° 1433)[1].

P. Wuilleumier.

Archéologie genevoise.

Les travaux d'édilité entrepris à Genève, sur la place du Bourg-du-Four, ont amené la découverte des défenses entourant l'oppidum

1. Le sens de l'expression πρὸ πόλεως reste énigmatique. L. R.

celtique. M. L. Blondel dont on connaît les travaux sur l'histoire topographique genevoise expose dans *Genava* (t. XII, 1934, p. 39-63) la destinée de ce quartier dans l'antiquité. L'éperon barré, sur lequel se dressent les murailles de la forteresse, était défendu par une série de retranchements : un premier *vallum* avec son fossé barrait l'accès du chemin venant du midi et conduisant à une des principales entrées. Ce n'est qu'après avoir franchi ce passage pratiqué dans un épais retranchement qu'on pouvait parvenir à la porte même de l'*oppidum*, sur l'emplacement actuel de la porte du Bourg-du-Four. Cette disposition d'ouvrages concentriques, avec double voie d'accès commandée par un retranchement avancé, se retrouve à la même époque (La Tène III) en Grande-Bretagne et en Allemagne. Dès le Ier siècle de notre ère, l'aspect de la région se modifie complètement ; à côté de l'*oppidum* allobroge une nouvelle ville se développe sur le Plateau des Tranchées et le Bourg-du-Four devient une place publique, un carrefour de routes. Un marché ne tarde pas à s'installer vers le centre de l'Esplanade, avec ses portiques à boutiques pavées de larges tuiles, boucheries, écailleries si l'on en juge par la masse d'ossements d'animaux domestiques et de coquilles d'escargots recueillis sur place, dont l'occupation se prolongea jusqu'aux grandes invasions. Abandonnée au IVe siècle, la place n'est plus que ruines et terrains vagues, que bientôt envahissent les cimetières. Le long de la voie antique allant du pont de l'Arve au Bourg-du-Four, ancienne route de Carouge, la ville romaine s'est étendue de bonne heure : sous le sol de la place des Philosophes, M. L. Blondel (*ibid.*, p. 32) signale l'existence de constructions, en bonne partie détruites, mais qui prouvent que l'agglomération ne se limitait pas au Plateau des Tranchées.

R. L.

Sur un cryptogramme chrétien.

M. Jérôme Carcopino a communiqué le 3 mai 1935, à l'Académie des Inscriptions, de la part du R. P. de Jerphanion, professeur à l'Institut pontifical d'archéologie, un mémoire où l'auteur fait la lumière sur le carré magique maintes fois rencontré dans des fouilles et dont trois exemples étaient encore signalés l'an dernier sur des graffiti de Doura[1]. La formule :

s A T O r
A r E p O
T E N E T
O p E r A
r O T A s

1. Cf. *Rev. archéol.*, 1934, II, p. 179, n. 2.

ne constitue pas simplement un mot carré ; elle est, comme on en avait eu l'intuition, un cryptogramme chrétien. Elle est composée des mêmes lettres que les mots PATER NOSTER mis en croix et encadrés, horizontalement et verticalement de l'A-O *(alpha* et *oméga)* apocalyptiques. La croix est visible à l'intérieur du carré, où la représente le mot TENET, terminé aux quatre extrémités par le T *(tau)* symbolique, lui-même quatre fois encadré par les lettres A-O[1].

A
—
P
A
T
E
R
A | P A T E R N O S T E R | O
O
S
T
E
R
—
O

Découvertes de fers à chevaux d'époque pré-romaine et romaine.

A l'occasion de la note que nous avons publiée dans la *Revue archéologique*, 1934, 2, p. 75-76, M. Rudolf Paulsen, Privatdocent à l'Université d'Erlangen, nous communique de nouveaux renseignements sur la découverte de fers à chevaux d'époque pré-romaine et romaine, recueillis en Espagne, Gaule, Moravie, Bohême et Allemagne.

R. L.

« Im Lager Cáceres in der spanischen Landschaft Extremadura, das Adolf Schulten als das Winterlager des Quintus Caecilius Metellus vom Jahre 79 auf 77 v. Chr. im sertorianischen Kriege erkannte, fand sich während der Grabung vom 9. September bis 9. Oktober 1928 am Südwall des Lagers an der Stelle der dort zu suchenden Porta decumana mit vielen anderen Eisengeräten, Nägeln Stiften, Hespen, geschmolzenen Bleistangen, Beschlagstücken, Bruchstücken von Dachziegeln und Gefässen, Webstuhlgewichten und anderen mehr

1. D'autres observations de M. J. Carcopino ont été communiquées aussi à la *Société des Antiquaires ;* le lecteur voudra bien se reporter à cet exposé si ingénieux. L. R.

auch ein Bruchstück eines Hufeisens, das im *Archaeologischen Anzeiger* 1930, Sp. 72 f. Abb. 5 Nr. 4 und 1932, Sp. 380-383 Abb. 12 beschrieben und behandelt wurde. Von älteren Funden wurden die vom Bois de la Voivre (Haroué, Meurthe-et-Moselle), 1904 (Comte J. Beaupré (de Nancy), vom Camp d'Affrique bei Messein in der Lorraine 1885 und 1912, ferner von der Neckropole Aguilar de Anguita (Guadalajara) (Marqués de Cerralbo) genannt. In der Fundlage meist beobachteter Hufeisen von vor- und frührömischen Fundplätzen liegen dann vor von der spätlatènezeitlichen Kulturschicht vom Staré Hradisko bei Okluky in Mähren, vom Hradiště von Stradonice in Böhmen, aus dem römischen Lager von Haltern in Westfalen, von der Altenburg bei Niedenstein in Hessen, vom Römerkastell Saalburg, von Ehrang bei Trier in der Rheinprovinz, unter römischen Strassen von Virunum am Zollfeld in Kärnten. Die Zahl der in ihrer zeitlichen Stellung unbestreitbaren Hufeisenfunde lässt die Kenntnis des Hufeisens in vor- und frührömischer Zeit als sicher erscheinen, wenngleich es auch im römischen Heere selbst erst wesentlich später allgemein eingeführt worden sein dürfte. »

Rudolf Paulsen.

Ceci n'empêche pas M. le Professeur Rivet d'affirmer avec autorité, dans la préface d'un nouvel ouvrage du C^t^ Lefebvre des Noëttes, *De la marine antique à la marine moderne*, 1935, p. 2, que « l'antiquité n'a jamais su utiliser la force motrice animale parce qu'elle a *ignoré* le collier d'épaules, *la ferrure*, et l'attelage en file, etc. ». Combien de fois faudra-t-il signaler cette « opinion téméraire » ?

L. R.

Compte de potier sur tuile romaine découverte à Thorame-Haute (Basses-Alpes).

En effectuant des travaux de voirie dans les rues de Thorame-Haute, village de montagne déjà mentionné en 442 au concile de Vaison comme le siège temporaire d'un évêché[1], et qui est situé dans la haute vallée du Verdon, dans le département des Basses-Alpes, des ouvriers ont mis au jour le dimanche 24 novembre 1934, à une faible profondeur, une série de sépultures sous tuiles alignées perpendiculairement au mur septentrional de l'église paroissiale, la tête au Nord. Les tuiles furent immédiatement brisées.

L'une d'entre elles, qui portait une inscription, fut recueillie, ainsi que trois fragments d'un petit vase de poterie grossière déjà

1. Etienne Clouzot, *Pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun...*, p. CXXIII.

découvert le 21 avec deux autres tombes dans la grand' rue voisine, grâce à la très heureuse et immédiate intervention de M. l'abbé Juvénal Pellissier, curé de Thorame, qui en a rendu compte dans son bulletin paroissial[1] et dans la presse régionale.

Cette *tegula*, de forme légèrement trapézoïdale, brisée en trois, et incomplète, mesure 0 m. 473 de long, 0 m. 375 de large dans sa

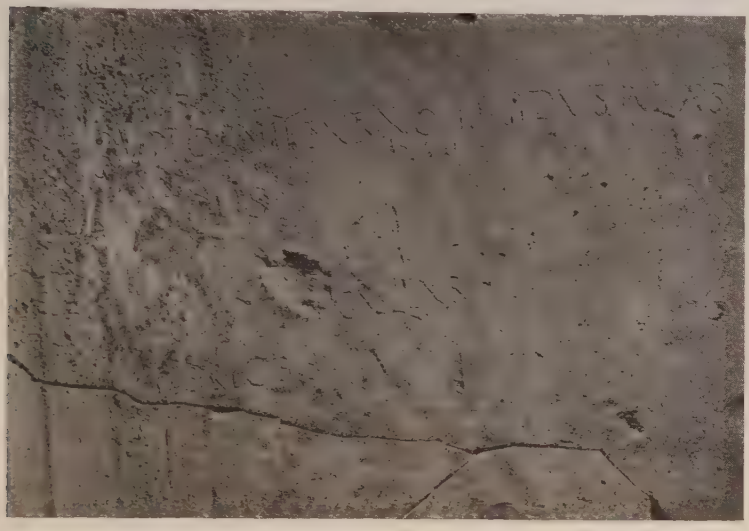

Fig. 3. — Tuile à inscription de Thorame-Haute (Basses-Alpes).

plus grande extrémité, et 0 m. 03 d'épaisseur moyenne. Les bords sont relevés comme d'habitude dans le sens de la longueur, et atteignent 0 m. 06 d'épaisseur sur 0 m. 035 de largeur dans leur milieu ; ils sont entaillés et s'abaissent vers la plus grande extrémité, sur 0 m. 07 à 0 m. 08 de long. Forme et dimensions sont parfaitement courantes, et conformes aux observations, encore peu nombreuses, faites dans la région provençale, et qu'a publiées M. H. de Gérin-Ricard en exprimant le vœu qu'elles fussent multipliées[2] ; cette tuile se rapproche pareillement de celles que j'ai fait dégager le 26 mai 1931

1. *La Voix du Bon Pasteur. Bulletin paroissial de Thorame-Haute*, Peyresc, La Colle, Ondres. — Année IX^e, n° 1, janvier-février 1935 (polycopié).

2. H. de Gérin-Ricard, *Recherches sur les dates extrêmes dans l'emploi des tombeaux romains en tuiles et sur les raisons qui ont pu motiver leur généralisation* (extrait du Bull. de la Soc. Archéol. de Provence, t. III, 1916, n° 23).

à Esparron-de-Verdon (Basses-Alpes), au quartier de Bretagne, d'un tombeau situé en bordure du chemin de G. C. n° 15b, qui mesuraient 0 m. 56 sur 0 m. 37 et 0 m. 43 sur 0 m. 32, avec une épaisseur commune de 0 m. 025, et qui sont aujourd'hui au musée lapidaire de Riez ; elle rappelle aussi celle que j'ai exhumée moi-même au sommet de la montagne de Saint-Pancrace, à Digne, le 25 avril 1930, et qui avait 0 m. 495 de long, sur 0 m. 38 à 0 m. 39 de large, avec une épaisseur moyenne de 0 m. 025 à 0 m. 03, et comme marque de tâcheron quatre ovales concentriques.

La *tegula* de Thorame est pétrie d'une argile jaune pâle ; elle porte à une extrémité une marque de tâcheron faite d'empreintes digitales à trois doigts en forme de demi-ovale. Mais son intérêt réside dans l'inscription qui n'a heureusement pas été touchée par la fragmentation, et qu'on lit sur quatre lignes à l'autre extrémité :

SVPPOSVIT FVRNO III IDVS IVLIAS
DIE · SOLIS
ABVIT TEGVLAS
INBRICES

Les caractères varient entre 0 m. 01 et 0 m. 015 de hauteur ; ils sont tracés au trait, en creux, avec l'extrémité d'une pointe, et ceux de la première ligne, longue de 0 m. 255, sont pour la plupart entièrement dégagés. Ceux des trois autres lignes, beaucoup plus courtes, sont en partie remplis par une matière brunâtre, pareille à de la résine, qui adhère à la partie gauche de la tuile.

Le texte de ce memento du tuilier pour la fournée du 3 des ides de juillet est incomplet : il y manque l'indication du nombre de *tegulæ* et d'*imbrices* mis au four. Il contient deux fautes d'orthographe, mais la latinité est bonne, et les caractères, très nets et très élégants, peuvent se rapporter à la fin du IIe siècle ou au commencement du IIIe.

Ce petit monument a été déposé au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, d'accord avec la municipalité de Thorame-Haute qui a estimé que sa place était dans un musée dont elle m'a laissé le choix ; il convient de la féliciter pour l'exemple qu'elle donne.

Georges Bailhache.

Les statues de l'île de Pâques.

Au retour de son expédition à l'île de Pâques, M. H. Lavachery, du musée de Bruxelles, a fait connaître au *Journal des Débats* (feuille du 14 avril 1935) les résultats de l'enquête qu'il a menée sur les statues « aux monstrueux visages » rendues célèbres par Pierre Loti.

Ces images ne sont, en réalité, que les ornements d'immenses tombeaux, dressées sur un socle de pierres par les Maoris. Chacune de ces sépultures appartenait à un village dont elle recevait les morts et les effigies représentent les ancêtres illustres ou les anciens chefs. Elles étaient extraites de carrières ouvertes sur la pente d'un volcan éteint et près de cent cinquante de ces statues sont restées sur place à Rano-Raraku. La plupart de celles qui s'élevaient sur les tombeaux furent renversées au cours des guerres qui opposèrent les villages du Nord-Ouest de l'île à ceux du Sud-Est.

R. L.

Opinions téméraires.

Selon le *Daily Express :* « On doit ajouter un nouveau nom à la longue liste des morts de l'Expédition Howard Carter, laquelle, *il y a dix ans*, ouvrait pour la première fois la tombe de Tout Ankh Amon. Il s'agit aujourd'hui de M. Harold Moyne qui accompagnait l'expédition en qualité de journaliste. C'est le quatrième décès, cette année, d'une personne qui a été en relations quelconques avec la fameuse expédition. Il reste un seul survivant, M. Howard Carter, des huit personnes qui partirent pour l'Égypte en 1924 à la recherche des restes de Tout Ankh Amon » (cité par les *Débats*).

On tremble ici à la pensée que M. H. Carter pourrait lui-même n'être pas immortel, un jour ou l'autre ; et qu'il risque ainsi d'arriver à tous les membres de l'expédition de subir, tôt ou tard, la vengeance si tenace du Pharaon.

Camille Mauclair, *Le Pur visage de la Grèce*, éd. Grasset, 1934, p. 60 :

A Athènes : « Mais rien ne tient auprès de la majesté, de la puissante simplification du relief *de bronze* trouvé à Eleusis, et où Déméter remet à Tripolème le premier grain de blé, en présence de sa fille divine. »

Rien ne tient, au vrai : pas même la documentation d'un voyageur trop pressé, qui aurait dû voir du marbre là où il n'y a pas de bronze.

A Delphes, devant la façade du trésor de Siphnos, p. 121 : « Les sculptures *du fronton*... s'offrent sur les murs. Il y a là des épisodes de la guerre des dieux et des géants, d'une violence inouïe... » L'exactitude de la description de cette Gigantomachie permettrait de reconnaître qu'il s'agit... plutôt *des frises*.

Pourquoi l'auteur tient-il tant à opposer, çà et là, *l'artiste* qu'il est, dit-il, et le lecteur du *Guide bleu* qu'il se vante à tort de ne pas être, par mépris et réprobation de l'archéologie ? Il n'est pas interdit de connaître un art pour en parler artistiquement.

L. R.

BIBLIOGRAPHIE

Musée du Louvre. *Antiquités Orientales. Guide.* In-8°, 138 p., XVI pl., 1 carte. Édition des Musées nationaux, Paris, 1934. Prix : 10 fr. — Ce nouveau guide édité par les Musées nationaux rendra d'excellents services aux visiteurs des riches et célèbres collections d'antiquités orientales du Louvre. Mlle M. Rutten, chargée de mission, a rédigé ce petit volume, élégamment présenté et bien illustré par XVI planches hors-texte. On souhaiterait les images encore plus nombreuses, tellement ces collections abondent en pièces remarquables.

Les pages 9 à 20 offrent un aperçu historique clairement rédigé, accompagné d'une carte-dépliant permettant au visiteur de situer les monuments dans le temps et dans l'espace.

Les origines du département des antiquités orientales du Louvre remontent à près d'un siècle, et depuis, grâce à l'activité et au désintéressement des savants remarquables qui se sont succédé à la conservation, les collections n'ont cessé de s'enrichir. Elles représentent aujourd'hui, tant par la variété que par l'importance historique et artistique de ses monuments, le plus important ensemble d'antiquités orientales que l'on puisse rencontrer.

Mais ce qui fait l'intérêt et le charme particulier du département, c'est que ses dirigeants ne se sont pas confinés dans leur rôle de réunir par voie d'achat ou de don et de conserver les antiquités de l'Orient. Ils ont provoqué des recherches, organisé des expéditions, exhumé eux-mêmes, des villes enfouies sous le sable des déserts de Syrie et de Mésopotamie, les monuments qu'ils offrent à l'étude des spécialistes, ainsi qu'à l'admiration et à l'enseignement du grand public. C'est à ces explorations dirigées par les conservateurs eux-mêmes, par des savants, installés en Orient ou par des chargés de mission, que le département doit le principal enrichissement de ses collections. Tout un chapitre du guide (*Les fouilles et les dons*, p. 22 à 33) est consacré à la relation des principales expéditions que le Louvre a envoyées en Orient ou auxquelles il apporta sa collaboration et son appui financier et moral. Il faut avouer que les résultats de cette activité du département des Antiquités Orientales ne furent jamais, il me semble, aussi féconds que pendant ces dernières années. Cela est dû à l'auto-

rité et à la haute compétence du conservateur actuel M. René Dussaud, membre de l'Institut, qui a su donner aux fouilles archéologiques en Orient un développement remarquable. A l'exploration des anciens sites de Suse et de Tello, se sont ainsi jointes, pour ne citer que les principales sources d'accroissement de ces collections, les fouilles de Byblos, de Qadesh, de Qatna, d'Arslan-Tash, de Til-Barsib, de Ras Shamra et de Tell Harire en Syrie, de Jéricho en Palestine, de Nihavend et de Kasha en Perse, de Senkireh en Iraq, de Vounoi et d'Enkomi en Chypre.

La description des monuments exposés dans les diverses salles constitue le corps du guide. Au rez-de-chaussée les monuments lapidaires de la Mésopotamie (Sumer, Elam, Babylonie, Assyrie et Haute-Syrie) les collections d'antiquités de la Phénicie, de Chypre, les célèbres céramiques de l'Elam, de la vallée de l'Euphrate et du Tigre. En sous-sol sont placés les bustes palmyréniens et les sarcophages anthropoïdes de la Phénicie, puis, au delà du passage aménagé sous le guichet Marengo, les antiquités perses, judaïques et puniques. A la suite, seront plus tard installés dans les salles actuellement occupées par la sculpture moderne, les monuments logés en ce moment au premier étage où mène l'escalier asiatique. Il s'agit des précieuses collections d'art sumérien, celles tirées du sol de Phénicie, notamment les produits des fouilles de Byblos, d'Arslan-Tash, de Ras Shamra, de Mari, ainsi que l'énigmatique Dame d'Elche.

La description des monuments salle par salle, souvent vitrine par vitrine, est loin d'être une sèche énumération ; l'auteur prodigue les renseignements historiques et chronologiques, les comparaisons suggestives entre monuments analogues ou semblables. Tel qu'il est conçu, avec une table des matières et une courte, mais substantielle bibliographie (au bas des pages, et à la fin du livre), ce guide est également un très utile répertoire pour les archéologues et les explorateurs, ainsi que pour les artistes qui utilisent, pour leurs études et recherches, les trésors de ces incomparables collections.

Enfin, et ce n'est pas le moindre de ses mérites, le guide est agréablement écrit.

Cl. F. A. Sch.

Georg Karo, *Führer durch Tiryns*, Athènes, 1934, Institut archéologique allemand ; broch. grand in-8°, de 52 p. avec 4 pl. hors-texte. — C'est la deuxième édition d'un guide paru vingt ans auparavant, mais ce n'en est pas la réédition, car G. Karo a entièrement remanié son ouvrage qui a bénéficié de toutes les recherches faites depuis 1915.

Le plan du livre a été modifié. L'introduction (p. 7-11) seule est demeurée presque la même ; encore s'est-elle enrichie d'une carte de la région Nauplie-Tirynthe (fig. 1) et de quelques renvois à des photos

ou à des textes. La description des ruines est la partie la plus importante (p. 12-37) ; si parfois l'ancien texte y reparaît, il est toujours très amélioré, autant qu'il est permis à un étranger d'en décider. Parmi les additions les plus importantes, signalons celle de la maison circulaire de l'Helladique ancien (fig. 9 et 31) ; en outre on établit avec une certitude plus grande qu'il s'est succédé trois forteresses sur cette plate-forme, et que, à chaque remaniement correspond un agrandissement de l'enceinte fortifiée. Reste un problème sur lequel l'auteur n'a pas dissimulé son embarras : le ravitaillement en eau ; alors que pour Mycènes par exemple, la fontaine Perséia est aménagée avec soin (elle a tout récemment fait l'objet d'une étude), et que par ailleurs des citernes suppléent à l'absence de source, il faut à Tirynthe sortir de la forteresse pour puiser un seau d'eau ; même si le chemin du fort à la source est abrégé par un passage particulier, c'est une faiblesse et un danger en cas de siège. D'autre part, il reste surprenant qu'un tombeau à coupole seulement ait été découvert. L'ouvrage se termine sur l'histoire de Tirynthe (p. 38-52) ; la civilisation néolithique n'est représentée que par quelques tessons et un fragment de statuette en terre-cuite ; mais les trouvailles de l'Helladique ancien sont abondantes. Pas de traces de l'invasion des environs de l'an 2000. Pour l'Helladique moyen nous sommes mieux informés, et surtout pour le Mycénien récent, époque à laquelle la citadelle atteint tout son développement. En somme, on voit une succession de trois forteresses : la première, dont les limites sont mal déterminées, remonte à la fin du XV^e^ siècle, la seconde n'est pas antérieure aux XIV^e^-XIII^e^ siècles, et la troisième date de la fin du XIII^e^ siècle. Elle est très endommagée à l'époque archaïque, et l'on sait qu'un temple d'Héra s'élève sur les ruines du *mégaron*. La destruction totale serait de 465 environ avant J.-C. Dès le III^e^ siècle avant notre ère et au temps de Pausanias, on visitait les antiquités de Tirynthe. Puis c'est sans doute le silence jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle, quand les fouilles commencèrent sous la direction de Schliemann et de W. Doerpfeld, poursuivies depuis lors par l'Institut archéologique allemand d'Athènes.

Le plan (pl. IV) est beaucoup plus clair que dans l'édition précédente, car il comprend trois *états* juxtaposés montrant les modifications de la citadelle. Il ne porte plus, pour le dernier état, les traces de la maison mycénienne ni la maison à abside (p. 14, note 1), et les fouilles exécutées dans la ville basse n'y paraissent pas non plus. Enfin les figures sont plus nombreuses et meilleures (cf. 1^re^ éd., fig. 7 et 2^e^ éd., fig. 7 ; 1^re^ éd., fig. 8 et 2^e^ éd., fig. 8, mieux orientée). Malgré la reproduction du tableau de Koch (Nauplie et le fort Palamède vus de Tirynthe) et les belles photographies d'Argos et de Nauplie, une photographie de la ruine eût été nécessaire : je sais qu'elle est difficile à prendre de la plaine.

Cet ouvrage ne dispensera pas de recourir à la publication détaillée qui comprendra bientôt cinq volumes, mais c'est une excellente mise au point, utile à ceux qui sont loin de Tirynthe, indispensable à ceux qui se rendront sur les lieux.

Y. Béquignon.

B. L. Ullman, *How old is the greek alphabet?* reprinted from the *American Journal of Archaeology*, vol. XXXVIII (1934), n° 3, p. 359-381. — M. Rhys Carpenter avait essayé de démontrer, dans un fascicule récent de l'*American Journal of Arch.* (1933, p. 8 sqq.), que « l'alphabet grec avait été emprunté à l'alphabet phénicien vers l'année 700 av. J.-C. » ; il qualifiait lui-même cette assertion de « révolutionnaire ». Je ne pense pas qu'il ait réussi à convaincre beaucoup d'hellénistes. M. B. L. Ullman, reprenant la question, établit une comparaison suivie des deux alphabets et n'a pas de peine à montrer que l'emprunt remonte sensiblement en arrière. Faut-il aller, avec M. Ullman, jusqu'au XI^e^, au XII^e^ siècles ou « même plus haut » ? Il est plus sage sans doute de réserver la réponse, en attendant la découverte de nouveaux documents, comme ces inscriptions que vient de publier C. W. Blegen (*Am. Journal of Arch.*, 1934, p. 10) et que l'éminent archéologue date, sur la foi des vases géométriques où elles sont tracées, du milieu du VIII^e^ siècle av. J.-C. (cf. aussi une inscription corinthienne, *ibid.*, 1933, p. 605, attribuée par A. N. Stillwell à la même époque). Il est certain, comme le dit M. P. Nilsson (*Homer and Mycenae*, 1933, p. 210) que l'écriture « au temps d'Homère » n'était pas d'un emploi assez courant pour servir à la transcription d'une œuvre aussi considérable que l'Iliade. Mais combien de siècles a-t-il fallu pour passer des premiers essais à la vulgarisation de l'alphabet ? C'est là sans doute la vraie question et qui n'est pas près d'être résolue.

Georges Daux.

Sylloge nummorum graecorum, vol. II, *The Lloyd collection*, Parts III-IV, *Velia to Eryx* (Publ. of Brit. Academy) ; in-4°, pl. XVII-XXXII, commentées, Londres, 1934. — Suite d'une luxueuse et excellente publication, très régulièrement poursuivie sous les auspices de l'Académie de Londres (cf. *Rev. archéol.*, 1934, I, p. 133-134). Reproductions et commentaires sont d'une précision... britannique, digne de tous éloges. — On nous donne cette fois les n^os^ 506 à 948, de Vélia à Eryx, pour les collections du D^r^ A. H. Lloyd et de Miss Lloyd (Cambridge), héritières des collections Sotheby, Evans, H. Wiber, G. Picard, etc. Comme à l'ordinaire, les notices sont réduites à l'histoire (et à la bibliographie, s'il y a lieu), pour chaque pièce.

Les monnayages les plus représentés sont ceux des villes de Vélia,

Caulonia, Crotone, Locres, Rhégion, Terina (Grande-Grèce) ; en Sicile, Agrigente, Camarina, Catane, Enna. Plusieurs pièces sont signées : une monnaie d'argent de Vélia (528), décorée d'une tête féminine casquée, porte le nom de Philistion, graveur connu aussi à Tarente (sur la visière du casque) ; sur le timbre, Niké conduisant un quadrige, allusion à la défaite de Métaponte (n° 376) ; ont signé à Rhégion (679, 696), Kratésippos, sur le socle d'une statue assise ; à Térina, semble-t-il, Évainétos, graveur de Syracuse ; à Catane, [Choir]iôn (n° 903), Héracleidas (n° 902) Evainétos (901) et Proclès (n° 899) ; à Camarina, Evainétos encore (n° 873, 876), Exakestidas (n° 875). Les symboles sont parfois d'une fantaisie très familière, inattendue : à Catane, on utilise la crevette ; à Agrigente, la sauterelle. On rencontre des scènes allégoriques : la pièce 645 de Locres montre ainsi *Pistis* debout couronnant la *Dea Roma*, qui tient près d'elle un bouclier (cf. les Athénas du Parapet d'Athéna Niké). C'est la plus ancienne représentation de *Roma* (277 av. J.-C.). La monnaie 817 d'Akragas (Agrigente) avec les deux aigles dévorant une hase (Eschyle, *Agam.*, v. 119-120) est un chef-d'œuvre ; de même, les pièces 821, 822, où l'on revoit ce symbole augural, et, de l'autre côté, des décorations marines (Scylla, crabe, coquillage, perche de mer). Sur 822, le graffite Φίλων Σύκῳ καλά semble l'hommage d'un amant au nom — de guerre ! — si évocateur, d'une courtisane aimée et payée.

Ch. P.

L. J. Elferink, *Lekythos, Archaeologische, Sprachliche und Religionsgeschichtliche Untersuchungen. Allard Pierson Stichting, Universiteit van Amsterdam, archaeologisch-historische Bydragen,* II, Amsterdam. N. V. Noordhollandsche Uitgevers-mij., 1934 ; 1 vol. in-8° de 96 p., avec 4 tableaux et 8 planches. — La nouvelle collection que dirigent, à l'Université d'Amsterdam, MM. Snijder et Cohen a déjà publié trois volumes importants (cf. Ch. P., *Rev. arch.*, 1935, I, p. 137). Celui de M. L. J. Elferink est consacré au lécythe. L'auteur trace d'abord l'évolution du type : le lécythe attique dériverait, par l'intermédiaire de l'alabastre corinthien, du rhyton égéen qui reproduit, en terre-cuite ou en pierre, la forme d'un œuf d'autruche. Puis, M. L. J. Elferink cherche une confirmation à son hypothèse dans l'étude linguistique du terme : rejetant les étymologies proposées jusqu'ici, il admet que λήκυθος a une origine égéenne, et le met en rapport avec λέκυθος : le jaune d'œuf. Enfin, il montre que les différents vases de ce type conservent la valeur mystique de l'œuf et des objets sacrés ovoïdes, tels que l'omphalos de Delphes, ou certains tertres funéraires.

Les trois chapitres de l'étude contiennent une richesse de connaissances originales et variées, et ils aboutissent à des résultats concordants

qui rendent la thèse très vraisemblable. Mais on regrette que l'auteur ne les ait pas dégagés plus clairement et rassemblés en une conclusion d'ensemble ; on s'étonne aussi qu'il ait interrompu l'étude archéologique : l'enquête linguistique eût été mieux à sa place en tête ; enfin, on cherche en vain une bibliographie méthodique, et l'indication de certains travaux français comme la thèse d'Edmond Pottier sur les lécythes blancs attiques, sa note sur *ampullae* = λήκυθος (*Rev. Ét. Anc.*, 1900, p. 225 sqq.) et son article sur le Vase Vagnonville (*Monuments Piot*, XXIX, 1928, p. 149 sqq. ; cf. L. J. Elferink, p. 70, n. 3).

P. Wuilleumier.

Chr. Karouzos, Τὸ Μουσεῖο τῆς Θήβας, Athènes, 1934, petit in-8° de 63 p., avec 16 p. de photos. — M. Karouzos, éphore des antiquités de Béotie, a eu l'heureuse idée de nous donner un guide du Musée de Thèbes, dont il est le conservateur. C'est un guide, précise le sous-titre, et non pas un catalogue. Nous ne lui demanderons donc pas d'être exhaustif. Il concerne, au vrai, uniquement la sculpture, et encore, s'il comporte 232 numéros, il ne contient pas 232 descriptions : certains fragments ont été laissés de côté, et des vitrines renfermant de la céramique ont été décrites avec des numérotations particulières. Autre preuve qu'on s'adresse au grand public : le guide est écrit en langue *démotique* — ce qui, d'ailleurs, amène l'auteur à en préciser, avec raison, certains termes (p. 9) : πλαστικός, ζωγραφικός. Chaque article est suivi d'une courte bibliographie ; mais il me sera permis de chicaner sur le principe : pourquoi passer sous silence le nom de l' « éditeur », en renvoyant seulement à la revue, et nommer les commentateurs ? Ainsi, p. 12, n. 3 : *B C H.*, 1907, p. 193, pl. 20, pourquoi ne pas nommer M. Holleaux, puisqu'on indique ensuite Déonna, Langlotz, etc.[1] ? De *bonnes* photographies des documents les plus intéressants terminent l'ouvrage[2], avec des légendes en français et une table de concordance. Il reste à souhaiter que M. Chr. Karouzos nous donne un catalogue épigraphique du Musée, et que son exemple soit suivi pour toutes les collections de province en Grèce[3]. De telles monographies seraient utiles pour les archéologues, et commodes pour les visiteurs.

Y. B.

---

1. Ajouter ici que l'Apollon était cité par Ch. Picard : *La sculpture antique...*, tome I, p. 283, et figure 74.
2. La figure 30 est inversée.
3. Mme Karouzo-Papaspyridi a tenté le même travail pour Athènes, mais il faudrait une nouvelle édition plus complète, en particulier pour les vases.

Fritz Ott, *Korfu ist nicht Ithaka*, 1 plaquette in-8° de 29 p. avec une carte des Iles de la côte occidentale de Grèce. Würzburg, Konrad Triltsch, 1935 ; prix : 1 Mark. — Cette petite dissertation est une réponse au professeur Dr R. Hennig, de Düsseldorf. Ce savant géographe a publié en 1934, chez Teubner, dans la collection intitulée *Neue Wege zur Antike*, une « étude sur les éléments géographiques de l'Odyssée », sous le titre général de *Die Geographie des homerischen Epos*. Je rends compte, par ailleurs, de ce volume dans la *Revue de Philologie*.

Des quatorze chapitres qui le composent, le dernier s'intitule modestement *Recherche d'une identification géographique d'Ithaque (Versuch einer geographischen Identifizierung von Ithaka)*. Il paraît que les revues et journaux d'Allemagne s'occupent de ce travail sous le titre plus sensationnel de *Nouvelle solution du problème d'Ithaque*. M. Ott a tort de s'insurger contre ce titre, et de triompher en prouvant que ce n'est pas la première fois qu'un esprit en quête de singularités a imaginé que la rocheuse et stérile Ithaque homérique pourrait bien être la délicieuse et riche Corfou. L'adversaire qu'il attaque sait très bien que d'autres avant lui ont soutenu la même thèse ; et il se réfère expressément à J. F. Lentz-Spitta, dont le livre *Korfu = Ithaka* a paru à Berlin en 1920. Ce livre soutenait une théorie « barbare » *(wilde)*, suivant le mot de W. Dörpfeld, qui en a fait justice dans un article de journal (*Berliner Tag*, du 9 juillet 1925).

Notre auteur déclare n'avoir pas lu cette réponse de Dörpfeld, en quoi il a eu grand tort. Car c'est précisément son sujet, et la connaissance des arguments invoqués par un maître l'eût dispensé, soit de les répéter, soit de se figurer les avoir inventés. C'est contre lui que doit être retourné le reproche, qu'il adresse à tort à M. Hennig, d'avoir cru que la question était *neuve*. Du reste il n'y a plus rien, j'imagine, qui soit vraiment neuf quand il s'agit d'Homère ; en particulier, pour ce qui est de la topographie homérique, l'exemple célèbre de la grammaire latine exprime une vérité : *nihil est tam absurdum quod non fuerit dictum ab aliquo philosopho*.

Dans le cas actuel, le philosophe est un géographe ; mais cela ne change rien à la valeur du dicton. Le géographe a beau nous dire qu'il ne se préoccupe que du point de vue géographique ; peu importe l'archéologie (*sine ira !* ajoute-t-il ; c'est-à-dire : que les archéologues ne se fâchent pas !) Les archéologues ne se fâcheront donc pas ; mais pourquoi répondraient-ils ? Archéologue ou non, M. Ott a eu tort de répondre, surtout que, comme on vient de le voir, on avait déjà répondu à cette... mettons *invraisemblance*, et qu'elle n'est pas devenue, ni plus vraisemblable, ni plus malaisée à réfuter, parce qu'elle a été répétée une seconde fois.

Y a-t-il grand mérite à redire qu'il ne suffit pas qu'Homère ait

déclaré qu'Ithaque était placée πανυπερτάτη πρὸς ζόφον (sans qu'on soit d'accord sur la signification du mot *zophos*) pour qu'on puisse en conclure que c'est Corfou, qui est géographiquement la plus septentrionale des îles ioniennes ? N'est-il pas évident que Corfou n'est point voisine, ni de ces nombreuses îles (les Échinades ?) que le poète situe dans ses environs, ni surtout de Céphalonie et de Zante qu'il cite nommément ? Et si l'on remarque que l'Ithaque traditionnelle ne possède « ni récoltes paradisiaques, ni plaines fertiles », n'a-t-on pas trop facilement raison ? Encore ne fera-t-on intervenir ni les considérations sur le royaume des Phéaciens, qui ne sont pas uniquement géographiques ; ni les arguments archéologiques, dont ne veut pas entendre parler M. Hennig.

M. Ott aurait dû laisser passer, sans prendre la peine de l'examiner, la théorie inacceptable que le savant géographe a résumée en une phrase dont je me plais à reproduire aussi les parenthèses et les exclamations : « géographiquement, géopolitiquement, et (la main sur le cœur !) aussi au point de vue de la critique des textes, saute aux yeux, avec pleine évidence, l'identité Ithaque = Corfou ». M. Ott ne s'étant cependant pas trouvé convaincu, a pris la peine inutile de dire en détail, pourquoi. Il a vaincu sans péril, donc triomphé sans gloire.

Georges Seure.

Walther Wrede, *Attika*, Athènes, Institut archéologique allemand, 1934, brochure in-8° de 32 p., avec 23 pl. et une carte hors-texte. — La mode est aujourd'hui aux synthèses, aux encyclopédies. La science fait ses inventaires et dresse des bilans. Cette constatation n'est pas un blâme. Or il a été écrit bien des articles sur l'Attique. Nombreuses sont les études de tout ordre, archéologiques, historiques, géologiques, météorologiques — et j'en oublie — que l'on pourrait citer sur cet illustre canton. Et même, parmi les visiteurs, combien ne résistent pas (hélas, parfois !) au désir de publier leurs impressions. Malgré toute cette « littérature », — ou à cause d'elle — on regrette l'absence d'un « Pausanias expliqué » par les résultats des recherches récentes, car le commentaire peu critique de Sir G. Frazer est maintenant aussi devenu trop ancien.

Tel n'est pas tout à fait le dessein poursuivi par W. Wrede en cette plaquette, destinée surtout à des lecteurs allemands. Il essaie de définir, — il n'est pas là le premier ! — l'originalité de l'Attique, presqu'île dont l'histoire ne peut laisser personne indifférent. Il expose ensuite, rapidement, en vingt pages, comment l'Attique, à l'origine poussière de communautés jalouses, organisées avec cultes et chefs locaux, a peu à peu, et non sans heurts — je pense aux luttes d'Athènes et

d'Éleusis[1] — formé une unité sous l'hégémonie d'Athènes. Ce n'est pas un résumé historique, mais une étude de l'évolution fondée sur des faits extérieurs (nomenclature des sanctuaires, des forteresses, etc. . encadrée entre deux textes d'Hölderlein. Quelques indications bibliographiques suivent (p. 26-32) : elles ne prétendent pas à être exhaustives, et sont surtout fondées sur des ouvrages allemands, car je m'explique mal comment tout nom français en est absent : même le titre de l'*Hist. gén.* de Glotz, quand celle de Berve est indiquée ! Pour terminer, 25 planches de photographies, dont quelques-unes sont nouvelles et bien venues ; la reproduction pl. 23 du plan du Pirée, d'après Judeich, est toutefois trop réduite. La carte du début, schématique, mais claire, rendra des services.

Y. B.

Benjamin Dean Meritt et **Allen Brown West**, *The Athenian assessment of* 425 *B. C.* Ann Arbor, University of Michigan Press, 1934 (*University of Michigan Studies, Humanistic series, volume XXXIII*). 28 × 20 ⅝, XIV + 112 p., 17 fig., 2 pl. — Une inscription, une seule, mais si importante et publiée avec un soin si rigoureux qu'aucune ligne du présent volume n'est superflue. Il s'agit des décrets de 425, relatifs à l'assiette et au recouvrement du tribut fédéral, et de la liste qui suit (*IG*² I 63). 43 fragments de la stèle originale sont connus. Sauf le nº 21 — qui, après avoir appartenu à la collection de Mouy, est passé au Musée de New-York — et quelques éclats disparus depuis la première lecture (cf. nºs 6 et 33), ils ont été rapprochés et regroupés conformément à leur disposition primitive par les soins de B. D. Meritt, au Musée épigraphique d'Athènes en 1933. Tous les fragments sont reproduits par la photographie dans le présent volume ou l'ont été par A. B. West dans les *Metrop. Mus. Stud.* de 1931 ; en outre deux planches magnifiques donnent en majuscules le texte reconstitué : les lettres conservées en noir, les lettres restituées en rouge, selon l'habitude de Meritt. Les figures et le texte (avec bibliographie et description détaillées de chaque fragment) mettent le lecteur à même de se faire une opinion en pleine connaissance de cause. Si l'on tient compte de la littérature considérable qui s'est accumulée à propos de cette inscription, et des erreurs, des discussions vaines entraînées par un examen insuffisant de la pierre, on doit reconnaître que la méthode minutieuse et stricte de Meritt et West est en même temps, malgré les apparences, la plus courte. Il est impossible de *résumer* les résultats obtenus qui non seulement rendent périmé le texte de l'*editio minor* des *IG.*, mais encore débordent les conclusions

1. Cf. Ch. Picard, *Revue historique*, CLXVI, 1931, p. 1 à 76.

proposées par West dans son article de 1931, et même le texte que les deux auteurs avaient, en cours d'étude, communiqué à M. N. Tod et que celui-ci a publié dans ses *Greek Historical Inscriptions* en 1933. Si la restitution de quelques passages (en particulier l. 16 et l. 40) n'offre pas un caractère absolu de certitude, on se trouve du moins en possession de tous les éléments nécessaires à une critique éventuelle. Ce qui est acquis, c'est qu'à la dernière ligne de la liste, le total du tribut n'est pas de 960 talents (en négligeant les unités), mais bien, comme Kolbe l'avait soutenu (cf. en dernier lieu *Phil. Woch.*, 1923, col. 1151-1156), de 1.460 talents (plus les unités) : résultat capital, dont les auteurs se réservent de mettre en valeur, à une autre place, l'importance historique. Ils n'ont voulu que publier et restituer un texte : il convient de dire que le but est pleinement atteint et que la présente publication représente un véritable modèle de méthode, d'ingéniosité et de clarté ; les *Indices* sont complets à souhait ; l'impression et la présentation sont parfaites. On associera au nom des deux auteurs celui de A. M. Woodward, qui, en identifiant le fragment 38 comme faisant partie de la stèle, a contribué de façon décisive à assurer le chiffre de 1.460 talents.

Georges Daux.

Krister Hanell, *Megarische Studien*, Lund, Lindstedt [1934] ; in-8° de 227 p. — L'auteur de ce gros mémoire a été l'élève de Martin P. Nilsson et, à Munich, de Walter Otto. L'œuvre n'est pas indigne de ces parrainages ; l'information est étendue, la démarche méthodique et prudente. Ces « études » ne constituent pas, la préface nous en avertit, une monographie sur Mégare. Des deux parties principales, la première est relative aux origines et aux cultes. Rapide examen des sources : archéologie (rappel des fouilles anglaises en cours à Pérachora), éléments dialectaux, tradition littéraire et épigraphique, cultes, etc. Avant l'invasion dorienne, Mégare est ionienne ; toutefois elle aurait été orientée, non vers Athènes — selon la version que les Attiques se sont efforcés d'imposer — mais vers la Béotie *ionienne :* les pages (24-67) où l'auteur s'efforce d'établir les rapports entre Mégare et la Béotie, de montrer (après M. P. Nilsson, *The minoan-myc. religion*, p. 155) que les Minyens étaient des Ioniens, et de grouper les témoignages relatifs à l'expansion ionienne dans la péninsule, sont parmi les plus originales du livre. Plus tard, c'est d'Argos que semblent être venus les envahisseurs doriens, portant avec eux le culte de Zeus et d'Héra, celui aussi d'Apollon Pythien. Un chapitre enfin traite de la religion de la cité à l'époque historique. Dans la seconde partie : *Megara und seine Kolonien*, l'auteur insiste sur les analogies politiques (magistratures, institutions) et cultuelles (calendrier) entre

Mégare et ses colonies. Un appendice réunit les références concernant les dieux des colonies de Mégare. Dans une enquête qui touche à des questions si diverses, et qui s'étend de la Sicile aux extrémités de l'Euxin, la critique pourrait aisément exercer ses droits sur le détail (p. 166, n. 6, la juste remarque sur ἰσάκτιος appelait d'autres rapprochements ; pour l'épigraphie de Delphes, il faudrait citer *Les comptes du IV^e siècle*, parus en 1932, et non la publication incomplète de la *Sylloge*³ ; p. 166 : c'est à la page 376 et non 366 des *Mélanges d'arch. et d'épigr.* d'Albert Dumont que se trouve la dédicace Ἀπόλλωνι Ἀλσηνῶ θεῶ πρόγωνι (??) ; j'ai noté encore : p. 146, n. 5 « Eumenes III von Pergamon » ; p. 203 « Verwandschaft » ; p. 220 « ἐκδιδομένη »). Il vaut mieux remercier M. Hanell de sa contribution, qui a profité de l'étude de Highbarger, *The history and civilization of ancient Megara* (Baltimore 1927), et de la compilation *Megara* de Ernst Meyer, *R. E.*, XV. On peut souhaiter, après ces travaux de mise au point et ces conjectures, que des fouilles aussi fructueuses que celles de H. Payne, à Pérachora, livrent bientôt de nouveaux *documents* sur l'isthme mégarien.

G. D.

Bogdan D. Filow, unter Mitwirkung von Ivan Welkow u. Vassil Mikow, *Die Grabhügelnekropole bei Duvanlij in Südbulgarien*, herausgegeben vom bulgarischen archäologischen Institut, Sofia, 1934, gd in-8° de VII + 243 p., avec 229 fig. dans le texte et 16 pl. — Ce volume a été publié dans le format des *Bulletins de l'Institut archéologique bulgare*, avec le concours de la fondation du cercle administratif de Plovdiv. La région des villages de Duvanlij et Hambarlij, qui dépendent de la plaine de Plovdiv, au Nord, est peuplée de *tumuli* funéraires de petites dimensions en général, tertres successivement explorés il y a peu, de manière scientifique, et dont le contenu s'est révélé riche encore, malgré les prélèvements clandestins. Les résultats témoignent pour un temps assez étendu, dans l'ensemble ; mais à s'en tenir au principal, c'est l'époque classique des V^e et IV^e s., qui est la plus représentée. Les découvertes sont précieuses pour l'histoire des rapports entre Grèce et Thrace, et montrent que les relations entre ces deux pays n'étaient pas purement *économiques*, voire, si l'on peut dire, alimentaires. Les ateliers d'orfèvres installés au pied de l'Acropole d'Athènes, dans le temps du développement de la sculpture chryséléphantine, avaient eu, comme je l'ai montré ailleurs, les meilleurs clients pour leur exportation, à travers ces provinces riches, et moins civilisées, du Nord (*Gaz. B.-Arts*, 1934, I, p. 200-201, à propos d'un canthare d'argent à figures bachiques ; *ibid.*, 1935, I, p. 199-201, à propos du rhyton de Rachmanlij).

Ce volume, qui est très soigneusement étudié, présente successive-

ment les fouilles exécutées (avec leurs résultats) pour Kukuva Mogila, Baschova M.[1], Muschovitza, Golemata M., Losarskata M., Arabadžijskata M., Dončova M., Todorova M., les tumuli de la région dite Duvanlijskata Kuria, et le tertre au N.-E. de Hambarlij. En annexe, les tombeaux de Rachmanlij, Vărbitza et Alexandrovo (p. 158-180). — Après cette première partie descriptive, le livre examine et date les lieux de trouvailles : collines funéraires d'époque classique, avec leurs bijoux d'or, d'argent et de bronze, leurs armes, leurs céramiques. L'établissement d'une chronologie permet de marquer les contacts avec l'art de la Russie du Sud. Viennent ensuite les *tumuli* d'époque hellénistique et romaine (p. 236 sqq.). Il y a un bon index. Les reproductions des planches manquent parfois de netteté.

La plus ancienne sépulture est celle de Muschovitza, qui contient une amphore à figures noires de la fin du VI^e^ s. (pl. XII)[2]. Vient ensuite, pour les dates, Kukuva M. — L'anneau de Golemata M. est de la première moitié du V^e^ s. ; du milieu du V^e^ s., le canthare d'argent bachique à figures dorées. La grande hydrie à figures rouges (pl. XVI) d'Arabadžijska M., est contemporaine de Périclès. Avec les dépôts de Baschova M., on atteint la fin du V^e^ s. C'est de là que provient la magnifique coupe d'argent aux chars (pl. IV), et celle qui représente, gravée au trait, une Séléné chevauchant sur la mer (pl. V), dont le rapport avec la métope Nord 29 du Parthénon, est si sensible. Un élégant rhyton d'argent à *protomé* de cheval (pl. VI) vient aussi d'Attique. Même origine à assigner au rhyton d'argent de Rachmanlij (pl. X), qui est le frère de celui de Trieste, et en indique ainsi clairement l'origine, cherchée bien à tort du côté de Tarente *(Gaz. Beaux-Arts,* 1935, I, *l. l.)*. Pour celui-ci, les auteurs de la publication n'auraient pas dû répéter (p. 210 sqq.) que le sujet reste « indéterminé » : car il s'agit du thème le plus *attique* qui soit à l'époque : l'enlèvement d'Oreithyia par Borée, par-devant Erechthée et Athéna.

Rien de plus intéressant que ce groupe de sépultures, si l'on veut comprendre les rapports artistiques de la Thrace avec les pays producteurs du Nord et du Sud (Russie méridionale, Grèce). L'exploration des *tumuli* — la Bulgarie en est riche, et le voyageur se rendant à Sofia par les passages du Strymon en aperçoit partout ! — est une tâche privilégiée dont les résultats historiques, tels qu'ils commencent à se dessiner autour de Duvanlij, s'annoncent fort importants.

Ch. P.

---

1. Mogila est partout ci-après abrégé en *M.*
2. Le sujet en semble bachique des deux côtés, car l'avant représentait la querelle du roi Lycourgos (armé de la double hache) avec les satyres de Dionysos, et non le duel Thésée-Procruste ; à l'arrière, un cortège bachique, comme celui qui décorait, vers le même temps, une des portes de Thasos (dessin Christidès).

Giacomo Caputo, *Palcoscenico su vaso attico* (extrait de *Dioniso*, IV, 6). Syracuse, Istituto nazionale del Dramma antico, 1935 ; in-8° de 10 p., avec 5 fig. — Il s'agit d'une œnochoé à figures rouges, trouvée en Attique et faisant partie de la collection Vlasto, à Athènes : à droite, se dresse une estrade surélevée à laquelle on accède par une échelle ; le rideau, tiré de côté, traîne jusqu'à terre ; un acteur, sans masque ni costume, représentant Persée avec la harpé et la besace, dans un geste de bravoure, promet de couper la tête de Méduse ; à gauche, sont assis deux spectateurs ; l'un, barbu et couronné de lierre, serait le prêtre de Dionysos ; l'autre, jeune et imberbe, le chorège. Nous aurions, dans cette peinture de la fin du v^e^ siècle, le souvenir d'un spectacle donné à Athènes par une compagnie italiote qui, pour jouer, employait une véritable scène avec rideau ; le logeion utilisé par les phlyaques serait passé d'Italie à Athènes et aurait servi de modèle dans les théâtres de la Grèce. Cette thèse, qui est en accord avec des idées soutenues par Pace et Arias, ne manquera pas, comme le prévoit l'auteur, de susciter de nombreuses discussions.

A. M.

G. W. Elderkin[1], *Antioch on-the-Orontes. I. The Excavations of* 1932, published for the Committee by the Department of Art and Archaeology, 1 vol. in-8° de VIII-156 p., avec 17 pl. h.-t. (dont un frontispice en couleurs) et 201 fig. dans le texte. Princeton Press, 1934. — Antioche-sur-Oronte — une des grandes capitales du monde hellénistique, avec Alexandrie, ville-sœur — a reçu depuis longtemps des visites de savants français. On pourrait regretter que l'étude faite il y a dix ans, qui eût été la naturelle préface de cette publication elle-même provisoire, — relatant les travaux de prospection et les découvertes de MM. P. Perdrizet et H. Seyrig dans la région, après la grande guerre, — n'eût pu paraître d'abord (*CRAI*, 1924, p. 324). Consolons-nous en remarquant que l'archéologie américaine, mise en possession du site, reconnaît volontiers sa dette (cf. la préface de M. C. R. Morey), et qu'elle a accepté généreusement une collaboration amicale avec nos Musées nationaux. Ce premier rapport, qui nous est luxueusement présenté et sans délai, associe déjà la signature de M. J. Lassus, de l'Institut français de Damas, à celles de nos confrères venus de plus loin. Les fonds pour l'exploitation archéologique d'Antioche-sur-l'Oronte ne pouvaient être fournis que par un État disposé à de grands sacrifices. La contribution essentielle accordée par l'Université de Princeton, même augmentée par les Musées de

1. Autres *contributors :* W. A. Campbell, Glanville Downey, Clarence H. Fisher, Ph. K. Hitti, J. Lassus, Fr. O. Waagé, Shirley H. Weber.

Baltimore et de Worcester, eût risqué de ne pas suffire encore, si le Louvre n'avait ajouté son versement. Aux difficultés d'argent, répondaient d'autres embarras matériels. Vue du haut du Silpius, où l'on peut accéder depuis peu par une bonne route militaire, œuvre française, l'étendue de la plaine basse d'Antioche est immense : on a beau connaître par les textes quelques points importants de la topographie antique, — par rapport à l'Oronte, qui traversait, et à la grande voie médiane de jadis, — la difficulté est grande pour bien choisir les points d'attaque. Les fouilles américaines, reconnaissons-le, ont procédé un peu à l'aventure, et c'est à la Tyché d'Antioche[1] que paraissent avoir été demandés les « *sorts* » décisifs. — Se réglant non sur les textes, mais plutôt sur le hasard des découvertes fortuites ou des ruines apparentes, on a tâtonné longtemps, en s'écartant de la grande artère hellénistique connue : et il restera permis de penser que les premiers résultats recensés, — ceux qui correspondent aux sondages de G. W. Elderkin, puis à ceux du Dr Clarence H. Fisher, — nous ayant livré surtout des thermes d'époque romaine, ne contentent pas encore toute notre curiosité : souhaitons que le niveau hellénistique apparaisse plus clairement, et puisse être suivi ; il est sûr qu'on devra alors recourir aux pompes : car une nappe d'eau profonde (p. 100) s'étend sous la ville. Comme édifices publics, outre les ensembles balnéaires — le plus imposant, Thermes C, déjà utilisé au début de l'Empire, a été remanié plusieurs fois avant le tremblement de terre destructeur (sous Justinien) — on a reconnu l'Hippodrome (près du Bain C), et dégagé en partie le pourtour du stade byzantin (p. 32-33) du cirque, restauré aussi plusieurs fois, du Ier s. av. notre ère, jusqu'au IVe s. après. C'est donc l'Antioche des jeux et plaisirs qui commence à ressusciter. En ce qui touche aux édifices sacrés et funéraires, il faut mentionner les travaux de dégagement du *Charonion*, que signalait au N.-E. de la ville moderne, l'énorme et célèbre masque couronné, taillé dans le roc du mont près de la grotte de Saint-Pierre. On a trouvé quelques tombeaux, l'un romain avec un appareil réticulé extérieur, et, — pratiquée dans la masse du béton, — une canalisation pour les *profusiones* (IIe s.). Dans une autre sépulture, deux squelettes de la fin du IIIe s., semble-t-il, masculin et féminin, gisaient allongés l'un sur l'autre : « épilogue, nous dit-on (p. 90), d'un roman d'amour » (?). A Daphné a été reconnu le plan d'une église.

Une maison (A) et, par-dessous, une villa romaine, ont été dégagées près des Thermes B. C'est de la villa romaine que proviennent diverses mosaïques étudiées par M. G. W. Elderkin (p. 42 sqq. : cf. ci-après).

Les trouvailles, jusqu'ici — à part les mosaïques — restent assez

1. Aussi figure-t-elle en bonne place, sur la couverture du livre.

médiocres. Les ruines du cirque ont fourni une tête d'Athéna mutilée (IIe s. de notre ère), et seulement quelques autres fragments de peu de prix. Les inscriptions sont rares et tardives ; on a recueilli des lampes assez nombreuses (une anse, 2031, décorée des bustes d'Isis et de Sérapis. La céramique est hellénistique (importations « pergaméniennes »), ou romaine, voire plus récente. Les plus anciennes monnaies remontent au temps de Démétrios Ier Soter (milieu du IIe s. av. J.-C.).

Le plus important, pour Antioche même, est le décor du *triclinium* de la Villa romaine déblayée dans le complexe B. Un espace en Π était là recouvert de simples losanges, et l'on n'y reconnaît que l'emplacement des lits de banquet. Mais à l'entrée, trois panneaux *dionysiaques* accueillaient les regards. Au centre, le principal, un *Symposion* mystique d'Héraclès et de Dionysos (cf. le frontispice en couleurs[1]), avec, sur chaque côté, deux figures allégoriques : celle d'un Faune à la syrinx dansant, et d'une Ménade au tambourin[2] (cf. même principe, *Explor. archéol., Délos, Maison des masques*, pl. II). Les deux autres *emblemata* étaient destinés à être vus uniquement par les convives, et placés ainsi, *en sens inverse*, dans la partie intérieure du Π (Jugement de Pâris, au Louvre ; Aphrodite et Adonis — ou Phèdre et Hippolyte ? — partie supérieure disparue : au Musée de Princeton.) Les cadres, où les panneaux avaient été introduits *tout préparés*, sont d'un goût très alexandrin, avec leurs rinceaux peuplés d'oiseaux et d'insectes. C'est la *koinè* décorative, connue de la Syrie à la Campanie.

La mosaïque de Yakto — trouvée fortuitement dans un faubourg de Daphné — est, avec ces pièces, le joyau du recueil ; tout l'ensemble du panneau, — le motif de Thalassa[3] (5,60 × 2,40), et celui de la *Mégalopsychia* jetant des roses (8 m. 5 × 7 m., avec l'entourage) — n'est à dater, semble-t-il, que du Ve s. de notre ère (tuniques à « segments » des chasseurs). — Mais l'intérêt historique de ces compositions passe de beaucoup celui des tableaux traditionnels de la Villa romaine. Dans la mosaïque de Thalassa (p. 115, fig. 1) on reconnaît encore l'esprit alexandrin des allégories marines. La grande mosaïque qui a été trouvée près de là offre au contraire une allégorie *morale :* autour de la personnification du médaillon central (j'ai montré ailleurs ses rapports avec *Némésis : Rev. hist. relig.*, CXI, 1935, p. 234-236) — les personnages représentés — tous bizarrement en *chasseurs* de fauves, Adonis, Narcisse, Actéon, Hippolyte, Méléagre et Tirésias, ont tous été des victimes de la jalousie des dieux, et cette

1. La mosaïque est au musée de Worcester.
2. A Baltimore.
3. Plutôt qu'Aréthuse (cf. p. 114, n. 1 : C. R. Mc Orey).

interprétation, *pour Tirésias*, prouve ici une doctrine empruntée à Alexandrie (cf. Callimaque, *Hymn. V : Bain de Pallas*). Ce qu'il y a de plus instructif, c'est la bordure topographique, haute de 0 m. 60 environ[1], où l'artiste a évoqué, à l'aide d'inscriptions, — et stylisé *dans un ordre logique correspondant à quelque itinéraire*, — avec les spectacles de la rue, les édifices ou lieux-dits importants de l'Antioche romaine et byzantine, ou de sa banlieue : porte monumentale, source de Daphné (Castalie et Pallas), théâtre, stade, villa *(privaton)* d'Ardaburios, ateliers du Martyrion, Portique, *Démosion*, *Péripatos*, Bain public, Hippodrome. On découvre aussi l'Agora, d'autres monuments anonymes, etc. Çà et là, quelques « choses vues » : scènes de cabarets, poissonnerie, passages de chevaux, flâneries dans les rues, les places ou les tripots. Cette évocation des parages de l'Oronte — sinon des jardins[2] ! — est d'un réalisme savoureux, encore que le compositeur ne s'y soit guère soucié de perspective. Le travail est local[3].

Ch. P.

W. Deonna, *Au Musée d'art et d'histoire, Études d'archéologie et d'histoire de l'art*, II, 1934, gr. in-8° de 115 p. — L'auteur a réuni dans ce recueil quelques récentes études personnelles, parues dans *Genava*, XII, 1934 : celle sur la persistance des caractères indigènes dans l'art de la Suisse romaine (*Gen., l. l.*, p. 91 sqq.), est un gros mémoire d'une érudition impressionnante, mise au service d'un sentiment très patriotique, car M. W. Deonna veut prouver que le pays des Allobroges et de Guillaume Tell a toujours su résister, même pacifiquement, à ses envahisseurs ! Des temps néolithiques à l'époque barbare, la Suisse a fait de l'art *suisse*, à travers toutes les influences et en dépit de toutes les importations. — Sa romanisation n'a été que partielle. Mémoire à verser au dossier des études maintenant à la mode sur les diverses formes du provincialisme dans l'art latin ; et correctif nouveau au fameux vers de Rutilius Namatianus :

Fecisti patriam diversis gentibus unam...

Font suite à ce grand travail, les études publiées dans le même périodique genevois sur « quelques monuments antiques du Musée d'art et d'histoire » : *ibid.*, p. 76 sqq. ; notamment divers bronzes du Louristan, un groupe crocodile et négrillon (cf. pl. I), qui manque

1. Un côté disparu, deux endommagés : cette bande devait régner au pourtour de la salle à la mosaïque.
2. On voit, du moins, un pont sur le célèbre fleuve, et des statues çà et là.
3. La publication est provisoire, et se décompose en suite de tirages à part dirait-on. De là le procédé adopté pour les figures, qui ont une numérotation indépendante — mais fort incommode, ainsi !

aux listes de Beardsley, ...parmi d'autres. — Les œuvres d'art examinées p. 108 sqq., sont d'époque moderne (cf. *Genava*, XII, 1934, p. 290 sqq.).

Ch. P.

E. Coliu, *Un sarcophage à symboles à Tomis,* extrait de *Istros,* I, 1934, p. 81-116 et 13 fig. — M. Coliu nous donne une publication définitive du magnifique sarcophage trouvé en 1931 à Constantza. Le monument, qu'on doit rattacher à la tradition lycienne, se trouvait sur une allée à sarcophages semblable à celles de Termessos Major. L'étude de la décoration et en particulier des acrotères (l'auteur décrit de façon magistrale l'évolution du thème palmettes-acanthe) invite à proposer pour date le règne d'Hadrien. La partie la plus intéressante de ce mémoire est consacrée à l'explication d'objets figurés sur la face antérieure : tenailles, fouet, clochette, balance, bucrane, hache, lance ; à propos des armes on attendrait une mention du livre de Couissin. Après avoir écarté diverses hypothèses, M. Coliu, en se fondant sur deux reliefs du British Museum et de Copenhague et sur les travaux de M. Franz Cumont, démontre que le mort était un sectateur du vieux dieu phrygien Mên[1].

M. Durry.

E. Bulanda, *Etrurja i Etruskowie,* Lwow, 1934 ; in-8° de 471 p. (en polonais), avec 217 fig. dans le texte et deux cartes : Étrurie centrale, Asie-Mineure. — M. E. Bulanda — auteur de ce *premier* travail en langue slave sur la civilisation des Tyrsènes — a voulu montrer l'intérêt que devraient prendre, en Pologne comme ailleurs, les études d'étruscologie : peu de régions méditerranéennes ont tant fourni à l'art. Aussi a-t-il composé avec perspicacité et goût, — pour les savants, pour les étudiants mêmes de son pays, — un bon manuel d'études sur es sujets de Porsenna, sur leur civilisation pré-latine, si originale, qu'il distingue de l'art italique de Villanova. Les étudiants de Leopol (Lwow) risquent d'être ainsi mieux partagés que les nôtres, pour qui personne, jusqu'ici, n'a encore remis au courant les travaux de J. Martha, datés de 1884 et de 1889. Que ce soit l'occasion de constater une si fâcheuse lacune ! Le travail paru en Pologne est bien distribué, et précédé d'une bibliographie abondante, exacte, logiquement classée, où l'on ne relèverait que des oublis secondaires, peu nombreux : certains travaux, p. ex., de C. C. Van Essen (cf. pourtant, p. 169, n. 1) ; ceux de Fr. de Ruyt (*Charun* a paru presque en même

1. [Il y aurait peut-être quelques objections à faire à une conclusion aussi générale]. L. R.

temps que l'*Etrurja)* ; quelques études de détail sur les urnes étrusques (notamment celles de Mario Segre), etc. — Après les grands manuels italiens d'étruscologie, ceux même de 1927 *(Arte etrusca, Etruria antica)*, voire après les récents traités de M. F. Messerschmidt, le livre s'avère dans l'ensemble comme une mise au point très utile. — La première partie (p. 13-210) concerne l'histoire et la civilisation, des débuts (M. B. croit à l'origine asiatico-égéenne) jusqu'à la conquête romaine, la géographie, la vie privée, les cultes, la question linguistique. Viennent ensuite, chronologiquement examinés, les différents arts (p. 211-416) : architecture, peinture, sculpture, techniques mineures. C'est là, hélas ! que se fait sentir le plus cruellement l'indigence des figures, trop petites et bien souvent brouillées. Les monuments inventoriés — dont l'indépendance est bien marquée — ne sont pas non plus toujours ceux qu'on attendait, à l'occasion : si l'Aphrodite d'Arezzo, qui répond surtout à un type grec du IVe s., eût pu n'être pas mise en cause (p. 343, fig. 170), qui n'eût espéré par exemple, aux origines, reproduction de l'Aphrodite nue d'Orvieto, ou de la nouvelle Coré étrusque de Copenhague ? Et plus tard, pour l'époque hellénistique, un peu plus... que ce qui nous est donné, pour la statuaire même, ou surtout pour la décoration des urnes, des sarcophages ? Le matériel de la *Tomba della Pellegrina* n'est pas mis à profit. — Regrets secondaires ; le livre rendra des services, surtout en Pologne. Que n'est-il écrit en latin ? Tout le monde l'eût... acheté, lu, et même loué.

Ch. P.

The Cambridge Ancient History, vol. X, *The Augustean Empire, 44 B.-C.-A. D.* 70, edited by S. A. Cook, F. E. Adcock, M. P. Charlesworth, Cambridge University Press, 1934 ; in-8° de XXXII + 1058 p., avec une carte de l'Italie du Nord (en tête) et des tables (*stemmata*, chronologie de 44 à 70) ; autres cartes dans le texte. — Le dixième tome de la *Cambridge Ancient History* conduit de la mort de César à l'avènement de Vespasien. Ce volume se décompose ainsi : les quatre premiers chapitres décrivent la fin des guerres civiles. Du chapitre V au chapitre XIX nous trouvons une étude approfondie du principat, dont on examine successivement les institutions, la politique provinciale et extérieure, l'œuvre économique et sociale, enfin l'influence sur la religion, l'art et la littérature. De nombreux collaborateurs, parmi lesquels on regrette un peu de ne trouver aucun Français, se sont partagé ces enquêtes synthétiques. On reprend ensuite l'étude chronologique de la dynastie julio-claudienne, dont l'exposé est seulement interrompu par deux nouveaux chapitres consacrés aux frontières. Après le récit des guerres de 68-70, l'étude des révoltes de Gaule et de Judée clôt le volume.

Cette époque n'offrait pas une matière facile à l'historien qui tantôt manque presque de documents — pour le règne de Caligula par exemple — et tantôt se heurte à leurs contradictions : pendant la guerre civile, la propagande d'Antoine attaque celle d'Octave ; sous l'Empire même, l'esprit d'un Velleius Paterculus s'oppose à celui d'un Tacite. Les auteurs se sont efforcés de faire ressortir certains aspects de l'époque, peut-être au détriment de quelques autres ; c'est ainsi que la part des provinces orientales est singulièrement plus considérable que celle de l'Occident : un chapitre tout entier est consacré à Hérode de Judée, tandis qu'aucune étude spéciale n'est présentée ici de la Gaule, de l'Espagne, ni même de l'Italie. On a insisté d'autre part sur la vie sociale et économique de l'Empire : sacrifiant au goût du jour, M. Adcock n'hésite pas à écrire (p. 602) que l'œuvre d'Auguste a été surtout importante au point de vue économique, au moins pour les contemporains. Aux yeux des auteurs, il semble que toute cette période voie se dérouler un duel Orient-Occident, duel dont le conflit de Cléopâtre et d'Octave n'est que le premier épisode. Auguste, contrairement à César, incarne les forces italiennes en face de la civilisation hellénistique : son État est autoritaire, mais reste purement romain ; lui-même serait un magistrat aux pouvoirs démesurément accrus, plutôt qu'un monarque. Certains de ses successeurs, Caligula, Claude, Néron surtout, voudront introduire à Rome les habitudes des princes asiatiques. Mais ils trouveront, toujours dressés contre eux, le nationalisme italien, et cette aristocratie, à qui Auguste a laissé la direction de son État.

Le livre est présenté avec le soin habituel aux éditeurs de l'Université de Cambridge. On appréciera particulièrement les nombreuses cartes, souvent en couleurs, qui permettent de suivre sans effort le détail des campagnes. Un album est d'ailleurs joint au livre (cf. ci-après). Des tableaux chronologiques et généalogiques, des notes bibliographiques, un index détaillé, achèvent de rendre aisé l'usage d'un traité appelé à rester indispensable pour de longues années.

Gilbert-Ch. PICARD.

C. T. Seltman, Mme Strong, Dr Tarn, Mr. Hignett, *The Cambridge Ancient History*, vol. of plates IV, Cambridge University Press, 1934, in-8° de 210 p. avec commentaire, sommaire et 105 pl. — Cette publication collective répond aux volumes IX (*Rev. arch.*, 1934, II, p. 100) et X (ci-dessus). L'illustration concerne spécialement l'art italique avant l'Empire, puis sous la dynastie julio-claudienne.

Le recueil des 210 planches, commentées, fait bien apparaître, et les préparations, et les influences dispersées d'abord à travers la péninsule italique : de la Grande-Grèce par le Sud, de l'Étrurie, par

le Nord. On voit aussi utilement se dégager l'originalité latine, qui, dans le domaine de l'architecture, par exemple, s'affirmera remarquablement. Les civilisations des Celtes et des Parthes ont reçu leur place, mais M. Hignett, ainsi qu'il avait été déjà relevé pour le texte (t. IX), n'a pas, semble-t-il, donné aux Celtes le rang qu'ils eussent mérité (2 pl.) ; c'est M. Tarn qui a préparé, plus abondamment, l'illustration relative à l'art et à l'architecture des Parthes, les monuments de Doura, d'Hatra, du Nimroud Dash ayant été mis à profit ; Mrs. E. Strong s'est occupée, comme il convenait, de la partie sculpturale, avec sa compétence connue. Après douze planches de monnaies romaines et orientales, correspondant aux temps antérieurs à l'Empire, et les aperçus donnés sur les Celtes, sur les Parthes, viennent les documents relatifs à l'art étrusco-italique. Ceux de Veii y sont comptés ; il est regrettable que, dans la documentation relative au portrait étrusque de la période hellénistique, il n'ait pas été possible de faire état des dix-sept urnes de la Tomba della Pellegrina, à Chiusi, qui nous donne à travers quatre générations, et pour la période du III^e^-II^e^, les effigies de la famille des Sentinate, faciles à classer chronologiquement. Un intéressant appel est fait aux stèles de la période républicaine, aux types monétaires du temps. — Bonne illustration pour les reliefs et la peinture. Pour les reliefs de Cn. Domitius Ahenobarbus, la date de 115 av. J.-C. est proposée sous réserves. — Il est donné à l'architecture italique, d'Ardée et de Préneste à Rome, une place considérable et justifiée, et sept planches concernent l'Ara Pacis. On eût souhaité, pour le même temps augustéen, des révélations récentes... qu'attendent les spécialistes, et que les archéologues italiens diffèrent. Il n'eût pas dû être encore parlé de la Plaque de Carthage (120 b), comme d'une « free replica » de la Terra Mater de Florence (120 a) ; cf. *Mél. Maspero*, 1935, *Mém. Inst. Caire*, t. 67, où tous les arguments sont donnés pour un jugement contraire ; la réduction des deux documents à la partie *centrale* pourrait être aussi dûment critiquée, car elle fausse l'impression. — Pour les reliefs, les portraits de la dynastie julio-claudienne, les peintures, mosaïques et reliefs du même temps, les planches fournissent l'essentiel à l'étude. L'architecture des débuts de l'Empire paraît à son avantage, non seulement à Rome même, grâce aux dégagements récents dans la région des Forums, mais dans les provinces. — Au total, ce répertoire figuré est appelé lui aussi à rendre de grands services ; il sera fréquemment consulté, d'autant que les reproductions sont très soignées d'un bout à l'autre.

Ch. P.

Henri Seyrig, *Antiquités syriennes*. Première série. P. Geuthner, Paris, 1934 ; in-4° de 145 p., avec 12 pl., nombreuses illustrations dans le texte. — Dans ce recueil, l'actif directeur du Service des

Antiquités de Syrie a réuni quinze études qu'il avait publiées dans *Syria* pendant les années 1931 à 1933. On est reconnaissant à l'auteur d'avoir présenté ainsi sous une forme pratique et agréable à consulter ses pénétrantes recherches, qui touchent à tant de problèmes du vaste domaine de l'archéologie syrienne. Celles relatives aux monuments, aux cultes, à l'administration romaine et à l'épigraphie de Palmyre y tiennent la première place. On sait avec quelle diligence et quel succès les services de M. Seyrig se sont attaqués à l'œuvre de consolidation et d'exploration des magnifiques ruines de cette célèbre cité qui subsistent au milieu du désert. L'auteur a su également mettre à profit ses voyages à Chypre, comme le montre son article sur un poids royal vu dans une collection à Larnaka. Il porte une inscription en syllabaire cypriote qu'il traduit : (poids) du roi Ni(coclès) : quatre sicles. Le poids pesant actuellement 44 gr. 20, le sicle serait donc de 11 gr. 05. En admettant une légère perte pouvant résulter de l'usure du lingot, qui est en plomb, le sicle correspond au poids des statères d'argent frappés par les dynastes cypriotes avant la conquête d'Alexandre, et qui étaient probablement taillés sur le pied persique de 11 gr. 20. Le commerce cypriote paraît donc avoir fait usage d'un sicle qui se rattacherait à la mine d'argent de 560 grammes, à 50 sicles, ou mine d'argent babylonienne légère.

Insistons aussi sur les progrès que la numismatique syrienne, qui avait quelque peu piétiné sur place, enregistre avec l'étude de M. Seyrig sur quelques tétradrachmes provinciaux de Caracalla. Les pièces, qui figurent en exergue un lion, attribuées par Imhoof-Blumer à Hiérapolis, seraient d'après M. S. frappées à Baalbeck, où le lion avait pris une importance capitale dans l'iconographie des cultes héliopolitains. Le savant numismate retire des séries syriennes les tétradrachmes distingués par un épi de blé gravé en exergue. Au lieu de les attribuer aux ateliers d'Apamée sur l'Oronte, suivant la proposition de Newell, M. Seyrig les croit frappés à Salamine de Chypre. En effet, dans la huitième année du principat de Vespasien (76 de notre ère), pour des raisons qui restent à dévoiler, l'atelier d'Antioche fut déplacé vers l'île de Chypre. On y procédait à l'émission de tétradrachmes aux mêmes légendes qui portent en exergue, notamment sur les pièces de Salamine, un épi identique à celui des pièces de Caracalla, jusqu'ici attribuées à Apamée. La conclusion est tentante.

Pour les tétradrachmes à l'aigle qui portent gravés entre les griffes de l'oiseau l'image d'une idole engainée et dont l'atelier était jusqu'ici inconnu, M. S. propose l'attribution à Orthosie, à cause de la ressemblance de cette marque avec l'image du Bâal vénéré dans cette localité.

Cl. F. A. Sch.

Comte de Gérin-Ricard, *L'habitat retranché des Baou-de-Saint-Marcel (commune de Marseille). Époque de La Tène I à III.* Extrait de *Provincia*, t. XIV, 1934, p. 58 et suiv. — L'intérêt de la monographie consacrée à ce petit oppidum, situé à 7 kilomètres de Marseille, est de montrer qu'autour de la métropole, les indigènes avaient établi une série de forteresses, encerclant la ville des étrangers à une distance de 7 à 10 kilomètres. Les Marseillais étaient donc presque prisonniers dans leurs murailles et les rapports avec les tribus celtiques voisines étaient loin d'être amicaux. Ces découvertes sont importantes pour l'histoire générale de la Gaule. Au point de vue archéologique, M. de Gérin-Ricard a pu reconnaître deux périodes dans la construction du rempart : un appareillage cyclopéen, et un mur élevé blocs sur blocs, différent du modèle classique. La poterie offre, à côté des vases grossiers et non tournés, l'habituelle importation grecque ou campanienne, la vaisselle italique à engobe orange ou vermillon. Il faut remercier l'auteur de nous donner de pareilles monographies qui font souvent plus avancer les études historiques sur la Gaule pré-romaine que de gros livres, fruit de compilations plus ou moins bien « arrangées ».

R. L.

G. de Manteyer, *Les deux parures de bronze féminines et religieuses trouvées dans le département des Hautes-Alpes et d'origine celtique (vers 1200 avant Jésus-Christ).* Gap, L. Jean, 1933, in-8° de 476 p. avec 45 pl. — Le musée de Gap a pu faire l'acquisition de deux importantes parures féminines provenant l'une du dépôt de la Loubière, à Bénévent-en-Champsaur, l'autre de la cachette de Champ-Colombe, à Reallon-en-Embrun. L'intérêt du gros mémoire de M. G. de Manteyer est de fournir une documentation précise sur ces ensembles. L'analyse du métal lui a permis d'apporter des conclusions nouvelles sur l'origine de ces parures, fabriquées, vers le XIII^e^ siècle avant J.-C., dans les territoires celtiques qui s'étendent entre la Salzach et la Mulde, dans la région de l'Erzgebirge. De l'Elbe au Danube, elles seraient parvenues par la Save et l'Isonzo dans la vallée du Pô pour gagner de là le mont Genèvre par la Doire. Utile contribution à l'histoire de l'industrie et du commerce pendant l'âge du Bronze.

R. L.

Sándor Gallus, *Die figuralverzierten Urnen vom Soproner Burgstall.* Archæologia hungarica, t. XIII. Budapest, Magyar nemzeti Múzeum, 1934 ; in-4° de 55 p. avec 1 fig. et 18 planches. — La région de Soproni est riche en stations hallstattiennes et en tumulus qui ont fourni une céramique à décor incisé figurant des chevaux et des véhicules dont le style rappelle celui de l'Est de la Baltique et de la Scandinavie.

D'autres figures, scènes de combats et motifs décoratifs, se rapprochent des productions de l'époque du Dipylon ou proto-attique, mais avec cette différence que les personnages sont faits de triangles superposés.

L'auteur suggère l'idée, non pas d'une influence directe de la Grèce, mais plutôt de rapports ou de rapprochements avec des éléments empruntés à des céramiques dipyliennes et aux figurines béotiennes.

R. L.

E. C. Stevens, *Sidonius Apollinaris and his age*. Oxford, Clarendon Press, 1933 ; in-8° de XIV-224 p. — Le personnage de Sidoine Apollinaire est bien campé et la figure correspond à ce que nous connaissons de cette société faible du Ve siècle et de la carence de ses chefs. Tout rempli de souvenirs mythologiques et d'humanisme païen, dénué de spiritualité, Sidoine apparaît comme un évêque correct. En politique, comme ses contemporains, la restauration de la puissance romaine le laisse indifférent ; mais il ne donnera pas dans un particularisme que ses compatriotes ne connaissent d'ailleurs pas. De son œuvre on est en droit de suspecter la valeur historique : ce sont des exercices d'école, mais sous cette rhétorique trop fleurie, M. E. C. Stevens a su discerner le goût d'amertume que tout ce verbiage est impuissant à cacher.

Dans les sept appendices qui terminent l'ouvrage, l'auteur a tenté de résoudre quelques-uns des problèmes relatifs à l'histoire de l'évêque de Clermont et de son temps. Tout d'abord il admet que Sidoine ait été impliqué dans la conjuration de Marciana ; quant à l'identification d'*Avitacum*, il suppose qu'un éboulement empêche de reconnaître le site du lac d'Aydort ; les *Apollinaris* des Lettres ne seraient qu'un seul et même personnage. Les trois dernières dissertations sont d'ordre chronologique et traitent des préfets du prétoire en Gaule, des sièges de Clermont et de la date de la mort de Sidoine à placer entre les années 480 et 490.

R. L.

Franz de Ruyt, *Charun démon étrusque de la mort*, Études de Philologie, d'Archéologie et d'Histoire anciennes publiées par l'Institut historique belge de Rome. T. I. Bruxelles, Lamertin, 1934, in-8° de 305 p., avec 58 pl. hors-texte. — Il est, dans les peintures et les sculptures funéraires étrusques, un affreux démon au nez crochu, aux sourcils broussailleux et à l'air mauvais. C'est lui qui, armé le plus souvent d'un maillet, arrache le mourant à l'étreinte des siens, qui l'entraîne vers la porte des enfers ou qui monte la garde à cette porte que nul ne franchit en retour. Son nom, que nous donnent quelques inscriptions, est *Charun*. Il est bien connu et a fait déjà l'objet de mainte étude. Loin d'épuiser le sujet, ces études, nous dit M. de Ruyt, n'ont

fait que le préciser. Il s'est proposé de le traiter à fond et il y a réussi.

Il a voulu tout d'abord établir un catalogue complet des représentations de Charun. Il a vu et examiné sur place la plupart des originaux. Ses recherches attentives lui ont permis de réunir 162 numéros dont au moins une demi-douzaine étaient complètement inédits. Il nous présente d'excellentes reproductions des principaux d'entre eux. Le recueil paraît très complet ; il est ordonné de façon excellente « d'après les fonctions de Charun dans chaque catégorie, suivant le sens général de la scène représentée, tout en observant autant que possible l'ordre chronologique et la répartition locale ». Les descriptions sont nettes et précises. C'est donc un très bon catalogue.

C'est beaucoup mieux qu'un catalogue. M. de Ruyt ne se contente pas d'une analyse iconographique ; il étudie non seulement le type mais le mythe de Charun et ses modalités. Le rapprochement de tous les monuments lui permet de rectifier bon nombre d'interprétations anciennes fondées sur une documentation plus complète. Il le fait nettement, mais modestement, et ses explications nouvelles nous paraissent s'imposer. Exemples : n° 32, p. 39 : peintures de la tombe *Querciola* à Corneto-Tarquinia ; il s'agit des adieux d'un père à son fils ; Charun va entraîner le fils ; derrière le père se voit un autre Charun au repos ; il ne faut pas en conclure, comme le faisait Braun que chaque homme a son Charun, comme il a son *genius*. Le Charun au repos derrière le vieillard à qui son fils est arraché indique simplement que si l'heure du jeune homme est arrivée, celle du père n'a pas encore sonné. Surtout n° 33, p. 41 sq., la vraie signification des fresques de la tombe Tartaglia, à Corneto, apparaît pour la première fois dégagée. On n'en possède que de mauvais dessins dus à Dempster. Weege, s'il nous souvient bien, y reconnaissait les supplices infligés dans les Enfers aux âmes coupables. C'était un des documents sur lesquels Zielinski avait basé sa brillante théorie sur l'élément éthique dans l'eschatologie étrusque (cf. de Ruyt, p. 214 et 223). Document fragile, car en renvoyant à plusieurs autres exemples, M. de Ruyt montre que les prétendus suppliciés ne sont que des atlantes. Les peintures rentrent toutes dans des séries courantes : il s'agit d'une représentation complète du grand voyage, depuis les adieux aux êtres chers jusqu'à l'arrivée à la porte des enfers. Nous ne saurions mentionner tous les points de détail qui se trouvent ainsi corrigés avec la certitude que confère la comparaison d'autres documents. Nous avons là une étude archéologique d'excellent aloi.

Le second point du programme de M. de Ruyt, l'objet de sa seconde partie, était de présenter « un essai de synthèse des observations recueillies afin d'en dégager le plus possible de renseignements sur la signification, l'origine et l'évolution du type et du mythe en distinguant les nombreuses variantes, les contaminations, les

syncrétismes et surtout le rôle de Charun au milieu des autres personnages de l'Enfer étrusque ».

Les deux premiers chapitres de cette partie résument les observations faites au cours du catalogue, puis la recherche s'élargit avec ce que M. de Ruyt dénomme « l'étude des techniques et des thèmes locaux ». Chacune des techniques se trouve en effet à peu près localisée dans une région, et dans cette région prédominent certains thèmes. La peinture a pour centre Tarquinia d'où elle rayonne vers Vulci et vers Orvieto. Nous trouvons d'autre part le groupe des urnes cinéraires à Chiusi, Volterra, Pérouse, et, au Nord de l'Apennin, les stèles de Bologne. Les seules représentations de Charun ne permettent évidemment que des indications un peu sommaires sur l'individualité artistique et sur la mythologie propre à chacune des régions étrusques ; elles fournissent cependant un schéma que l'étude des autres monuments ne ferait, semble-t-il, que compléter.

Le troisième chapitre de cette seconde partie nous amène au centre même du sujet : *les syncrétismes provoqués par les relations artistiques*. Relations de province étrusque à province étrusque et surtout influences grecques. Le nom même de Charun, reconnaît M. de Ruyt, n'est que la traduction étrusque de celui du Charon grec. Ses fonctions cependant et son type sont tout à fait différents. Les mythes grecs n'ont fourni à Charun que des traits de détail. Ses images n'apparaissent qu'au IV^e^ siècle. Elles ne représentent pas néanmoins une création artificielle ; les Étrusques ont certainement connu Charun avant de le figurer de même que les chrétiens connaissaient Satan bien avant que leurs artistes l'aient sculpté au portail des cathédrales. A quelle origine remonte donc cette image tardive du démon infernal. Charun appartient, affirme M. de Ruyt, à la même ambiance mythique où sont nés les démons chaldéens ; il tient de Nergal, le grand pourvoyeur de l'au-delà en même temps que de Négab, le portier des enfers. Aucun de ces génies asiatiques n'a pour attribut le maillet. Charun n'en est pas moins de leur famille. Les Étrusques l'ont apporté en Italie des rivages lydiens. Avec l'haruspicine, il est un souvenir et une preuve de leur origine orientale. Il nous semble bien qu'il ait raison.

Une sorte d'épilogue s'imposait : la fortune de Charun en Italie à travers les âges, de Virgile à Dante et à Michel-Ange. M. de Ruyt nous montre que si le Charon de Virgile exerce bien les fonctions du nocher grec, il a pris les traits et le costume du Charun étrusque. C'est le Charon de Virgile, le passeur infernal étrusquisé, devenu terrible et mauvais comme le Charun étrusque, que nous retrouvons chez Dante et dans le Jugement dernier de la Chapelle Sixtine. Il y aurait dans cette survivance de Charun « un élément de continuité impondérable, mais capital : le sentiment populaire exprimant son angoisse devant

le mystère éternel ». — Si la conception horrible de Charun est d'origine asiatique, est-il bien nécessaire de faire intervenir, pour en expliquer la conservation, « l'âpreté du pays et la rudesse des habitants de Toscane... et le tempérament violent de ce peuple de montagnards... »? Est-ce là vraiment l'impression que M. de Ruyt a rapportée de ses randonnées en Toscane ? Mais ceci n'est qu'une note fugitive. Le livre est tout entier de solide archéologie et de forte doctrine. L'objet en est austère ; je n'en attribuerai pas le choix au tempérament triste de l'auteur, car ce voyage à travers les représentations infernales est animé au contraire d'une jeune et vigoureuse ardeur qui fait oublier la mélancolie de ces scènes d'adieux et jusqu'à la laideur du vilain ange de la mort étrusque. Ce volume inaugure brillamment la collection de l'École belge de Rome.

A. Grenier.

Yale classical studies, IV, 1934. New Haven, Yale University Press. — Ce nouveau tome de la publication que dirige M. Austin M. Harmon renferme trois mémoires.

1. Mlle Barbara P. McCarthy étudie *Lucian and Menippus* (p. 1-55). Ce mémoire est destiné à réfuter la thèse soutenue en 1906 par M. Helm dans son ouvrage *Lucian und Menipp* : selon ce savant, Lucien, à partir du jour où il eut découvert, ou, comme il dit lui-même, « déterré » Ménippe, imita servilement son modèle et l'exploita sans scrupule. L'argumentation de Mlle McCarthy est conduite avec beaucoup de méthode et de prudence. Elle triomphe sans trop de peine, lorsqu'elle expose que nous connaissons si mal Ménippe qu'il est impossible d'estimer exactement quelle est la dette de Lucien à son égard. Elle estime à juste titre que la forme des écrits de Ménippe devait être plus proche de la diatribe cynique que du dialogue à la mode de Lucien, et que la satire latine nous en donnerait sans doute l'image la plus approchée. Il faut dire cependant que les justes avertissements de Mlle McCarthy s'adressent plutôt aux disciples imprudents de M. Helm qu'à cet auteur lui-même. Car, dans les articles que ce dernier a consacrés à Lucien et à Ménippe dans la *Realencyclopädie* de Pauly-Wissowa en 1927 et en 1931, il s'exprime au sujet de la relation entre les deux auteurs avec une prudence extrême. Pourquoi Mlle McCarthy n'a-t-elle pas signalé ces articles ? M. Helm avait d'avance abandonné les théories excessives contre lesquelles elle nous met en garde.

2. M. Prescott W. Townsend intitule son mémoire *The administration of Gordian III* (p. 59-132). Il avait déjà consacré deux études à la chronologie de l'année 238. Dans son nouveau travail, il examine tour à tour le gouvernement central, les provinces, l'histoire des guerres du Danube et d'Orient. On ne peut pas dire qu'il ait réellement fait

progresser notre connaissance de ce règne. Il ne donne pas sur les textes de l'*Histoire Auguste* qu'il utilisa la discussion critique qui devait nécessairement précéder son étude. Il a réuni un grand nombre d'inscriptions et il s'efforce de donner ainsi une idée de la popularité de Gordien III à travers l'Empire ; mais on ne sait pourquoi il a négligé tels curieux textes assez récemment découverts, la dédicace du sanctuaire des Muses à Thespies, publiée par M. Plassart, celle d'Éphèse, publiée par J. Keil en 1929, celles des *cives Romani et Lai*, publiées par Parvan. Aucune allusion n'est faite aux travaux de Syndenham et Mattingly sur la crise monétaire du IIIe siècle ; l'auteur ne prend pas en considération telle monnaie de Gordien III qui semble commémorer l'équipement d'une flotte en 239 (*Rev. belge de numism.*, 1925, p. 95). L'utilisation des papyrus est superficielle. Au sujet de la prise d'Istria par les barbares en 238, M. Townsend ne se réfère pas aux fouilles de M. Lambrino, qui nous ont enseigné que la ville n'a pas été détruite à cette date. La chronologie m'a paru très peu serrée (par exemple, pour la date du gouvernement de Tullius Menophilus en Mésie ou pour celle de la mort du prince). Ni bibliographie ni index.

3. Sous le titre *Egyptian property-returns* (p. 135-234), M. Austin M. Harmon donne un très riche et très précieux commentaire de deux documents d'Oxyrhynchos. Ce sont des déclarations adressées aux conservateurs de la βιβλιοθήκη ἐγκτήσεων, au sujet de propriétés acquises par héritage ; les propriétaires précédents n'ont pas fait de déclarations, si bien qu'il leur faut retracer l'histoire de la propriété en remontant de plusieurs générations en arrière ; un de ces textes est en trois exemplaires. La date est du 1er décembre 148. L'étude de ces documents conduit M. Harmon à préciser les règles de la succession *ab intestat* et du droit d'aînesse, puis à examiner la technique des scribes et la rédaction des textes sous la dictée, enfin surtout à définir l'objet propre de la βιβλιοθήκη ἐγκτήσεων ; il distingue les deux types de déclarations, soit volontaires et laissées à la discrétion des intéressés, soit périodiques et générales. Il indique que, même dans ce dernier cas, il ne semble pas qu'il y ait eu obligation de déclarer. L'objet de l'institution était surtout de réduire le nombre des contestations et, par là, d'alléger la charge des juges. Il sera impossible désormais d'étudier la « conservation des acquêts » dans l'Égypte romaine en négligeant cette étude si érudite et si pénétrante.

A. P.

Le gérant : E. Schneider.

Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme-Paris (France)

LES TUMULI DE KARALAR ET LA SÉPULTURE DU ROI DÉIOTAROS II

Les informations données ci-après sur les découvertes faites à Karalar à l'Ouest d'Ankara, en 1933, sont extraites d'un rapport plus détaillé qui a été publié en 1934, en turc, dans le recueil *Türk Tarih, Arkeologya ve Etnografya dergisi*[1].

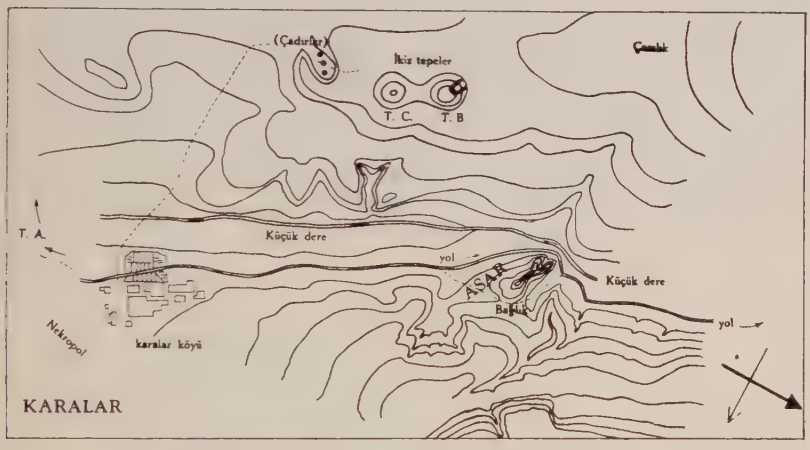

Fig. 1. — Site et environs de Karalar.

On voudra bien se reporter à ce périodique pour des indications complémentaires : sur la nécropole de Karalar, et les *tumuli* mêmes. Les résultats ici publiés, avec une illustration extraite aussi de la publication officielle, concernent uniquement les *tumuli* de Karalar, et notamment celui (B) où a été trouvée l'inscription ci-après commentée par M. J. Coupry.

1. Istanbul, 1934 : cf. p. 102-167, avec 25 pl., dont une (13) en couleurs.

M. Ch. Picard a signalé tout d'abord en France l'intérêt de la découverte, dans une séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 8 février 1935, d'après les premiers rapports de fouilles[1].

Chargé de mission par le gouvernement turc et les services archéologiques du ministère de l'Instruction Publique, nous avons eu la bonne fortune de mettre au jour, en explorant la nécropole voisine de Karalar (fig. 1), notamment la sépulture princière du roi *Deiotaros le Jeune*.

C'est le premier monument galate bien daté que nous connaissions en Asie-Mineure. Il entre dans un groupe de sépultures similaires[2]. Au S.-E. du village moderne, sous le premier tumulus (A) (fig. 2) a été dégagée d'abord une sorte de chambre carrée d'appareil hellénistique, à assises réglées et scellées, voûtée en berceau, et précédée d'un *dromos* ; les entrées étaient fermées par de grands blocs[3]. On a retrouvé là, malgré le pillage antérieur, un collier en or serti de pierres précieuses, le reste d'un diadème floral de même matière, une fibule en bronze (*Turk Tarih*, pl. 9, fig. 18), un *guttus* de style pergaménien, décoré en teinte brune de sujets floraux (*ibid.*, pl. 13, en couleurs).

Sur les hauteurs occidentales de Karalar, par ailleurs[4], deux autres tertres funéraires ont été explorés, *dont celui même de Deiotaros II* (B). La chambre funéraire était là aussi à l'extrémité d'un *dromos* (fig. 3) : carrée, fermée, du haut, par douze grands blocs inclinés adossés bord à bord, formant ainsi toit à double pente (*Turk Tarih*, fig. 22-23). La sépulture avait été fort riche ; mais elle fut trouvée, hélas ! pillée. Nous avons découvert encore les restes d'une

---

1. *CRAI*, 1935, p. 42 sqq. [C'est à M. J. Charbonneaux, Conservateur au Musée du Louvre, qu'avait été envoyé le premier dossier. Nous le remercions ici d'avoir bien voulu en faire bénéficier la Revue. — On rectifiera désormais quelques premières indications trop provisoires, d'après cette publication. *La Réd.*]

2. On laisse de côté ici l'exploration d'autres tombeaux ; cf. *Turk Tarih*, *l. l.*

3. La chambre funéraire qui est la plus petite des trois (fig. 2) n'était pas au centre même du tertre. Même particularité pour les *tumuli* B, C.

4. Cf. la carte, fig. 1 ; lieu dit : *Ikiz tepeler*, t. B, t. C.

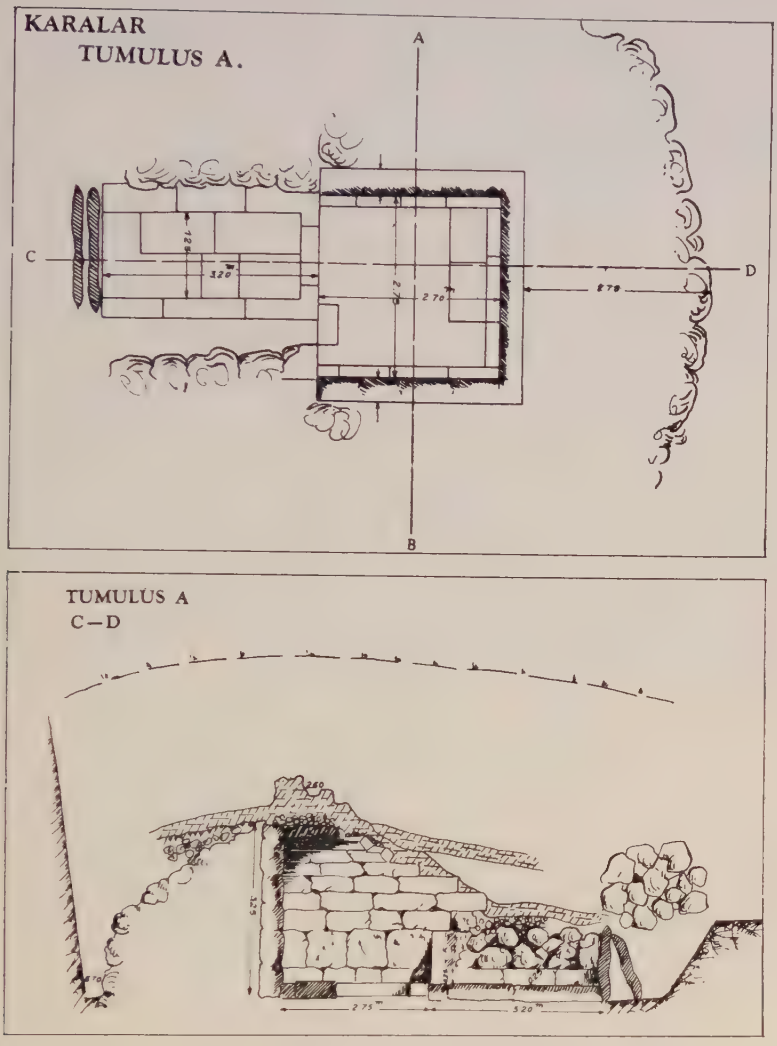

Fig. 2. — Plan du tumulus A, et coupe selon C D (inversée).

table d'offrande en porphyre, un vase de verre à ornements dorés, des pièces métalliques dorées, et maintes traces de couleur pourpre (d'un ensevelissement ?) Sur le côté Nord du *tumulus*, un autel de marbre blanc, détruit, servait jadis

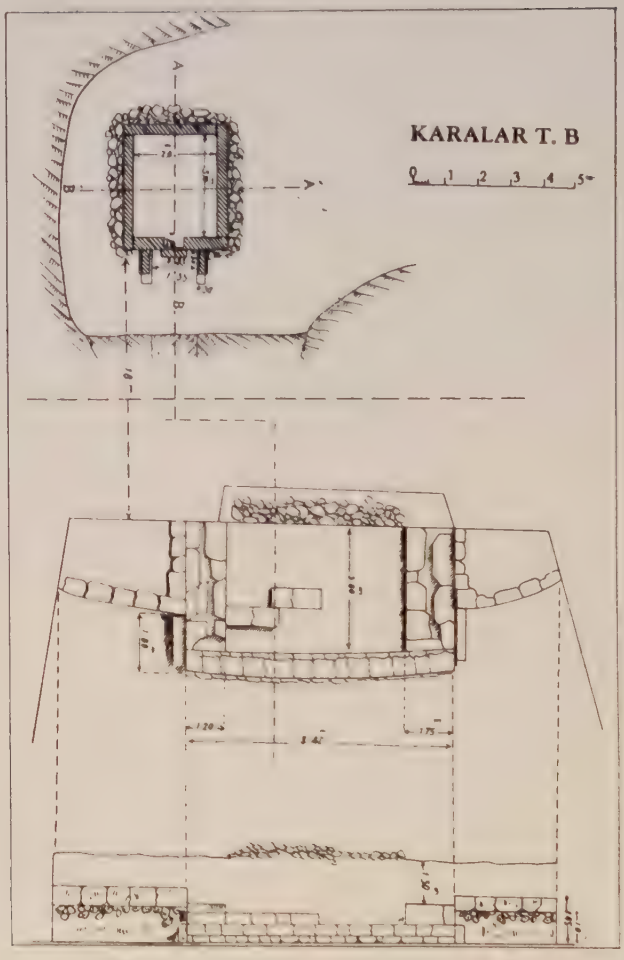

Fig. 3. Détail et plan du tumulus B.

à un culte funéraire ; on a recueilli par là les fragments d'un lion et d'un trophée, tous deux en marbre blanc (*Turk Tarih*, fig. 28-29), avec une belle inscription en grec (fig. 10), attestant sans conteste, à cette place, la sépulture du roi Déiotaros II. Il en sera discuté à part, et en détail.

Le troisième *tumulus* (C) (fig. 4-9) livra d'abord aussi un autel, orienté comme le précédent vers le Nord, mieux pré-

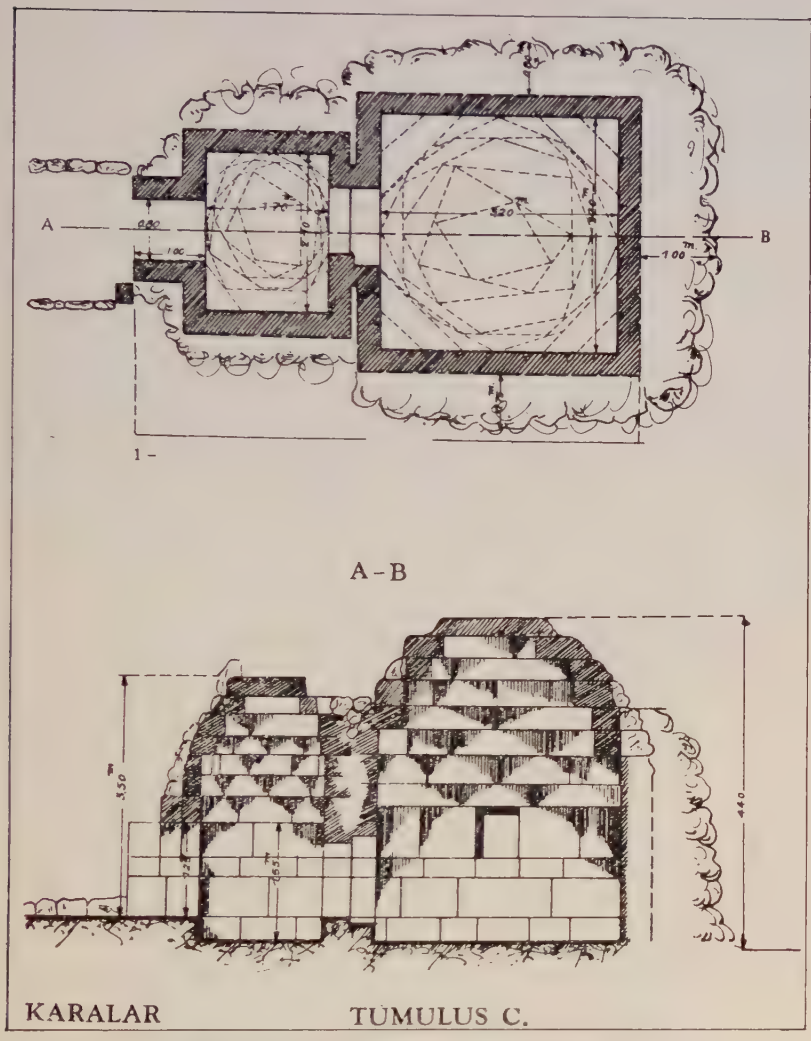

Fig. 4. — Plan et élévation du tumulus C.

servé, et ayant conservé, semble-t-il, sa *krépis* à cinq marches. On devait rencontrer au delà une couverture assez complexe, à deux dômes jumelés (fig. 4, 6, 8, 9), présentant des encorbellements du dehors, tandis qu'au dedans, l'aspect est celui

Fig. 5. — Tumulus C, autel de culte et tranchée vers le centre.

Fig. 6. — Le tombeau du tumulus C
Dromos et vue extérieure de la petite coupole.

Fig. 7. — Le tombeau du tumulus C pendant les fouilles.

Fig. 8. — La grande coupole en C
vue de l'intérieur.

d'une coupole à trompe bâtie sur orthostates, transformant en un dispositif polygonal le plan oblong inférieur des chambres. — Des deux coupoles accolées, la plus petite (elle-même précédée d'un *dromos*, fig. 6), couvrait soit le vestibule d'entrée, soit une première sépulture avant l'autre : celle de la plus grande chambre funéraire, sûrement princière. On a recueilli, outre les ossements, une partie d'une *caliga speculatoria* (semelle : *Turk Tarih*, fig. 38), les restes d'une cotte de mailles en fer, plusieurs pièces d'un *torques* d'or orné de gemmes précieuses.

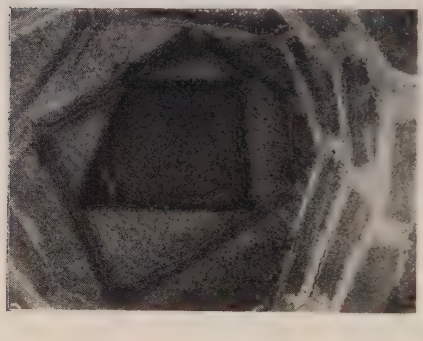

Fig. 9. — Intérieur de la petite coupole, tumulus C.

Si l'on veut bien songer que toutes ces sépultures avaient été visitées déjà par des pillards, à une date qu'il n'est pas possible de fixer, on ne doutera guère de leur aspect luxueux, lors de l'inhumation des princes bénéficiaires. Il est difficile de dire si le pays galate avait alors une industrie d'art locale, ou s'il était tributaire du dehors.

Remzi Oğuz Arik.

Tout particulièrement précieuse est l'inscription qui provient des abords du tumulus B[1].

La tranche droite est conservée à la hauteur des quatre premières lignes du texte et l'on peut voir qu'il s'agit d'une plaque rectangulaire qui mesurait environ 0 m. 15 d'épaisseur, 1 mètre de large — si l'on considère qu'il dut y avoir aussi peu de marge des deux côtés de l'inscription —, peut-

1. Je remercie M. Ch. Picard d'avoir bien voulu m'en confier l'étude.

être 1 m. 50 de haut ; cette plaque paraît avoir été indépendante et a l'aspect banal d'une pierre funéraire. On y lit d'autre part, au nominatif, le nom et les qualités d'un per-

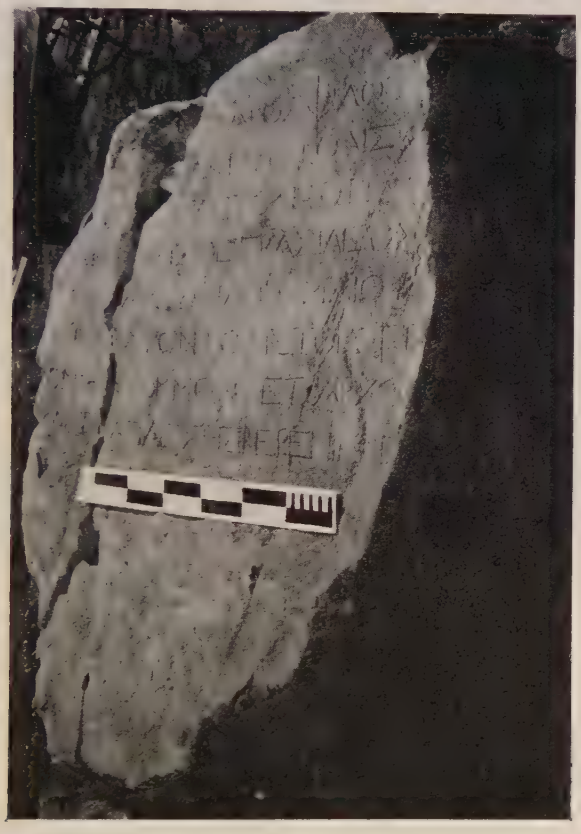

Fig. 10. — L'inscription du tumulus B.

sonnage dont le père et la mère sont ensuite nommés, également avec leurs titres. L'indication toute nue de l'identité d'un individu — sans mention d'aucune intervention ou circonstance étrangère — est normale sur un monument

funéraire : une épitaphe est à sa place auprès du tumulus B.

L'inscription[1] se restitue :

[Βασιλεὺς[2] Δηϊόταρος Φιλο-
[πάτ]ωρ (ou [μήτ]ωρ) κ[αὶ Γ]αλατῶν Τολισ-
[τοβ]ωγ[ίω]ν[3] καὶ Τρόκμων
[τ]ετρ[άρ]χης ὁ ἐγ βασιλέως
[Δ]ηϊοτάρου Φιλορωμαίου
[κ]αὶ Γαλατῶν Τολιστοβωγί-
ων κα[ὶ] Τρόκμων τετράρχο[υ]
καὶ ἐγ βασιλίσσης Βερενίκης.

* * *

Le nom de Deiotaros nous est connu pour cinq personnages, de race princière galate ou issue de Galatie[4], et d'autres encore ont pu s'appeler ainsi et jouer quelque rôle aujourd'hui oublié ; mais les deux tétrarques de notre texte portent les marques d'une destinée trop particulière pour qu'il soit permis d'hésiter sur leur identité.

Le père et le fils ont le même titre de Γαλατῶν Τολιστοβωγίων καὶ Τρόκμων τετράρχης. Ce terme de τετράρχης désigna d'abord, en Galatie, chacun des douze chefs de groupe (quatre pour chacun des clans, Tolistobogiens, Trocmes, Tectosages) qui se partageaient l'autorité[5] ; mais, quand Pompée vint

1. Tout en gardant la pleine responsabilité de ces pages, je tiens ici à exprimer toute ma gratitude envers M. L. Robert, pour les conseils et enseignements dont il a bien voulu me faire profiter.

2. Cette restitution se trouvera justifiée plus loin.

3. Pour les formes diverses du nom, Τολιστοβώγιοι, Τολιστοάγιοι, etc., voir Stähelin, *Gesch. d. kleinasiatischen Galater*[2], p. 42, n. 3 [cet ouvrage sera désigné ci-après par le seul nom de son auteur] ; Brandis, *P. W.*, *s. v. Galatia*, col. 537.

4. Cf. Niese, *P. W.* IV, *s. v. Deiotarus*, col. 2401 et suiv. ; Rosenberg, *P. W.*, *Suppl. Band* III, *s. v. Deiotaros*, col. 328.

5. Strabon, XII 567 : τριῶν δὲ ὄντων ἐθνῶν, ὁμογλώττων, καὶ κατ' ἄλλο οὐδὲν ἐξηλλαγμένων, ἕκαστον διελόντες εἰς τέτταρας μερίδας, τετραρχίαν ἑκάστην ἐκάλεσαν τετράρχην ἔχουσαν ἴδιον κτλ.

en Asie (66-63), le commandement était en train de se centraliser dans chaque clan et, en 63, Pompée sanctionna une administration nouvelle de la Galatie, fondée sur la seule division traditionnelle en Trocmes, Tolistobogiens, Tectosages, les τετραρχίαι au sens propre du mot ayant disparu[1] : les chefs de clan conservèrent cependant le nom de tétrarques, et le Galate Tolistobogien[2] Deiotaros, qui avait la faveur de Pompée, fut de ceux qui purent alors profiter de la valeur officiellement renouvelée du vieux titre : Pompée lui assura la « tétrarchie des Tolistobogiens »[3]. Or ce Deiotaros, qui vécut jusqu'en 41-40, devait être l'unificateur[4] de la Galatie. Celle-ci, après sa mort, passa entière aux mains de Castor le Jeune, puis d'Amyntas, pour devenir enfin province romaine[5]. Ce n'est donc qu'avec ce Tolistobogien Deiotaros, et plus précisément avant la fin de ses annexions, que put exister le titre de Γαλατῶν Τολιστοβωγίων καὶ Τρόκμων τετράρχης, tétrarque de deux clans sur trois : autrement dit, si le père et le fils portent en même temps ce titre sur notre inscription, c'est qu'il s'agit de l'épitaphe d'un Deiotaros fils du Tolistobogien — et il nous est connu[6] — que son père avait associé au pouvoir et qui mourut avant que l'œuvre du grand tétrarque ne fut achevée ; nous reviendrons sur ce dernier point.

La qualité de βασιλεύς est attachée à Deiotaros le père.

---

1. Cf. Stähelin, *l. l.*, p. 88 ; Brandis, *P. W.*, *s. v. Galatia*, col. 548 ; Schwahn, *P. W.*, *s. v. Tetrarch*, col. 1093.

2. Cf. Stähelin, *l. l.*, p. 87 et n. 5 ; on peut rapprocher Leonardos, Ἀρχ. Δελτ., II, 1916, παράρτημα, p. 72 (ancienne inscription *C. I. A.* III 544 = *O G I* 347, dont le texte a été transformé par la mise en place de nouveaux fragments) : ὁ δῆμος (d'Athènes) Δηϊόταρ[ο]ν Συνόριγος |[Γαλατ]ῶν Τολισ[τ]οβωγίων. Sur l'histoire de ce tétrarque, voir en général, Niese, *P. W.*, IV, *s. v. Deiotarus*, 2, col. 2401 et suiv. ; Stähelin, *l. l.*, p. 87 et suiv.

3. Cf. Stähelin, *l. l.*, p. 88 et n. 6.

4. Strabon XII 567 : καθ' ἡμᾶς δὲ εἰς τρεῖς, εἶτ' εἰς δύο ἡγεμόνας, εἶτα εἰς ἕνα ἦκεν ἡ δυναστεία εἰς Δηϊόταρον. Aucun prince du même nom n'ayant, en Galatie, succédé au Tolistobogien, il faut évidemment reconnaître en ce dernier celui-là même qui unifia son pays.

5. Cf. Stähelin, *l. l.*, p. 96 et suiv.

6. Cf. Stähelin, *l. l.*, p. 97, et la suite de mon étude.

C'est en 63 qu'il reçut de Pompée[1] la dignité royale, qu'en 58 la Lex Clodia lui reconnaissait[2], et qu'en 47 César lui permettait de garder[3]. Mais son fils lui aussi fut roi : Cicéron, dans une lettre écrite en 51[4], nous apprend que Deiotaros le fils a été déclaré *rex* par le Sénat et participe au *regnum* paternel ; il est rappelé dans le *Pro Deiotaro*[5] que César laissa au fils aussi bien qu'au père le droit de porter le *nomen regium* ; enfin l'éloquence cicéronienne a parfois aimé jouer avec ce double titre royal[6]. Notre Deiotaros II fut donc un vrai doublet de son père, et ma restitution, à la première ligne de notre texte, du mot βασιλεύς, qui s'impose et remplit exactement la lacune, complète ici même la ressemblance du père et du fils.

L'épithète de Φιλορώμαιος, qui accompagne le nom de Deiotaros le père, représente la distinction d' « amicus populi romani »[7], et trouve sa place légitime à côté du titre de βασιλεύς accordé par Rome[8]. — Un autre tétrarque galate, Brogitaros, est nommé βασιλεύς-Φιλορώμαιος, sur un tétradrachme[9], et cette rencontre est significative : il s'agit de ce

---

1. Strabon, XII 547 : καὶ τούτων ἀπέδειξεν αὐτὸν βασιλέα ; cf. Stähelin, *l. l.*, p. 88 et n. 7.

2. D'après Cicéron, *De harusp. resp.* 13, 29.

3. *Bell. Alex.*, 68, 1 (regium vestitum ei restituit) ; Cic., *Pro Deiotaro*, 3, 10 (regem reliquisti) ; 5, 14 et suiv. ; 9, 25 ; 13, 36 ; 15, 41 ; sur ce titre royal, voir particulièrement Stähelin, *l. l.*, p. 92, n. 6 : « Den Königstitel führte er (Deiotaros) nach Strabon XII p. 547 init. auf Grund seines pontischen Besitzes, später auch als Besitzer von Kleinarmenien, während er als Herrscher Galatiens nur Tetrarch hiess ; vgl. *Bell. Alex.*, 67, 1... » ; le titre de βασιλεύς est, dans notre texte même, bien séparé des fonctions galatiques.

4. Cic., *Ad Att.* V, 17, 3.

5. Cic., *Pro Deiotaro*, 9, 25 ; 13, 36 ; 15, 41.

6. Cf. *Philippique* XI, 12, 31 : regem Deiotarum patrem et regem Deiotarum filium ; 13, 33 : Deiotari regis et patris et filii.

7. Cicéron évoque ce titre, *Pro Deiotaro*, 14, 40 : semper regium nomen in hac civitate sanctum fuit, sociorum vero regum et *amicorum* sanctissimum ; *Phil.* II, 37, 93 : de rege Deiotaro *populi Romani amicissimo*.

8. Cf. à ce propos, Münsterberg, *Jahresh. d. öst. arch. Inst.*, XVIII, 1915, *Beiblatt. col.* 318, 319.

9. Cf. Th. Reinach, *L'histoire par les monnaies* p. 155 ; B. V. Head, *Hist. Num.*² p. 747 ; ce tétradrachme porte la légende : Βασιλέως Βρογιτάρου Φιλορωμαίου.

Brogitaros, gendre d'ailleurs de Deiotaros[1], qui en 63 reçut de Pompée la tétrarchie des Trocmes[2], au moment même où Deiotaros recevait celle des Tolisbogiens, et à qui en 58 la Lex Clodia reconnaissait, en même temps qu'à Deiotaros, la dignité de Roi[3]. La condition d' « ami du peuple romain » était garante de ces deux couronnes et le même titre de βασιλεύς-Φιλορώμαιος est la marque de deux fortunes qui, au moins pendant quelques années, furent parallèles[4].

Le fils de Deiotaros Φιλορώμαιος eut le surnom de Φιλοπάτωρ ou Φιλομήτωρ. Selon Plutarque[5], le Galate Deiotaros, pour assurer l'héritage de ses biens et de son pouvoir à un seul de ses fils, aurait mis à mort tous les autres. Est-ce forcément le grand tétrarque qu'il faut accuser de tous les crimes[6] ? Certes un fils favorisé par un tel forfait eût pu se dire φιλοπάτωρ ; mais on ne saurait rien avancer de plus précis[7].

---

1. Cf. Stähelin, *l. l.*, p. 89 et n. 7.
2. Stähelin, *l. l.*, p. 88 ; cf. *O G I*, 349.
3. Stähelin, *l. l.*, p. 90.
4. Le tétrarque Κάστωρ ὁ Σαωκόνδαρος, dont il sera parlé plus loin, fut, lui aussi sans doute, « amicus populi Romani » : Suidas, *s. v.* Κάστωρ, a confondu au moins deux personnages en un seul ; mais quand il parle d'un Κάστωρ ὃς ἐκλήθη Φιλορώμαιος, il est permis de penser qu'il s'agit bien du tétrarque des Tectosages, qui fut un autre gendre — et un autre rival — de Deiotaros Φιλορώμαιος. Cf. là-dessus, Kubitschek, *P. W.*, X, *s. v. Kastor*, col. 2348, et le rapprochement qu'il fait avec Appien, *Mithr.* 114 : Ἀπέφηνε (Pompée) τὸν Φαναγορέα (?) Κάστορα Ῥωμαίων φίλον.
5. Plut., *De stoic. repugn.*, 32, 4, p. 1049 C : Τῷ Γαλάτῃ Δηιοτάρῳ ποιεῖ Χρύσιππος ὅμοιον τὸν θεὸν, ὃς πλειόνων αὐτῷ παίδων γεγονότων, ἑνὶ βουλόμενος τὴν ἀρχὴν ἀπολιπεῖν καὶ τὸν οἶκον, ἅπαντας ἐκείνους ἀπέσφαξεν (l'histoire ne vise assez vraisemblablement que des fils, successeurs éventuels du père) ὥσπερ ἀμπέλου βλαστοὺς ἀποτεμὼν καὶ κολούσας, ἵν' εἷς ὁ λειφθεὶς ἰσχυρὸς γένηται καὶ μέγας.
6. Cf. plus loin l'affaire de Gorbeous. Ce n'est à vrai dire que dans cette dernière affaire que les circonstances dénoncent nettement le Tolistobogien.
7. Il n'y a naturellement aucun rapport entre notre Deiotaros Φιλο[μήτ]ωρ ou Φιλο[πάτ]ωρ, qui mourut avant 41/40 et le roi de *Paphlagonie* Deiotaros [Φιλοπ]άτωρ ou [Εὐπ?]άτωρ, que l'on trouve plus tard associé à Deiotaros Philadelphe (cf. Th. Reinach, *l. l.*, p. 151 et suiv. ; B. V. Head, *Hist. num.*[2] p. 509 ; Rosenberg, *P. W. Suppl. Band* III, *s. v. Deiotaros*, col. 328). — Mais notons à ce sujet que, s'il faut bien lire Φιλο|[πάτ]ωρ aux lignes 1-2 de notre inscription, et s'il faut admettre que le roi de Paphlagonie Deiotaros [Φιλοπ]άτωρ (admettons cette lecture) fut le fils (? cf. Rosenberg, *l. l.*) de Deiotaros Philadelphe, on peut voir dans ce surnom de Φιλοπάτωρ porté par deux fils la même et simple marque de reconnaissance à l'égard de deux pères qui les avaient associés au pouvoir.

Ce n'est pas un des moindres mérites du nouveau texte que de nous apprendre le nom de la femme du Tolistobogien : elle s'appelait Bérénikè ; et ceci répond mal à l'histoire conjugale que Plutarque nous conte[1] et qui a été rapportée au Roi Deiotaros le père[2], à savoir qu'une Stratonikè, femme d'un Deiotaros de Galatie, désolée de ne pas avoir d'enfants, ce qui posait un problème de succession dynastique, offrit d'elle-même à son mari une nommée Ἠλέκτρα, τῶν αἰχμαλώτων. Par contre, le nom attesté ici sur la pierre me semble bien s'accorder avec ce que nous livre un autre passage — malheureusement altéré — du même Plutarque[3], passage qui est resté, je crois, assez inaperçu, et où il est question de Βερρονίκη ἡ Δηϊταύρου (on peut entendre « femme de Deiotaros »)[4]. Il est possible que, dans le récit où apparaît le nom de Stratonikè, il y ait eu confusion entre ce nom même et celui de Béronikè (= Bérénikè)[5].

---

1. Plutarque, *Mul. virt.*, 21 p. 258, C-D : Παρέσχε δ' ἡ Γαλατία καὶ Στρατονίκην τὴν Δηιοτάρου καὶ Χιομάραν τὴν Ὀρτιάγοντος, ἀξίας μνήμης γυναῖκας · ἡ μὲν οὖν Στρατονίκη δεόμενον γνησίων παίδων ἐπὶ διαδοχῇ τῆς βασιλείας ἐπισταμένη τὸν ἄνδρα μὴ τίκτουσα δ' αὐτὴ συνέπεισέν ἐξ ἑτέρας γυναικὸς παιδοποιησάμενον αὐτῇ τὸ παιδίον περιιδεῖν ὑποβαλλόμενον · τοῦ δὲ Δηιοτάρου τὴν τε γνώμην θαυμάσαντος καὶ πᾶν ἐπ' αὐτῇ ποιησαμένου, παρθένον εὐπρεπῆ παρασκευάσασα τῶν αἰχμαλώτων ὄνομα Ἠλέκτραν συνεῖρξε τῷ Δηιοτάρῳ, καὶ τοὺς γενομένους παῖδας ὥσπερ γνησίους αὐτῆς ἔθρεψε φιλοστόργως καὶ μεγαλοπρεπῶς.

2. Stähelin, *l. l.*, p. 97, n. 2, écrit : « Die Anekdote bei Plut., *Mul. virt.*, 21, p. 258 D, wonach die Gattin eines Deiotaros Stratonike hiess, dürfte sich auf unsern Deiotaros beziehen, der dann vermutlich mit einer Prinzessin aus dem Stamme der Attaliden vermählt gewesen wäre... (voir plus bas, note 5) ; cf. par contre Niese, *P. W.*, IV, *s. v. Deiotarus*, col. 2403.

3. Plutarque, *adv. Colot.*, 4, p. 1109 B : Πρὸς δὲ Βερρονίκην τὴν Δηϊταύρου τῶν Λακεδαιμονίων τινὰ γυναικῶν ἀφικέσθαι λέγουσιν· ὡς δ' ἐγγὺς ἀλλήλων προσῆλθον, εὐθὺς ἀποστραφῆναι τὴν μὲν τὸ μύρον, ὡς ἔοικε, τὴν δὲ τὸ βούτυρον δυσχεράνασαν.

4. Cf. Plutarque, éd. Teubner (Bernardakis), 1895, VI, p. 426, *app. crit.* : « Βερονίκην τὴν Ἀντιπάτρου R. Στρατονίκην τὴν Δηϊτάρου (l. Δηϊοτάρου) τῶν Παιονίδων τινὰ γυν. Rasmus cf. p. 258 C. » Notre inscription nous invite à garder Βερονίκην (= Βερενίκην) τὴν Δηϊταύρου (ou Δηϊτάρου, l. Δηιοτάρου).

5. Il serait assez vain de vouloir imaginer de quelle race fut cette Bérénikè. Alors qu'on pensait que la femme de Deiotaros le Grand avait pu s'appeler Stratonikè, on a supposé (cf. Stähelin, *l. l.*, p. 97, n. 2) d'après *O G I*, 544 (cf. 543 ?) que Deiotaros avait épousé une princesse attalide, qui aurait porté le même nom que la reine Stratonikè, femme d'Euménès II, puis d'Attalos II. Le nom de Bérénikè,

***

Je voudrais plus particulièrement m'attacher à un problème historique que pose notre document. Cette épitaphe — antérieure, je l'ai dit, à la mort du grand tétrarque — peut approximativement être datée : en mars 43, Cicéron, dans sa onzième *Philippique*, parle encore de Deiotaros le fils comme d'un vivant sur lequel on peut compter[1] : ce *rex Deiotarus filius* n'apparaît cependant point à la bataille de Philippes, et l'on n'entend plus parler de lui ; on en a conclu qu'il était mort assez peu de temps après mars 43[2] (le père, lui, n'étant mort qu'en 41/40). Cette conclusion répond à ce que j'ai déjà indiqué, à savoir que le fils disparut quand l'œuvre du père n'était pas encore terminée : mais je dois m'expliquer sur cette question.

Quand Deiotaros le fils mourut, les deux Deiotaros n'étaient tétrarques que des Tolistobogiens et des Trocmes. Nous savions qu'ils étaient alors maîtres de ces deux clans[3], mais nous aurions pu croire qu'ils possédaient aussi, déjà, les Tectosages. Nous avons une double raison de penser que Deiotaros le père, comme je l'ai dit, ne mourut point avant d'avoir unifié la Galatie, c'est-à-dire avant de s'en être

---

particulièrement cher aux Lagides, apparaîtrait pour la première fois, je crois, dans la famille des Attalides ; ce n'est pas une raison définitive pour que Bérénikè, n'ait pas été de cette race ; mais il est bien possible aussi que l'alliance entre les Attalides et la famille de Deiotaros (alliance prouvée par *O G I*, 544) se soit faite avec un autre que Deiotaros le Grand.

1. Cic., *Phil.*, XI, 12, 31 : regem Deiotarum patrem et *regem Deiotarum filium*, si, ut multis bellis saepe numero imperium populi romani juverint, item C. Cassium proconsule copiis suis opibusque juvissent, senatui populoque romano gratum esse facturos ; 13, 33 : *summa in filio spes*, summa ingenii indoles summaque virtus.

2. Cf. Stähelin, *l. l.*, p. 97 et n. 7.

3. Deiotaros le père semble n'avoir jamais perdu la tétrarchie des Tolistobogiens qui lui avait été accordée, ou plutôt peut-être reconnue, par Pompée en 63. Il s'empara de la tétrarchie des Trocmes après la mort de Brogitaros (au plus tôt en 53), et, s'il la perdit au profit de Mithridate de Pergame en 47 (cf. sur ce personnage Hepding, *A. M.*, 1909, p. 329-340), il la regagna en 44 ; voir sur tous ces faits, Stähelin, *l. l.*, p. 90-95.

approprié la troisième part : 1° Strabon nous dit, XII, p. 567 (passage déjà cité) : Καθ' ἡμᾶς δὲ εἰς τρεῖς, εἶτ' εἰς δύο ἡγεμόνας, εἶτα εἰς ἕνα ἦκεν ἡ δυναστεία, εἰς Δηιόταρον. — 2° Strabon[1] et Suidas[2] nous apprennent que Deiotaros[3] mit à mort son propre gendre Castor (Κάστωρ ὁ Σαωκόνδαρος, selon Strabon : *Tarcondarius*, dans César, *Bell. civ.*, III, 4) : ce Castor avait partagé la tétrarchie des Tectosages avec un certain Domnilaos (son frère ?)[4], et, après la mort de ce dernier (survenue sans doute en 48, à Pharsale)[5], avait dû rester seul chef tectosage de condition princière, et le maître, — sinon de tout l'ancien territoire occupé par le clan, — au moins d'une partie[6], avec la citadelle de Gorbeous, que devait raser Deiotaros[7]. Castor était vraisemblablement le tétrarque en titre des Tectosages[8], et Niese[9] a pensé que Deiotaros avait supplanté Castor, en le supprimant, entre la bataille de Pharsale et l'été de 47 ; Stähelin[10] juge qu'il ne gagna défi-

---

1. Strabon, XII p. 568 : Γορδεοῦς, τὸ τοῦ Κάστορος βασίλειον τοῦ Σαωκονδάρου, ἐν ᾧ γαμβρὸν ὄντα τοῦτον ἀπέσφαξε Δηϊόταρος καὶ τὴν θυγατέρα τὴν ἑαυτοῦ · τό τε φρούριον κατέσπασε καὶ διελυμήνατο τὸ πλεῖστον τῆς κατοικίας.

2. Suidas, *s. v.* Κάστωρ· Ῥόδιος, ἢ ὡς τινες Γαλάτης, ὡς δὲ ἄλλοι ἐπλανήθησαν Μασσαλιώτης· ῥήτωρ (Suidas a confondu, je l'ai signalé, plusieurs personnages) ὃς ἐκλήθη Φιλορώμαιος· γήμας δὲ οὗτος Δηιοτάρου τοῦ συγκλητικοῦ (?) θυγατέρα, ἀνῃρέθη ὑπ' αὐτοῦ ἅμα τῇ γαμετῇ, διότι αὐτὸν Καίσαρι διέβαλεν (il s'agit bien ici du Galate).

3. Il ne peut s'agir que du grand tétrarque, l'unification de la Galatie et la mort de Castor (= l'annexion des Tectosages) ayant été, à un moment donné, trop évidemment liées.

4. Cf. Stähelin, *l. l.*, p. 91 et n. 3.

5. Cf. Stähelin, *l. l.*, n. 6.

6. Voir plus loin, et Stähelin, *l. l.*, p. 92 et n. 2.

7. Strabon, *l. l.*, p. 568 ; sur Gorbeous, cf. Stähelin, p. 93, n. 8. La totale annexion de la puissance tectosage par Deiotaros semble bien avoir été définitive, car aucune indication ne permet de conclure que Deiotaros ait été à quelque moment obligé — comme il le fut pour les Trocmes — de restituer ou de remettre les Tectosages à qui que ce soit.

8. Castor et sa famille, avaient comme les deux Deiotaros, et à l'occasion contre eux, l'appui de Rome : cf. p. 147, n. 1, et les circonstances du *Pro Deiotaro*.

9. Niese, *Rh. Mus.*, XXXVIII. 1883 p. 591 et n. 3, 592 ; cf. encore *P. W.*, IV, *s. v. Deiotarus*, col. 2402.

10. Stähelin, *l. l.*, p. 95 et n. 2.

nitivement les Tectosages, par son crime, qu'en 44, aussitôt après la mort de César. En réalité le nouveau document épigraphique invite à croire que Deiotaros ne fut maître de la Galatie entière qu'à une date postérieure à mars 43.

De fait, rien n'obligeait les historiens à penser que le crime de Gorbeous et l'annexion par Deiotaros de toute la tétrarchie des Tectosages se fussent passés plus tôt. Niese, pour prouver que Deiotaros possédait déjà les Tectosages en 47, invoque *Bell. Alex.* 67, où il est dit exactement : « Deiotarus, tetrarches Gallograeciae tum quidem *paene* totius. » Or Deiotaros possédait déjà les Tolistobogiens et les Trocmes[1] ; dans ces conditions et à prendre le texte à la lettre, s'il n'était que maître de *presque* toute la Galatie, c'est qu'il possédait peut-être en plus des Trocmes et des Tolistobogiens, l'ancien territoire de Domnilao [2], mais qu'il ne tenait sans doute pas le dernier rempart des Tectosages, Gorbeous justement, le βασίλειον — comme dit Strabon — du tétrarque tectosage légitime. D'autre part, Stähelin[3] jugeait que Cicéron aurait évité dans le *Pro Deiotaro*[4] certains effets d'indignation, si l'acte sanglant

---

1. Cf. plus haut, p. 147, n. 3 ; pour les Trocmes en particulier, cf. Stähelin, *l. l.*, p. 90, n. 6.

2. Il le tint bien avant 43 peut-être, car il put empiéter sur les Tectosages sans devenir prince tectosage, tant qu'il laissa à l'autorité princière légitime le privilège de maintenir autour d'elle l'unité d'un bloc tectosage réduit, mais indépendant. Par contre il serait imprudent de supposer qu'une fois l'indépendance tectosage supprimée et les trois clans fondamentaux de Galatie définitivement réunis sous la seule autorité de Deiotaros, celui-ci se soit seulement déclaré, par une précision curieuse, tétrarque de deux clans.) — Cf. encore *infra*, et Stähelin, *l. l.*, p. 92, n. 2.

3. Stähelin, p. 95, n. 2 ; cf. encore Kubitschek, *P. W.*, X, *s. v. Kastor*, col. 2349. Stähelin, *l. l.*, fait remarquer aussi que Suidas, *s. v.* Κάστωρ, donne l'explication du crime : διότι αὐτὸν Καίσαρι διέβαλεν. Il faut vraisemblablement voir, dans cette διαβολή, toute l'histoire du *Pro Deiotaro*, ce qui recule le crime après les événements de fin 45. En admettant même que Suidas n'ait point parfaitement distingué Castor le Jeune de son père Castor Saokondaros, il reste vraisemblable que le petit-fils du Tolistobogien n'ait agi qu'en connivence avec le tétrarque tectosage, son père, et que Deiotaros se soit, sur sa fille et son gendre, vengé de toute la famille compromise à ses yeux dans l'affaire.

4. *Pro Deiotaro*, 10, 29 : Vos *vestra secunda fortuna*, Castor, non potestis sine propinquorum calamitate esse contenti ? — 11, 30 : sint sane inimicitiae, quae esse

du roi Deiotaros le père avait déjà été commis ; mais lorsque cet historien écrit que, dès 44, Deiotaros se vengea du Tectosage Castor — qui l'avait fait accuser devant César — et réalisa l'unité galate, il force le sens du passage de Cicéron, *Phil.*, II 37, 95, qu'il cite : « rex enim ipse sua sponte nullis commentariis Caesaris, simul atque audivit eius interitum, suo Marte *res suas recuperavit* ». Dire que Deiotaros dès 44 « rentra dans son bien », c'est dire qu'il regagna les Trocmes, qu'en Galatie César lui avait enlevés, et non point qu'il « gagna » les Tectosages, — ceux-ci, pour ce qui est au moins de la principauté gardée par Castor, n'ayant précisément jamais été « son bien ».

Concluons que la vengeance de Deiotaros dut attendre quelque temps et que l'unité de la Galatie ne fut chose achevée qu'à la fin tout à fait de la vie du Tolistobogien, entre la mort de son fils (après mars 43) et sa propre mort (41/40 av. J. C.).

*
* *

Le village de Karalar est sur le site supposé de la ville antique de Manegordos[1] ; mais en quel territoire galate était le pays de Karalar ? Ancyre (Angora) était au centre du pays tectosage ; à l'Ouest étaient les Tolistobigiens, à l'Est les Trocmes[2]. Karalar, situé comme on voit à environ quarante kilomètres, au Nord-Ouest d'Angora, se trouve-t-il déjà sur l'ancien territoire tolistobogien[3] ? C'est peu probable ; mais il n'est pas

non debebant : rex enim Deiotarus vestram familiam abjectam et obscuram e tenebris in lucem evocavit : quis tuum patrem antea quis esset quam cuius gener esset audivit ? — Sed quamvis ingrate et impie necessitudinis nomen repudiaretis, tamen inimicitias hominum more gerere poteratis, non ficto crimine insectari, non expetere vitam, non capitis arcessere.

1. Cf. R. Kiepert, *Formae orbis antiqui*, VIII : *Asia Minor*, p. 13 ; Anderson, *JHS.*, XIX, 1899, p. 56 ; Leonhard, *Paphlagonia*, p. 103 ; Ruge, *P. W.*, col. 1048, *s. v. Manegordos*.

2. Cf. Stähelin, *l. l.*, p. 42-43 ; Brandis, *P. W.*, VII, s. v. *Galatia*, col. 538.

3. Cf. Stähelin *l. l.*, p. 42, n. 4.

impossible qu'à une certaine époque la puissance tolistobogienne se soit avancée jusque là. La citadelle de Castor, Gorbeous, a été localisée au sud d'Ancyre[1], donc dans la partie sud du territoire tectosage : avant le crime de Gorbeous, Deiotaros le Tolistobogien ne s'était-il pas déjà installé au Nord d'Ancyre ? Plus exactement, l'endroit où notre pierre a été découverte ne nous amènerait-il pas à admettre que le territoire de Domnilaos[2] avait été dès 48/47 annexé par Deiotaros (ce qui était déjà tenu pour vraisemblable ; cf. plus haut), bien avant que Deiotaros, tétrarque des Tolistobogiens et des Trocmes, ne fût en titre le maître des Tectosages ?

Jacques Coupry.

---

1. Cf. Anderson, *JHS.*, XIX, 1899, p. 102 ; Stähelin, *l. l.*, p. 93, n. 8.
2. C'est-à-dire le Nord du pays tectosage : cf. Stähelin, *l. l.*, p. 91, n. 3.

RAPPORT SOMMAIRE SUR UN SECOND VOYAGE EN CARIE

Je concluais mon premier rapport, rédigé pour l'*American Journal of Archaeology* en janvier 1934, sur mon voyage carien de 1932, en prévoyant un second voyage pour 1934. Ce voyage a pu effectivement avoir lieu à l'été et à l'automne 1934. Ayant quitté Stamboul le 16 août, j'y étais de retour le 25 novembre. Les fonds nécessaires m'ont été fournis en partie par le ministère de l'Éducation Nationale, qui m'a chargé d'une mission ; je suis reconnaissant de cette marque de confiance à M. Cavalier, directeur de l'Enseignement supérieur, à MM. E. Pottier et Ch. Picard, membres de l'Institut. L'*American Society for archaeological research in Asia Minor* a contribué généreusement aux frais de mon voyage ; j'en remercie le Comité, et tout spécialement M. W. H. Buckler, dont l'aide amicale m'est particulièrement précieuse. M. A. Gabriel, directeur de l'Institut français de Stamboul, ne se lasse point de me rendre service en toute occasion et de m'aplanir toutes les difficultés ; c'est à lui surtout que je dois le succès de mes voyages. Aziz bey, directeur des musées d'Istanbul, et Selahettin bey, directeur du musée d'Izmir, ont bien voulu, comme en mon premier voyage, me témoigner leur bienveillance et me recommander efficacement aux fonctionnaires turcs de l'Instruction Publique.

Ma première étape en Anatolie a été Brousse. J'avais préparé l'exploration de la région de Brousse, du pays situé autour du lac d'Apollonia et du bassin inférieur du Rhyndakos. Diverses circonstances m'ont déterminé à remettre à plus tard l'exécution de ce projet et à consacrer tout mon

temps au Sud de l'Anatolie. J'ai seulement, pendant trois jours, étudié les documents épigraphiques du Musée de Brousse. Le « décret de Brousse », commenté par M. Holleaux en 1924 (*B C H*, 1924, pp. 1-57), est exposé dans le jardin du musée ; j'en ai pris une bonne photographie, que je publierai dans le recueil, en préparation, des articles de M. Holleaux. Je publierai deux fragments d'un décret des Προυσαεῖς pour un épistate, d'époque hellénistique, et quelques dédicaces et épitaphes d'époque romaine.

En Carie, mon programme comportait deux parties : d'une part, terminer mon travail de 1932 dans la région de Mylasa, d'autre part étudier diverses régions du centre et de l'Est de ce pays.

Commençant par la région Est, je suis parti de Denizli. J'y ai vu diverses inscriptions et antiquités, qu'il ne m'appartient pas de faire connaître, puisqu'elles avaient été étudiées en 1933 par W. M. Calder ou W. H. Buckler. Pour la même raison, je ne suis passé que rapidement dans la plaine de Tabai, aux sites d'Herakleia et d'Apollonia de la Salbake, voulant seulement avoir une connaissance personnelle de la géographie du pays et compléter, à l'occasion, la documentation photographique de W. H. Buckler. Mon but était de visiter Sebastopolis, où aucun archéologue n'était passé depuis 1893, et de m'informer de la région à l'Est de Tabai, entre cette ville et le Boz Dağ, pays inconnu. Dans un village qui n'avait jamais été visité jusqu'ici, Abbas (maintenant appelé Aydoğdu), auprès des ruines de Sebastopolis, j'ai trouvé une dédicace de ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ὁ Σεβαστοπολειτῶν à Julia Domna, un fragment de base de statue d'un évergète, et un autre avec des détails intéressants sur les libéralités au gymnase. Au Sud, mon exploration du Barzova m'a permis de fixer à une ruine près du village de Yorga le site de la ville de Kidrama, grâce essentiellement à des constatations numismatiques ; on en trouvera le détail dans le chapitre XI de mes *Villes d'Asie Mineure*, 203-234. J'ai alors fait le tour complet du Boz Dağ, le traversant par l'Eskere Boğaz et remontant le long du Gereniz Çay. Dans

la plaine d'Aci Badem, j'ai fixé, je pense, le site de la ville phrygienne de Keretapa-Diokaisareia ; là-dessus aussi, je renvoie à mes *Villes d'Asie Mineure*, chapitre VI. Les inscriptions de Sebastopolis, les quelques inscriptions de très faible intérêt copiées dans la plaine d'Aci Badem, seront publiées prochainement dans un volume des *MAMA*, *Documents d'Asie Mineure*.

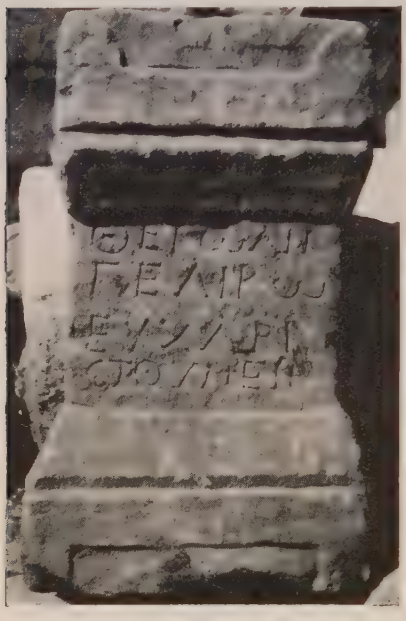

Fig. 1. — Dédicace de Stratonikeia.

A Aydın, l'antique Tralles, je n'avais rien trouvé de nouveau en 1932. Si j'ai été plus heureux cette fois, je le dois à l'activité et à l'amitié du Dr. Naci Sait Somersan, médecin du dispensaire de pédiatrie, que je ne saurais assez remercier de sa délicate hospitalité. J'ai relevé essentiellement deux nouveaux fragments de bases agonistiques, un bas-relief de gladiateurs et une curieuse dédicace d'une prostituée sacrée, qui vient préciser les renseignements fournis par un document similaire connu depuis cinquante ans. Ces documents seront publiés dans mes *Documents d'Asie Mineure*.

De Muğla, j'ai fait deux voyages, l'un au Nord, l'autre au Sud. Au Nord, je suis allé à Kys et à Hyllarima. Outre les inscriptions copiées à Hyllarima l'année précédente par A. Laumonier et publiées *B C H*, 1934, 345 sqq. (cf. *ibid.*, 515-517), j'ai trouvé une intéressante dédicace à Zeus Panamaros. De là je me suis rendu de nouveau à Stratonikeia, déjà visitée en 1932, et où j'ai fait encore une nouvelle visite en octobre. J'en publierai ou republierai quelques inscriptions (cf. *B C H*, *loc. cit.*, 514-515). Je donne aussitôt une dédicace,

analogue à celle publiée par A. Laumonier, *loc. cit.*, 337, n. 22 :

Autel haut de 34 cm. Hauteur de la surface inscrite : 12 cm. ; sa largeur, 16 cm. 5 ; son épaisseur, 12 cm. Hauteur des lettres : env. 2 cm. — Dans une maison du village. — Fig. 1.

Θείῳ ἀν|γελικῷ | εὐχαρι|στοῦμεν.

Au sud de Muğla, par Yenice Köy, Yasılı taş, Hasancık, Duran Çiflik, Ferik, Gökabatiskele, Çetibeli, je suis allé à Gelibolu. Ce tour m'a permis de localiser les villes de Kalli-

Fig. 2. — Mylasa et sa plaine, vues de l'Ouest. La ville antique est située sous la ville moderne. A droite, le tombeau d'époque romaine.

polis et d'Idyma, jusqu'alors faussement identifiées. Le butin épigraphique a été maigre, quatre inscriptions hellénistiques : deux épitaphes de Rhodiens, une dédicace à Asklepios et Hygieia, un fragment mentionnant les χρεοφύλακες.

Au début d'octobre, j'étais à Mylasa. Dans la ville même, j'ai revu un certain nombre d'inscriptions anciennement connues. Parmi les documents ou fragments nouveaux je signale : deux épigrammes, des inscriptions du gymnase

du type Νίκη Παπίου, un fragment de décret pour un chef militaire Xenodamos, un fragment relatif à des constructions, une inscription de la gerousia mentionnant le culte de Drusus.

Fig. 3. — Mylasa ; détail de la Porte à la double hache.

« nouvel Orient », et de Marcus Vinicius ; je crois pouvoir conclure que c'est le Marcus Vinicius consul en 19 avant J.-C., vainqueur des Daces et des Germains (cf. A. von Premerstein, *Der Daker -u. Germanensieger M. Vinicius (cos.* 19 *v. Chr.) u. sein Enkel (cos.* 30 *u.* 45 *v. Chr.)*, *Jahreshefte*, XXVIII,

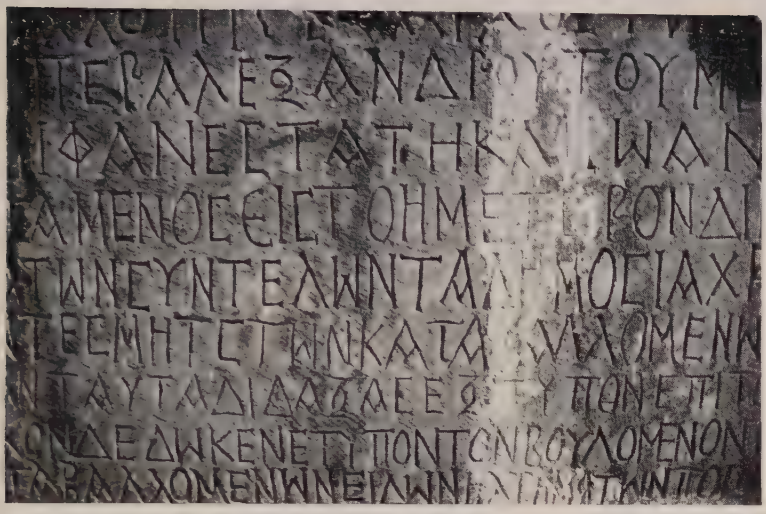

Fig. 4. — Inscription byzantine.

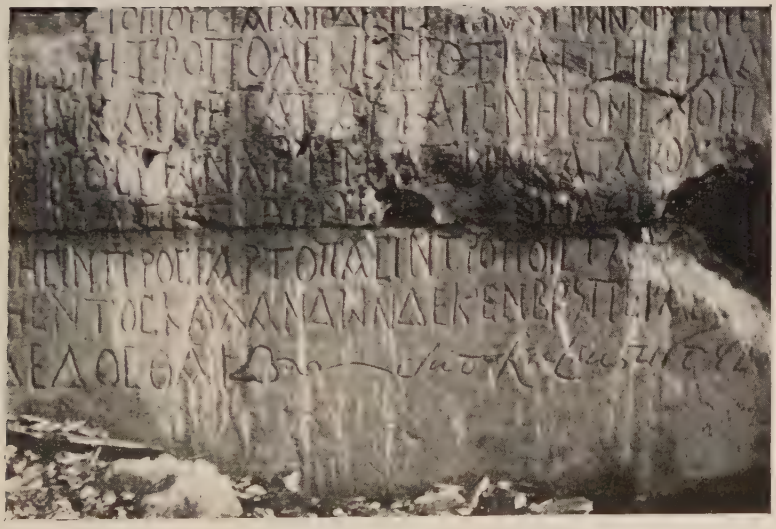

Fig. 5. — Inscription byzantine.

140 sqq., XXIX, 60 sqq.), qu'il a été proconsul d'Asie et qu'il faut lui rapporter l'inscription de Chios Ἀρχ. Δελτίον, XI, παρ., p. 27, n. 9 (cf. A. von Premerstein, *loc. cit.*, XXVIII, 150, n. 24). J'ai trouvé quelques inscriptions byzantines ; mais ma plus grande satisfaction, et mon plus grand travail, a été de retrouver, faire dégager, copier et photographier,

Fig. 6. — Aqueduc de Mylasa, traversant la plaine.

la grande inscription byzantine *C I G*, 2712 (= H. Grégoire, *Recueil inscr. gr. chr. d'Asie Mineure*, 240), connue seulement par une copie de Pockoke. Elle est gravée sur un mur, dans le quartier juif, et était presque entièrement cachée par la terre, par un mur transversal et par un enduit ; elle se développe sur une largeur de 4 m. 50. Je donne, fig. 4 et 5, la photographie de deux parties.

J'ai vu ou revu minutieusement les environs. Je signale très brièvement les principaux résultats topographiques et épigraphiques. A Olymos, la récolte a été fructueuse ; aux documents recueillis en 1932 sont venus s'ajouter : des fragments de baux, trois décrets en très belle écriture

du IIIe siècle qui permettent de restituer le fragment publié par Hula et Szanto, *Sitzungsber. Ak. Wien*, 132, II, p. 7, n. 5, un fragment mentionnant un παρθενών, un autre pour les Σολωνεῖς. — A Euromos, outre la dédicace d'un éphébarque, j'ai trouvé une inscription carienne de 40 lettres. Près de là, à Mendelia, j'ai photographié des fragments arméniens à la forteresse byzantine. — La découverte, dans un pont du Sarı Çay, d'un

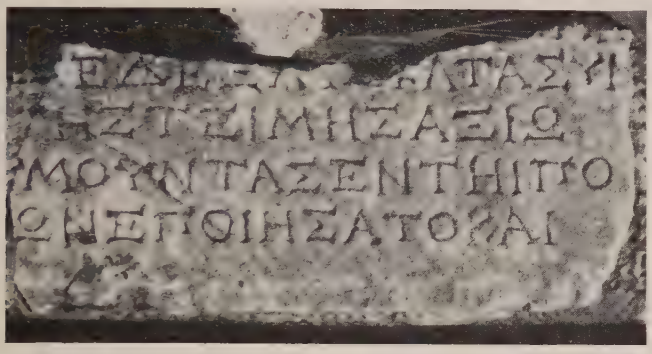

Fig. 7. — Inscription de Kindya.

décret des Ὑδαεῖς m'engageait à chercher cette ville dans la vallée à l'Ouest du Sodra dağ ; j'ai parcouru les villages de cette vallée, négligée jusqu'alors, et j'ai trouvé, au-dessus du village de Damlı Boğaz (non porté sur les cartes, qui sont inutilisables pour cette vallée), des ruines grecques et cariennes que j'identifie sans hésitation avec la ville des Hydaeis. Dans la plaine se trouve le site d'un sanctuaire, qui doit être celui d'Apollon et d'Artémis et d'où doit provenir la pierre encastrée dans le pont.

La recherche de Pidasa m'a amené à parcourir le Grion, et la péninsule de Kasıklı, jusqu'à Akbük. J'y ai trouvé deux ruines helléniques. Les inscriptions n'ont pas été trop rares, mais manquent d'intérêt ; je signale seulement l'épitaphe d'un Milésien, *optio* de la VIe légion, et une inscription byzantine. De Iasos j'ai rapporté de significatives photo-

graphies du site. Les propos d'un chercheur de trésors, affirmant l'existence d'une grande inscription en petites lettres dans les ruines de Varvul, m'ont engagé à pousser une pointe jusqu'à Bargylia ; l'inscription n'était qu'une épitaphe sans intérêt dans la nécropole, au Nord de la ville.

Fig. 8. — Tour hellénique à Passala.

le long de la baie (voir le plan de Bargylia dans Lebas, *Itinéraire*, pl. 67). J'en ai profité pour visiter Kemikler, près de Kindya ; je donne la photographie de l'inscription publiée par A. Laumonier, *B C H*, 1934, 327, n. 12 (cf. p. 514).

Le site du port de Mylasa, Passala, se laisse identifier par des dédidaces aux empereurs, qui ont été copiées, mais non publiées, par Hula et Szanto ; il n'est pas exactement placé sur les cartes. J'ai parcouru les villages de la plaine au Sud du Sarı Çay, trouvant quelques inscriptions et des ruines à Alanbağçe et à Ağaçlı Öyük. Sur la route de Mylasa

à Passala un milliaire bilingue, avec les titres de Domitien effacés et remplacés par ceux de Nerva, mentionne un affranchi, ἐπίτροπος τῶν λατομείων, connu par ailleurs.

Au Sud de Mylasa, Lebas avait trouvé un long fragment

Fig. 9. — Acropole de Theangela.

de bail, en un endroit qu'il appelait Kanel dagh et où il voulait retrouver un sanctuaire de Poseidon Isthmios. L'endroit s'appelle Kalınağıl. La pierre copiée par Lebas a disparu, mais j'ai trouvé un fragment de décret et un fragment de bail. La ruine est celle d'un sanctuaire, qui semble bien conservé sous la terre. Une inscription, dégagée par des bergers, m'a heureusement permis de l'identifier avec le sanctuaire du dieu indigène Sinyri, connu par trois autres ins-

criptions de Mylasa et par une inscription d'Hyllarima (cf. *B C H*, 1934, 516) ; sept personnages font une dédicace : γενόμενοι ταμίαι καὶ ἐγδικήσαντες ὑπὲρ τοῦ ἄλσους τὸν βωμὸν Σινυρι. L'Institut français de Stamboul procède avec succès au déblaiement de ce sanctuaire.

Fig. 10. — Citerne à Theangela.

A deux heures de là se trouvait le site de Kasossos, découvert par Hula et Szanto. Au village d'Ulaş, tout proche du site antique, je n'ai pu retrouver la plupart des inscriptions copiées par Hula et Szanto. Mais dans un petit village non visité, Arslan Yakası, j'ai trouvé un fragment nouveau de décret des Kasosseis et une dédicace à Zeus Osogô sur un autel de marbre, où sont sculptés un trident sur un crabe, une torche et une hache. Le village de Çamköy a fourni un fragment de décret du III^e^ siècle, malheureusement presque indéchiffrable.

Je suis revenu, pour diverses vérifications, à la ruine de Karacahisar, que j'avais identifiée en 1932 avec Hydisos.

A une distance d'une heure et demie à l'Ouest se trouve le village de Kuzyaka (Kuschyaka sur les cartes) ; il m'a fourni deux documents à signaler : dans un puits se trouvait encastré un fragment de lettre d'un fonctionnaire séleucide adressé à une ville ; malheureusement on n'a que les onze dernières lignes, en sorte qu'on ignore et l'auteur de la lettre et ses destinataires ; j'ai dû renoncer à trouver un autre fragment, malgré mes recherches prolongées. Mais le nom de la ville voisine a été révélé par un document du IVe siècle, encastré dans une citerne hors du village : c'est une inscription carienne de 60 lettres, suivie d'un décret en grec :

Ἔδοξεν Κιλδαρεῦσιν · ἐκκλησίης γενομένης · Ὑσ[σωλλωι?]
Σαμωου εὐεργέτηι γενομένωι Κιλδαρέων ἀτέ[λειαν]
δοῦναι καὶ προεδρίαν καὶ ἐσαγωγὴν καὶ ἐξαγω[γὴν]
καὶ ἐν εἰρήνηι ἀσυλεὶ καὶ ἀσπονδεὶ καὶ αὐτῶι
καὶ ἐκγόνοις · καὶ Κιλδαρέας εἶναι. Ἀνθεσ[τηριῶνος?]

J'ai déjà signalé (*B C H*, 1934, 515) qu'il fallait restituer le nom des Κι[λδ]αρ[ῆες] dans les tributs attiques, *S E G*, V, 4, col. V, l. 28.

De là j'ai poussé jusqu'à Theangela. La saison était trop avancée pour que j'aie pu revenir à Keramos et explorer, comme j'aurais voulu le faire, le pays entre Hydisos, Theangela et Keramos.

Je tiens maintenant pour terminée mon étude de Mylasa et des villes voisines. Dans un volume des *Monumenta Asiae Minoris Antiqua*, *Recherches en Carie*, je publierai ou republierai toutes les inscriptions de cette région, en les encadrant dans une description topographique, et avec une abondante documentation photographique des inscriptions et des sites.

Louis Robert.

Paris, juin 1935.

VARIÉTÉ

Archéologie champenoise.

La Société archéologique champenoise vient de réunir (8-23 juin 1935) dans une exposition particulière au Musée de Reims un remarquable ensemble des découvertes archéologiques faites en Champagne depuis la dernière guerre. De pareilles initiatives sont encore trop rares pour n'être pas signalées et encouragées, d'autant plus que leur importance dépasse bien souvent le cadre local dans lequel elles semblent modestement se limiter. Elles offrent enfin cet avantage de faire connaître des documents la plupart du temps inédits, plus ou moins jalousement cachés dans les collections privées.

L' « Exposition archéologique champenoise » n'a pas seulement témoigné de la vitalité de la Société, elle a également reflété l'esprit nouveau qui anime les chercheurs et l'abandon des méthodes néfastes qui, pendant trop longtemps, n'ont eu d'autre résultat que la destruction, sans profit réel pour la science, de plus de douze mille tombes gauloises[1].

Le but recherché par les organisateurs était de « donner une idée concrète des civilisations néolithique, gauloise, gallo-romaine et mérovingienne qui se sont développées sur le sol de la Champagne », et aussi de faire connaître les travaux des membres de la société dans une province où la recherche archéologique est toujours restée en honneur. Musées régionaux et collections privées ont largement répondu à l'appel du président J. Dupuis et du secrétaire général Ch. Limmès. Présentée avec goût, bien ordonnée, l'exposition de Reims devait remporter un succès mérité.

Deux grandes époques étaient principalement représentées dans les vitrines, le Néolithique et le second âge du Fer. Bien qu'on puisse attendre des fouilles à venir certains documents pouvant en partie combler les lacunes de l'information relative à l'âge du Bronze, cette inégalité si nettement exprimés dans la répartition du matériel archéo-

1. Sur la triste histoire des fouilles dans les cimetières marniens, voir : Abbé P. M. Favret, dans *Bull. soc. arch. champenoise*, XIII, 1929, note aux p. 15-17.

logique correspond à une réalité historique, et ce n'est pas le moindre intérêt de ce rassemblement que de permettre la reprise, sur de nouvelles bases, de l'étude du problème marnien.

Dès les temps néolithiques, le contraste est manifeste entre les plateaux tertiaires de la Brie, riches en ateliers de taille du silex et en stations, et la plaine de Champagne à peu près vide d'habitants. Et cette opposition se retrouve à l'âge du Fer ; mais cette fois, au dépeuplement de la terre briarde, correspond un énorme accroissement de la population champenoise, et cela dès la fin du Hallstattien, dans les cimetières du type Les Jogasses, rencontrés aux confins des deux pays. Les ateliers de Villevenard et des environs de Reims (Marne), les stations de la région des Morins, du Pré-aux-Vaches, près Bergères-les-Vertus (Marne), de Menneville (Aisne), d'Hauviné (Ardennes) ont fourni des mobiliers remarquables par leur homogénéité et qui ne diffèrent pas de ceux recueillis dans les grottes funéraires de la vallée du Petit-Morin, dans l'hypogée de Saran (Marne) ou l'allée couverte sous tumulus du Reclus (Marne)[1] : même variété dans l'industrie du silex, dont les puits abondent dans la région, pointes de flèches losangées, à tranchant transversal ou à pédoncule et à ailerons, éclats, lames, scies à encoches ; mêmes gaines de haches en bois de cerf ; mêmes objets de parure (collier de coquillages de la grotte funéraire de Saran) ; mêmes céramiques grossières mêlées à des tessons plus fins, de couleur noirâtre, à décor incisé. Tout cela trahit l'existence d'une même civilisation qui a duré très longtemps. Cependant malgré les découvertes récentes, on connaît encore bien mal les conditions d'existence des populations installées dans la vallée lacustre du Petit-Morin et les marais de Saint-Gond. Dans cette dernière région la présence des palafittes est indiscutable, mais il reste à rechercher si l'on est en présence de palafittes véritables ou bien plutôt de villages élevés sur des plateformes au-dessus de la tourbe marécageuse. C'est de ce côté que devront porter, à bref délai, les efforts des fouilleurs.

Un autre problème, autrement important, se pose : à quelle époque remontent ces divers habitats, aussi bien que les grottes funéraires et l'allée couverte du Reclus. M. l'abbé P. M. Favret[2] considère ces ensembles comme appartenant au Néolithique supérieur et même final, phase qui correspond au Néolithique moyen de la chronologie palafittique de Paul Vouga. Que certains établissements, certains groupes de grottes funéraires ne remontent pas au-delà du Néolithique supérieur, on est en droit de l'admettre, mais la très

1. *L'allée couverte sous tumulus du Reclus*, dans *Revue archéologique*, 1935, I, p. 3-23.
2. *Op. cit.*, p. 20-23.

longue durée de cette phase des civilisations marniennes oblige à reculer les dates terminales jusqu'aux premiers temps des métaux. L'absence de tout objet de cuivre ou de bronze n'est pas un indice à lui seul suffisant pour fixer définitivement la chronologie relative de ces divers établissements et on ne saurait oublier que les points de comparaison proposés se rapportent précisément à des monuments ou à des objets en majeure partie contemporains des civilisations du métal. C'est dans les mégalithes bretons, incontestablement énéolithiques et même plus récents, que se retrouve le rite de la hache, gardienne des tombeaux ; bon nombre des idoles néolithiques et des statues-menhirs méridionales, comparables à la déesse funéraire de la Marne, se rattachent à ces mêmes époques. Il y a plus : le groupe de Saran apporte un argument nouveau en faveur du prolongement jusque dans l'âge du Bronze de cette civilisation champenoise. Est-ce bien, en effet, une fleur à six pétales supportées par une longue tige qui est représentée sur l'une des parois et ne pourrait-on pas y reconnaître plus justement l'image d'une de ces grandes épingles, en bronze, terminées par une large rouelle ? Si on admet cette interprétation, on aurait une preuve de l'utilisation des grottes marniennes jusqu'à une période assez avancée de l'âge du Bronze. L'absence de métal dans les mobiliers des stations et des hypogées peut s'expliquer par l'abondance même du silex dans le pays et cette matière, si facile à se procurer, aurait pendant très longtemps supplanté l'usage du métal, matière de luxe conservée avec soin et qu'on n'abandonnait point aux morts. La rareté des objets d'importation, en particulier des lames du Grand-Pressigny, montre, dans le même temps, une région qui reste à l'écart des grands courants de circulation et de commerce. La même conclusion s'impose en présence du petit nombre des cachettes de fondeurs ou de marchands. Tout semble devoir se passer comme si la Champagne en était restée à la civilisation de la pierre polie, alors que des pays plus favorisés, en contact plus direct avec les pays producteurs de métal, connaissaient et utilisaient déjà depuis longtemps le cuivre et même le bronze. La civilisation n'a pas marché d'un même pas à travers la Gaule et ces constatations, pour régionales soient-elles, viennent à nouveau poser l'un des grands problèmes de l'archéologie préhistorique, celui de la notion du Néolithique. Ce qui aujourd'hui encore n'est qu'une hypothèse sera peut-être demain une certitude, à savoir qu'il existe fort peu de civilisations néolithiques à l'état pur et que cette période de l'histoire de l'humanité est appelée un jour, sinon à disparaître complètement, tout au moins à ne plus représenter qu'un faciès régional, tant il est vrai que le Néolithique est constitué principalement par un ensemble de cultures dont le plus grand nombre aurait connu l'usage du métal.

Les fouilles de MM. P. M. Favret et J. Prieur dans un fond de cabane du dernier Bronze, à Bergères-les-Vertus (Marne), apportent une preuve nouvelle de la longue durée de cette civilisation de la pierre en Champagne. Le matériel recueilli, de même que les tessons à décor plombaginé découverts à Morains (Marne), ne sont pas sans attaches avec les techniques et les décorations hallstattiennes et il semble qu'à ce moment de l'histoire champenoise on doive encore inscrire un nouveau retard dans l'arrivée des civilisations nouvelles.

On a tenté d'expliquer la rareté des vestiges de l'âge du Bronze en Champagne par un dépeuplement qui se serait alors produit. Dans l'état actuel de l'archéologie de la province rien n'autorise pareille hypothèse. Tout au contraire aucune solution de continuité n'apparaît entre les civilisations néolithiques et du Bronze, qui se poursuivent à travers la première période des métaux. S'il y a eu dépeuplement — et de cela nous n'avons encore aucune preuve certaine — l'événement n'aurait pu se produire avant la fin de la dernière époque de l'âge du Bronze, dans le même temps où un brusque changement de climat amène l'abandon des palafittes suisses, des terramares italiennes, des établissements alsaciens de la forêt de Haguenau. Un fait est certain, c'est que pendant les premières périodes du premier âge du Fer, la Champagne contraste étrangement par l'extrême pauvreté de son archéologie avec la richesse des territoires voisins, Franche-Comté et Bourgogne. Ce sont dans les mobiliers recueillis dans les fonds de cabane, et typologiquement appartenant à l'âge du Bronze, que se manifestent les premières influences de la civilisation nouvelle. Il faut attendre à la fin de la période (Hallstatt II *b*) pour retrouver, dans les cimetières des Jogasses et d'Hauviné, les traces d'un nouvel apport de populations. La Champagne n'a pas attiré les pasteurs hallstattiens qui ont préféré les hauteurs où sont aujourd'hui les forêts et la brousse[1].

Le début de la période de La Tène est caractérisé par une transformation complète de l'archéologie du pays qui devient d'une richesse prodigieuse. Le *marnien* est vraiment la civilisation caractéristique du second âge du Fer et, comme le remarquait Henri Hubert[2], ce n'est pas l'un des spectacles les moins curieux que de nous montrer, à la veille des expéditions celtiques en Italie et en Grèce, une Gaule pacifique, toute adonnée aux travaux de la paix. On remarquera que certains des nouveaux cimetières sont établis au contact des tombes jogassiennes, aux Jogasses mêmes et aux Vins-de-Bruyères à Prosnes, comme si les arrivées successives des Celtes s'étaient faites

1. H. Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de La Tène*, p. 312.
2. *Les Celtes depuis l'époque de La Tène*, p. 9-10.

sur les mêmes emplacements que les derniers bans des Hallstattiens et cela non seulement pendant la première période de La Tène, mais encore à la seconde. D'autre part, entre les régions Sud et Nord du département, on est amené à reconnaître des différences caractérisées par la disposition des tombes, tantôt enfermées à l'intérieur de vastes enceintes circulaires, tantôt alignées de l'Est à l'Ouest. Les mêmes contrastes apparaissent dans les mobiliers (torques à ornementation ternaire des tombes méridionales). La plupart des innombrables tombes explorées appartiennent à La Tène I, et il est permis de se demander si cette période n'a pas eu, dans la Marne, une extraordinaire durée. Les tombes de La Tène II sont relativement peu nombreuses, celles de La Tène III plutôt rares. Mais ces constatations ne sauraient être que provisoires. Il y a trop de mobiliers incomplets et les anciennes fouilles ont été trop mal faites pour fournir une documentation certaine. C'est aux explorations futures de donner les renseignements nécessaires pour établir des conclusions plus assurées. C'est à elles encore qu'on demandera de préciser les lignes du tableau qu'Henri Hubert[1] a tracé de la Champagne pendant le second âge du Fer : la province se couvre alors de villages ouverts qui, nécessairement, devaient être des villages de culture, où vit une population dispersée. Le pays qui n'avait pas attiré les pasteurs hallstattiens exerce au contraire une attraction sur les agriculteurs de La Tène, attraction qui ne s'explique que par de grands progrès réalisés dans le domaine agricole. Les Celtes ne furent retenus en Champagne que parce qu'ils savaient désormais utiliser les pentes sèches des coteaux et, à plus forte raison, les plateaux plus riches de l'Aisne, à la lourde terre. Cette mise en valeur du sol leur aurait été facilitée par l'emploi de la *carruca*, la charrue à coutre et à roues. Aujourd'hui encore la figure du terroir champenois ne doit pas avoir tellement changé, là où la vigne n'a pas conquis la terre, pour qu'il soit possible de reconnaître, par une étude attentive des cultures anciennes et de la forme du champ, le paysage celtique du pays. Un très grand progrès sera réalisé le jour où des recherches auront fait connaître quelques-unes de ces bourgades, trop longtemps négligées par les archéologues champenois.

Raymond Lantier.

1. *Op. cit.*, t. II, p. 10.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

EMIL REISCH (1863-1933).

Né à Vienne, où il fit ses études, de 1886 à 1889, E. Reisch fut professeur à Innsbrück, puis, après la mort d'O. Benndorf en 1907, directeur de l'Institut autrichien d'Athènes. Son œuvre capitale fut l'étude sur le théâtre antique, *Das griech. Theater*, qu'il publia en collaboration avec W. Dörpfeld, en 1896. Il a participé à la direction des fouilles d'Élide (Élis, Aigira) et organisé les premières recherches à Éphèse.

Il était devenu professeur à l'Université de Vienne, et dirigea aussi vingt-trois ans l'Institut archéologique autrichien ; on lui doit à ce titre une part active dans l'œuvre d'exploration des sites antiques, en territoire autrichien, avec des résultats méritoires pour la réorganisation des musées locaux, et pour le développement des publications archéologiques, malgré les difficultés financières de l'après-guerre. Une notice détaillée, *accompagnée d'un portrait*, a été publiée dans les *Österr. Jahresh.*, XXIX, 1934, p. 174-176, par C. Praschniker.

Ch. P.

ERICH PREUNER (1867-1935).

Le savant helléniste H. Erich Preuner, professeur d'archéologie et d'épigraphie à l'Université de Berlin avait professé de 1903 à 1906 à l'Université de Strasbourg ; né à Greifswald, il est mort à Berlin. On lui doit de nombreux mémoires[1] ; il a été, en particulier, de ceux qui auront fait progresser, par des travaux de détail, la mise au point, toujours attendue et si désirable, du célèbre recueil d'E. Lœwy, *Inschriften griech. Bildhauer* (cf. *Arch. Jahrb.*, 35, 1920, p. 59-82.)

1. La première monographie importante qu'il publia à Bonn en 1899 concernait *Ein delphisches Weihgeschenk ;* H. Erich Preuner a donné de nombreux articles aux *Athen. Mitteilungen*, à l'*Arch. Jahrbuch*, au *Rheinisches Museum*, à l'*Hermes*, sur des questions très diverses : d'institutions grecques, d'histoire religieuse, d'histoire de l'art.

DUNCAN MACKENZIE (1859-1935).

Élève de l'Université d'Edingburgh, puis de O. Benndorf à Vienne, Duncan Mackenzie collabora d'abord avec l'École anglaise d'Athènes aux fouilles de Phylakopi, dans l'île de Milo.

Il travailla surtout ensuite comme collègue et ami, près de Sir Arthur Evans à Cnossos. C'était un vrai type d'Écossais, artiste et bon vivant, renfermé, consciencieux, infatigable ; l'exploration du célèbre palais minoen de Crète lui a dû beaucoup. Nul ne connaissait mieux que lui, et les particularités secrètes du travail des fouilles, à Cnossos, et la classification stratigraphique de la céramique trouvée sur place (*JHS*, XXIII, 1903, p. 157 sqq. ; XXVI, 1906, p. 243 sqq.). Il avait fouillé déjà avec méthode à Mélos, où il écrivit le dernier chapitre des *Excavations at Phylakopi*, 1904. On lui doit quelques autres études : sur Mélos, sur les « Tombes de géants » et les nuraghes de Sardaigne, etc. Il est mort en Italie, ayant quitté la Crète après 1928, pour raisons de santé.

Ch. P.

ANDRÉ ANDRÉADÈS († 1935).

A. Andréadès, ancien doyen de la Faculté de droit d'Athènes, n'était pas seulement un esprit très parisien, en même temps que très... londonien, et le familier des choses d'Allemagne ; mais aussi un bon spécialiste de l'économie politique. Polyglotte émérite, causeur charmant, très curieux de tout ce qui pouvait enrichir sa connaissance, il n'étudiait pas moins le passé que le présent, et il a ainsi écrit, avec autant d'esprit que de documentation, des articles et des traités que tous les hellénistes auraient profit à connaître.

On tient à signaler notamment ici son *Histoire des finances publiques grecques* (en grec), dont le tome I[er] a paru en 1928 à Athènes ; ce tome comprenait tous les temps antiques, de l'époque préhellénique à l'ère macédonienne. Trop peu répandu en France, l'ouvrage avait été très favorablement apprécié ailleurs (cf. p. ex. *Phil. Woch.*, 26 janv. 1929, p. 104 sqq.[1]).

Ch. P.

MICHEL DEFFNER (1848-1934).

Né en 1848, il est mort presque nonagénaire, et fut jusqu'à la fin de sa vie une des plus sympathiques figures d'Athènes. Il avait fait ses études à Leipzig ; quand, plus tard, il vint en Grèce, il devint professeur-agrégé à l'Université (1872-1878).

1. Autres études dans le domaine antique : sur les finances de Sparte, sur les théories d'économie politique d'Aristote et de ses disciples, sur la monnaie et le pouvoir d'achat des métaux précieux aux temps byzantins ; sur la richesse de Byzance, ses universités, ses dépenses publiques, etc. (en grec).

Il avait une prédilection pour les études linguistiques, spécialement pour les dialectes de la Tsaconie et du Pont. On sait qu'il a occupé longtemps le poste de bibliothécaire à la Bibliothèque nationale d'Athènes et à la cour du roi Georges.

HENRI ROUZAUD († 1935).

Le nom d'Henri Rouzaud, mort à Narbonne au mois de juillet dernier, restera attaché aux recherches qui, au début du siècle, ont fait connaître une page nouvelle de l'histoire de la Gaule préromaine, la *Gallia graeca*.

Ancien maître de conférences à la Faculté des Sciences de Montpellier, puis député de l'Aude, percepteur à Narbonne et conservateur du musée lapidaire, il s'était entièrement consacré, depuis trente-cinq ans, à la recherche des antiquités du pays narbonnais. Dès le début de ses explorations, il eut la bonne fortune de découvrir, à quatre kilomètres à l'Ouest de Narbonne, l'oppidum de Montlaurès, dont les maisons, en partie creusées dans le roc, et les sépultures ont livré des céramiques à figures noires du VI^e^ siècle, des vases hellénistiques, des poteries indigènes et ibériques. Ainsi se trouvait posé le problème des rapports de la Gaule avec le monde grec et ibérique (*Notes et observations sur le pays narbonnais*, dans Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, 1906 et 1907). L'histoire ancienne de Narbonne ne lui doit pas moins. Ses longues et patientes recherches à l'embouchure de l'Aude ont ruiné définitivement la théorie aventureuse d'un bouleversement naturel qui aurait amené la disparition des ports. En réalité, il s'agissait à Narbonne, d'un type nouveau d'*emporium* différent des autres marines méditerranéennes (*Note sur les ports de Narbonne*, dans *ibid.*, 1914, p. 280-299; 1916, p. 167-197).

La mort n'a pas permis à Henri Rouzaud de publier les résultats de ces multiples explorations dans le Narbonnais. Il est à souhaiter que la Commission archéologique ne laisse point disparaître entièrement l'œuvre de celui qui fut pendant si longtemps son animateur.

R. L.

Une nouvelle tombe d'époque magdalénienne.

On sait la rareté des tombes préhistoriques et la découverte que vient de faire M. R. Blanchard n'en a que plus de prix. La tombe de jeune femme brachycéphale, mise au jour à Saint-Germain-la-Rivière (Gironde), était constituée par de grandes dalles de pierres, disposées autour et au-dessus du squelette, couché sur le côté gauche en position repliée. Dans la terre fortement ocrée, M. R. Blan-

chard a recueilli un riche mobilier funéraire : outillage d'os et de pierre, collier de dents perforées et gravées, restes d'une ceinture ornée de coquillages. Plus remarquables encore sont les offrandes qui accompagnaient dans l'au-delà les restes de la jeune morte et qui donnent à la tombe magdalénienne de Saint-Germain-la-Rivière un caractère tout spécial. Tout autour du squelette avaient été symétriquement disposés des bois de Rennes, des crânes et mâchoires de Chevaux, des massacres de Bisons, comme pour un hommage rituel. Il est curieux de constater que ces honneurs s'adressaient au cadavre d'une femme.

R. L.

Le village néolithique de Varennes (Aisne).

Dans une carrière de sable en exploitation, située à Varennes, à proximité de la Maison des Coloniaux, on découvrit au printemps dernier, une vingtaine de fonds de cabanes circulaires, aussitôt détruits que mis au jour. Les mobiliers se composaient des habituelles poteries à décor d'impressions digitales, mêlées à des tessons d'une céramique plus fine, légèrement lustrée, et à des vases en forme de petits creusets. Cette dernière trouvaille permettrait peut-être de reporter l'occupation du village jusqu'à l'époque du métal. Malheureusement aucune fouille sérieuse n'a pu être pratiquée, et voilà un nouvel exemple de vandalisme qui aurait pu être évité si notre archéologie était dotée d'une convenable réglementation.

R. L.

La représentation du visage des dieux.

Sous le titre : *Yeux absents ou clos des statues grecques archaïques*, M. W. Deonna a publié récemment (*REG.*, XLVIII, 1935, p. 219-244) maintes ingénieuses observations. Il relève que « la croyance à l'œil absent des images prédédaliques a pu être suggérée aux Grecs par la vue de sculptures très anciennes ou très rudimentaires, où l'œil était en effet omis, ou bien avait été indiqué à l'origine, par de la peinture qui n'existait plus » (p. 230).

M. W. Deonna est très loin de méconnaître le rôle de *l'interdiction magique* dans la question de la représentation totale ou partielle des traits essentiels du visage (cf. p. 241, p. 244, conclusion). Voici du moins, sans sortir de Grèce, un texte dont il n'a pas fait état, et qui paraît intéressant à verser à ce dossier :

Pausanias, *Lakonika* (l. III), ch. 16, 1 sqq. :

« (A Sparte), le *hiéron* d'Hilaira et Phœbé est près (du temple d'Aphrodite et Morpho). L'auteur des *Kypria* dit qu'Hilaira et Phœbé étaient filles d'Apollon. Elles ont pour prêtresses des vierges

que l'on nomme Leucippides, comme les déesses elles-mêmes. Une de ces Leucippides embellit la statue d'une des déesses, en lui *refaisant* un visage suivant les règles de l'art d'aujourd'hui ; mais un songe l'empêcha d'agir ainsi pour l'autre statue. »

Ce passage atteste l'existence à Sparte de deux effigies jumelles très antiques, de type différencié ; et d'un *tabou* religieux, concernant le rendu du visage des dieux ; le texte est à retenir aussi pour l'explication des origines de l'art archaïsant, qui visait à maintenir, malgré les restaurations, l'aspect des idoles *le plus ancien*, donc le plus sacré.

Ch. P.

Ivoires de l'Ida, vases géométriques de Tirynthe.

M. E. Kunze, dont la conscience et l'information scientifique ont été révélées par la publication des *Kretische Bronzereliefs*, puis par les beaux travaux orchoméniens, prépare la publication des ivoires de l'Ida, puis celle des vases géométriques de Tirynthe (dont la collection est fort originale et révélera des surprises, même à ceux qui connaissent bien les riches documents du Musée national d'Athènes).

Les poteries géométriques de Tirynthe ne datent que du VII^e^ siècle, pour le principal, quelques-unes du VIII^e^. Mais leurs dessins évoquent bien des survivances des siècles antérieurs.

Ch. P.

Un « Neôsoikos » dans l'Héræon de Samos.

Lors d'une des séances annuelles de l'Institut allemand d'Athènes (12 déc. 1934), a été mentionnée la découverte, dans l'Héræon samien, au Sud des autels anciens, des fondations d'un long édifice, qui rappelle curieusement celui qu'on a si improprement, à Délos, dénommé jusqu'en 1920 « Monument des Taureaux », et où certains érudits ont vu le Pythion de l'île (R. Vallois), d'autres la loge du vaisseau-amiral d'un des rois macédoniens de l'époque hellénistique (P. L. Couchoud et N. Svoronos).

A Samos, cet édifice aurait été destiné, selon M. E. Buschor et G. Karo, à héberger peut-être le navire vénérable de l'armateur Colaios, qui avait accompli un trajet mémorable vers les Colonnes d'Héraclès, pour la reconnaissance de la région de Tartessos (Hérodote, V, 152).

Les fondations furent recouvertes en 500 av. J.-C., par d'autres, qui disparurent aussi dans le même siècle.

Ch. P.

Une amphore attique retrouvée.

Gerhard, dans le tome II de ses *Auserlesene Vasenbilder*, figure à la planche CI (S. Reinach, *Répert. des Vases*, II, p. 56, n^os^ 3-4) une

amphore attique qui était autrefois chez Basseggio et qui offre, sur la face : Apollon et Héraclès se disputant une biche, sans doute la biche cérynite, en présence d'Artémis et d'Athéna ; au revers : un quadrige entouré de trois guerriers dont deux combattent. On ne savait ce qu'était devenue cette amphore. Ni M. Giglioli, quand il a fait connaître les grandes statues de terre cuite découvertes à Véies (*Notizie degli Scavi*, 1919 : entre autres p. 22), ni M. Albizzati, quand il a publié une amphore du Vatican où reparaît la dispute entre Apollon et Héraclès (*Due nuovi acquisti del Museo Gregoriano-Etrusco*, 1929 : notamment p. 24, n. 15), ni Mlle H. Kenner, quand elle a reconstitué avec des fragments conservés à l'Université de Vienne une amphore dans le style d'Oltos où se rencontre la même scène (*Jahreshefte des österreichischen archäologischen Instituts*, XXVII, 1933, p. 41 et suiv.) n'avaient pu donner de renseignements sur la destinée qui était échue au vase Basseggio. En réalité, il se cachait en France chez un particulier et il est récemment venu sur le marché de Paris. Le Musée du Louvre a saisi l'occasion de faire entrer dans ses collections cette fort intéressante amphore à figures noires, dont la scène principale est rare (six autres peintures céramiques seulement la représentent) ; son numéro d'inventaire est CA 2983.

A. Merlin.

L'ancien port du Phalère (?)

On appelle aujourd'hui Vieux et Nouveau Phalère, au Sud d'Athènes, des sites en bordure du Golfe Saronique qui n'ont aucun mouillage naturel. Le port du Phalère, d'où Menestheus conduisit ses navires vers Ilion, disait-on, et d'où Thésée déjà s'était embarqué pour la Crète, était-il bien aux lieux mêmes où la toponymie moderne le ferait chercher ?

Quelques découvertes fortuites, faites en juin 1935, sur la colline dite de Koumoundouros — au-dessus de la calanque communément appelée Tourko-Limani, et identifiée par les topographes avec *Mounychia* — ont remis la question à l'ordre du jour. En démolissant la villa Koumoundouros pour faire place au pavillon du Yachting Club (Nautikos Omilos), on a trouvé là des fondements et des ruines, qui se rapporteraient, dit-on — mais l'enquête aura besoin d'être précisée — aux autels et *héroons* mentionnés par Pausanias *au Phalère*.

Il faudrait peut-être (?) déclasser Mounychia, ce qui reposerait le problème, accessoirement, de la localisation de Zéa.

Pausanias dit bien (I, 1, 4)[1], que c'est Thémistocle, qui sous son archontat, fit du Pirée, jusqu'alors dème d'Attique et comptoir de

1. Cf. aussi Mélétios ; cf. *BCH.*, 1935, I, p. 252.

commerce, le port triple d'Athènes : à cause de ses trois bassins. Il ajoute : « Jusque-là, c'est le Phalère *où la mer est la plus proche de la ville*, qui servait de mouillage. » Pausanias, qui ne nomme pas Zéa, dit après avoir mentionné le Pirée : « Les Athéniens ont deux autres ports : Mounychie et le Phalère, avec un sanctuaire de Démèter, auprès. On y voit aussi un temple d'Athéna Skiras, un autre de Zeus un peu plus loin, et des autels consacrés aux dieux dits inconnus[1], à des héros, aux fils de Thésée, à Phaléros[2]... Il y a aussi un autel d'Androgéos, fils de Minos : on l'appelle l'autel « du héros », mais les érudits les plus versés dans l'histoire locale savent que c'est à Androgéos même qu'il est dédié ».

Si les ruines découvertes sont telles, M. Al. Photiadès a grand raison d'insister pour que l'exploration soit continuée. Une inscription nomme, il est vrai, *Artémis* (mounychia ?). Ch. P.

Calymnos dans l'antiquité.

La petite île de Calymnos, où régnait, en 480 av. J.-C., Artémisia, princesse carienne (Hérodote, VIII, 99), est encore mal connue, malgré les travaux de Ross, de Newton et de Dubois, et malgré quelques ouvrages récents. L'Institut archéologique « Fert », de Rhodes, prépare une monographie « définitive » de l'île, et la rédaction a en été confiée à M. P. Arias, inspecteur des antiquités à Syracuse. Dans un article récent publié par *Historia*, VIII, 1935, p. 22-38, M. Arias a rappelé les recherches de ses devanciers en indiquant sommairement les points sur lesquels porteront les études archéologiques, déjà commencées par M. A. Della Seta et M. Maiuri, qu'il doit poursuivre. Le temple ionique d'Apollon à *Linari*, occupé aujourd'hui par une chapelle, la nécropole rupestre de Damos étaient connus, mais on peut apporter à leur sujet des précisions nouvelles. D'autres sites seront explorés pour la première fois, telles les acropoles de *Anghinarié* et de Kastri (Embriótholos), celle-ci paraissant dater du VI^e^ ou du V^e^ siècle. Enfin les textes épigraphiques seront rassemblés, ainsi que les documents découverts à diverses époques en Calymnos, parmi lesquels nous citerons un hermès d'Apollon (aujourd'hui à Chios), une soi-disant tête de Cybèle (à Stamboul), et surtout un relief votif en os, trouvé par M. Drago, enfin un anneau d'or (aujourd'hui à Berlin) représentant Aphrodite et Eros. Nul doute que ce travail qui fera revivre l'ancienne civilisation de l'île, ne donne un démenti à Ovide (*Ars amat.*, II, 81). Y. Béquignon.

1. De là, peut-on croire, l'allusion de saint Paul : *Acta*, XVII, 22-23.
2. Fils d'Érechthée, selon certaines traditions, et l'un des Argonautes.

Le mur grec de Martigues (Bouches-du-Rhône).

L'histoire de la *Gallia græca* s'enrichit d'un nouveau document par la découverte, à Saint-Blaise, près de Martigues, sur l'emplacement de l'antique *Maritima Avaticorum*, des restes d'un mur grec élevé au sommet de l'oppidum. D'après la note publiée par *Beaux-Arts* (feuille du 23 août 1935), les fouilles entreprises sur cet emplacement ont fait connaître les cinq assises d'une muraille de blocs soigneusement appareillées, dont la technique est celle des belles constructions grecques de la fin du v^e^ ou du début du IV^e^ siècle avant notre ère. Dans les déblais sont apparus des tessons de céramiques d'importation grecque ou hellénistique dont les dates s'échelonnent entre les v^e^ et II^e^ siècles avant J.-C.

R. L.

Dans Alexandrie d'Égypte.

Près du rivage, au camp militaire britannique du Mustafa Pacha, le service des fouilles du Musée d'Alexandrie a dégagé quatre grandes tombes, creusées dans le calcaire. Celles-ci, qui appartiennent à la fin du III^e^ siècle avant notre ère, contrastent, par l'harmonie de leurs proportions et le soin qui présida à leur décoration, avec les tombes souterraines déjà connues de Kom-el-Chogafa et d'Anfouchy. Deux de ces tombeaux sont ornés dans un style dorique très pur, et les murs sont recouverts d'enduits marbrés ayant encore conservé toute leur fraîcheur. Au-dessus de l'une des entrées, une fresque, pleine de mouvement et de liberté, montre des cavaliers au chef surmonté de coiffures empanachées apportant des offrandes à une prêtresse.

Le caractère purement hellénistique de la construction aussi bien que de l'ornementation autorise à rapporter ces monuments au règne de Ptolémée IV Philopator, au temps où l'Égypte subissait si heureusement l'attraction des choses de la Grèce.

R. L.

Le Marsyas (?) de Paestum.

Dans les fouilles exécutées à Paestum sous la direction d'A. Maiuri (*Arch. Jahrb.*, XLVIII, 1933, p. 639 sqq., fig. 25 et 26) a été découverte, à l'intersection du *Decumanus* et du *Cardo maximus*, la statue de bronze d'un Silène ; haute de 1 m. 935, elle est d'époque relativement tardive. Ce Silène barbu est analogue au type du Marsyas du Forum romain, d'après les *Anaglypha Trajani* et la monnaie de L. Marcius Censorinus (E. Strong, *Art in Ancien Rome*, I, 96). Le personnage est nu, à l'exception de chaussures basses ; les deux bras manquent ; les oreilles sont pointues, le nez camus ; la queue est aujourd'hui disparue. Peut-être la longueur extrême du corps, posé

sur de courtes jambes légèrement fléchies (le type évoquerait celui du Bès égyptien) — marque-t-elle l'animalité du personnage, qui tenait, doit-on croire, une outre, comme les Marsyas romains. La bandelette qui serre la chevelure pourrait expliquer ce qu'on prenait pour un bonnet phrygien, sur la monnaie.

L'exécution gauche, maladroite, révèle la connaissance des modèles grecs, cependant que le naturel de la pose, le type caricatural du visage, évoqueraient certaines antéfixes étrusques de terre-cuite (Marzullo, *Giornale d'Italia*, 14 X 1933, et, du même, *La Statua di Marsyas e la colonia latina di Paestum : Att. Soc. Ital. Progr. Scienz.*, V, 1933, p. 1 sqq.).

Cette découverte va renouveler la discussion sur le problème du Marsyas du Forum romain. La statue nouvelle, objet d'un culte persistant à travers la décadence de la ville de Paestum, ne peut être d'époque impériale, ni être considérée comme un double du Marsyas romain. Les doubles, du reste, n'existaient que dans les *provinces*, fait qui est confirmé par les monnaies.

Paestum était colonie romaine de droit latin, depuis 293 av. J.-C. Le Marsyas était-il alors déjà en honneur, ou fut-il érigé à ce moment comme signe de la liberté ? Il faut remarquer qu'il se trouvait, comme le Marsyas de Rome, *in foro*.

Mais sur la question essentielle de savoir pourquoi Marsyas était devenu à Rome la représentation de la liberté, la découverte de Paestum ne semble pas devoir encore apporter l'éclaircissement attendu.

S. Besques.

L'énigme des sanctuaires de la Piazza Argentina à Rome.

La question de l'identification des sanctuaires du Largo Argentina[1] ne paraît pas encore résolue, après les récents travaux de B. Wijkstrõm et B. Wall (*Corolla archæologica*, p. 17 et p. 31)[2]. Ces érudits ont essayé de recourir aux textes, — vainement, semble-t-il, — car l'expression d'Ovide (*Fasti*, VI, 209 sqq.) n'autorise pas à penser que le sanctuaire d'Hercules Custos était un petit temple rond comme la *tholos* du Largo, sans rapports avec le Circus Flaminius; et, d'autre part, si on veut reconnaître ce lieu-saint dans le temple rond B, cela entraîne à considérer le temple C comme celui des *Lares Permarini*, les restes d'édifice à colonnade comme ceux du Porticus Manucia Vetus.

M. G. Marchetti-Longhi (*Mem. Acc. pont.*, 1933, p. 33 sqq., et *Boll. Studi Medit.*, III, 1933, n° VI, p. 14-16) et L. Dujardin (*Rend. Acc.*

1. O. Brendel, *Arch. Jahrb.*, XLVIII, 1935, p. 627 sqq. ; cf. *Rev. ét. lat.*, 1935, p. 149-150 ; et déjà F. de Ruyt, *L'Antiquité classique*, II, 1933, p. 424.

2. Cf. déjà *Eranos. Acta philol. suecana*, XXVIII-XXX, 1931-1932 (t. XXVIII : *Temples de la Piazza Argentina*.

Pont., 1933, p. 29 sqq.) ont pensé que les fragments (tête et cou, bras droit et pied gauche) d'une statue acrolithe colossale, trouvée entre les temples B et C, pourraient permettre des identifications. Malheureusement, l'état de conservation des fragments retrouvés est médiocre. Dujardin veut reconnaître un Apollon, dont il reculerait l'origine jusqu'à la fin du v^e^ siècle av. J.-C., et il verrait là la preuve que le temple C du Largo est l'Ædes Apollinis. Par contre, et plus vraisemblablement, Marchetti-Longhi conclut pour une statue féminine voilée, de type matronal, celle dont l'image nous a été conservée, au temps de Trebonius Gallus (251-254) dans le *temple rond* qui l'abritait ; il l'attribue donc au temple B *(tholos)*, qui serait alors le sanctuaire de Juno Regina[1]. Il faudrait classer l'œuvre dans la suite des inventions hellénistiques, et l'attribuer, par analogie avec la tête colossale du Capitole, à l'époque impériale.

G. Marchetti-Longhi, après ses premiers travaux (cf. *L'Area Sacra ed i templi republicani del Largo Argentina*, 1930), a continué ses recherches aux entours du temple C, le plus grand et le plus ancien. Là, les dernières fouilles ont été poussées jusqu'au sol vierge, devant la façade. On a essayé de déterminer la date, d'après l'étude des concordances du pavé et des fondations : le pavé impérial en travertin recouvrant celui de la République, en tuf de Monteverde, lui-même posé sur un dallage antérieur.

D'autre part, au côté Sud, le *podium* présente un élargissement qui se prolonge jusque devant l'escalier de la façade, où il constitue une plate-forme destinée au culte ; l'autel en briques, de l'époque impériale, installé sur le pavé de travertin couvre l'emplacement d'un autel contemporain du pavé en tuf, qui avait succédé à un autel en péperin, de forme italique, à deux marches, érigé sur la première plate-forme. L'inscription est parfaitement lisible : « *A. Postumius. A. F. A. N. Albinus. duo. vir. Lege. Plætoria. reficiundam cœravit.* » Elle donne la date du monument : au commencement du I^er^ siècle av. J.-C., car la *lex Plætoria*, ainsi que le nom du magistrat chargé de son application, étaient déjà connus par l'autel — daté — de Verminus. Le pavé en calcaire de Monteverde serait un peu plus récent.

Les fouilles au temple A ont été poursuivies au-dessous du pavé de travertin. Elles ont révélé l'existence, sous le mur de la cella, d'un *podium* plus ancien, ce qui permet de penser que la forme originelle, contemporaine du primitif aménagement de la place, serait celle d'un temple prostyle, le dispositif actuel, à colonnade latérale, étant dû à un élargissement postérieur.

S. Besques.

---

1. Probablement élevé en 179 par le consul Lepidus ; reconstruit ou restauré à l'époque de Sylla.

Une nouvelle mosaïque de Sainte-Sophie.

Les travaux que le byzantinologue américain Thomas Whitemore poursuit autour de Sainte-Sophie d'Istamboul[1] ont amené la découverte d'une nouvelle mosaïque, contemporaine du règne de Basile II (976-1025), dissimulée sous un épais badigeon au-dessus d'une des portes de bronze, à l'entrée du vestibule du Sud-Ouest (narthex extérieur). Le panneau, qui mesure 5 mètres de longueur, représente un groupe dont la Vierge et l'Enfant-Jésus forment le centre, flanqués de part et d'autre des empereurs Constantin et Justinien offrant, le premier une maquette d'édifice de Constantinople, le second l'église même de Sainte-Sophie. La Vierge, revêtue de la pourpre impériale, est assise sur un trône d'or rehaussé de gemmes. Les deux empereurs et Jésus portent, sur un chiton et un himation doré, des dalmatiques rehaussées de broderies. Sur leurs têtes sont posées des couronnes ornées de perles et d'émeraudes.

R. L.

La Basilique de Bethléem.

Le P. L.-H. Vincent, de l'École archéologique française de Jérusalem, a rendu compte le 26 juillet 1935, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, des récentes découvertes réalisées par le Service des antiquités du Gouvernement de Palestine dans la Basilique de la Navitité, à Bethléem[2].

En vue d'une consolidation urgente du vénérable monument, l'architecte Richmond, assisté par deux spécialistes anglais, a fait pratiquer dans l'édifice une série de sondages qui ont permis diverses constatations importantes pour l'évolution architecturale et l'histoire. Il résulte de là que l'édifice constantinien primordial, au lieu d'être une basilique du type classique normal, ainsi que l'avaient conjecturé jusqu'ici les meilleurs historiens de l'art chrétien primitif, révèle un parti beaucoup plus original. A une courte basilique s'attachait, en guise de chevet, un édifice polygonal, dont les pans mesuraient extérieurement 8 mètres, avec édicule central circulaire *ouvert*, au centre, supportant un baldaquin au-dessus de l'autel de la Nativité, dans la crypte[3]. L'ensemble du monument fut plus tard décoré de mosaïques : sans doute au cours de quelques travaux complémentaires, que le P. Vincent daterait de la seconde moitié du v[e] siècle.

Cet édifice constantinien fut détruit vers le fin du même siècle (en 485 ?) par les Samaritains. Justinien le fit restaurer par la suite.

---

1. L'Institut allemand opère de son côté des recherches à l'intérieur.
2. Cf. R. W. Hamilton, *The quaterly Depart. of Antiquities in Palestine*, III, 1933. W. Harvey, *Structural Survey. Church of Nativity*, 1935.
3. Cf., à Jérusalem, la rotonde autour du rocher sacré d'Abraham.

L'octogone anéanti fut remplacé par une trichore, moyennant l'insertion d'un transept et le recul du chevet. Les colonnades furent haussées sur des stylobates courants, et le sol surélevé de 0 m. 90 environ ; les épaves des somptueuses mosaïques primitives disparurent sous un remblai couronné par le dallage massif qui subsiste de nos jours. La façade primitive fut reculée d'une travée additionnelle et l'atrium constantinien, abandonné, fut remplacé par un narthex fermé qu'exigeaient les usages liturgiques du temps. Cette transformation due à Justinien, à peine modifiée par les Francs au XII^e^ siècle, subsiste jusqu'à nos jours. Le P. Vincent a fait ressortir combien l'ordonnance architecturale constantinienne, heureusement recouvrée, présente d'intérêt pour l'histoire de l'architecture chrétienne primitive, au IV^e^ siècle de notre ère.

Ch. P.

Le trésor du Vieil-Évreux (Eure).

On signale la découverte récente d'un nouveau trésor d'orfèvrerie sur l'emplacement des ruines du Vieil-Évreux. A proximité de constructions d'époques différentes qui ont fourni des monnaies celtiques et de l'époque républicaine, dans une cachette faite de deux tuiles superposées, on a recueilli des bijoux que l'on peut dater vraisemblablement du II^e^ siècle de notre ère : collier d'or et de jade à quatre rangs de perles et de grenats, bracelet fait de cabochons et de pierres vertes réunis par des anneaux torsadés, anneau d'or octogonal, bague d'or dont le jonc, ajouré près du chaton, porte une intaille sur *nicolo*, Amour sur un hippocampe. Il serait intéressant de pouvoir préciser la date d'enfouissement de ce petit trésor. Il reste tant de choses à dire sur la prétendue *pax romana*.

R. L.

Découvertes archéologiques à Tongres (Belgique).

Le chevalier Philippe de Schaetzen signale, dans la *Chronique archéologique du Pays de Liége*, XXV, 1934, p. 86-93, la découverte, dans la cour d'une maison située au Broek, à l'intérieur de la grande enceinte, d'un amoncellement de tessons de poteries représentant environ deux mille cinq cents vases. Tous ces fragments étaient disposés par couches compactes ne contenant que des pièces d'une même couleur ou d'une même couverte, séparées les unes des autres par des planches qui semblent bien avoir appartenu aux rayons d'une étagère. Toutes ces marchandises auraient constitué le fonds de magasin d'un potier, lui-même un fabricant, mais de céramiques courantes, les tessons à reliefs provenant tous de la fabrique de La Graufesenque. Le magasin fut détruit par un incendie entre les années 50 et 60 de notre ère. En plus des précisions qu'elle apporte

pour l'étude de l'expansion commerciale des céramiques, la découverte de ce magasin-atelier est importante pour l'histoire de la ville romaine de Tongres. La présence d'un entrepôt aussi considérable, au début de la seconde moitié du 1er siècle après J.-C., oblige à supposer l'existence d'une agglomération assez forte à cette date. C'est là un argument qui vient à l'encontre de la thèse faisant remonter la construction de l'enceinte à la fin du 1er siècle. Rapprochée d'autres découvertes effectuées en divers points de la ville, la fouille du Broek prouve que, dès le milieu de ce siècle, Tongres était déjà un centre militaire et économique important.

R. L.

Les fouilles de la cathédrale de Rouen.

M. Marcel Aubert a fait connaître à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (séance du 2 août 1935) les résultats des fouilles entreprises en 1934, par M. G. Lanfry, dans la cathédrale de Rouen. Sous le sol du chœur sont apparus les restes d'une crypte très importante constituée par un déambulatoire circulaire entourant un terre-plein et sur lequel ouvrent trois chapelles rayonnantes, celle du centre, plus large que les deux autres, est divisée en trois nefs par deux épines de colonnes qui portaient autrefois des voûtes d'arêtes. L'autel était situé au fond de la nef, éclairée par des fenêtres largement ébrasées. Cette crypte est celle de la cathédrale commencée dès les premières années du XIe siècle et consacrée en 1063. Dans la travée d'axe du déambulatoire, M. G. Lanfry a encore retrouvé le puits de l'œuvre qui servait aux constructions de l'édifice au XIe et XIIe siècles.

Comme le remarque M. Marcel Aubert, l'importance de ces découvertes dépasse la seule cathédrale de Rouen. Elles prouvent que les églises normandes du XIe siècle avaient de grandes cryptes et que, contrairement à ce que l'on pensait, elles présentaient parfois le plan d'un chœur à déambulatoire entouré de chapelles rayonnantes, qui a servi de modèle aux grandes églises de ce type construites en Grande-Bretagne, à la fin de ce siècle : Cantorbery, Winchester, Worcester, etc.

R. L.

Le Congrès archéologique de France.

La Société archéologique de France, réunie en Congrès, vient de tenir, à Lyon et dans les provinces avoisinantes, sa 98e session.

Elle avait à sa tête M. Marcel Aubert, membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, professeur à l'École des Chartes.

En souhaitant la bienvenue à ses hôtes, M. Herriot, maire de Lyon, ministre d'État, évoqua avec humour la découverte à Vaison

d'une sculpture fort ingénieuse d'homme politique, où, sur un corps vêtu d'ajustements symboliques, pouvaient s'adapter des têtes différentes. Ainsi se conciliaient le respect permanent dû à la fonction et la déférence éphémère due à la personne.

Le Congrès fut spécialement intéressé par les fouilles récentes exécutées sur la colline de Fourvière. On sait, par une lettre des chrétiens de Lyon et de Vienne à leurs frères d'Asie, que, en l'année 177, la servante Blandine, le jeune Pontique, le médecin Alexandre furent livrés aux bêtes. On cherche depuis cette époque la place de l'amphithéâtre où eut lieu leur martyre. Or, chaque fois que l'on a cru découvrir un amphithéâtre, on s'est trouvé devant un *théâtre*. Tel est encore le cas à Fourvière ; et ce théâtre est encore plus important que ceux d'Arles et d'Orange. Quant au fameux amphithéâtre, selon M. Wuilleumier, professeur à la Faculté des Lettres, d'accord avec M. l'abbé Chagny qui a fait une conférence sur ce thème : « Lyon, berceau de la patrie française », il faudrait le chercher non pas à Fourvière, mais sur la colline de La Croix-Rousse, là où fut découverte, en 1528, la Table Claudienne ; là où s'élevait, aux frais des soixante nations gauloises, l'autel dédié à Rome et à Auguste et l'amphithéâtre des Trois Gaules.

Guidé par M. Noël Thiollier, président de la *Diana*, le Congrès a consacré une journée aux joyaux artistiques du Forez : Saint-Rambert-sur-Loire, dont l'église du XI^e^ siècle possède deux beaux clochers ; Saint-Romain-le-Puy, qui montre, sur un pic volcanique, un premier prieuré antérieur à l'an 1000 ; Champdieu, église forteresse les plus rares ; la collégiale de Montbrison, la salle de la Diana et le château de La Bastie, berceau de l'*Astrée*, demeure Renaissance qu'illustre encore une galerie italienne et où chacun souhaiterait, avec M. Vitry, voir revenir les richesses artistiques qui s'en sont allées vers les collections publiques et privées.

Dans La Dombe et La Bresse, Saint-Paul-de-Varax, Ambronay, Pérougues ont chacun leurs titres archéologiques. Bourg a son église, ses stalles remarquables et ses vieilles maisons. L'église de Brou, élevée de 1505 à 1932, à la mémoire de Philibert le Beau par Marguerite d'Autriche-Bourgogne, est à la fois ossuaire et chapelle votive où le bois, la pierre, le verre et le marbre ne font qu'exprimer un poème d'amour.

A Villefranche, Notre-Dame-des-Marais, qui pourrait bien, en dépit des apparences, remonter à l'époque romane, conserve une belle décoration et quelques vitraux admirables. L'abbatiale de Belleville, édifiée en 1164, fut le Saint-Denis des sires de Beaujeu. Salles charme le regard avant de retenir l'archéologue. Deux pavillons anciens gardent encore l'accès d'une vaste cour qu'enveloppent une abside romane et les maisons des chanoinesses. L'une d'elles abritait la

jeune fille qui devint la mère de Lamartine. On y trouve encore l'aile orientale d'un cloître, une façade romane, un clocher monumental. Pour M. Vallery-Radot, Salles marque dans l'art bourguignon un point de jonction, en ce sens que, plus on remonte vers le Nord, plus cet art affirme sa puissance ; plus on descend au Sud, plus il tend à se perdre. Il donne à Lyon et à Vienne son dernier éclat.

Par la vallée de l'Azergue et le col des Écharmeaux, le Congrès s'est ensuite rendu à Châteauneuf dont l'église élégante du XII^e^ siècle et le château dominent le Sornin ; puis, à Charlieu, où il a vu le cloître des Cordeliers, d'une impression si légère, et le prieuré lui-même qui a fait l'objet de fouilles récentes. Ses sculptures sont célèbres : le Daniel, le portail de l'église, le porche (1150-1170), que le XV^e^ siècle ne dépassera pas en finesse et qui atteste un des plus beaux moments de la sculpture romane. Dans l'église Saint-Philibert, les stalles peintes sont d'une grande beauté. En Brionnais, on pourrait croire que chaque village à son joyau : Saint-Julien-de-Jonzy, Semur-en-Brionnais, dont la tour octogonale forme couronne au-dessus de l'église ; Anzy-le-Duc. A Bois-Saint-Marie, l'iconographie des chapitaux est savoureuse et les voûtes du déambulatoire reposent sur un faisceau de quatre colonnettes assemblées deux à deux, deux grosses sur le rayon et deux grêles sur la circonférence.

Pour sa dernière journée, le Congrès a visité le Mâconnais. La chapelle du château des Moines, non loin de Milly, à Bagé-la-Ville, est ornée de peintures dont M. Fernand-Laurent a fait une étude approfondie. Ces peintures, qui représentent notamment la vie de saint Blaise et le martyre de saint Laurent, sont d'une technique remarquable : elles sont *a tempera* double, c'est-à-dire à la colle pour la préparation et à la cire pour le revêtement.

De Cluny, qui fut l'église la plus vaste après Saint-Pierre de Rome, on sait qu'il reste seulement le bras Sud du transept. Mais Cluny nous a laissé son église Saint-Marcel avec son clocher octogonal, son bénitier du XIII^e^ siècle, ses vieilles maisons, la façade du pape Gélase, la chapelle de Bourbon, les fameux chapiteaux déposés au musée lapidaire qui font encore l'objet de discussions passionnées et qui sont parmi les plus beaux du monde. Les fouilles conduites avec sagacité par un Américain, M. Kenneth Conant, ont permis de retrouver et les fondations et l'origine du plan bénédictin. L'église a été construite en deux campagnes de 1095 à 1130.

Le Congrès a terminé sa visite par Chapaize ; Brancion dont le donjon, la vieille halle, les maisons anciennes, l'église du XII^e^ siècle dominent un vaste paysage. Uchizy, bâti tout en robustesse, a été sa dernière étape.

Guy CHASTEL.

(*Débats*, feuille du 1^er^ juillet 1935.)

BIBLIOGRAPHIE

Von Bissing, *Aegyptische Kunstgeschichte von den ältesten Zeiten bis auf die Eroberung durch die Araber. Systematisches Handbuch.* Lieferung 1/2. Text, p. 1-104 ; Erläuterungen, p. 1-72 ; planches I-VI, VIII-XII, XIV-XXX, L-LV. Miron Goldstein, Berlin-Charlottenburg, s. d., in-8°. — Il est difficile de porter un jugement sur un ouvrage dont les premières livraisons seules sont mises en circulation. Mais d'ores et déjà le manuel de M. von Bissing s'avère comme devant être une excellente mise au point et un trésor de références bibliographiques pour ceux qui s'intéressent à l'art égyptien, tant dans son ensemble qu'à propos de quelque détail. Disons tout de suite que c'est le texte de cet ouvrage qui en fait la valeur, car les planches de son album sont de qualité franchement insuffisante : reproduites en majorité d'après d'autres publications, elles exagèrent les lumières et aggravent les ombres, en sorte que les détails disparaissent. Leur aspect glacial et funèbre donnerait même une idée fausse de l'allure des œuvres d'art égyptiennes, si on les prenait pour autre chose que des aide-mémoire, qui ne dispensent pas de recourir aux ouvrages où ces œuvres sont récemment reproduites. On est loin des belles planches en héliogravure des *Denkmäler ägyptischer Sculptur* jadis publiées, avec tant de magnificence, par M. von Bissing lui-même. Gageons qu'il est le premier à déplorer que son éditeur n'ait mis à sa disposition que des moyens aussi médiocres pour illustrer un texte qui mériterait beaucoup mieux.

Ce texte est réparti en deux volumes constamment parallèles, le premier réservé à l'exposé systématique, le second à la mise au point et à la bibliographie des questions spéciales ou controversées. Ce procédé, de plus en plus en faveur, à l'avantage d'alléger le texte principal et de permettre, dans la partie technique, des développements qui eussent fait autrement figure de hors-d'œuvre. L'exposé principal est conçu comme un état de question : il résume clairement le développement de l'art égyptien en répartissant par catégories les pièces principales, en les analysant et en groupant autour d'elles leur bibliographie. En tête de chaque chapitre, un court schéma historique situe et décrit la période dont il est question. L'analyse des pièces, dans laquelle on retrouve tout le « métier » de M. von Bissing, l'auteur et le commentateur des précieux *Denkmäler* signalés plus haut, donne

à l'exposé un solide caractère d'objectivité ; la bibliographie est pratiquement exhaustive et au courant des derniers travaux.

En somme, en ce qui regarde son texte, cet ouvrage sera pour les profanes un initiateur des plus sûrs, et pour les initiés un très utile instrument de travail.

Étienne Drioton.

Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale, publié sous la direction de M. P. Jouguet, directeur de l'Institut français du Caire, t. XXXIV, fasc. 1, Le Caire, 1934, in-4°, de 190 p. avec 24 pl. — A signaler dans ce cahier, comme intéressant plus directement l'archéologie : deux études de M. Noël Aimé-Giron, l'une sur *Un naos phénicien de Sidon*, de l'examen duquel l'auteur tire « quelques renseignements nouveaux susceptibles d'accroître les connaissances si clairsemées que nous possédons sur les cultes et l'art de la Syro-Phénicie », et l'autre sur *Un diptyque-écritoire araméen*, trouvé en Égypte et conservé au Musée du Louvre, que M. Giron identifie par des comparaisons avec les monuments figurés et date des environs du début du VII^e^ siècle avant notre ère ; un catalogue de L. P. Kirwan, *Some Greco-Roman bronzes in the Cairo Museum*, qui doit désormais servir de supplément au volume du Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire ; Edgar, *Greek bronzes :* à côté de statuettes, les unes encore très helléniques et les autres faisant déjà présager l'art copte, l'auteur reproduit une curieuse clochette, ornée de motifs égyptiens en relief et peut-être un peu antérieure à l'époque grecque, qui est la troisième cloche certainement pharaonique qui soit signalée (les deux autres, beaucoup plus petites, datées de l'époque ptolémaïque, ont été publiées par Brunton, *Qau and Badari*, III, Londres 1930, pl. XLIV, n^os^ 28 et 29) et la plus ancienne jusqu'à présent connue. Une étude de M. Varille réunit les données sûres que peuvent fournir les monuments inscrits pour l'identification, pleine de difficultés, de la pierre que les Égyptiens ont appelée *bekhen*. Le fascicule se termine par une suite d'études, dues à MM. Clère, Gunn, Kuentz, Roeder et Senk, sur les statues de Haroua, majordome de la Divine Adoratrice Aménéritis, dont MM. Gunn et Engelbach avaient déjà rassemblé un premier *corpus* dans un numéro précédent (t. XXXIII, p. 691-815) : la contribution nouvelle, ajoutée à la documentation précédente, en enrichit le commentaire et pose à son sujet de nouvelles questions. Un groupement d'articles de cette valeur, étudiant les mêmes documents sous des aspects divers, est une formule difficile à réaliser dans une revue archéologique, mais pleine d'enseignements. Il faut savoir gré à la direction du *Bulletin* de l'avoir conçue et d'avoir réussi à l'appliquer.

Ét. D.

F. H. Andrews, *Descriptive Catalogue of Antiquities recovered by Sir Aurel Stein during his explorations in Central Asia, Kansu and Eastern Iran.* (Central Asian Antiquities Museum, New Delhi), Delhi 1935. — Les monuments qui font l'objet de ce Catalogue proviennent des expéditions de 1906-1908 et de 1913 à 1916 dans le Turkestan chinois. La majeure partie du territoire exploré est constituée par un grand désert, le long duquel se sont établis jadis de petits royaumes, toutes les fois que la présence d'eau le permettait. Quantité d'instruments de pierre recueillis dans ce désert montrent que la vie y fut possible autrefois, mais la plupart des objets recueillis proviennent d'anciens sanctuaires bouddhistes, de bâtiments séculiers et de cimetières. Ces derniers (surtout dans la région de Loulan et d'Astâna, dans le Tourfan) ont fourni des étoffes de soie du VII^e^ siècle environ, des récipients faisant partie du mobilier funéraire, des monnaies et des documents du IV^e^ s., ou même bien antérieurs, notamment des planchettes de bois couvertes d'écriture.

Le *Catalogue* comporte une introduction où sont brièvement étudiées les diverses classes de monuments (poterie, métal, bois, stucs, textiles, etc.) et la liste même des objets ; collection importante dont la description n'exige pas moins de trois cents pages ; un index très étendu permet la recherche des objets.

G. Contenau.

G. Contenau, *Monuments mésopotamiens nouvellement acquis ou peu connus (Musée du Louvre).* Paris, Les Éditions d'art et d'histoire, 1934 ; in-4° de 27 p., avec 15 pl. — On saura gré à M. G. Contenau d'avoir réuni dans ce recueil un certain nombre de monuments mésopotamiens peu connus ou récemment entrés dans les collections du département des Antiquités orientales. Par un procédé encore peu suivi dans l'édition française, les reproductions d'œuvres d'art, débordant largement sur les marges, sont données à une échelle qui permet d'en étudier tous les détails.

A l'exception des reliefs de Tell Halaf et de Persépolis, tous les monuments appartiennent à l'art de Sumer. Variété dans le choix des sujets, la matière ou le style, goût prononcé pour reproduire la forme vivante offrent un constraste frappant avec les tendances qui se manifestent dans le même temps à l'intérieur des autres provinces artistiques et expliquent, dans une large mesure, l'influence exercée par ces productions sur l'art du vieux monde.

R. L.

G. M. Fitzgerald, *Beth-Shen : Earliest Pottery.* — **Ch. Bache,** *Tell Billa : First Assyrian Level : The Museum Journal* (Philadelphie), vol. XXIV, n° 1 (1935). — Le mémoire de M. Fitzgerald décrit les

divers types céramiques de Beisan rencontrés depuis le sol vierge jusqu'à la couche précédant l'époque des Hyksos.

Le terrain a été divisé en dix-huit niveaux depuis le sommet du tell jusqu'au sol non remanié ; la période considérée dans la publication est représentée par les niveaux XI à XVIII, constituant une couche de 8 m. 50 d'épaisseur. Dans les niveaux XVI à XVIII on notera la présence de céramique à ornementation incisée, à anses en oreillettes horizontales ornées de pressions digitales (XIII-XVIII), ou en oreillettes verticales et percées. La grande jarre à fond plat, à petites anses près de l'ouverture, se rencontre ainsi que les bouteilles à anse, la tasse à anse, les écuelles, dans les couches XIII à XV. Aux niveaux XI et XII, la poterie est lissée au brunissoir et les ormes sont plus élancées. M. Fitzgerald estime que la fin de son niveau XVI pourrait être du IV^e^ millénaire, le début du XIV^e^, du XXIX^e^ siècle environ, et le début du XII^e^, peut-être de 2.300 environ. Mais il se défend d'apporter quant à présent autre chose que de simples suggestions de dates.

Le premier niveau assyrien (depuis la surface du sol), à Tell-Billa, est riche en constructions : vingt-neuf chambres, une rue et une place. Les constructions sont de simples habitations privées, faites de briques séchées, parfois cuites, parfois de pierres. Elles sont pavées d'argile battue devenue très dure et comportant des cours, des chambres, des salles de bains et des commodités. La rue est pavée sur les côtés, relevés en pente douce, de façon à ce que le centre serve de décharge aux eaux usées ou aux eaux de pluie. Sur la place, on a noté le long de la muraille extérieure d'une des habitations, la présence d'un banc en briques. Une entrée de la ville devait déboucher là, vraisemblablement utilisée par ceux qui venaient de Ninive, située à une petite journée de marche.

G. Contenau.

Hubert Schmidt, *Cucuteni in den oberen Moldau, Rumänien, die befestigte Siedlung mit bemalter Keramik von der Steinkupferzeit bis in vollentwickelte Bronzezeit.* Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter, 1932 ; in-4° de 130 p. avec 40 pl., 21 fig. et 4 annexes. — Un an avant sa mort, survenue le 1^er^ mars 1933 (voir *Revue archéologique*, 1933, I, p. 240-241), H. Schmidt publiait le résultat des fouilles qu'il avait conduites à Cucuteni en 1909 et 1910. On louera sans réserves la clarté et la précision des descriptions, l'excellence de la méthode qui présida aux classifications. On ne pourra désormais entreprendre une étude sur ce groupe si important de la céramique peinte sans se référer à ce livre et reprendre ou discuter les théories admises par son auteur. Mais — et c'est là l'inconvénient d'une publication trop longtemps différée — ce volume, par tant de côtés remarquable,

ne tient aucun compte des découvertes faites par les archéologues roumains depuis vingt ans. C'est une très grave lacune que de considérer isolément un groupe aussi important que la céramique de Cucuteni, qui ne représente en somme qu'un facies, si curieux soit-il, de la poterie peinte balkano-danubienne. Ce n'est pas à dire qu'H. Schmidt n'a pas tenu compte des rapports existant entre l'Europe et l'Asie antérieure en matière de céramique, mais il a recherché toujours à rattacher les origines de Cucuteni à la civilisation de l'Europe centrale, en l'espèce à la culture Nord hongroise dite de *Bükk*. Or, il semble, d'après les travaux d'O. Menghin et de V. Gordon Childe, que la décoration peinte aussi bien que certaines formes (coupes à pied) ont pris naissance en Asie antérieure, d'où elles sont passées en Europe orientale. Les mêmes réserves s'imposent quant aux dates extrêmes proposées par l'auteur et qui doivent s'inscrire entièrement dans l'âge du métal.

R. L.

Axel W. Persson, *Med hacka och med spade, Strödda glimtar ur svunna Kulturer,* Stockholm, P. A. Norstedt ; in-8° de 142 p. avec 48 pl. — Recueil — en suédois — d'études destinées au grand public et qui avaient paru en des revues de Stockholm ou Göteborg. L'excellent humaniste et archéologue d'Uppsala qui les a signées, et qui les réunit, a voulu montrer quel intérêt actuel et vivant peuvent avoir les découvertes faites, fortuitement ou à la suite de fouilles, dans tout le domaine de la civilisation antique. Il commence par renseigner ses compatriotes sur la reconstitution des villes de l'Indus, Harappa, Mohenjo-Daro, d'après Jir J. Marshall, *Mohenjo-Daro and the Indus civilization,* et il discute les contacts avec l'Asie centrale des Sumériens. Puis il signale l'intérêt exceptionnel des fouilles françaises de Ras Shamra-Ougarit, passe à celles de Sodome et de Gomorrhe, parle des tauromachies crétoises, et aborde le domaine grec avec l'histoire des restaurations de l'Acropole, la découverte de l'Académie de Platon, celle des magnifiques grands bronzes récemment sortis de la mer égéenne. Il y joint d'autres découvertes sous-marines récentes (reliefs du Pirée). Viennent ensuite des réflexions sur l'utilisation de l'aviation pour l'étude du plan des villes et des ruines, des considérations sur les grands navires antiques, à propos des « galères » de Némi[1], sur les villas du monde latin ; enfin une étude sur le séjour du suédois Johan Hedenborg à Rhodes. M. Axel W. Persson à qui l'on doit les grandes découvertes d'Asiné et de Midéa, et tant d'utiles

1. Cf. du même savant, sur le même sujet, et pour les doctes : *Die hellenistische Schiffbaukunst und die Nemi-schiffe,* dans les *Opuscula archaeologica,* publ. de l'Inst. suédois de Rome, IV, 2, 1935, p. 129-163.

recherches scientifiques, montre en ce recueil, sous un aimable aspect, son talent si connu d'historien des civilisations antiques.

Ch. P.

A. Westholm, E. Gjerstad, J. Lindros, E. Sjöqwist, *The Swedish Cyprus Expedition*. 2 vol. (1 vol. texte, 1 vol. planches), Stockholm 1934. — A la suite de sa thèse sur Chypre à l'époque préhistorique (*Studies on Prehistoric Cyprus*, Uppsala, 1926), M. E. Gjerstad a été chargé, comme l'on sait, de la direction d'une mission suédoise, envoyée dans l'île avec le but d'obtenir des matériaux pour une étude de l'histoire et de la culture chypriotes depuis l'époque néolithique jusqu'à l'époque romaine. — Ce sont les résultats acquis par l'expédition, de septembre 1927 à mars 1931, qui font l'objet de cette publication, prévue avec 4 vol. de texte et 3 vol. de planches : le début nous est présenté aujourd'hui. Devant l'importance des conclusions à tirer de ces premiers travaux, tant pour Chypre que pour les peuples qui ont été en relations avec l'île dès la plus haute antiquité, on ne peut que féliciter les services français archéologiques de Syrie de l'intérêt qu'ils ont manifesté à leur tour à l'égard des fouilles chypriotes. — Des sites de l'âge de pierre, une série complète de tombes depuis le Chypriote ancien jusqu'à l'époque hellénistique, une forteresse et un lieu de culte du Chypriote moyen, des sanctuaires de l'âge du Fer, un palais de type « mycénien » du v^e^ s. av. N. E., un théâtre hellénistique et romain, des séries de céramiques, de sculpture, d'orfèvrerie..., tel est l'ensemble des résultats que certaines publications *(Die Antike)* avaient commencé à nous faire entrevoir. Le premier tome, en dehors des comptes rendus de fouilles de trois habitats néolithiques et d'un sanctuaire du Bronze moyen, donne ceux de cent vingt et une tombes, réparties sur dix sites, qui permettent de suivre l'évolution de l'architecture et des coutumes funéraires à Chypre. Parmi les plus significatives, il faut relever celles de la nécropole à *tumuli* de Palæoskoutella. Trois *tumuli* dissimulaient des lieux de culte funéraires, avec tombes-miniatures du type « cheminée », bothroi, et bassin à sacrifices communiquant avec un puits par un conduit souterrain (comparer le dispositif de la tombe trouvée à Ras Shamra dans les ruines de la Bibliothèque). Les autres recouvraient des chambres dont les squelettes et le mobilier funéraire avaient été enlevés et rassemblés dans une grande sépulture sous *tumulus* à la fin du Chypriote moyen III. Ce fait coïncide évidemment avec le départ d'une population qui voulut éviter les risques de profanation ; il peut être mis en liaison avec la destruction et l'incendie, à cette même époque, de la forteresse de Nitovikla, située plus au Sud, sur la côte. Je note que dans la nécropole d'Enkomi, du Chypriote récent, on trouve quelques tombes du type « cheminée ». Dans cette

même nécropole, M. Sjoqwist a relevé des traces de purification par le feu, conjointement parfois avec la présence d'un ossuaire, et, dans un cas, avec accompagnement de sacrifice humain. On retrouve cette dernière coutume dans la nécropole géométrique de Kastros (Lapithos), composée principalement de tombes à *dromos*, porte incurvée et chambre carrée avec petit puits circulaire (du type d'Asiné, Midéa, etc.) ; plusieurs sépultures du Chypro-géométrique I comportent de un à trois « gardiens de la porte », cependant que dans le *dromos* de la tombe 422, coïncidant avec un ensevelissement du Chypro-géométrique III, on a retrouvé, couverts de trois dalles à formes grossièrement humaines, — des « *colossoi* » analogues à ceux de la tombe-cénotaphe de Midéa —, les squelettes de trois hommes placés les uns sur les autres ; ils avaient été mis à mort sur une table de sacrifice, — creusée de rainures et d'un trou par où le sang s'écoulait en terre, — encore en place dans le *dromos*. Il semble impossible de nier quelque immigration d'éléments achéens, immigration en accord du reste avec les légendes des villes chypriotes, qui situent dans les années qui suivirent la prise de Troie le geste des héros fondateurs de cités ; en accord aussi avec la survivance d'une culture « mycénienne » à Chypre, dont l'exemple le plus nouveau, et non le moindre, est ce palais d'Aïpeia-Vouni, bâti au v^e^ s. av. J.-C., en partie sur le plan d'un palais préhellénique ou oriental (Mari), avec cour centrale, escalier monumental et magasins.

En fait, à la suite de la découverte, en 1900, de la céramique dite « levanto-helladique », la question s'était posée de savoir si l'île n'avait pas été colonisée une première fois, vers la fin du xv^e^ s. av. N. E., par les Mycéniens. Les travaux de la mission suédoise à Enkomi vont renouveler la discussion ; qu'il suffise ici déjà de noter un certain nombre de points. Cette céramique apparaît au début du Chypriote récent II (1400 environ), prend ensuite et vite une grande importance, et disparaît dans les premières années du Chypriote récent III, en coïncidence avec un appauvrissement extrême de la population d'Enkomi. Certaines formes typiques — tel le vase à étrier — sont inconnues à Chypre avant et après le Chypriote récent II A, B, C. Le décor, très caractéristique, varie suivant les formes, mais peu d'un moment à l'autre : les frises animales (taureaux, oiseaux d'eau) sont plus particulièrement réservées aux cratères, cependant que les amphores, seules, sont ornées de scènes à éléments humains : scènes nautiques ou défilés de chars. De nombreux vases portent des signes graphiques : M. Sjöqwist n'a donné sur eux aucune indication, mais on sait que l'alphabet chypriote a beaucoup de points de ressemblance avec l'alphabet crétois, et que le dialecte dérive du dialecte achéen. Notons surtout que certaines techniques grossières, certains décors plus primitifs, permettraient de penser que Chypre ne s'est pas contentée d'importer cette céramique, mais l'a

imitée. Jusqu'à quel point ? Il ne faut pas oublier qu'à ce moment, l'île exportait des objets d'or, de bronze, d'ivoire, de faïence, travaillés dans ses ateliers d'après ses modèles, mais aussi d'après ceux venus d'Égypte, de Syrie, ou de l'Égée.

Sim. Besoues.

Bibliothek Warburg, *Kulturwissenchaftliche Bibliographie zum Nachleben der Antike.* Band I. Londres, Cassel & Cie, 1934 ; in-8° de XXIX-333 p. — Dans la préface qui accompagne ce très utile inventaire bibliographique pour l'année 1931, Edgard Wind attire l'attention sur l'intérêt de ces compilations pour les études relatives au passage des temps antiques aux temps modernes, du paganisme classique au christianisme du Moyen âge, puis de la Renaissance. Tous ceux que préoccupent de telles recherches rendront hommage à la précision de ces dépouillements dont les résultats ont été catalogués sous des rubriques méthodiques, embrassant la mythologie, le folklore, la religion, la magie, les sciences naturelles, les survivances des symboles et des emblèmes dans l'iconographie, le portrait antique, les représentations animales aussi bien que les illustrations modernes d'auteurs antiques, etc.

R. L.

Hubert Philippart, *Collections de céramique grecque en Angleterre* (extrait de *L'Antiquité classique*, IV, 1). Bruxelles, 1935 ; in-8° de 22 p. avec 7 pl. — M. Philippart continue ici l'enquête qu'il a précédemment menée aux États-Unis et en Italie ; il s'occupe beaucoup moins des grandes collections, bien connues, que de celles qui se trouvent dans des hôtels particuliers ou dans des villes moins fréquentées par les archéologues ; et il donne, d'après son examen personnel sur place, un répertoire, une description sommaire et, en certains cas, une image des meilleures pièces classées selon l'ordre chronologique. Travail utile et bien fait[1].

A. Merlin.

Revue d'art et d'esthétique, I-II, juin 1935, dans la collection « *Esthétique et science de l'art* », 23, rue de Constantinople, Paris, VIII, 21 × 26,5, 174 p. (avec illustrations). — Voici, en ces temps de misère, une nouvelle revue, née d'une entreprise de recherches et d'études d'esthé-

1. On notera que le vase du Musée de Liverpool 10704 M., p. 217 et pl. XXXIII 2, est celui qu'avait publié Heydemann, *Röm. Mitt.*, III, 1888, p. 104 ; il était alors au Musée de Syracuse. — Il n'est guère douteux, par ailleurs, que la scène représentée soit celle de la mise à mort par Néoptolème *de Priam* (plutôt qu'Egisthe (?), ou Néoptolème, ou Agrios : Philippart). — *La Réd.*

tique - employons ce mot plutôt que celui, plus dogmatique, de « science de l'art », qui soulève tant de controverses, et plus encore d'incertitudes. Les fondateurs de l'*Association pour l'étude des arts* ont obtenu l'hospitalité de l'Institut d'art et d'archéologie de la Sorbonne, et ils s'y assemblent périodiquement, avec un public où historiens et philosophes, artistes et esthéticiens se coudoient (cf. V. Nedelcovici, *Vue sur nos recherches*, p. 113-119). De ces entretiens, dont Mlle Nedelcovici est l'animatrice, est résultée à son tour la création qui nous est offerte, apte à fixer, à l'occasion, le souvenir de quelques remarquables conférences; telle, celle de M. H. Focillon, sur la *Vie des formes*, ici sténographiée et revue par l'auteur (p. 3-21). On sait que M. H. Focillon a déjà donné plus de développement à son brillant exposé, en 1934, dans un ouvrage, intitulé précisément : *Vie des formes*[1]. Signalons aussi les idées de M. Victor Basch sur l'esthétique (p. 21-40), celles de M. Lionello Venturi, sur la critique d'art (p. 51-63), de Matila C. Ghyka sur science et esthétique (p. 63-73), de M. C. Lalo sur les variations du goût et la sociologie (p. 73-83). La nouvelle publication se préoccupe de nous fournir un vocabulaire d'esthétique (p. 121 sqq.) : entreprise nécessaire et bien venue, qui a donné ici déjà, — sur des notions difficiles à définir, comme celle d'*agréable*, et sur le mot *échelle*, — d'utiles observations. C'est que le langage des esthéticiens n'est pas toujours aisé à suivre, ni à réduire aux règles d'emploi ordinaire du français *commun*, qui n'est pas forcément le français vulgaire. M. E. Souriau qui se meut dans le domaine de l'idée d'art pur (p. 83-101), a peut être tort d'employer dès la première ligne le mot *méplat* en un sens qui dérouterait bien des spécialistes. Mais il prouve ainsi, à sa manière, la nécessité de s'entendre sur un langage qui ne soit pas un acheminement au galimatias double. N'avons-nous pas vu, par ailleurs, la confusion croissante des termes employés par la linguistique, provoquer à la fin la rédaction d'un dictionnaire spécial, celui de M. J. Marouzeau ? Le bien peut sortir du mal, et le remède de l'excès. Deux études ont plutôt un caractère historique, celle de M. A. Perret sur l'architecture (p. 41-50) ; celle de M. J. Baltrušaitis intitulée *Gilgamesh, note sur l'histoire d'un thème* (p. 101-113). M. A. Perret a synthétisé excellemment les deux étapes de la construction antique : la platebande et la voûte, en montrant dans la première le principe de la construction des temples grecs[2]. Rappelons que le mot *dokos*, qui correspond à la platebande, assemblage en H, est préhellénique, et que la Grèce.

1. *La Revue* comporte à la fin une chronique des études, et rend compte notamment des soutenances de thèses d'esthétique à la Sorbonne.

2. La vue du Parthénon donnée en annexe ne correspond plus à la réalité *restaurée*.

pays des tremblements de terre, avait divinisé cette invention stabilisatrice sous l'aspect des Dioscures-*dokana*, héros *épitégioi* (protecteurs des charpentes). La voûte, dit M. A. Perret, a été « *mise au point* par les Byzantins » (p. 43). Il ne serait pas difficile de montrer, en effet, qu'elle était aussi connue des Grecs, sous diverses formes insuffisamment étudiées jusqu'ici. La note de M. Baltrušaitis, qui touche au domaine de ses récentes études *Art sumérien, art roman*, comporterait à mon sens, des réserves. Le titre paraît trop étroit, en ce sens que Gilgamesh n'a été qu'*une* des incarnations, entre autres, du type *asiatico-méditerranéen* du Dompteur de fauves, connu aussi en Égypte, dès l'époque *très primitive* du célèbre couteau de Gebel-el-Araq. M. Baltrušaitis ne vise à étudier que l' « histoire d'une forme ». Ne la sépare-t-il pas un peu trop de ce qui l'expliquerait et l'anime ? Ne laisse-t-il pas trop penser que l'Orient est *le* centre émetteur, centre unique ? Je renverrais à d'utiles observations de M. J. Charbonneaux, *Préhistoire*, I, 1932, p. 297 sqq., où certains aspects complexes du problème sont montrés ; il eût fallu tirer avertissement aussi des recherches plus anciennes de Joll sur les figures antithétiques, montrant qu'il s'agit — dans la présentation d'une figure de face entre deux animaux de profil — d'une très vieille convention, dont la Mésopotamie s'est faite réceptrice, mais n'a point été créatrice. Si l'auteur accorde que le cycle des changements ne s'achève pas (p. 107) avec « les vieilles cultures d'*Orient* », il donne trop peu de place, certes, à ce qui explique lumineusement la réapparition occidentale. Car la Grèce est à peine nommée[1], comme si le foyer artistique de la Mésopotamie ancienne... et le Moyen âge naissant, avaient communié sans intermédiaires. Il y a là un *salto mortale*, qui exige avertissement, car il dénonce un danger grave de méthode et peut-être un parti-pris. Ce n'est point tant l' « ombre du roi d'Erech » qui a survécu, dans nos cathédrales, que celle de la *Potnia thérôn* et du *Maître des chevaux* — maître aussi à l'occasion des griffons, des lions, ou... des dauphins ! — M. Baltrušaitis n'a pas même cité l'étude de G. Radet sur la déesse *Cybébé :* elle attestait que, sous la forme étudiée, la Grèce n'avait point mis tant d'apaisement *solennel* (p. 105). Les esthéticiens ont beaucoup trop tendance à parler encore de la solennité grecque, idée fausse du XIX^e^ s. Un thème de lutte contre les fauves s'est organisé dans l'imagerie grecque ; il a été transmis à Rome, à Byzance ; il a permis les réapparitions occidentales, quand Gilgamesh était fort oublié.

Ch. P.

---

1. Quelques documents égéens figurent ; dont la pyxis d'Ougarit, fig. 6, trop simplifiée : l'élément de l'autel *crétois* y disparaît.

Harry Fett, *Romere i marmor,* Oslo, 1934, in-4° de 46 p. avec **fig.** — C'est une magnifique série de portraits que publie M. Harry Fett, conservateur des Antiquités du royaume de Norvège : les bustes des empereurs romains d'après les marbres des musées de Rome, Naples, Paris, Berlin, et surtout Copenhague et Oslo, qui possèdent quelques superbes exemplaires. Il est bien intéressant et même émouvant de parcourir cette galerie de figures d'un réalisme si puissant, et où les traits fortement marqués accusent l'intelligence, l'ambition, la lassitude, ou les tares profondes du personnage. Les reproductions excellentes rendent encore plus impressionnante cette étude des dynasties des empereurs romains et byzantins : d'Auguste, et même de Pompée et César à Valentinien III.

M. Aubert.

The Victoria History of the Counties of England — Sussex. — Published for the University of London Institute of historical research by the Oxford University Press, Amen House, London, E. C. : *The Victoria History of the County of Sussex,* edited by **L. F. Salzman,** M. A., F. S. A., III, in-4° de XIV + 169 p. Illustrations s. numéros, plans et cartes en couleurs. — Le troisième volume de la *Victoria History* est consacré à l'étude des vestiges romano-bretons dans le Sussex et à la description « historique » de la Cité de Chichester. Cette seconde partie commencée par le Pr A. Elisabeth Levett (aujourd'hui décédée), continuée de son vivant par le Dr Page, a été mise au point par le présent éditeur (description architecturale, description générale, histoire de la cité, port, Kingsham, Cathédrale). Un inventaire détaillé, très consciencieux, a été dressé, pour les établissements d'époque romaine dans le Sussex. Une carte du Comté, où les différents sites sont notés de manière précise, permet de suivre les indications du texte. Des renseignements historiques nous sont fournis sur le château de Pevensey, ancienne Anderida, forteresse qui aurait été bâtie vers la fin du IIIe s. ap. J.-C., et aurait été occupée par les Romains jusqu'en 410. Les Bretons s'y sont maintenus ensuite, et en 491, ils furent assiégés et vaincus par les chefs saxons Aelle et Cissa.

L'exploration du site a fourni un certain nombre de monnaies allant de Gallien (253-268) à Gratien (383). Des photographies et maints grands plans éclairent utilement la description.

Sur les débuts bretons et romains de Chichester, une abondante information est apportée, en particulier en ce qui concerne les inscriptions et les monnaies. Des photographies et un plan s'y ajoutent.

Viennent enfin une série d'études sur les villas romaines (plans et photographies de mosaïques) ; sur les exploitations des mines de

fer ; sur les routes et les camps. Un index topographique fait connaître les trouvailles des différents sites.

Louise-Ch. Picard (†).

Dr Donnadieu, *Fréjus. Le port militaire du Forum Julii.* Le Monde romain, collection publiée sous les auspices de l'Association Guillaume Budé. Paris, Les Belles-Lettres, 1935 ; pt. in-8° de 27 p. avec 34 pl. — On saura gré au Dr Donnadieu de nous avoir, dans ce petit guide aux ruines de Fréjus, donné tout l'essentiel que nécessite une visite au port militaire. On regrettera seulement que l'illustration ne soit pas toujours à la hauteur de la description sobre et précise de l'auteur. Bon nombre des clichés reproduits sont inutilisables, et pourquoi avoir adopté le détestable parti qui fait rejeter les notes en fin de volume ? Mais l'éditeur a des raisons que le lecteur doit subir.

Créé pour répondre à une situation politique bien déterminée, le port de Fréjus disparaît lorsque la paix romaine règne sur les Gaules. Aussi son histoire est-elle assez brève et les découvertes archéologiques ont confirmé le peu d'importance de l'arsenal et du chantier de constructions navales qui dut céder la place de bonne heure au port marchand.

R. L.

A. Berthelot, Festus Avienus. *Ora Maritima,* édition annotée précédée d'une introduction et accompagnée d'un commentaire, avec 6 cartes, Paris, Champion, 1934, in-8° de 160 p. — C'est évidemment aux Ligures (voir l'étude de A. Berthelot dans *Rev. arch.*, 1933, 2) que nous devons cette nouvelle édition du texte d'Avienus. Celle d'A. Schulten, dans les *Fontes Hispaniae Antiquae,* fasc. 1, date de 1922. M. A. Berthelot se plaît à reconnaître l'excellence du commentaire de Schulten qui « mieux encore que celui de Müllenhoff suit le texte ligne à ligne et se fonde souvent sur un examen personnel des lieux décrits ». Mais il rejette absolument l'hypothèse hypercritique de Schulten qui, dans le texte d'Avienus, distinguait trois éléments différents dont le plus ancien et le principal aurait été un périple marseillais de 530 environ av. J.-C. Il n'y a qu'un auteur ; le texte est homogène ; pour écrire son poème Avienus a procédé en érudit ; nous connaissons quelques-unes de ses sources ; d'autres nous échappent ; il n'y a pas lieu de supposer un périple marseillais du vie siècle.

Le commentaire de M. Berthelot s'appuie sur une traduction presque complète du texte, ce qui n'est pas superflu, et une connaissance de l'Espagne antique qui ne semble pas inférieure à celle de Schulten. On y retrouve surtout la claire et vigoureuse logique et le sens des réalités qui anime l'érudition de M. Berthelot. L'originalité

profonde de cette édition c'est que, sous la poésie artificielle du IVe siècle de notre ère, l'auteur s'attache à discerner et à dater les faits historiques auxquels il n'est fait souvent que des allusions excessivement discrètes.

Parmi les points sur lesquels M. Berthelot projette ainsi une lumière nouvelle, on remarquera d'abord ce qui concerne la navigation préhistorique de l'Océan, depuis Tartessos et plus tard Gadès, jusqu'à la Bretagne et à l'Irlande. Il y a là une tradition qui remontait à l'époque des mégalithes et s'est continuée jusqu'à l'époque classique ; les sources d'Avienus ont pu la connaître directement. La répétition du nom d'Oestrymnis, au Nord-Ouest de l'Espagne, à l'extrémité de la Bretagne française, au Sud de la côte anglaise, marque les étapes de cette navigation. Il est curieux qu'Avienus ne mentionne pas les Cassitérides.

Au delà des îles Oestrymnides de Cornouailles, en cinglant vers le Nord, voici qu'en suivant Avienus, M. Berthelot rencontre cette « terre des Ligures vide d'habitants, car les Celtes, par des combats répétés, l'ont dépeuplée » (v. 130 sq.). Expulsés, les Ligures sont venus occuper les régions montagneuses où les trouve l'histoire. Le texte d'Avienus est d'une précision parfaite ; il faudrait chercher cet habitat primitif des Ligures sur les côtes, depuis la Frise jusqu'au Jutland. M. Berthelot fait pleine confiance à ces indications ; il les appuie, comme il l'avait déjà fait dans son mémoire sur les Ligures, de bon nombre d'arguments tirés de la mythologie, de l'archéologie, de la linguistique et même de certains textes historiques, comme celui de Plutarque rapportant l'étonnement des soldats ligures de Marius à reconnaître dans le cri de guerre des Cimbres leur propre ethnique d'Ambrons. Il aurait pu y ajouter encore cette très curieuse stèle ligure publiée par H. Hubert dans la *Revue celtique* de 1925 et sur laquelle Hubert lit un nom propre certainement celtique ou apparenté de très près au celtique. Et cependant le renseignement d'Avienus nous paraît extrêmement sujet à caution. C'est à l'âge du Bronze, vers 1500 av. J.-C., que M. Berthelot place cette migration des Ligures. On ne saurait en effet la dater d'une époque plus tardive. Le renseignement transmis par Avienus ne peut évidemment pas remonter aussi haut. On le datera d'environ un millénaire plus tard. Or il s'agit ici non pas d'une tradition qui s'est longuement poursuivie, comme celle de la navigation atlantique, mais d'un fait. La source d'Avienus signalait une terre vide d'habitants. Comment savait-elle que c'était l'ancienne terre des Ligures et que les Celtes, qui ne l'occupaient pas, en avaient chassé les Ligures ? Quelle est, dans les vers d'Avienus, la part du renseignement authentique et celle de la combinaison savante ? Quelle confiance attribuer à cette apparition, sur une côte déserte, des noms propres des deux peuples à qui la spéculation érudite

de l'antiquité attribuait les terres inconnues du septentrion et de l'occident ? Dans son mémoire sur les Ligures, M. Berthelot a soumis à une critique sévère les autres textes anciens signalant les Ligures, hors du domaine qui se trouvait le leur au début de la période historique. Ne conviendrait-il pas de jeter au même bûcher ce passage d'Avienus ?

On notera soigneusement les indications extrêmement précises, que M. Berthelot tire du poème d'Avienus en ce qui concerne l'Espagne protohistorique. Les noms et les faits mentionnés sont, montre-t-il, d'époques diverses : la plupart apparaissent antérieurs à la conquête carthaginoise et quelques-uns seulement de la période qui précède la conquête romaine. Ils concernent d'ailleurs surtout les côtes, comme l'annonce le titre de l'œuvre. Ce n'est pas tout à fait un périple sans doute, mais c'est, à peu de choses près, un itinéraire maritime. Commenté par M. Berthelot, Avienus apparaît comme un guide bien informé des connaissances de l'ancienne Ionie sur ces parages lointains.

Pour les côtes de Gaule, depuis les Pyrénées jusqu'à Marseille où s'arrête le fragment que nous possédons, il est particulièrement intéressant. L'exégèse de M. Berthelot nous semble marquer un progrès sensible sur les interprétations antérieures. Contrairement à Franck qui avait consacré, en 1913, une dissertation inaugurale à l'explication géographique d'Avienus et à M. Schulten qui l'avait suivi, M. Berthelot part en effet d'un principe qui nous semble s'imposer, à savoir que les côtes du Golfe de Lion n'ont subi, depuis l'Antiquité, que des modifications peu sensibles ; c'est donc à l'état de choses *moderne* qu'il faut appliquer les indications d'Avienus aussi bien que celles des autres géographes anciens. Sa carte du littoral méditerranéen pourra donc servir à tous ceux qui auront à étudier l'archéologie de la région. Les peuples anciens, Cérèbes, Sordes, Elisyces, ne seraient à l'avis de M. Berthelot, ni Ligures ni Ibères — ce qui, note-t-il, enlève beaucoup de valeur à la discussion classique sur la frontière des Ibères et des Ligures dans le midi de la Gaule. Le long du Rhône et dans les Alpes, Avienus connaît déjà la présence de Gaulois, ce qui confirmerait l'indication de Tite-Live plaçant aux temps de Tarquin les premières invasions celtiques en Italie. Les Celtes y auraient entraîné avec eux de nouvelles tribus ligures. C'est là une indication dont la protohistoire de la péninsule devra tenir compte.

Quant à Marseille où aboutit la fin du poème, la description s'en trouve malheureusement tronquée à l'endroit même qui promettait le plus :

si qua prisca te juvant
Haec in novela nominum deducere...

Les quelques vers qui précèdent paraissent gâtés par la gaucherie prétentieuse de l'expression :

Pro fronte litus praejacet, tenuis via
Patet inter undas, latera gurges alluit,
Stagnum lambit urbem et unda lambit
Oppidum laremque fusa, civitas peninsula est.

« Descriptio urbis accurata et perspicua est », disait M. Schulten. « Il est inconcevable », écrit M. Berthelot « que des auteurs fort sérieux aient jugé cette description de Marseille exacte et impliquant l'origine marseillaise de son auteur. » Et il traduit : « Une partie du rivage s'étend en avant de la ville ; un étroit chemin s'ouvre entre les eaux ; la mer baigne les côtés. » — S'agit-il des côtés de la ville ou des bords de l'étroit chemin ? On a voulu entendre que *tenuis via* désignait le goulot qui conduit au vieux port. Mais non ; ce chemin qui s'ouvre entre les eaux ne peut être qu'un chemin de terre. La suite n'est pas beaucoup plus claire : « un étang entoure la ville et l'eau, partout répandue, baigne la citadelle et les maisons. » — S'agit-il du Vieux-Port et de ses prolongements supposés ? Le Vieux-Port a-t-il jamais été un étang ? On retrouvera, en somme, dans ce texte, exactement les précisions qu'y ajoute la traduction. C'est d'ailleurs une impression que l'on a assez souvent avec Avienus. Ces poètes qui parlent par énigmes sont insupportables. Il faut vraiment pour les rendre lisibles un traducteur et commentateur tel que M. A. Berthelot.

A. Grenier.

E. Mamboury et Th. Wiegand, *Die Kaiserpaläste von Konstantinopel zwischen Hippodrom und Marmara-Meer* avec la collaboration de **U. Hölscher** et **K. Wulzinger,** et un appendice de **E. Unger**), Walter de Gruyter, Berlin et Leipzig, 1934, in-4° de VIII-71 pages avec 31 fig. et 118 pl. — L'incendie de 1912, qui ravagea le quartier de Stamboul situé entre la mer de Marmara et l'Hippodrome, découvrit une notable partie des soubassements des anciens palais impériaux de Byzance. L'étude de ce magnifique ensemble put être commencée par Th. Wiegand et ses collaborateurs pendant l'occupation allemande de Constantinople jusqu'en novembre 1918, et continuée après le départ des troupes par E. Mamboury, qui leva et dressa les plans. Ce sont ces levés, accompagnés de bonnes photographies, que présente avec de brèves notices le premier tome de la publication des Palais impériaux. L'exégèse historique et la mise en œuvre des témoignages écrits sont réservées à un second volume.

Les diverses ruines dégagées et mesurées au cours de ces travaux

sont donc étudiées dans un ordre topographique, et sans qu'il leur soit attribué de nom ancien. Un premier chapitre est consacré aux palais bordant la Marmara et aux objets trouvés dans cette région (p. 1-25). Suivent : un chapitre sur les constructions situées entre l'hippodrome et ces palais maritimes (p. 26-38) ; un chapitre sur l'hippodrome (p. 39-53) ; enfin l'appendice dû à E. Unger (avec bibliographie) sur la grande citerne de Iéré Batan (p. 54-71).

Ce sont là d'utiles matériaux, qu'on aurait aimé voir groupés sur un plan général. Ce plan d'ensemble, qui a été exécuté, nous sera sans doute donné dans le second volume. La prudence dans les attributions est plus que partout de rigueur à travers le complexe domaine byzantin. Toutefois, s'il est exact que la préfecture de Stamboul laisse rebâtir des maisons sur l'emplacement des palais impériaux (*Arch. Anz.*, XLIX, 1934, col. 50), c'est le moment ou jamais de tenter une reconstitution historique de ce quartier, et c'est aux fouilleurs de 1918 qu'incombe naturellement la tâche difficile, mais glorieuse, de ressusciter pour nous ce qui fut le cœur de Byzance. Nous pouvons, j'imagine, faire confiance à la bonne équipe qui a entrepris ce dur labeur et attendre sans inquiétude que les légendes soient inscrites sous les figures.

R. Demangel.

Atti *del III Congresso internazionale di archeologia cristiana, Ravenna, 25-30 settembre* 1932. T. VIII des Studi di antichità cristiana pubblicati per cura del Pontificio Instituto di archeologia cristiana. Rome, Institut pontifical d'archéologie, 1934 ; in-8° de VIII-528 p. avec figures et un album de planches. — L'intérêt des communications faites au Congrès de Ravenne est de constituer un vaste répertoire des découvertes archéologiques faites dans le monde chrétien depuis le début du siècle. Mgr Carlo Respighi, R. Paribeni et F. Orsi (p. 97-157) ont exposé l'œuvre de l'Italie dans les catacombes, l'Italie septentrionale et centrale, le Sud de la Péninsule et les îles (crypte de S. Maziano à Syracuse, catacombe di Trepiedi à Modica). A. Pératé (p. 159-167) a dressé l'assez maigre bilan des fouilles françaises à Saint-Victor de Marseille, Fréjus, La Gayolle et Saint-Bertrand-de-Comminges. Pour l'Allemagne, J. Sauer (p. 169-181) a donné des précisions sur l'église cimétériale de Bonn, les verreries chrétiennes de Cologne et la patère de Güttingen. Mgr. F. Bulič et E. Dyggve retracent l'histoire de Salone à l'époque chrétienne (p. 233-254) et E. Junyent expose (p. 255-285) les importantes trouvailles, faites en Espagne, dans les églises de Vega del Mar, Elx et le grand cimetière de la fabrique des tabacs de Terragone. En Autriche, M. R. Egger (p. 287-292) signale les fouilles du baptistère élevé dans l'amphithéâtre de Carnuntum, de l'église primitive de Duel et Nagy Lajos (p. 293-310), celles de

la chapelle du Vieux-Buda, de Kisdiós-Puzta Kékkút, du *cubiculum* de Pécs. En Grèce, J. de Waele (p. 371-385) signale les travaux exécutés aux basiliques de Thèbes et de Corinthe, la découverte d'un nouveau document relatif à la lutte entre païens et chrétiens, recueilli dans l'Asklepieion de Corinthe. Le rapport de L. Poinssot et R. Lantier (p. 387-410) est consacré à l'archéologie chrétienne en Tunisie de 1920 à 1932 ; celui de M. E. Albertini (p. 411-447), pour l'Algérie, traite principalement des fouilles du quartier chrétien à Djemila, dans le cimetière de Sainte-Salsa à Tipasa et à Madaure. Le Dr Samuel Guyer (p. 433-458), le R. P. Mouterde (p. 459-476), J. Lassus (p. 447-484) et le F. M. Abel (p. 493-507) ont dressé le bilan des recherches en Asie Mineure, Syrie, Palestine ; Ph. Clark Hopkins traite de la chapelle de Doura-Europos (p. 483-492), A. E. Mader, de la basilique de la multiplication des pains à Genesareth (p. 506-522) et J. W. Crowfoot de l'église de Saint-Jean-Baptiste à Samarie (p. 523-524).

Un certain nombre de communications ont été consacrées à des sujets traitant de découvertes récentes faites en Italie.

R. L.

Nandor Fettich, *Der zweite Schatz von Szilágy-Somlyó.* Archæologia hungarica, t. VIII. Budapest, Magyar nemzeti Múzeum, 1932 ; in-4° de 73 p. avec 32 pl. et 6 fig. — Reconstitution du second trésor, découvert le 20 avril 1889, à Szilágy-Somlyó, description exacte des pièces qui le composent, classement chronologique, rapprochements avec les grandes découvertes de même nature, tel est l'objet de cet intéressant mémoire. La date proposée pour l'enfouissement de ce remarquable ensemble de bijoux se place aux environs de 375 après J.-C. Mais toutes les pièces qui le composent n'appartiennent pas à une même période : la fibule au lion, la fibule ronde, celle à la plaque d'onyx et deux fibules en argent massif constituent la partie la plus ancienne et reproduisent des modèles romains ; certains motifs sont empruntés au répertoire pontique ou gréco-pontique (le torques) ; les monuments les plus récents sont représentés par les coupes hémisphériques et les fibules les moins anciennes se rattachent à l'art de la Russie méridionale.

Les deux trésors de Szilágy-Somlyó, ceux de Petrossa et de Krászna ont dû être enfouis comme conséquence d'un même événement historique. Le second trésor de Szilágy-Somlyó serait la plus récente manifestation de l'art des orfèvres installés dans les régions de la mer d'Azow et, en aucun cas, on ne saurait en rechercher les origines en Dacie, encore moins dans les territoires occupés par les Gépides.

R. L.

Géza Fehér, *Les monuments de la culture proto-bulgare et leurs relations hongroises.* T. VII, Archaeologia hungarica ; Budapest, Magyar nemzeti Múzeum, 1931 ; in-4° de 173 p. avec 108 fig. — Si dans ses grandes lignes l'histoire de l'Europe orientale est assez bien connue par les sources byzantines, il n'en est pas de même pour la civilisation des Slaves. En France ces questions ont encore peu préoccupé les archéologues, et le volume de M. Géza Fehér sera favorablement accueilli pour les documents nouveaux qu'il met à notre disposition. Les fouilles faites dans les environs de Pliska, Madara, Preslav, ont mis en lumière l'époque la plus brillante de la culture bulgare et on saura gré à l'auteur de les avoir exposées en un excellent français.

On a trop souvent tendance à considérer les peuples slaves. Avares, Bulgares, Magyars, installés au VIII^e^ siècle de notre ère dans le Nord-Est et le centre de la péninsule balkanique, comme des hordes inorganisées. La faute en est aux sources d'origine byzantine, qui n'ont gardé aucun reflet de leurs civilisations. La comparaison des vocabulaires magyar et protobulgare, pour ce qui est des termes relatifs à l'agriculture et à l'élevage, tend à prouver que les premiers les ont empruntés aux seconds, déjà parvenus à un assez haut degré de culture. En Bessarabie, Dobroudja, Mésie, les frontières du nouvel État protobulgare sont protégées par de véritables *limes* ayant des forts pour point d'appui et dont l'étude est presque toute à entreprendre. Quant à l'origine de ces travaux défensifs, il semble bien, que par leur construction, en bois et terre, on doive les rapprocher des murailles chinoises. Ce ne serait point le seul élément extrême-oriental de la civilisation protobulgare dont la chronologie est déjà empruntée au chinois. Par contre, ce système diffère entièrement de l'organisation avare, concentrée en grandes enceintes circulaires. Le règne d'Omurtaj est marqué par la construction d'importants monuments en pierres, forteresse à tours de Pliska et palais royal, résidence des Khans bulgares, palais et forteresse de Preslav, forteresse de Madara. Statues funéraires, orfèvrerie (trésor dit d'Attila) témoignent hautement du degré de civilisation des Protobulgares ; les céramiques recueillies dans les fouilles récentes montrent une influence islamique accentuée due aux rapports avec les marchands musulmans. Mais alors que les Magyars sont restés en contact pendant longtemps avec des peuples de même civilisation, les Bulgares furent bientôt complètement isolés, encerclés par le monde slave qui les contraignit à organiser, aux frontières de l'Orient et de l'Occident, un État qui ne devait succomber que sous la menace de l'Islam. R. L.

G. R. Kaye, *The Bakshālī manuscript.* Part. III, The text re-arranged. (Archaeological Survey of India, vol. XLIII. Delhi, 1933 ; p. 157-

237). — Indianistes et mathématiciens se féliciteront d'apprendre que G. R. Kaye, qui avait consacré son énergie à l'étude des mathématiques indiennes, n'est pas mort sans avoir présenté le manuscrit de Bakshālī tel qu'il en concevait la disposition. Durant sa vie entière ce sujet a hanté son esprit : dès 1912 (*Journal of the Asiatic Society of Bengal*, VIII, nº 9, p. 349 à 361) il se montrait frappé des défauts de l'édition donnée par Hœrnle (*Indian Antiquary*, 1888, p. 83... et 275...). Rappelons qu'il s'agit, en l'espèce, de notre plus ancien document sur l'arithmétique indienne, et souhaitons qu'un spécialiste compétent apprécie quelque jour, dans ces pages, le mérite des modifications proposées par le savant défunt.

P. Masson-Oursel.

Annual Report *on South-Indian Epigraphy* for the year ending 31st march 1931. Madras, Government Press, 1934 ; in-4° de 88 p. — Depuis décembre 1930, K. V. Subrahmanya Aiyer assume la charge de Superintendent for Epigraphy dans le « Southern Circle » ; la présente publication porte la marque de son zèle et de son objectivité. Les inscriptions les plus documentaires concernent les Chōlas (collège annexé au temple de Kāñchīpuram ; fondation d'un village ; organisation militaire et contribution qu'apporte à ce sujet le *Çrī-Rājarāja-vijayam*) et les rois de Vijayanagara.

P. M.-O.

Archæological Survey of Mysore, *Annual Report for the Year* 1930. Bangalore, 1934 ; in-4° de 331 p. avec 24 pl. — Ce nouvel *Annual Report* ne dément pas la réputation des publications du Mysore Archæological Department ; c'est un exposé condensé, permettant d'étayer solidement les connaissances scientifiques.

Après une première partie consacrée à l'administration, ingrate mais nécessaire pour faire connaître l'activité du Service archéologique, une deuxième partie contient la description minutieuse des principaux monuments du Mysore. C'est une nomenclature un peu sèche, favorisant le travail par sa concision même. A côté de temples connus appartenant au style de Vijayanagar ou au style Hoysala, les *Trial Excavations* dans le district de Chitaldrug offrent un intérêt certain (p. 26) ; les fouilles ont mis au jour quatre couches différentes et successives datant respectivement du début du XIIe siècle, du temps d'Açoka (*ca* 250 av. J.-C.), de l'âge du Fer et de l'âge de la pierre (époque microlithique tardive). Un futur ouvrage sera consacré à ces trouvailles qui seraient plus anciennes que la civilisation de l'Indus ; ne nous hâtons pas cependant de faire remonter leur date présumée jusqu'à 4000 avant notre ère comme le voudrait l'auteur

du *Report*, la surenchère concernant l'antiquité d'une nouvelle découverte archéologique étant trop souvent suivie de rectifications plus modérées. Signalons encore le « Cave Temple » de Râmadurga (Chitaldrug District), unique en son genre au Mysore (XVIIIe s.). De nombreuses pages (34 et ss.) sont consacrées au Hoyleçvara Temple d'Halebid (Hassan District), premier quart du XIIe siècle.

La numismatique est classée de façon à pouvoir suivre l'évolution historique du Mysore ; cette partie contient quelques digressions intéressantes, par exemple sur l'aigle à double tête (p. 78).

Un long développement est accordé à un manuscrit écrit en *kannada*, le Hyder-nâma ou Durbar de Hyder ; il décèle de fortes influences musulmanes ; il est daté du mardi 29 juin 1784, étant postérieur de dix-huit mois à la mort de Hyder Ali Khan Bahadur qui régna à Seringapatam. Sa vie entière est retracée, certains faits étant précisés, son caractère évoqué et ses opinions rapportées ; celles-ci sont assez curieuses, surtout lorsqu'il envisage de créer une guerre en Europe, entre la France et l'Angleterre, afin d'affranchir l'Inde de la domination étrangère (p. 98).

La plus grande partie du *Report* est réservée aux inscriptions, à leur transcription et à leur traduction ; la plus ancienne appartient au Ve siècle de notre ère (*ca* 475 A. D.). Elles sont ensuite classées suivant leur date et la dynastie à laquelle elles appartiennent ; les remarques essentielles sont portées en regard, facilitant ainsi grandement les recherches.

Voici donc encore un excellent instrument de travail qui nous est donné.

Jeannine Auboyer.

Catalogue des collections indochinoises du musée Guimet, par **Pierre Dupont,** avec la collaboration d'attachés au musée, et précédé d'études, par **Philippe Stern, Jeannine Auboyer, G. de Coral-Rémusat, P. Dupont.** (Extrait du *Bulletin de la Commission archéologique de l'Indochine*). Paris, Leroux, 1934, in-8° de 188 p. avec 15 pl. — Le fonds indochinois du musée Guimet étant le plus important d'Europe, un catalogue se devait d'être établi. Dans son introduction, M. P. Dupont expose les difficultés auxquelles on s'est heurté parfois pour retrouver l'origine ou la provenance des pièces. Mlle Auboyer explique (p. 15-22) comment se sont constituées les collections indochinoises du musée Guimet et, par contre-coup, celles du musée indochinois du Trocadéro fondé par Louis Delaporte.

Puis vient un article substantiel de M. Stern (p. 23-33) sur l'évolution de la statuaire khmère ; il la divise en quatre périodes principales : la période préangkorienne (VIe-VIIIe s.), celle de Roluos et Koḥ Ker (IXe-Xe s.), celle de Banteai Srei et du Baphuon à laquelle

il adjoint l'art d'Angkor-Vat (fin du xe s., milieu (?) du xiie s.). M. Stern énumère ensuite les principales caractéristiques de la statuaire khmère en distinguant une évolution à l'intérieur même de ces périodes. Et il prend ses exemples le plus souvent possible parmi les pièces conservées au musée Guimet, ce qui établit ainsi un très intéressant complément au catalogue.

A propos de la collection chame du musée, Mme de Coral-Rémusat attaque le problème de la chronologie (p. 35-44) ; l'état de la chronologie chame présente bien des incohérences ; elle est aussi chancelante actuellement que la chronologie khmère avant les travaux de MM. Stern et Cœdès. D'après l'exposé de Mme de Coral-Rémusat, il faudrait rajeunir le style si caractéristique de Dông-du'o'ng qui, au lieu de la fin du ixe s., pourrait se situer au xie ou xiie siècle. Ceci serait d'ailleurs confirmé par de récentes fouilles de M. Claeys qui seront bientôt publiées.

M. P. Dupont enfin traite des écoles que l'on discerne dans la sculpture du Siam (p. 45-58). Après une brève introduction historique et ethnologique, il détermine plusieurs groupes dans l'art de Dvâravatî (vie s. (?) xiiie s.) et les diverses influences qui s'y manifestent. Tout ceci est d'autant plus intéressant qu'encore mal connu. Passant plus rapidement sur les écoles de Lopburi et de Xieng-Sèn, il développe davantage l'art de Sukhodaya qu'il propose de diviser en deux parties, l'école d'Ū T'ông paraissant lui faire suite (xive-xve s. ?). Enfin il signale la difficulté d'un classement dans l'école d'Ayudhyâ et à l'époque postérieure au xve siècle.

Le catalogue lui-même occupe la dernière partie du volume (p. 59-181) ; il est divisé en dix-sept sections établies suivant un ordre chronologique ; chaque pièce porte outre son numéro d'inventaire, un numéro correspondant à son emplacement dans les salles du musée et que l'on peut facilement repérer en se reportant au plan qui accompagne le catalogue ; une bibliographie et une table de concordance entre le classement du catalogue et l'inventaire rendent cet ouvrage à la fois scientifique et pratique.

J. A.

Marcel Bulard, *Le Scorpion symbole du peuple juif dans l'art religieux des XIVe, XVe, XVIe siècles.* Paris, E. de Boccard, 1935, in-8° de xvi + 364 p., avec 50 pl. — M. Marcel Bulard, dont on connaît les beaux travaux dans le domaine de l'archéologie antique, vient d'enrichir l'histoire de l'art médiéval d'un gros volume publié par la Faculté des Lettres de Nancy ; il est abondamment illustré de planches, dont un grand nombre reproduisent des dessins de l'auteur. Comme M. Perdrizet à Strasbourg, M. Bulard consacre une partie de son enseignement à l'art du Moyen âge et de la Renaissance, et

l'iconographie médiévale attirait particulièrement son attention. Son livre nous apporte en cette matière une donnée nouvelle : partant de l'étude des fresques de la chapelle Saint-Sébastien à Lanslevillard en Savoie, où l'on voit l'image du scorpion figurée sur les étendards de la Passion, l'auteur a démontré que l'on doit reconnaître dans cette image un symbole du peuple juif.

Après avoir recherché la signification donnée au scorpion dans la littérature et dans l'art du Moyen âge, et mentionné notamment comment cet animal a été donné d'abord comme attribut à la Dialectique, M. Bulard énumère les monuments de l'art religieux où le scorpion figure comme emblème. La troisième partie du volume achève la démonstration et indique enfin comment la représentation du scorpion à titre de symbole du peuple juif paraît, somme toute, assez limitée dans l'espace et dans le temps. Né, semble-t-il, à Sienne au XIV^e^ siècle seulement, ce motif iconographique passe ensuite, au XV^e^ et au XVI^e^ siècle, dans diverses régions de l'Italie, puis, en suivant les routes ordinaires de l'influence artistique italienne, dans les vallées des Alpes, en Savoie, en Provence, au Tyrol, dans l'Allemagne du Sud, et exceptionnellement aux Pays-Bas, dans un tableau de Jérôme Bosch. Ce serait partout un italianisme que le Nord et l'Ouest de l'Europe médiévale auraient à peu près complètement ignoré.

La démonstration de M. Bulard est rigoureuse, et les faits qu'il apporte sont précis et bien étudiés. Peut-être le sujet mériterait-il d'être creusé encore, si l'on pouvait rechercher, — ce que M. Bulard semble d'ailleurs croire impossible (cf. p. 264), — pourquoi l'Italie de la fin du Moyen âge et les régions immédiatement voisines paraissent avoir eu le monopole du thème iconographique si judicieusement identifié. C'est à la fois par l'histoire même des Juifs du XIII^e^ au XVI^e^ siècle dans les différents pays de l'Europe, et par le renouvellement de l'iconographie religieuse au cours du développement de l'art gothique, que l'on arriverait à notre sens, à expliquer un fait qui n'est qu'en apparence paradoxal[1].

E. Lambert.

Roy (Maurice), *Artistes et monuments de la Renaissance en France.* 2^e^ partie. Paris, A. Picard, 1934, in-4°, paginé 433-631, pl. — M. Mau-

1. L'auteur du remarquable ouvrage ci-dessus analysé nous signale l'importance d'un manuscrit — contenant les statuts du Premier Ordre du Saint-Esprit — qu'il a pu examiner récemment à Paris, lors de l'Exposition d'art italien. Le manuscrit offre, avec plusieurs images du scorpion noir tracé sur un fond jaune, une confirmation des vues de l'auteur sur les origines du motif symbolique dans l'art italien : l'ouvrage a été enluminé à Naples, quelques années après 1350, par des artistes siennois. — *La Red.*

rice Roy est mort le 24 juin 1932, sans avoir terminé le recueil dont il avait publié la première partie en 1929. M. Adrien Blanchet voulut bien se charger de réunir les articles dont l'auteur avait prévu la réédition — articles, dont certains, parus dans des revues locales, peuvent être considérés comme inédits, — puis de revoir les mémoires restés manuscrits et suffisamment achevés pour être publiés. Il s'est acquitté de cette tâche avec un soin et une conscience dont tous les amis de Maurice Roy lui sont profondément reconnaissants.

Je voudrais signaler ici les titres des études dont se compose cette deuxième partie des *Artistes et monuments de la Renaissance en France :* témoignage authentique sur la date de la mort de Jean Perréal (1530), les trois frères Penni et Francesco di Pellegrino, Masseot Abaquesne et son atelier de Saint-Germain-des-Prés à Paris, le fondeur Gilles Jourdain, Dominique Florentin, sculpteur du milieu du XVI^e^ siècle, la famille de Jehan Bullant, les premiers caractères d'imprimerie en métal résistant, quelques hôtels de Fontainebleau au XVI^e^ siècle, le Primatice à Meudon, la fondation de l'Hôtel dit de Carnavalet par le Président Jacques de Ligneris (1548), Jehan du Thier et les travaux artistiques du château de Beauregard, le tombeau du prince Charles de Bourbon (1568), le monument funéraire de François de Coligny d'Andelot à La Roche-Bernard, par Jean II Juste, disparu en 1633 dans la destruction du Dôme de l'Hôpital, et dont M. Roy a retrouvé le marché, ce qui en a permis la reconstitution par P. Riquet. Les deux derniers articles sont consacrés au tombeau de Guillaume de Montmorency, seigneur de Chantilly, élevé au milieu du chœur de l'église de Montmorency, commandé à Martin Cloistre de Blois, cédé à Benoist Bomberault d'Orléans, terminé par Jean de Rivière, de Paris, et au Livre d'heures de Henri Canelle, élu à Sens en 1575.

L'ouvrage se termine par la bibliographie des travaux de Maurice Roy (cinquante-neuf articles), et par un Index général des deux volumes, rédigé par M. Rémy Delauney.

Marcel AUBERT.

ERRATUM : *ad : Inscription d'Amphipolis*, ci-dessus, p. 29 sqq. :

P. 31 : texte de l'inscription : l. 5 : au lieu de [ ], lire [—*vac*—] ; l. 8 : au lieu de Λα[μβα]νέτωσαν, lire Λα[μβα]νέτωσαν ; au lieu de ξημίαν, lire ζημίαν ; l. 9 : au lieu de [πηρέτ]αι, lire [πηρέτ]αι ; l. 13 : au lieu de ἔχο[ντες κα]ὶ, lire ἔχο[ντες κα]ὶ ; l. 15 : au lieu [καὶ μ]ὴ, lire [καὶ μὴ] ; l. 19 : au lieu de [Αἰχμαλ?]ώτων, lire [Αἰχμαλ?]ώτων. P. 36, l. 24 : au lieu de « dissimulé », lire « dissimilé ».

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES
RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

1935

1° PÉRIODIQUES[1].

AEVUM, IX, 1935.

P. 314-320. Teresa Morino. Recherches sur des manuscrits épigraphiques concernant les inscriptions de Lodi.

ALBANIA, V, 1935.

P. 43-46 et pl. A. Bruhl. A Apollonie d'Illyrie.

1re ligne :

1) Εις μν[η]μην και τειμην.... Ουιλλιου
Ου [αλεντ]εινου Φουριου Προκ[λο]υ του αδε[λφου
επα]ρχου σπει[ρας.....]ης εν Συρια

2e ligne :

χειλ[ι]αρχου λεγιωνος.....η[ς] ε[ν Π]αννονια
αγωνοθετου αποδεδε[ιγ]μενου, Κο. Ουιλλιος Κρισπ[ει]νος
Φουριος Προκ[λ]ος πρυτανις αγωνοθετης
αρχιερε[υς] δια βιου κατεσκευασεν,

3e ligne :

δοθεντων εις την αποιερωσιν του.....[μον]ομ[αχω]ν
ζευγων εικοσι πεντε.

---

1. Nous tenons à remercier vivement MM. J. Aymard, L.-A. Constans, J. Gagé, R. Lantier, É. Michon et P. Wuilleumier des documents qu'ils ont bien voulu nous communiquer.

L. 3 : ἀποιέρωσις = *dedicatio;* ζεύγη = *paria.*

P. 91-96 avec fig. et pl. XXIX. A. Bruhl. Diverses funéraires de Durazzo et de Tirana.

AMERICAN JOURNAL OF ARCHAEOLOGY, XXXVIII, 1934.

P. 511-522 avec fig. R. Boecklin et J. P. Hyatt. A *Gerasa*, à l'extrémité nord du forum.

2) ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗΙ ΕΤΟΥΣ ΘΚΡ ΥΠΕΡ
τῆς σεβΑΣΤΗΣ ΕΙΡΗΝΗΣ ΕΠΙ ΤΗΣ ΑΡΧ
ης ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ ΗΦΑΙΤΙΩΝΟΣ ΠΡΟΞΔΡΟΥ *(sic)*
καὶ μαλχαΙΟΥ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΔΕΚΑΠΡΩΤΟΥ
5 τῆς πολεΩΣ ΚΑΙ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΑΡΙΣΤΩΝΟΣ
ἀρχοντωΝ ΚΑΙ ΞΕΡΞΟΥ ΧΑΙΡΕΟΥ ΓΡΑΜ
ΜΑτεως ΒΟΥΛΗΣ ΚΑΙ ΔΗΜΟΥ ΕΚΤΙΣ
ΘΗ το τειχΟΣ ΕΚ ΤΩΝ ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ
ΔΙΑ ΕΠΙΜεΛΗΤΩΝ ΜΕΛΙΤΩΝΟΣ ΑΠΟΛΛΩ
10 ΝΙΔΟΥ ΤΟΥ ΚΑΙ ΝΙΚΑΝΟΡΟΣ ΚΑΙ ΤΙΜΑΡΧΟΥ
τΟΥ ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ

Date : 129 de l'ère de Pompée = 66-67 ap. J.-C.

La mention de la *Pax Augusta* semble se rapporter aux événements qui ont suivi le couronnement de Tiridate, roi d'Arménie, à Rome en 66 ap. J.-C., quand Néron *Janum geminum clausit, tam nullo quam residuo bello* (Suét., *Nero*, 14).

Autre exemplaire, incomplet, de ce texte dans l'*Ann. épigr.*, 1899, nº 19 ; cf. *Inscr. gr. ad res rom. perl.*, III, nº 1376.

ANNUAIRE DE L'INSTITUT D'ÉTUDES CLASSIQUES, II, 1933-1934.

P. 75. C. Daicoviciu. A *Porolissum.* Fragments d'un diplôme militaire.

3) *a)* *a*LAPATHA F PA*lmyr.*
descriptum et RECOGNITVM EX
tabula aenea quae FIXA EST RO*mae*
*in muro post t*EMPLVM DIVI *aug.*
ad MINERVAM

b) *et sunt in da*CIA SVPE*riore*
*sub iulio se*VERO CI*uitatem*
*dedit iis posteri*SQVE

Sur un autre fragment provenant sans doute du même diplôme figure la date.

c) A D III KAL IVLI*as*
C PVBLICIO MARCELLO
L RVTILIO PROPINQVO COS

Date : 30 juin 120 ap. J.-C.

ANUARIO DEL CUERPO FACULTATIVO DE ARCHIVEROS, BIBLIOTECARIOS Y ARQUEÓLOGOS, I, 1934.

P. 105-112, fig. p. 110 et pl. L. Vázquez de Parga. Un vase inédit de la Graufesenque signé *Germani*, au Musée national archéologique de Madrid.

P. 113-128. Lothar Wickert. Inscriptions de Merida.

P. 115-116. Lecture rectifiée de l'inscription de l'*Ann. épigr.*, 1915, n° 33.

1re ligne :

4) *Dom[ini nostri Imp. Caes. Fl. Constantinus max. p. f. uict]or semper A[ugustus e]t Constantinus,*

2e ligne :

Const[antius, Constans beatissimi et felices Caesa]res the[atrum co]loniae

3e ligne :

[E]merite[nsium, indignam arbitrati ruinam operis tam an]tiqui, o[rnatu me]liore quam fuerat

4e ligne :

[adiecto, restitui iusserunt, disponente .....]o Seuer[o uiro c]larissimo, comite,

5e ligne :

[curante...., praeside prouinciae] Lusitan[iae].

Date : entre 333 et 337 ap. J.-C.

Severus est connu comme *comes Hispaniarum* par plusieurs rescrits du code Théodosien contemporains de notre texte.

P. 119. Lecture rectifiée de l'inscription de l'*Ann. épigr.*, 1927, n° 165.

P. 121.

5)

T POMPEIVS T F TROM
ALBINVS DOMO VIENNA
IIVIR TR MIL LEG VI VICTR
ADIVTOR T DECIDI DOMITIANI
PROCVRATORIS
CAESARIS AVGVSTI
H S E S T T L

T. Pompeius Albinus a été honoré à Vienne (*C. I. L.*, XII, n° 2327). T. Decidius Domitianus devait être parent de Domitius Decidius, dont la fille, Domitia Decidiana, fut la belle-mère de Tacite.

P. 125-127. Dans l'inscription *C. I. L.*, II, n° 470 (*Ephem. epigr.*, VIII, p. 363, n° 16), aux l. 4-5, il ne faut pas lire *uxori incomparabili, medicae optimae*, mais *uxori incomparabili, m[a]tri optimae.*

P. 331 et pl. J. M. de Navascués y de Juan. Au cerro de Las Cabezas, près de Fuente Tójar (province de Cordoue). Plaque de marbre.

6)

M·M·F·PROCVLA·
PATRICIENSIS·AN·III S
M·· MARCIVS·· GAL
PROCVLVS·PATRICIEN
SIS·DOMO·SVCAELONI
II VIR ✿ C·C·P

L. 2 : *an(nis) III s(emis)* ; l. 6 : *II vir c(olonorum) c(oloniae) p(osuit)* ?

The Antiquaries Journal, XV, 1935.

P. 461-464 et pl. LXXII. Miss G. M. White. A Chichester. L'inscription se continuait sur un autre bloc, perdu aujourd'hui.

7) ·I·O·M·
IN·HONOREM·DO
MVS DIVINAE

L'Antiquité classique, IV, 1935.

P. 125-132. L. Halkin, à propos des origines d'Horace, dresse, d'après les inscriptions, diverses listes des gentilices donnés aux esclaves publics affranchis par des villes ; le gentilice n'est jamais le nom de la tribu dans laquelle la ville est inscrite.

P. 175-189. L. van de Weerd, examinant la question du rattachement administratif de la *civitas Tungrorum* à la *Belgica* ou à la *Germania inferior*, utilise notamment les inscriptions *C. I. L.*, III, n° 14416 ; XIV, n^{os} 3592, 3595, 3606, 3620, 5393.

P. 191. Fr. Cumont souligne l'importance des inscriptions de *Rhosos* (*Ann. épigr.*, 1934, n° 217), en particulier l'intérêt de la pièce n° I pour notre connaissance du *jus civitatis*.

Anzeiger für schweizerische Altertumskunde, XXXVII, 1935.

P. 176-181. Chr. Simonett. A *Vindonissa*. Fragment d'une plaque centrale de bouclier, en bronze ; une pièce analogue, trouvée dans le lit de la Tyne, est conservée au British Museum.

8) *leg. uiii* AVG

Aquileia nostra, V-VI, 1934-1935.

P. 81-84. A. Calderini. A Plaisance. Cippe.

9) V F
C BIRRIVS C LIB
PRIMIGENIVS
VI VIR ET AVG PLAC VI VIR ET
AVG AQVIL ADLECTVSQVE
EORV*m coll.* SIBI ET
BIR*riae* ꝑYRAMIDI
coniugi? OPTIMAE

L. 1 : *v(ivus) f(ecit)* ; l. 4-5 : *sevir et Aug(ustalis) Plac(entiae), sevir et Aug(ustalis) Aquil(eiae)* ; l. 6 : *eoru*[*m coll(egio)*].

Archivo español de arte y arqueologia, X, 30, 1934.

P. 189-206. J. M. de Navascués y de Juan. Inscriptions latines d'Espagne.

P. 190. A *Murgi*.

10)

IMP · CAES ·
M · AVRELIO · ANTONINO
AVG · TRIB · POTEST · PRO
COS · IMP · CAES · L · SEPT
*i*MI · SEVERI · PI · I · PERTINA
CIS · AVG · ARABICI · ADIA
*b*ENICI · PARTHICI · MAX ·
*p*ONTIF · MAX · FORTISS
*i*MI · FELICISSIMI · P · P · FILI
o DIVI · M · ANTONINI · GE
*r*MANICI · SARM · NEP · DI
*ui a*NTONINI · PI · I · PRONE
*p. d*IVI · HADRIANI · ABN
*ep. d*IVI · TRAIANI · P*art*
hici · ET · DIVI · NERVAE · A*d*
*nep. resp. m*VRG

L. 16 : [*resp(ublica) M*]*urg(itana)*.

Date : 2 juin-10 décembre 198 ap. J.-C.

P. 195 et pl. III, 1. A Ujo (Asturies). Autel.

11)

NIMMEDO
SEDDIACO
G SVICIVS
AFRICANVS
V · S I · M *(sic)*

P. 196 et pl. III, 2. A Ujo (Asturies). Meilleure lecture de l'*Ann. épigr.*, 1926, n° 88.

12)

G SVLPICIO VRSVLO
PRAEF · S · YMMACHI
ARIORVM · ASTVRVM
BELLI · DACICI · ↄ LEG
Ī MINERVIAE · P · F
ↄ COH · XII · VRBA
NAE · ↄ COH · IIII
PRAETORIAE · P · P
LEG · XIIX · PRAEF *(sic)*
LEG · III · AVG
G · SV · AFR · POS

L. 9 : sans doute comprendre *leg(ionis) X*[*X*]*II* <*X*> ; il est vraisemblable que *pr(imigeniae)* suivait et a été omis accidentellement par saut du même au même devant *praef.* ; l. 11 : cf. le n° 11.

P. 199-200 et pl. III, 3. A Santa Colomba de la Vega, à une douzaine de kilomètres au sud-est d'Astorga, dans la province de Léon, cinq bornes-limites de même rédaction. Nous donnons la plus complète.

13)

EX AVCTOR*itat*
E TI CLAVDI CAIS *(sic)*
ARIS AVG GER
MANICI IMP TER
MINVS PRATO
RVM COH $\overline{\text{IIII}}$ GA
LL INTER COH $\overline{\text{IIII}}$
GALL ET CIVITATE
M BEDVNIEN
SIVM

Sur une de ces bornes, on lit au-dessous du texte ☧ : sans

doute *p(assus) X;* sur une autre, P. L : *p(assus) L.*

P. 201. Une borne de même rédaction, mais incomplète, était déjà connue dans la même région (*Ephem. epigr.*, VIII, p. 408, nº 131).

Association lyonnaise de recherches archéologiques. — Bulletin, 1934.

P. 23-29. P. Wuilleumier. A Lyon (chemin de la Favorite).

P. 23.

14)
D M
IVLIAE DECMINAE CIVI
AEDVAE
FEMINAE OPTIMAE
ET SANCTISSIMAE
HERES PONENDVM CV
RAVIT

P. 24.

15)
D M
TAVRIAE
TITIOLAE
CIVIS AEDVAE
MATERNVS
TAVRINI FIL
CONIVGI
CARISSIMAE
VIVVS VIVAE

P. 25.

16)
D M
T SOPATI LVCILI B
PROC EMERITO
EX COH XIII
VRBANA
TIB CLAVDIVS
FELIX
EVOC AMICO
EX TESTAMENTO

L. 2-3 : *T(iti) Sopatii Lucili, b(eneficiario) proc(uratoris), emerito.*

P. 26.

17) niveau
D maillet M
M SILENI SYMPHORI
IIIIII VIR AVG
LVG ARELATE REIS
SILENIA LATINA
LIBERTA IDEMQVE VXOR
PATRONO ET MARITO
ERGA SE OPTIMO
ET SIBI VIVA POSVIT

P. 30-32. J. Descroix. A Lyon (la Sarra). Cachet d'oculiste.

18)

a) M SVL HERMAD
CROCODES
b) M SVLPICI HERMADI
NARDINVM AD LI
c) en cursives M
d) id. M Ƀ Z R

d) M(arci) di(a)z(my)r(nes)(?)

Associazione internazionale Studi mediterranei. — Bollettino, V, nº 6, février-mars 1935.

P. 157-162 avec fig. Jotham Johnson. A Minturnes.

P. 157. Base.

19)
F V R I A E
S A B I N I A E
T R A N Q V I L
L I N A E · A V G
S A N C T I S S I M
C O N I V G I · I M P
G O R D I A N I · P I I
F E L I C I S · A V G
M I N T V R N E N S
P V B L I C E

P. 158. Base.

20) A V R E L I O
A V G G · L I B
A L E X A N D R O
V · E · PRAEP · SACR
COGN · VIRO · OPTIM ·
ET · INNOCENTISSIM
E R G A · P A T R I A M
HONORIFICENTISS
DECRETO · DECVR

Ibid.

21)

L · O V I N I O · L · F ·
Q V I R · R V S T I C O
C O R N E L I A N O · C O S
DESIGN · CVRAT · VIAE · FLA
MIN · LEG · LEG · PRIM · ITALIC ·
PRAET · CVRAT · VIAE · VAL ·
ALLECT · INTER · TRIBVNIC
Q V A E S T ·
RVFRIA · L · F · SECVN
D I L L A · M A R I T O · I N
C O M P A R A B I L I ·
L · D · D · D

Le personnage est déjà connu : même *cursus* (*C. I. L.*, II, nº 4126).

P. 160. Base.

22) MAGNO ET INVICTO
I M P · C A E S ·
[illegible]
P I O · F E L I C I · A V G
COLONIA · MINTVRNAE
DEVOTA NVMINI
MAIESTATIQVE EIVS

Les noms martelés sont ceux d'Élagabal.

Ibid.

23) D O M I N O N
GALERIO VALE
R I O M A X I M I
NO NOBILISS
CAESARI COL
MINTVRNENS

Ibid.

24) D O M I N O N
FLAVIO VALE
RIO · SEVERO
NOBILISSIMO
CAESARI ·
COLONIA
MINTVRNEN
SIVM

P. 161. Base.

25) Q · P L A N I O
F E L I C I
P A T R O N · C O L ·
TRIB · LEG · XX · VAL ·
5 V I C T R I C I S ·
COLLEG · FABR · TIGN ·
Q V I B · E X · S · C · C · I
L · D · D · D ·

L. 7 : *quib(us) ex s(enatus) c(onsulto) c(oire) l(icet).*

P. 162. Base.

26)

P O M P E I A E Q · F ·
S O S I A E · F A L C O N I L L A E
Q · POMP · SOSII · PRISCI · COS · F
Q · POMPEI · FALCONIS · COS
NEPTI · Q · SOSII · SENECION
COS II PRONEPTI · SEX · IVLI ·
FRONTINI · COS III ABNEPTI
MINTVRNENS · PVBLICE

La famille est connue par plusieurs inscriptions (*Prosop. imp. rom.*, III, p. 71 et suiv.).

Atene e Roma, XXXVI, 1934.

P. 162-175. A. Pagliaro. Essai d'interprétation de l'inscription de Duenos.

Athenaeum, N. S., XII, 1934.

P. 151-153. A. Momigliano. Conformément aux allusions de sa *Vita* dans l'Histoire Auguste (XXVIII, 7 ; XLV, 6-7), Sévère Alexandre a bien été *archisynagogus* des Juifs (*Ann. épigr.*, 1933, n° 102).

P. 210-211. Enrica Malcovati propose de compléter ainsi le 7e vers du *Carmen saeculare* de 204 ap. J.-C. (*Ann. épigr.*, 1932, n° 70) : *pro* [*subole Aen*]*eadum.*

P. 337-347. M. della Corte souligne l'intérêt, pour la connaissance des organisations italiennes de la *Juventus* sous l'empire, des inscriptions *Ann. épigr.*, 1927, n° 10 et ici n° 27 ; étudie les *MM. Tullii* des inscriptions de *Paestum* (plus bas nos 27 et 28), qui seraient des descendants directs, mais lointains, de l'orateur (l'un porte le cognomen de *Cicero*), peut-être par l'intermédiaire des *Tullii* de Pompéi réfugiés à *Paestum* après 79.

Id., XIII, 1935.

P. 57-72. A. Passerini tente de restituer, d'après les inscriptions similaires, le texte du *foedus* entre Rome et *Callatis* (*Ann. épigr.*, 1933, n° 106).

P. 113-129. P. Fraccaro. Observations critiques relatives aux *Inscriptiones Italiae*, vol. X, fasc. 2 ; vol. XI, fasc. 1 et 2.

P. 171-186. Fr. M. de Robertis. Étude sur la *cura regionum Urbis* depuis son institution par Auguste jusqu'à la réforme de Sévère Alexandre. Utilise et discute les inscriptions, surtout les nos 449-460, 760 et 826 du *C. I. L.*, VI.

Atti del III Congresso nazionale di Studi romani, I, 1934.

P. 599-606. A. Marzullo. A *Paestum.*

P. 599 et pl. LXIII, fig. 1. Base de statue du forum.

Sur la face :

27)

M TVLLIO PRIMI
GENIO BENNEIANI
LAVRENTIS
LAVINATIS
LIB AVGVSTALI
HOMINI PROBISSIMO
SVMMARVDI SVO
STVDIOSI IVBENES OB PLV
RIMA AC MAXIMA BENEFCIA (*sic*)
EIVS IN SE CONLATA
L D D D

Sur un des côtés :

DEDIC SEXTVM KAL APRIL
IMP PHILIPPO PER
et TITIANO COS
CVR L DIGITIO L CELADO

Date : 27 mars 245 ap. J.-C.

L. 12 : *Per(sico)* ; l. 15 : *L(uci filio* ou *liberto)*.

P. 603 et pl. LXIV, fig. 2. Dans les thermes.

28)

M T V L L I V S V E N N E
IANVS IIVIR Q Q P C BALNEAS
NOBAS A SOLO SVA PECVNIA EXTRV
XIT ET DEDECAVIT M TVLLIVS CICE *(sic)*
RO VENNEIANVS FILIVS BALNEAS EAS
DEM VI IGNIS MVLTIFARIA CORRVPTAS
SVA PECVNIA RESTITVIT CVRANTIBVS
TVLLIIS PRIMIGENIO ET NEDYMO ET
CONTVTORIBVS EORVM ET INCO
LVMES AD VSVM CIVIVM REIPV
BLICAE TRADIDIT

L. 2 : *q(uin)q(uennalis)*, *p(atronus) c(oloniae)*.

Atti della Reale Accademia di archeologia di Napoli, N. S., XIII, 1933-1934, parte II.

P. 211-226. A. Maiuri combat l'opinion de M. della Corte relative à l'interprétation du graffite de Pompéi *C. I. L.*, IV, n° 1917 (cf. *Ann. épigr.*, 1933 : *Atti della Accademia di Napoli*).

Bollettino di filologia classica, XXXIX (N. S., III), 1932-1933.

P. 171-172. R. Sabbadini. Corrections et additions à la lecture de l'inscription de Grottaferrata (*Ann. épigr.*, 1933, n° 150).

P. 255. R. Sabbadini. Remarques sur une inscription de Boretto (*Ann. épigr.*, 1933, n° 153 ; cf. 1934, d'après *L'antiquité classique*, 1933, p. 363-370).

Bonner Jahrbücher, 139, 1934.

P. 46-49. U. Kahrstedt. Essai d'interprétation des lettres que porte la borne-limite de Miltenberg, *C. I. L.*, XIII, n° 6610 : *Inter Toutonos, C(ohortem), A(uderienses), H(....), N(umerum)*.

P. 94-104. A. Oxé. Liste de 91 estampilles sur vases en terra sigillata, qui présentent des salutations, souhaits, interrogations, etc. ; sens et but de ces estampilles.

P. 225 et pl. XVII, n° 3. Hagen. A Uess (Kreis Mayen). Pierre remployée plus tard comme table d'autel.

29)

IN·H·D·D·DEO·MERCV
RIO·EXCINGIORIGIAT
ET·ROSMERTE
C·SATVRNINIVS
VIRIAVCVS·V·S·L·L·M
AEDEM·D·D·

THE BRITISH MUSEUM QUARTERLY, IX, 3, 1935.

P. 95 et pl. XXX, *c.* R. A. Smith. A Londres. Tablette de bois pour écrire. Au revers, inscription au fer chaud.

30) En cercle, au pourtour :

PROC AVG DEDERVNT

Au milieu :

BRIT
PROV

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES. PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES, 1934. Novembre.

P. XV. L. Poinssot. A Souk-el-Abiod *(Pupput)*.

31)

F · BANOR
ESIS · IVG ·
LXXX · ITEM
EX · ZOCLIANA
C·C·N·N·IVG·CXXXIII
· STE › LXXX

L. 1-2 : *F(undus) Banore(n)sis jug(era)* ; l. 4-5 : *ex(cepta) Zocliana C(aesarum) n(ostrorum)* ; l. 6 : *ste ?*

ID., 1935.
Janvier.

P. XV. E. Albertini. A Bône.

32)

ti. claudio drusi f. caesari
AVG·GERM *pontif. max. tribun.*
POTEST·ITER·IMP *iii cos. ii p. p.*
SENATVS·POPVLVS·QVE *hipp. regior*
VM· P*p.*
Q·MARCIO·C·F·BARIA·COS·XV·*vir sa*
CRIS·FACIVND·FETIAL·PROCOS·II
PATRONO· Q·ALLIVS·MAXI
MVS·LEG PROPR·II·PATRON·DEDI
CAVIT

Date : 42-43 ap. J.-C.

Février.

P. IX. L. Leschi. A Nechneya.

33)

D M S
POSPHORVS VIX
A IX COLLEGIVS
CAELESTINVS BM
FAC CVR STTL

P. X. Id.

34)

BIRICBAL
IVRAT H S E
CAERERIS
SACERDA
V·A·LVIII

Mars.

P. XI. G. G. Lapeyre et A. Merlin. A Henchir-el-Harat *(Segermes)*.

35)
IOVI DEPVLSORI
M FABIVS M·F PAPIR METTIANVS FL P PRAEF COH III BRACAR TRIB LEG XXX V V PRAEF EQ ALAE FLAVIAE II H C R VOTO DEDIC CVM LARTIDIA VXORE ET OPTATA FILIA

L. 2 : *alae Flaviae II H(ispanorum) c(ivium) r(omanorum).*

P. XI-XII. Id. A Carthage.

36)
C·IVLIVS·C·F·
QVIR·MILES·
LEG·IIII·AVG·
DOMO·CHIRT
MILITAVIT·AN
NIS·III·VIXIT·
ANNIS·XXVIII
PIVS·H·S·E·
CVRAVIT·C·
FA DIVS·
MVNICEPS·

P. XIII. Id. A Henchir-Msaâdin *(Furnos minus).*

37)
d. n.
GALERIO
VALERIO
MAXIMIA
NO NOBI
LISSIMO
CAESARI·
CIVITAS·
RENCVM·

L. 9 : *Rencum?*

Mai.

P. XXI. L. Leschi et Coco. A Paul-Robert.

38)
D N
IMP CAESARIS
M IVli PHiLippi
INVICTI PII FELI
CIS AVGVSTI
A TIMICI
M P II

Ce milliaire fixe l'emplacement de *Timici* (deux milles au sud-sud-ouest de Paul-Robert).

Juin.

P. VIII-IX. E. Albertini. Inscriptions de *Thagora.*

P. VIII.

39)
C E R E R I
M A V R V S I AE
A V G ⊅ S A C ·
M P V S I LL I
V S · S E C V
R V S . ET N T E
*i*A · ADAVTA
*f*L·PP VXOR EIVS

Ibid.

40)
GENIO MVNICIPII *sac.*
L BAEBIVS⊅MARTIALIS *iu*
LIANVS⊅FLAMEN AEDILIS
BIS·QVAESTOR⊅IIVIR ARAM
*sua pec*VNIA FECIT ITEMQ DD

P. IX.

41)
MER · AVG · S ⊅
▨▨▨ AVITVS V S

P. X. E. Albertini et L. Leschi. A 2 ou 3 kilomètres à l'est de Benian.

42)
IMP·CAES
C·IVL·VERO
MAXIMINO
PIO·FELICI·
AVG·N·A·TI
GIT·CAP·VR
BE·M·P·II

L. 5-6 : *a Tigit Cap(ut) Urbe.* La localité de *Tigit* se nommait aussi *Ala Miliaria.* L'un des noms est le nom indigène, l'autre le nom romain ; de même pour *Caput Urbe* dite aussi *Cohors Breucorum.*

P. XIII. L. Leschi. Près d'Aïn-Bessem.

43)
D E O S A N C T O
S A T V R N O A V G
IVLIVS FASTVS SAC
TEMP ⊕ FEC ⊕ DED
SVIS SVMB CVM LB
u N I V E R S I S

L. 5 : Ligature de *mptib* dans *sumptib(us).*

P. XV. A. Berthier et L. Leschi. Sur le rocher dans la vallée du Safsaf (route de Tébessa à Négrine).

44)
?f l a V I V S
S I L V A N V S
F E C I T F E N E
S T R A M I N E
R V A I

Fenestra = niche.

P. XVI. E. Albertini et L. Leschi. A Djemila *(Cuicul).*

45)
E L I O
ARM GERM IC PONTIF MAX
COS IIII PP DIVI·M·ANTONINI·PII·GERM
IL·DIV II·NEP·DIVI·HADRIANI·PRONEP·DIVI·TRAIANI
HICI·ABNEP·DIVI·NERVAE ADNEP· RESPVBLICA
RMAS·A·SOLO·FECIT·DEDICANTE
ANO·LEG·AVG·PRPR·

Restitution des auteurs :

[Imp(eratori) Caes(ari) M(arco) Aur]elio [Commodo /, Antonino Augusto Pio S]arm(atico) Germ(anico) M[axi]mo pontif(ici) max(imo) // [trib(unicia) pot(estate) VIII ou *IX imp(eratori) VI* ou *VII] co(n)s(uli) IIII p(atri) p(atriae), divi M(arci) Antonini Pii Germ(anici) // [Sarm(atici) f]il(io), div[i P]ii nep(oti), divi Hadriani pronep(oti), divi Trajani // [Part]hici abnep(oti), divi Nervae adnep(oti), respublica // [C]uicu[litan(orum) the]rmas a solo fecit dedicante // [M. Valerio Maximi]ano leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore).*

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, LVII, 1933.

P. 505-543. L. Robert. Inscriptions de Chios.

P. 518-529 et pl. XXXIII. Révision et restitution d'ensemble de *Inscr. gr. ad res rom. pert.*, IV, n° 947.

P. 529-532. A la l. 18 de *Ibid.*, n° 948 l'empereur dont on fête

l'anniversaire est sans doute Caligula.

P. 533. *Ibid.*, n° 945 se rapporte peut-être au même empereur.

ID., LVIII, 1934.

P. 291-380. A. Laumonier. Inscriptions de Carie.

P. 300-303 avec fig. p. 302. A Eski-Tchiné, provenant sans doute d'*Alabanda*.

46)

[Ο] δημος ετειμησεν παλιν ταις
[μ]εγαλαις τειμαις και ανεθηκεν κ
[Α]ριστογενην Μενισκου του Αριστογε-
[ν]ους ιερεα δια γενους Υγιειας τε και
[Σ]ωτηριας Αυτοκρατορος Καισαρος
και Ηλιου, ανδρα μεγαλοφρονα κ
και ευσεβηα και δικαιοσυνη διαφε-
ροντα και ευεργετην της πολεω[ς],
[α]ρχιερατευσαντα εν τη πατριδι
της τε Ρωμης και του Σεβαστου
[Κ]αισαρος και τας μεγιστας και με-
[γ]αλομερις επιτελεσαντα φιλοδο-
ξιας.

L. 4 et suiv. : mention unique du culte de la Santé et du Salut de César.

P. 448-483. P. Lemerle. Inscriptions trouvées en 1932, 1933 et 1934 sur l'emplacement de la basilique byzantine de Philippes.

P. 450 et pl. VII. Deux grands fragments d'une dalle débitée pour remploi.

47)

A

*i*MP · CAESAR · TI · C*aesa*R · DIVI · AVGVSTI · F ·
VESPASIANVS · DIVI *iuli* N · TRIB · POTES*t.* XXXIIX ·
AVGVSTVS · TRIB · POT · X DRV*sus* CAESAR · TI · AVG · F ·
IMP · TITVS · CAESAR · DIVI · *aug.n.* DIVI · IVLI · PRO*n.*TR · POT · II ·
AVGVSTI · F · TRIB · POT · VIII ·
PVB · D · D

CADM*v*S · ATIMETVS · MARTI*alis(?)*
C · IVLI *a*VGVSTI · LIBERTI · MO D

Dernière ligne : *mo(numentum) d(e)[s(uo) f(aciendum) c(uravit)]*.

Dates : le texte de droite, qui donne la dernière puissance tribunicienne de Tibère et la dernière également de son fils Drusus, mort en 23, a sans doute été gravé à la mort de Tibère.

(16 mars 37 ap. J.-C.). Le texte de gauche, postérieur au 1er juillet 78, aurait été gravé à la mort de Vespasien (23 juin 79).

P. 454-455 avec fig. 1. Base.

48)
IMP · CAESARI ·
DIVI · TRAIANI ·
PARTHICI · FIL ·
DIVI · NERVAE ·
NEPOTI · TRAIANO ·
HADRIANO · AVG ·
PONTIFICI · MAX ·
TRIBVNIC · POT · XV
COS · III · P · P ·
PVBLICE · DEC · DEC ·

Date : 10 décembre 130-9 décembre 131 ap. J.-C.

P. 457 et pl. VIII. Base.

49)
AEQVITATEM · AVGVSTI
ET MENSVRAS
M · CORNELIVS · P F · VOL · NIGER
P · VALERIVS · P F · VOL · NIGER
AED · D · S · P · F · C ·
IN · ID · OPVS · COIECTVM · EST · EX · MENSVRIS
INIQVIS · AERIS · P XXXXIIII

Cf. *C. I. L.*, XI, nº 6375 : *ex iniquitatibus mensurarum et ponder(um) C. Septimius Candidus et P. Munatius Celer aed(iles) stateram aeream et pondera d. d. ponenda curaverunt.*

P. 462 avec fig. 3. Autel.

50)
MERCVRIO
AVG · SACR ·
SEX · SATRIVS · C · F ·
VOL · PVDENS ·
[illegible]PHILIPP
[illegible]PIS · INI[illegible]

P. 463-464 avec fig. 4. Autel.

51)
FORTVNAE
ET · GENIO
MACELLI
C · MVCIVS
MVCIANVS
D · S · F · C

P. 465 avec fig. 5. Fragment de dalle.

52)
SEXVIR · AVG · H · S · E

P. 466 et p. 468, fig. 7. Fragment de dalle.

53) *m. u* E L L E I V S M L
*dendroph*ORVS · AVG · AN · L ·
*sibi et u*ELLEIAE PRIMIGENIAE V*xori*
[illegible]VS

L. 2 : *Aug(ustalis) (?)*

P. 471 avec fig. 8. Haut de dalle.

54) M · NVMISIVS · VALENS · CHORAGIARIVS ·
SIBI · ET · MARCIAE · OCE

Pour *choragiarius*, cf. *C. I. L.*, V, nº 6795.

P. 472 et p. 473, fig. 9. Fragment de dalle.

55)
c · VELLEIVS · PLATO · DEC
PHILIPP · SIBI · ET ·
C · VELLEIO · C · F · VOL · PLATON*i*
MEDICO · AN · XXXVI · H · S · E

P. 495-500. M. Launey explique la mention *Septimiano Canotha* dans *C. I. L.*, XIII, nº 2448 en la rapprochant de la lecture πόλεως Σεπτιμίας Κάνωθα faite par lui dans *I. G.*, XII, 8, nº 528.

Bulletin de la Société archéologique de Sousse, 21, 1934.

P. 13-24. A. Truillot. Inscriptions funéraires de la région de Tébessa.

P. 18. A Tébessa.

56) *d* M S
A V G G L
N V M V N C L A T O R
V I X A N X I I I I I A N
V A R I V S F I L
F E C

P. 19. A Tébessa.

57) D M S
P O S T I M V S
A V G N V E R
V A X X X X
P R I M A M A R I T O
P I O F E C I T
H S E

P. 19. A Morsott.

58) D M S
T E R T I V S C A E S N
S E R V L P I A E Q V I N
T A E M A T R I F E C I T

P. 23. Graffite inédit tracé sur la stèle funéraire nº 3109 des *Inscriptions latines de l'Algérie*, par St. Gsell.

59) ABEAT ANATHEM OSSINT INSEPVLTA SCTIS EVANGELIS

Lire : *os*[*sa*] *sint.*

Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1933.

P. 86-88. E. Albertini. A *Tipasa*, en Maurétanie Césarienne.

60) *divi* · TRAIANI ·
PIO · PONT · MA
· TRIB · POT ·
*colo*NIAE · AELIAE
MENTIS SV

Il s'agit de l'empereur Antonin, sans doute en 138 ap. J.-C. ; *Tipasa*, à qui se réfère la mention de la l. 4, avait été probablement promue colonie par Hadrien.

P. 168-170. A. Blanchet. L'inscription *C. I. L.*, XII, n° 234 provient non d'Antibes, mais de Grimaud, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Draguignan.

P. 180-183 et pl. E. Albertini. A Castelnau-Barbarens, à 16 kilomètres au sud-est d'Auch (Gers). Autel.

61) DIBVS AX
ONIEB
VS INVA
PRO FILIA
VRBICVS

P. 193-195. L. Halkin. Note relative à la correction d'une leçon fautive dans l'inscription *C. I. L.*, XIV, n° 3608 concernant Ti. Plautius Aelianus.

P. 198-204. J. Carcopino. Remarques sur la restitution des inscriptions de Lyon données dans l'*Ann. épigr.*, 1934, n°s 96 et 97.

ID., 1934.

P. 157-158. E. Albertini. Dans la forteresse byzantine de Ksar-Bellezma (30 kilomètres au nord-ouest de Lambèse).

62) *prouidentia patri*CII SOLOMONIS...*ex* CONSVLE

P. 158-166. L. Chatelain et J. Carcopino. Épitaphes romaines de *Tingi* (Tanger).

P. 160 et fig. p. 159 ; cf. p. 165-166. Plaque de marbre.

63) Q · AELIVS · Q · F · GAL
VERECVNDVS
II · VIR · COLON · *tingi*TAN
FLAMEN · COLON · EIVSDEM
ANN LX · H · S · E · S · T · T · L ·
Q · AELIVS · FAVSTIO · LIB · IDEMQ
HERES · REDEMPTO A COHERE
DIBVS · SVIS · SOLO · ET · AEDIFICIO · ME
MORIA OPTIMI · PATR · PRAESTITIT

L. 9 : *patr(oni)*.

P. 167-168 ; p. 173-174. L. Demaison et E. Albertini. A Reims.

64) *in* HONOR*em domus diuinae*
templum? MARTIS CAM*uli*
IVCVNDINIVS *sacerdos*
*laurenti*VM · LAVINAT*ium dedic.*

P. 200-204. M. Rostovtzeff et J. Carcopino. Remarques sur le cryptogramme chrétien *Sator* à propos d'inscriptions de Doura (cf. *Ann. épigr.*, 1934, n° 274).

BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE BULGARE, VIII, 1934.

P. 44-68 avec fig. G. I. Kazarov. Monuments antiques de Bulgarie.

P. 44. A Haidar, district de Popovo. Bas-relief : Zeus avec le foudre et l'aigle.

65) κυριω Ζδελθιουρδ[ω].

P. 49-50. A Nédoklan, district de Razgrad. Bas-relief mutilé du cavalier thrace.

66)

ERONI SANTO VALER*ius*
VO TO POS

P. 49-50. A Krivnia, district de Razgrad. Bas-relief mutilé du cavalier thrace.

67) ERONI SANCTO E}

P. 52. Dans la région nord-est de la Bulgarie. Fragment d'une statuette de Dionysos.

68) M COCC·TER}
PRAEF·E} *q.*

P. 62-65. Au sud-ouest de Gousélia, district de Widin. Fragment d'un diplôme militaire.

Face externe :

69) IMP CAES DIVI HADRIANI F DIVI TRA IANI PARTH NEP DIVI NERVAE PRONEP T AELIVS HADRIANVS ANTONINVS AVG PIVS PONT·MAX TR POT XXIII·IMP II COS $\overline{IV}$ PP EQVITIB ET PEDIT QVI MILIT IN ALIS $\overline{II}$·QVÆ APPEL Ī CLAVD NOVA MISCEL ET I GALLOR FLA VIAN ET COH $\overline{X}$·$\overline{V}$ GALLOR ET V HISPAN ET I MONTAN ET I ANTIOC ET I CRETVM ET III CAMPESTR ET II GALLOR ET III BRITTON ET *i* LVSITAN ET I PANN ET SVNT IN MOESIA *sup*ER SVB PONTIO SABINO LEG QV*inque et* VIGINT·STIPEND EMERIT· DIM*iss. hon. miss*ION QVOR NOMIN SVB *script. sunt ci*VITAT ROMAN QV*i eor. non haber. ded*IT ET CONV*bium cum uxor. quas tunc habuiss. cum est ciuit. is data aut cum is quas post. duxiss. dumtaxat singulis*

Face interne :

IMP CAES DIVI
*pa*RTH N DIVI N
*ha*DRI*a*NVS *a*NTONI
TR POT XXIII I
EQVIT ET PEDIT QVI MILIT
NO MISCEL ET I GALL FLA
HIS ET II MONT ET I ANTIOC
ET II GALL *et iii britto*N *et*
ET SVNT IN MOESIA SVPE
NO LEG XXV *stipend.* EMERIT
NOM SVBSCR SVNT C*iuit.*
HAB DE*dit* ET CON*ub.*
HABVISS CVM ES*t*
QVAS POST DVXI*ss.*

Date : 159 ap. -C.

P. 69-81 avec fig. Dimiter Detschev. Monuments antiques de Bulgarie.

P. 70. A Aboba-Pliska. Stèle.

70)

D M S
M O C T A V I V S
F I R M I · F · P A L
A P E R · N I C O M
5 M E D I C V S · V I X I T
A N N I S · P · M S · X L I X
E T · L I S A M E · P O L L A
V I X I T *a*N N P M L X V
Q V A E *octau* I O *uiuo*
IO N A T I S V I V*is* L E*gem*
N A T V R A*e* A B S O L V I T
M A R C V S O C T A V I V S *pal.* D O
M I T I V S N I C O M V E T *l*E G
V · M A C M A T R I S V A E E T
15 *f*R A T R I P I E N T I S P O S V I T

L. 4 et 13 : *Nicom(edia)* ; l. 6 : *p(lus) m(inu)s* ; l. 15 : *pientis-(simo).*

P. 79. A Drénovets. Bas-relief mutilé du cavalier thrace.

71) HERONI SANC*to*

P. 82-91. I. Welkov. Le *mithraeum* de Kréta à l'est d'*Oescus*, dans la Bulgarie du Nord.

P. 87. Autel.

72) μ A P K O C C I
K I C C O C C I C
Є Θ H K Є B Ω
MON HAIΩ MIΘPA

P. 88. Autel.

73) C T P A T Ω
N C T P A T Ω
N O C A N Є Θ H
T O B Ω M O N
H A I Ω M I Θ P A

P. 90. A Kopriva, près de Kréta. Autel.

74) DE · VM · MA · TRI
MAG · CA · I · A · VA
LERI · A · C · VAL
LON GI · VE
TER · LEG · V̄
MAC · COIVX
V · L · S

L. 2 et suiv. : *Caia Valeria C. Val(eri) Longi veter(ani) leg(ionis) V Mac(edonicae) co(n)jux.*

P. 92-100. Dimiter Tzončev. A Tenča-Mékiche, district de Tarnovo. Petit sanctuaire d'Artémis avec des ex-voto représentant la déesse à cheval sur un cerf. Une de ces stèles (p. 97 et fig. p. 95) porte une inscription latine :

75) SPVR CLEOPTER EX
V O P S

Spur(ius) Cleopter ex vo(to) p(o)s(uit).

P. 215-219 avec fig. Mladen Tonev. A Périvol, district de Kustendil. Reliquaire de terre cuite (v^e^ ou première moitié du vi^e^ siècle), dont les quatre faces portent l'inscription suivante :

76)	*a*	*b*	*c*	*d*
	† HIC INSUNT	SANCT·	APOST·ET	CUM TRI
	RELIQUIAE	THOME	BABYLAE EP·	BUS PAR
				UULISꝺ

Babylas est l'évêque d'Antioche qui mourut en prison pendant la persécution de Décius ; trois enfants Urbanus, Prilidanus et Epulonus trouvèrent la mort, d'après la légende, en même temps que lui (Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, I, 28).

P. 447-467. I. Welkov. Découvertes archéologiques en Bulgarie pendant les années 1933-1934.

P. 449 avec fig. A Goročevtsi, district de Trăn. Bas-relief représentant Héra.

77) Ηρα Βουαιπαρηνη

P. 451. A Guiguène *(Oescus)*.

78)
C. Cornelius Iustus
mil. leg. XI CPF Moecia
Pel. mil. an. XIV uix.
an. XXXV hic situs est.
C. Cornelius
Iustus f. c.
patri.

L. 3 : *Pel(agonia)*.

P. 455. A Pavlikéni.

79)
I. o. m.
Iunoni
reginae
Aurel. Aeternals b. f.
cos. ex uoto posuit.

L. 4-5 : *Aeternal(i)s b(ene)f(iciarius)*.

P. 466. A Kustendil.

80) DN VALERIO LICINIANO
[illegible]
MO ET INVICTO AVGVST
O SALLVSTIVS DIOGENES
VET

La ligne 2 : *Licinio sanctissi* a été martelée.

P. 466. A Kustendil.

81) ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧ
ΚΥΡΙΩ ΑCΚΛΗ
ΠΙΩ CΠΙΝΘΟΠΥ
ΡΗΝΩ ΦΛ ΑΠΟΛ
ΛΙΝΑΡΙΟC ΕΥΞΑΜΕ
ΝΟC ΑΝΕΘΗΚΕΝ

Bulletin of the American schools of Oriental research, fasc. 45, février 1932.

P. 6. C. S. Fisher. Fac-simile d'une inscription de *Gerasa* (plus haut, n° 2).

Id., fasc. 46, avril 1932.

P. 13-15. C. C. Mc Cown. Inscriptions de Beit Râs (Transjordanie).

P. 13-14 avec fig. partielle. Blocs d'un linteau.

1re ligne :

82) ΥΠΕΡ CΩΤΗΡΙΑC ΚΑΙ ΔΙΑΜΟΝΗC·Μ·ΑΥΡ·ΚΟΜΜΟΔΟΥ
ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥ CΕΒ

2e ligne :

ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ·ΤΟΝ CHϹON ΜΕΤΑ ΤΟΥ ΑΓΑΛΜΑΤΟC
ΤΗϹΥΡΙΑ ΠΑΤΡΙΔΙ ΕΚ ΔΙΑΘΗϹΗC ΑΝ

3e ligne :

ΤΩΝΙΟΥ ΟΥΑΛΕΝΤΟC·ΑΡΔΑΙΟΥ·Μ·ΑΡΡΙΟC CABEINOC
ΑΔΕΛΦΟC ΚΑΙ CΥΝΚΛΗΡΟΝΟΜΟC ανεθηκεν

L. 2 : nous lisons, d'après la figure, à la jonction de deux blocs CHϹON au lieu de OHϹON (= οἶκον) proposé par l'auteur.

P. 15. Plaque venant d'un sarcophage.

83) Γαιος Ιουλιος Ισιδ[ω]ρος εαυτω επο[ι]ησεν.

Peut-être, d'après l'auteur, le Ἰούλιος Ἰσίδωρος στράτωρ dont il est question à Der'à (*Inscr. gr. ad res rom. pert.*, III, n° 1287).

Id., fasc. 49, février 1933.

P. 3-8. C. C. Mc Cown. Nouvelles inscriptions de Djerasch. Donne un aperçu du *Corpus* des inscriptions de *Gerasa*, actuellement en préparation, et fournit quelques indications sur les découvertes épigraphiques récemment faites dans les fouilles de cette ville.

Id., fasc. 54, avril 1934.

P. 21-24. W. F. Stinespring. A Djerasch. Nouveau fragment de la dédicace de la porte nord, au nom de Trajan en 114-115 (*Ann. épigr.*, 1927, n° 147). A la ligne 3, la salutation impériale est τὸ θ, non τὸ ι comme on l'avait restitué.

Trois autres fragments appartiennent à un second exemplaire du même texte, placé sur la face opposée de la porte.

Id., fasc. 56, décembre 1934.

P. 15-16. W. F. Stinespring.

A Djerasch. Dédicace de l'arc triomphal (voir plus loin n° 96).

Id., fasc. 57, février 1935.

P. 3-9. W. F. Stinespring. Compte rendu des fouilles exécutées à Djerasch durant le printemps 1934.

P. 5, fig. 2, reproduisant l'inscription de l'arc de triomphe.

P. 8. Linteau remployé et en partie retaillé ; il n'en reste que deux lignes.

84) Γ ΑΛΛΙΟΝ ΦΟΥΣΚΙΑΝΟΝ ΥΠΑΤΙΚΟΝ
ΔΙΟΓΕΝΗΣ ΔΙΟΓΕΝΟΥΣ ΑΡΙΣΤΩΝΟΣ ΔΙΔΥΜΟΥ

C. Allius Fuscianus, légat (d'Arabie) et consul suffect au milieu du IIe siècle (*Prosop. imp. rom.*, I, 2e édit., p. 91, n° 544), est déjà connu à *Gerasa* (*C. I. L.*, III, n° 118 = n° 14156[3] = *Ann. épigr.*, 1897, n° 126 ; — *Ann. épigr.*, 1930, n° 102).

Bulletin trimestriel de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran, LV, 1934.

P. 348-350. R. Thouvenot. Estampilles de poteries romaines trouvées à Chellah. Presque toutes viennent de Gaule.

P. 354-358. P. Courtot. Épitaphes de Lamoricière, dont certaines sont datées par l'ère provinciale.

P. 357. Brisée en haut.

85) KAL SEM
NNO PRO CCCXC
GLADIO P·A BARBAROS

L. 1 : *se(pte)m(bres)* ; l. 3 : *gladio p(eriit) a barbaros.*

Date : 429 ap. J.-C. Ces barbares seraient les Vandales.

Id., LVI, 1935.

P. 193-197. P. Courtot. A Lamoricière.

86) PRO SAL*ut*E ATQ INCOLVMI
TATE DD·NN·IMPP·COSTA/TI ET
COSTA/S AGG· MRV·ET PORTA NOW
ET TVRRES A SOLO STATVLENIVS FELIX
5 DISP VNA CW PRIMORES DED*i*
CAVIT P CCCV▨

Date : entre 344 et 348 ap. J.-C.

L. 5 : *disp(unctor) una.*

P. 202-205. F. Doumergue. Épitaphes de la région d'Oran, dont l'une concerne une femme morte en couches : *feta mortu(a).*

Bulletino comunale di Roma, LXI, 1933.

P. 111-130 et pl., tabl. A-C. M.

della Corte. 171 graffites, presque tous latins, provenant de la *basilica Argentaria*, sur le forum de César. Nombreux souvenirs virgiliens.

P. 131-137, fig. p. 132-135. L. Pollak. Près de l'arc de Saint Lazare. Rose des vents. Disque de marbre à seize pans, sur chacun desquels figure un hermès avec un nom au-dessous de la tête, sauf pour les hermès 2, 6, 10 et 14.

87)

1. BORE AS	3. Inscription détruite	4. CIRCI *u* S	5. CHO RVS
7. EAVO NIVS	8. AFRI C V S	9. AVSTRO F *i c* V S	11. AVS TER
12. E V R V S	13. VVLIV R▨V	15. SOLA N V S	16. AQVIL ONICE

7 : [*F*]*avonius* ; 9 : *Austroficus* pour *Austroafricus* ; 13 : peut-être *Vul*[*t*]*ur*[*n*]*u*[*s*].

Comparaison avec les autres roses des vents connues.

P. 163-194, avec des pl. et des fig. G. Marchetti-Longhi. Étude sur l'autel d'A. Postumius Albinus, trouvé au Largo Argentina (*Ann. épigr.*, 1934, n° 126).

88) A · POSTVMIVS · A · F · A · N · ALBINVS · DVO · VIR · LEGE PLAETORIA · REFICIVNDAM · COERAVIT

A. Postumius Albinus est sans doute le censeur de 174 av. J.-C.

BULLETTINO DEL MUSEO DELL' IMPERO ROMANO, IV, 1933 (appendice au tome LXI, 1933 du *Bullettino comunale di Roma*).

P. 45-49. G. Patriarca. Inscriptions de Crète.

P. 45. A Hierapetra. Restes d'une dédicace à Septime Sévère, Caracalla, Géta et Julia Domna.

P. 47. A *Lyttus*.

89) ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ ΚΑΙCΑΡΑ Λ CЄΡΤΙΜΙΟΝ ΙΟΥΛΙΑΝ CЄΒΑCΤΗΝ ΑΥ
CЄΒΗΡΟΝ ЄΥCЄΒΗ ЄΥΤΥΧΗ ΠЄΡΤΙΝΑΚΑ ΜΗΤЄΡΑ ΚΑCΤΡΩΝ
CЄΒΑCΤΟΝ ΑΡΑΒΙΚΟΝ ΑΔΙΑΒΗΝΙΚΟΝ ΠΑΡΘΙΚΟΝ
ΜΕΓΙCΤΟΝ ΟΛΥΜΠΙΟΝ

P. 48. A *Lyttus*.

90) Αυτοκρατορι Καισαρι, Θεου Νερουα υιω, Νερουα Τραιανω Σεβαστω, Γερμανικω, Δακικω, αρχιερει μεγιστω, δημαρχικης εξουσιας το ιζ, υπατω το ζ, πατρι πατριδος, τω της οικουμενης κτιστη, Λυττιων η πολις δια πρωτο[κοσ]μου Μαρκου Πομπη[ιου] Κλευμενιδα.

Date : 112 ap. J.-C.

P. 49. Au musée de Candie.

91) Αυτοκρατορος
Γαιου Καισαρος
Σεβαστου
Γερμανικου.

Il s'agit de Caligula.

P. 51-121. Fouilles, découvertes, études concernant l'empire romain.

P. 91. A Colchester (Essex). Sur une patère de bronze.

92) P CIPI POLYBI

Cf. Dessau, *I. L. S.*, nº 8621.

P. 97. V. Christescu. A *Apulum*.

93) *D(is) M(anibus) Val(eriae) Rufina[e] vix(it) an(nis) XX et Longiniano fi[li]us* (sic) *an(nis) IIII Longinus b(ene)f(iciarius) co(n)s(ularis) suis fec(it).*

Byzantion, IX, 1934.

P. 327-353. E. Stein discute la liste des préfets du prétoire du Bas-Empire dressée par J.-R. Palanque dans le livre que nous signalons plus loin.

P. 355-359. J.-R. Palanque renonce à la préfecture du prétoire d'Italie de Vettius Agorius Praetextatus qu'il avait placée en 376.

P. 703-713. J.-R. Palanque répond aux critiques de E. Stein.

Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1934.

P. 236-245. L. Leschi. Reliquaire chrétien d'Aïn-Guigba.

94) HIC MEMORIA SANCTI IVLIANI
† DEPOSITE SVNT A · STO · EPO · EMILIANO FLORIDVS
PRESb. MISERICORDIA INDIGENS VOTVM REDDIT DNO DO AIVVANTE

L. 2 : *s(anc)to ep(iscop)o.*
Le prêtre Floridus est déjà mentionné sur des reliquaires d'Henchir-el-Akhrib datés de 543.

P. 249-254. L. Poinssot et G. Dolcemascolo. A Haïdra.

95) HIC ABENTur
RELIQVIE BEATi
MARTIRIS ET AN
TISTITIS CYPRIA
5 NI ΔPS A BEAT MEL
LEO EPSCO AN IIII
ΔMI IVSTINI IMPS

L. 5 : *d(e)p(o)s(itae)* ; l. 6-7 : *an(no) IIII D(o)m(in)i Justini Imp(eratori)s.* — Entre le 20 novembre 568 et le 19 novembre 569.

P. 264-272. M. Rostovtzeff. A Djerasch, sur l'arc de triomphe.

96)

1. ΥΠΕΡ ΣΩΤΗΡΙΑΣ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ · ΚΑΙΣΑΡΟΣ · ΘΕΟΥ · ΤΡΑΙΑΝΟΥ · ΠΑ
2. ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΑΡΧΙΕΡΕΟΣ ΜΕΓΙΣΤΟΥ ΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣ ΕΞΟΥΣΙΑΣ ΤΟ ΙΔ ΥΠ
3. ΣΥΝΠΑΝΤος ΑΥΤοΥ ΟἰΚΟΥ Η ΠΟΛΙΣ ΑΝΤΙΟχέΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟ
4. ΑΓΡΙΠΠΟΥ ΤΗΝ ΠΥΛΗΝ ΣΥΝ ΘΡΙΑΜΒΩ ΕΤΟΥΣ ΒΦΡ

1. ΡΘΙΚΟΥ · ΥΙΟΥ · ΘΕΟΥ ΝΕΡΟΥΑ · ΥΙΩΝΟΥ ΤΡΑΙΑΝΟΥ ΑΔΡΙΑΝΟ
2. ΤΟΥ ΤΟ ΓΑΠΑΤΡΟΣ ΠΑΤΡΙΔΟΣ ΚΑΙ ΤΥΧΗΣ ΚΑΙ ΔΙΑΜΟΝΗΣ ΤΟ
3. ΤΩ ΧΡΥΣΟροα ΤΩΝ ΠΡΟΤΕΡΟΝ ΓΕΡΑCΗΝΩΝ ΕΚ ΔΙΑΘΗΚΗς ΦΛΑΟΥΙΟ

Date : 192 de l'ère de Pompée = entre le 1er octobre 129 et le 30 septembre 130 ap. J.-C.

ID., 1935.

P. 67-78 avec fig. A. Ruhlmann et Ad. Blanchet. Plaquette de bronze trouvée à *Thamusida* (Maroc).

97)

Optime maxime, con(serva) [*numerum omnium militantium*].

EGYETEMES PHILOLOGIAI KÖZLÖNY, LVII, 1933.

P. 95-100, p. 228-231. V. Luzsénszky. Étude de la grammaire des inscriptions latines de Pannonie, surtout de leurs particularités orthographiques. Listes et tableaux.

P. 117-118. F. Nagy. Observations concernant les études de Fr. Leifer et de E. Goldmann sur l'inscription du *Lapis niger* au forum romain.

P. 209-211. E. Kornemann. C. Julius Quadratus, organisateur de la province de Dacie. Reproduit et commente l'inscription de Pergame (*Ann. épigr.*, 1933, nos 201 et 268).

P. 251-255. St. Paulovics. Étude sur le culte de l'*aquila legionis* d'après une inscription découverte en 1885 à *Brigetio* et qui paraît être restée inédite.

98)

AQVILE ET GENI *(sic)*
O·LEG I·ADI·P F AN
TONiuS LVCIVS
PP·LEG SS POSVIT

GERMANIA, XVIII, 1934.

P. 294. Steinmetz. A Abbach (région de Regensburg). Estampilles légionnaires, dont

99) LEG·III·ITALICE

ID., XIX, 1935.

P. 131-137. Fr. Fremersdorf. Inscriptions inédites de Cologne.

P. 131 et pl. 11, n° 5. A Deutz, dans le *castellum*.

100)

i. o. m. (?)
VETTIVS·RVFI
NVS·>·LEG·Ī·M
P·F·CVRAM·
AGENS·STRATO
RVM·LEG·I·M·E*t*
X̄X̄X̄ V·V·ET·PEDI
TVM·SINGVLARI
VM·ALLI·FVSCI
COS

L. 10 : *co(n)s(ularis)*.

Rapprocher *C. I. L.*, XIII, n° 8203.

P. 132. Près de Benzelrath.

101)

MATRONIS
MAHLINEHIS
VIPONI·VITALIS
LELIVA·CANDDVS
FERVESA QVNTVS
L M

L. 3-4 : *Viponi(us) Vitalis, Leliva Candidus*.

P. 134 et pl. 11, n° 1. Sarcophage.

102)

DECCIE MATERNE DECCI
FRENDI·QVONDAM·DECVRIONIS
C·C·A·A·FILIAE·DECCIVS·CERTLIAN
VS·FRATER ET IVLIA VERA NEPTIA
EIVS HR SECVNDO VOLVMATEM·F·C

L. 3 : *c(oloniae) C(laudiae) A(rae) A(grippinensium)* ; l. 5 : *h(e)r(edes)... t(estamento) f(aciendum) c(uraverunt)*.

P. 227 avec fig. R. Egger. A Szecszard *(Alisca)*. Stèle.

103)

SVRIVS · ESSI
MNI · F · CATTE
NAS · MILES · 6H
ĪVIND · ANN ·
XXXX · STIP · XX ·
H S E
FLORVS · ET ·
BASSVS

L. 4 : *Vind(elicorum)*.
Ce soldat est *Cattenas* d'origine.

P. 234-236 avec fig. O. Paret. A Friolzheim, au sud-est de Pforzheim. Borne milliaire.

104)

IMP · M · IVL · PH
ILIPPO · PIO · FEL
AVG · P · M · TRIB
POT · COS · PP · ET
M · IVL · PHILI
PPO · CAES ·
A PORT · LV

Date : sans doute début de 245 ap. J.-C.

L. 7 : *Port*, peut-être *Port(us)*, représente le début du nom antique de Pforzheim.

Hesperia, IV, 1935.

P. 178-184. Osc. Broneer. Nouveaux fragments et restitutions nouvelles du décret relatif au culte rendu à Julia Domna, publié dans l'*Ann. épigr.*, 1920, n° 53.

Historia, VIII, 1934.

P. 110-116 avec fig. Alda Levi. Deux épitaphes de Milan.

P. 113-116. Stèle.

105)

D V · F · D
C · VALERIVS
FORTVNATVS
SIBI · ET · VALERIAE
CHRESTAE · CONIVGI
ET · C · VALERIO · CLODIANO
DELICATO
LOCVS · DATVS · A · P · LARCIO
HERMADIONE · A · O ·
IN · FRONTE · P · XVI
IN · AGRVM · P · XX

L. 1 : *v(ivus) f(ecit)* ; l. 9 : *a(mico) o(ptimo)*.

P. 315-345. A. Neppi Modona. Sixième bulletin d'épigraphie romaine.

P. 354-372 avec fig. M. della Corte. Lecture plus complète et étude de graffites trouvés dans la « Casa degli Amorini dorati » à Pompéi (*C. I. L.*, IV, nos 6819 à 6821, 6825, 6826). L'un d'eux :

106)

Sol, g[e]lida(m) contra firma(t) Plaquideam gente(m)

opposerait, d'après l'auteur, les païens *(gelida gens)* et les chrétiens, la *gens* qui plaît à Dieu.

P. 429-452 avec fig. M. Segre. Inscriptions de l'Odéon de Cos.

P. 437-439. Quatre fragments d'une base circulaire en l'honneur de C. Stertinius Xenophon (cf. *Ann. épigr.*, 1934, n° 93) ou de quelqu'un de sa famille.

P. 442-443. Base de marbre, incomplète à gauche.

107)

[Αγαθ]ηι Τυχηι.
[Α γερουσ]ια ετειμησεν
[Τιβεριον] Κλαυδιον
[Νικαγοραν Ιο]υλιανον
[σωτηρα ? κα]ι ευεργετην.
[Ανεθηκε τον α]νδριαντα
[του γλυκυτ]ατου πατρος
[Τιβεριος Κλ]αυδιος
[Νικαγορα υιο]ς Αλκιδα-
[μος Ιουλι]ανος.

Le fils du personnage honoré est déjà connu par deux inscriptions, sur l'une desquelles il figure parmi les membres de la famille de C. Stertinius Xenophon. Liste de personnages de la même famille.

P. 445-446. Fragment de stèle brisée à gauche et en bas.

108) θεοις πατρΩΙΟΙΣ
υπερ υγιειας ΓΑΙΙΟΥ *(sic)*
στερτινι ΟΥ ΗΡΑ
κλειτου υιοΥ ΞΕΝΟ
φοντος φιΛΟΚΑΙΣΑ
ρα φιλοκλαΥΔΙΟΥ

P. 686-707. A. Neppi Modona. Septième bulletin d'épigraphie romaine.

Historische Zeitschrift, CXLIX, 1934.

P. 294-298. A. Stein. Les indications fournies par les *Fasti Ostienses* doivent ressembler à celles que donnaient les *Acta diurna populi Romani*.

Istros, I, 1934.

P. 60-72. Gr. Florescu. Le camp romain de *Arcidava* (Varadia).

P. 69. Plaque ovale en bronze, lettres en pointillé.

109)
COH·Ī·
VINDELICO
IVLI·MAR
TIALIS
Ↄ CLEMEN

L. 2 : *Vindelico(rum)* ; l. 5 : *c(enturia) Clemen(tis)*.

Jahreshefte des oesterreichischen archaeologischen Institutes in Wien, XXIX, 1, 1934.

P. 44-48 avec fig. W. Kubitschek. A *Novae* (Sistow). Plaque de bronze provenant d'un vexillum (*Ann. épigr.*, 1927, n° 79).

110)
ΠΡΙΚΕΙΝΙΟC
ΒΑΛΗCΤΕC ΛΕ
ΓΙ ΠΡΩΤΗC ΙΤΑ
ΛΙΚΗC ΘΕΩ ΔΙ
ΕΙ ΥΠΕΡ CΩΤΗ
ΡΙΑC ΕΥΧΗΝ Α
ΝΕΘΗΚΑ

L. 2 : βαλήστες = *ballistarius* ; l. 3-4 : λεγι(ῶνος) πρώτης Ἰταλικῆς.

P. 54-59 avec fig. Dimiter Detschew. A Nova-Zagora (Bulgarie méridionale). Diplôme militaire.

Face interne (en cursives) :

111) *imp. caes. di*VI HADRIANI F DIVI TRAIAN*i par*
*t h i c i n e*POS *t.* AEL HADRIAN ANTONIN*us*
aug. pius PON MAX TR POT VII IMP II
cos. III P P
eq. et ped. Q*ui* MIL IN AL III ET COH X QVAE APP
*e*T I HISP ET GALL ET II GALL PANN
et sunt in DACIA SVPER SVB MVSTIO PRI·SC*o*
EM

Face externe (en capitales) :

ITVR ET I VIND∞ ET IT
IIII HISP ET I VBIOR ET V
ET I ALPIN ET SVNT IN D*acia super. sub*
MVSTIO PRISCO QVINIS *et uicenis plurib. ue*
STIP EMER DIMIS HON*est. miss. quor.*
NOMIN SVBSCRIP SV*nt ciuitat.*
ROMAN QVI EOR NON H*aber. dedit et co*
NVB CVM VXOR QVAS *tunc habuis. cum*
EST CIVIT IIS DATA AVT C*um iis quas pos*
TEA DVXI DVMTAXAT *singulis*
A D VIII K MAR·T·STAT*ilio maximo*
L LOLLIANO AV*ito cos.*
COH II GALLOR PA*nn. cui praest*
M AEMILIVS R
EX EQVIT*e*
AV·LENO HER
*d*ESCRIPT ET RECOG EX TA*bula aerea quae*
*fi*XA EST ROM IN MV*ro post templum*
d i v i AVG AD *m i n e r u a m*

Date : 21 février 144 ap. J.-C.

P. 60-81. A. von Premerstein. Compléments à une dissertation parue dans les *Jahresh.*, XXVIII, 2, 1933, p. 141 et suiv. sur M. Vinicius et l'offensive contre les Daces à la fin du règne d'Auguste. Revient sur l'inscription de *Cales* (*Ann. épigr.*, 1929, n° 166), commentée de son côté par M. R. Syme dans *The Classical quarterly*, XXVII, 1933 ; il faut y lire non pas L· PRON, mais P· PRON.

Beiblatt. Col. 68-73 avec fig. Erich | Swoboda. A *Aguntum*. Diplôme militaire.

112)

IMP CAESAR DIVI HADRIANI F DIVI TRA
IANI PARTHICI NEPOS DIVI NERVAE
PRONEPOS T·AELIVS HADRIANVS ANTO
NINVS AVG PIVS PONT MAXIM TRIB
POT XIIII IMP· II COS IIII P· P·
NOMINA MILITVM QVI IN PRAETORIO
MEO MILITAVER IN COHORTIBVS DECEM
I II III IIII V VI VII VIII VIIII X ITEM
VRBANIS QVATTVOR X XI XII XIII SV
BIECI QVIBVS FORTITER ET PIE MILITIA
FVNCTIS IVS TRIBVO· CONVBI DVMTA
XAT CVM SINGVLIS ET PRIMIS VXORIB
VT ETIAM SI PEREGRINI IVRIS FEMI
NAS MATRIMONIO SVO IVNXERINT
PROINDE LIBEROS TOLLANT AC SI EX
DVOBVS CIVIBVS ROMANIS NATOS
A D XII K MART
M·GAVIO SQVILLA GALLICANO
SEX CARMINIO VETERE COS
COH III PR
P·CORNELIO P·F CLA CRISPINO AGVNTO
DESCRIPT ET RECOGNIT EX TABVLA AE
REA QVAE FIXA EST ROMA IN MVRO
POS TEMPL DIVI AVG AD MINERVA

Date : 18 mars 150 ap. J.-C.

Col. 148-151 avec fig. J. Keil. A Éphèse. Fragment d'un rescrit impérial en grec, adressé à un des préfets du prétoire, auquel était subordonnée la province d'Asie, pour abaisser d'un quart la ψυχικὴ συντέλεια (?).

Col. 155-156. Chr. M. Danoff. A Philippopoli. Partie supérieure d'une dédicace à l'empereur Gallien.

Col. 169-171. Dimiter Detschew. A Stara-Zagora. Nouvelle lecture du *Bull de Corr. hellén.*, 1882, p. 183.

113)

[Δ]εσποιναν της οι|[κ]ουμενης ηγεμονε|υοντος της Θρακων| επαρχειας [Λ]ου[κιου]| Πρωσειου πρεσϐ. Σεϐ.| αντιστρατηγου η ιερω|τατη βουλη και [ο]| λαμπροτατος δημος.

Les noms du gouverneur L. Prosius (cf. *Prosop. imp. rom.*, III, p. 139, nos 111-112) ont été martelés

JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, LIV, 1934.

P. 140-159. M. N. Tod.

114)

Long décret de l'Association des Poseidoniastes de Bérytos à Délos, actuellement conservé à Cairness House, Lonmay, Aberdeenshire, décernant divers honneurs à Μάαρκος Μινάτιος Σέξτου Ῥωμαῖος τραπεζίτης pour le remercier des bienfaits dont il a comblé cette société.

JOURNAL OF ROMAN STUDIES, XXIV, 1934.

P. 187-190. Fr. Cumont, s'occupant de la population de la Syrie, commente l'inscription du *C. I. L.*, III, n° 6687.

P. 218-221. R. G. Collingwood et M. V. Tailor. Inscriptions de la Bretagne romaine trouvées en 1933.

P. 218. A Chesterholm.

115)

*imp. caes. m. aure*LIO ANTONINO *pi*O FEL*i*CI
aug. parthico maxi. BRITANI · MAXI · PONTI
fici maxi. trib. POTEST · XVI · IMP · II
*cos. iiii patr*I · PATRIAE · PROCOS · PR*o*
5 *a*C · DEVOTIONE COMMVNI
[illegible] *coh.* IIII GALLO*rum* CVI PR*a*
e s t

La ligne 6 a été martelée. Nombreuses ligatures que nous n'avons pas reproduites.

P. 220 et pl. X. Sur une mosaïque de Rudston, Yorkshire.

116)

a)	TAV RVS	OMICIDA	Taureau
b)	*l e o*	FRAMEFER	Lion percé par une lance.

P. 220 et pl. XXIII, 3. Tuiles trouvées à Hucclecote, Gloucester, dans une villa.

117)

R P G I
P AEL FL

R(es)p(ublica) G(levensis), i[i-viri] P. Ael(ius) Fl...

Ib., XXV, 1935.

P. 16. R. G. Collingwood. Fragment d'inscription provenant du mur d'Hadrien, semblable à celles, déjà connues sur d'autres points du *vallum*, où se lit le nom du légat Platorius Nepos.

P. 33-34 et pl. XIII. W. Telfer. Dans l'église des saints Serge et Bacchus, à Sadad, au sud de Palmyre.

118)

ΟΙ
ΜΑΡΚΟΙ ΑΥΡΗΛΙ
ΒΕΕΛΙΑΒΟΣ
ΜΟΛΙΜΟΥ ΚΑΙ
ΓΟΡΑΦΟΣ ΚΑΙ
ΔΙΔΑΣ ΥΕΤΡ
Α ΟΜΟΡΟΙ Ναον
ΕΙΡΓΑΣΑΝ το

Transcrire : Μάρκοι Αὐρήλιοι Βεελίαβος Μολίμου καὶ Γόραφος καὶ Δίδας, (ο)ὐετρα(νοὶ) ὅμοροι, ν[αὸν] εἰργάσαν-[το].

Klio, XXVII, 1934.

P. 311-336. R. Heuberger. Contribution à l'histoire de la route romaine du Brenner. Usage des inscriptions d'après le *C. I. L.* et surtout d'après F. Vollmer, *Inscriptiones Baivariae romanae* (1915).

Listy filologické, LX, 1933.

P. 1-9, p. 89-98. V. Groh complète le ch. 10 du *Monumentum Antiochenum* d'après le texte d'Ancyre.

Mainzer Zeitschrift, XXIX, 1934.

P. 28-43. K. Nahrgang. Carte archéologique des trouvailles faites sur le territoire du confluent du Mein ; plusieurs inscriptions, toutes déjà connues, sont replacées sur le terrain.

P. 44-55. G. Behrens. Inventaire des trouvailles récentes relatives à l'époque romaine provenant de la limite ouest du pays des *Vangiones ;* utilisation des inscriptions déjà publiées, notamment de celles qui nomment des *cives Treveri.*

Mélanges de l'École française de Rome, LI, 1934.

P. 33-78. J. Gagé restitue et commente certains passages des Actes des Jeux séculaires de 204 ap. J.-C. (*Ann. épigr.*, 1932, n° 70) ; il rassemble toutes les données prosopographiques qui résultent de ce texte.

P. 129-141. P. Cayrel. Inscriptions trouvées à Ksar-el-Kelb (*Vegesela*, Numidie), dans une basilique donatiste.

P. 129 et pl. II, fig. 4. Sur une porte de pierre, en haut :

119) DOMVS DEI

en bas :

AVLA PACIS

P. 131. Sur la clef de voûte d'un arc :

120) DEO LAVDES *Hic*
OMNES DICAMVS

P. 134. Sur une dalle provenant d'une *memoria :*

121) MEMORIA DO
MNI MARCHVLI

Marculus est un des plus célèbres martyrs donatistes ; nous possédons sa *Passio* (cf. *Patrol. lat.* de Migne, t. VIII, col. 760-766) : il avait été mis à mort et enseveli à *Nova Petra*, mais bâtonné à *Vegesela.*

Mémoires de la Société des Antiquaires de France, LXXIX, 1934.

P. IV-XI, 1-161. L. Perret. Essai sur la carrière d'Hadrien jusqu'à son avènement à l'Empire (76-117). Étude détaillée du *cursus honorum*.

Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, LXVII, 1934 (*Mélanges Maspero*, II).

P. 67-70. R. Mouterde. A Nîha (Coelésyrie).

Cippe avec inscriptions ; l'une, mutilée, contient les mots ὑπὲρ σωτηρείας τῆς οἰκείας κὲ τῶν τέκνων; en raison du bas-relief (un écuyer qui tient un cheval sellé et porte un *vexillum* dressé), il semble qu'ici la *familia* désigne l'ensemble du personnel appartenant au *cursus publicus* dans la *statio* de Nîha.

P. 93-98 et pl. II, 6. R. Weill et P. Jouguet. Au Kôm el-Ahmar de Zaouiet-el-Maietin.

122)
ΘΕΩ
ΜΕΓΙCΤΩ
ΑΡΧΗΓΕΤΗ
ΑΠΟΛΛΩΝΙ
ΙΓΝΑΤΙΟΙ
ΑΜΜΩΝΙΑΝΟC
ΚΑΙ ΛΟΓΓΟC
ΔΟΥΠΛΙΚΙΑΡΙΟΙ
ΤΗΝ ΕCΤΙΑΝ
ΧΑΡΙCΤΗΡΙΟΝ
ΕΠ ΑΓΑΘΩ

L. 8 : *duplicarii*.

Il Mondo classico, IV, 1934.

P. 68-71. M. Segre. A Mazzara del Vallo, entre Sélinonte et Libylée. D'après un estampage, lecture rectifiée d'une inscription grecque publiée en 1933 par la *Rivista indo-greco-italica di filologia*, p. 49-50.

123) Μ ΙΟΥΝ ΦΗΛΙκα
ΒΟΥΛΕΥΤ ΛΙΛΥβα
ΕΙΤΩΝ ΦΙΛΟΤΕΙμη
CAMENON ΠΕΡΙ Την
ΠΑΤΡΙΔΑ ΤΟ ΚΟΙΝΟν
ΚΙΝΑΚΩΝ ΕΚ ΤΩν
ΙΔΙΩΝ ΠΑΤΡΩνι
couronne ΑΞΙΩ
Δ Δ Β

L. 1-2 : M. Ἰούν(ιον) Φήλι[κα] βουλευτ(ήν) ; l. 9 : δ(όγματι) δ(εκουριώνων) β(ουλῆς).

Le κοινὸν Κινακῶν serait une association religieuse.

P. 71. M. Segre redonne la dernière partie de la lettre de P. Servilius Isauricus (*Ann. épigr.*, 1933, n° 260, l. 11-18), révisée sur une photographie de la pierre qu'a exécutée M. L. Robert.

P. 234-238. M. Segre propose une nouvelle interprétation d'une inscription d'*Henna* (*Notizie degli Scavi*, 1931, p. 388-391 avec fig.), qu'il lit : Ἄρχος | δαμ(όσιος) | [h ?] ενναίων et rapproche de Cic., *Verr.*, II, 4, 107 ; Diod., V, 3, 2 et suiv.

Monuments et mémoires de la fondation Piot, XXXIV, 1934.

P. 130. A. Merlin et L. Poins-

sot. Sur une mosaïque de Carthage, noms d'ours :

124) OMICIDA
CRVDELIS

nom d'un homme :

BONIFA*tius*

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1934.

P. 5-6 avec fig. A. Degrassi. A Fianona.

125) .VESTAE
SEX·AQVILIVS
LVCIFER
V · S · L · M

P. 9-11 avec fig. Id. A Monfalcone. Pierre provenant d'un pont. Lettres grossières.

126) LEG XIII

ID., 1935.

P. 97-100. G. Annibaldi. Inscriptions trouvées au kilomètre 7 de la via Appia nuova.

P. 97. Plaque.

127) Θ K
ΛΙΒΥΗ ΑΝΕΘΗΚΑ ΣΤΗ
ΛΗΝ ΧΡΗΣΤΟΥ ΣΥΜ
ΒΙΟΥ ΕΑΡΙΝΟΥ ΜΝΗ
ΜΗΣ ΧΑΡΙΝ Ω ΣΥΝΕ
ΒΙΩΣΑ ΕΤΕΣΙ [KB]
ΕΤΕΛΕΥΤΑ ΔΕ ΕΤΩΝ
[NΓ] ΥΠΑΤΩ ΒΕΛΛΙΚΙΟ
ΤΟΡΚΟΥΑΤΩ
ΤΙ(?) Ρ

C. Bellicius Torquatus fut deux fois consul, en 143 et 148 ap. J.-C.

P. 98. Cippe.

Dans le fronton :

128) CAESARIS? M· ANTONII GORDIANI AVG
FVRIAE SABINAE TRANQVILLINAE AVG

Au-dessous :

ΔΙΙ ΒΡΟΝΤΩΝΤΙ
ΤΗΝ ΠΡΟΤΟΜΗΝ
ΤΗΣ ΑΝΕΙΚΗΤΟΥ
ΝΕΩΤΕΡΑΣ
ΑΥΡΕΑ ΛΑΜΠΩΝ
ΣΥΝ ΤΗ ΜΗΤΡΙ

Ibid. Base.

129) ΓΕΝΝΑΙΟΣ ΚΛΑΥΔΙΟΣ ΕΥΤΥΚΗΣ
ΘΕΩ ΜΕΓΑΛΩ ΒΡΟΝΤΩΝΤΙ ΔΩΡΟΝ
ΑΝΕΘΗΚΗΝ

Au tome I, n° 59 des *Inscr. gr. ad res rom. pert.*, texte identique avec Γναῖος au lieu de Γενναῖος.

P. 98-99. Base.

130)

I · O · M
BRONTONTI
ARRVNTIA HYGIA
MATRONA
VOTORVM SVORVM
COMPOS
PRO REDITVM DONVM *(sic)*
SOLVIT

P. 99. Cippe.

Sur le fronton :

131)

DEO SOLI ENVICTO MITHRE (?)
CAVTOPATI (?)

Au-dessous :

D S E M
FLAVIVS
5 [illegible]
AN XIII
CVM OMNE
POSVERVNT

L. 3 : *D(eo) S(oli) E(nvicto) M(ithre).*

THE NUMISMATIC CHRONICLE, 5e série, nº 45, 1932.

P. 54-57. H. Mattingly. A Saint-Albans *(Verulamium).*

Tessère faite avec un denier d'argent : sur le droit, on a substitué à la tête d'Auguste et à la légende *Caesar Augustus :*

132) au pourtour :

ΜΙΘΡΑC ΩΡΟΜΑCΔΗC

et au centre :

ΦΡΗΝ

Sur le R., on n'a respecté que la figure de Tarpeia.

Pour Φρῆν, cf. *Ann. épigr.*, 1924, nº 14.

PHILOLOGUS, XC, 1935.

P. 122-127. F. Gottanka. Remarques relatives à quelques passages des Monuments d'Ancyre et d'Antioche.

RECHERCHES DE SCIENCE RELIGIEUSE, XXV, 1935.

P. 188-225. G. de Jerphanion étudie la formule magique *Sator arepo* ou *Rotas opera* (cf. *Ann. épigr.*, 1934, nº 274). Il considère « le carré *Rotas opera* (ancêtre du *Sator arepo*) comme une invention chrétienne, née sur le sol de la Gaule, enfermant sous une forme voilée : l'image de la croix ; la prière par excellence, le *Pater...* ; et une profession de foi à Celui qui est : « A *et* Ω, *principium* et *finis* ».

RENDICONTI DELL' ACCADEMIA DEI LINCEI, SCIENZE MORALI, X, 1934.

P. 388-393, avec pl. V. Ussani. Essai de lecture et de reconstitution de l'inscription de Grottaferrata, publiée dans l'*Ann. épigr.* 1933, nº 150.

RENDICONTI DELL' ISTITUTO LOMBARDO, LXVII, 1934.

P. 309-314. A. Calderini. Inscriptions païennes et chrétiennes provenant des abords de la basilique de San Simpliciano, à Milan.

P. 310. Plaque de marbre.

133)

IIIIVIR · P · I · D · PR · FA
EX · QVINQ
DECVRIS
IVDICI SELEC
ATIATVS LIB
C

L. 1 : *pr(aefecto) fa[b(rum)]* ; l. 4 : *selec[to]*.

P. 313.

134)

B M
HIC QVIESCIT
IN PACE RVSTI
CVLA QVAE VI
XIT IN SAECVLO
ANNIS · LIIII · ET MS
VII · ET DIES XIIII
DPS VII · IDVS ·
SPBS · CASTINO
VC · CONS

L. 8 : *s(e)p(tem)b(re)s.*

Date : 424 ap. J.-C.

REVUE AFRICAINE, LXXV, 1934.

P. 354-414; p. 491-520. Andrée Bourgarel-Musso. Recherches économiques sur l'Afrique romaine, surtout d'après les inscriptions.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1934, II.

P. 55-60. J. Vannérus. Les fouilles de la place du Dôme, à Utrecht.

P. 56. Fragments de tuiles portant

135) EX GER INF

Ex(ercitus) Ger(maniae) Inf(erioris).

Sur un plat en terre sigillée :

136) EX GE (graffite)

Sur une tuile :

137)

LEG XXX (rétrograde)

P. 57. Fragments de tuiles portant, avec des abréviations variées,

138) EXERCITVS GERMANIAE INFERIORIS
ou EXERCITVS GERMANICVS INFERIOR

et provenant d'une tuilerie des environs de Nimègue, d'où elles n'ont pas dû sortir avant 150 ap. J.-C.

Cinq fragments de tuiles avec

139) SVB DIDIO IVLI

légat de Germanie Inférieure vers 178 ou 180.

Trois fragments de tuiles avec

140) ....MACR COS

Il s'agit de T. Fulvius Junius Macrinus, légat de Germanie Inférieure entre 255 et 259.

Huit fragments de tuile se rapportant à la *legio I^a Minervia*, l'une avec

141)

LEG I M A (rétrograde)

Leg(io) I M(inervia) A(ntoniniana) : entre 212 et 222 ap. J.-C.

Deux fragments de tuiles avec

142) LEG XXX

P. 59. Non loin de la place du Dôme, au Flora's Hof, sur un strigile de bronze :

143) EROS SOLONES

Id., 1935, II.

P. 99. P. Wuilleumier. A Smyrne. Dédicace en l'honneur d'Hadrien (*Ann. épigr.*, 1934, n° 47), à rapprocher des textes n^os^ 1394 et 1433 des *Inscr. gr. ad res rom. pert.*, IV (cf. aussi n^os^ 1399 et 1400).

P. 100-101. A propos du carré magique *Sator arepo*. Voir plus haut *Recherches de science religieuse*, XXXV, 1935, p. 188-225.

P. 102-104 avec fig. G. Bailhache. A Thorame-Haute (Basses-Alpes). Compte de potier sur tuile romaine.

144) SVPPOSVIT FVRNO III IDVS IVLIAS
DIE SOLIS
ABVIT TEGVLAS
INBRICES

Revue celtique, LI, 1934.

P. 32-33. J. Carcopino. Remarques sur deux inscriptions trouvées au Maroc, l'une à *Volubilis*, l'autre à Petitjean, et mentionnant toutes deux une *cohors IIII Gallorum*.

Revue de philologie, LXI, 1935.

P. 177-188. W. H. Buckler groupe et commente les neuf décrets et les deux lettres émanant de la chancellerie de Pergame et propres à faire connaître les transformations successives du culte officiel rendu à Auguste par la province d'Asie.

Revue des Études anciennes, XXXVI, 1934.

P. 467-472. Hélène Wuilleumier. Étude sur certains *signa*, que l'auteur qualifie de mystiques, dans des inscriptions de Gaule.

Id., XXXVII, 1935.

P. 343. A. Grenier. Remarques sur les *Nixi* ou *Nixae* à propos des textes de l'*Ann. épigr.*, 1933, n° 127 et 1934, n° 238.

Revue des Études grecques, XLVII, 1934.

P. 375-376. J. Bérard propose de restituer dans les *Inscr. gr. ad res rom. pert.*, IV, n° 390 : [Λυκαονίας Παφλαγ]ο[ν]ίας au lieu de [Πισιδίας Αντι]οχίας parmi les districts de la province de Cappadoce-Galatie dont C. Julius Quadratus fut légat. — Dans l'*Ann. épigr.*, 1933, n° 201, la restitution d'Herzog : [Βιθυνί]ας paraît moins probable que celle de Weber (*Ibid.*, n° 268) : [Πισιδί]ας.

REVUE HISTORIQUE DE DROIT, 1935.

P. 1-25. G. May commente les sénatus-consultes Hosidien et Volusien (*C. I. L.*, X, nº 1401 ; P.-F. Girard, *Textes de droit romain*, 5e édit., p. 132-133).

RIVISTA DI ARCHEOLOGIA CRISTIANA, IX, 1932.

P. 241-243, fig. à la p. 242. Th. Ashby et G. Lugli. Au sud-est et près de la basilique de Junius Bassus, sur l'Esquilin, dans les restes d'une maison privée, cartouche en mosaïque sur le seuil d'une salle en forme de *schola*.

145)

DOMVS ARIPPORVM ET
VLPIORVM VIBIORVM
FELIX

ID., X, 1933.

P. 27-50. J. B. Frey. Nouvelles inscriptions de la catacombe juive de la *via Appia*.

P. 187-233. E. Josi. Fouilles dans un cimetière situé à gauche de la *via Tiburtina* au viale Regina Margherita. Épitaphes chrétiennes.

P. 201 avec fig. Plaque de marbre.

146)

MARCIANE
IN PACE
DECESSIT
IIII·KAL IVL
SEVERO ET
RVFINO CO
NS

Date : 28 juin 323 ap. J.-C.

P. 203 et fig. p. 204. Lettres tracées à la couleur rouge.

147)

ΦΛΑΒΙΩ ΑΝΤΙΟΧΙΑΝΩ ΤΟ Δ και β:
ΡΙΩ ΟΡΦΙΤΩ ΥΠΑΤΟΙC καλαν
ΔΩΝ ΑΥΓΟΥCΤΩΝ
ΚΥΡΙΛΛΑ ΝΝΛΜ

Date : 1er août 270 ap. J.-C.

P. 206 et fig. p. 208. Id.

148)

NICE·SPIRITVS
IN LOCO·REFRIGE
RI Ꝺ

P. 209 et fig. p. 210. Id.

149)

C A L P V R N I A D I O N Y S I A S
VIXIT ANNOS IIII ET MENSES IIII DE
FVNCTA EST IDVS AVG·GALLIENO VII ET SABINILLO

Date : 13 août 266 ap. J.-C.

La plus ancienne inscription chrétienne datée encore en place dans la Rome souterraine.

P. 217 et fig. p. 216. Id.

150)

NOVATIANO BEATISSIMO
MARTVRI GAVDENTIVS DIAC
FEC

Id., XI, 1934.

P. 7-47 ; p. 203-247. E. Josi. Fouilles dans un cimetière situé à gauche de la *via Tiburtina* au viale Regina Margherita (suite). Épitaphes chrétiennes ; estampilles sur tuiles.

P. 214 et fig. p. 215. Sarcophage.

151)

FLORENTIO
DOMITIO MARINIANO
EQR QVI VIXIT ANN VIIII
MENS DVOBVS DEFVNCTVS
III NON AVG DEPOSITVS
VIII IDVS AVGVSTAS
TVLLIANVS ET ARISTIA PAREN
FILIO DVLCISSIMO

P. 217 et fig. p. 216. Sarcophage.

152)

AVRELIO EQ·R·FILIO
DVLCISSIMO ET INCOM
PARABILI QVI VIXT ANNV *(sic)*
D XII DEFVNCTVS NON SEP
DEPOSITVS VII IDVS SEPT
TVLLIANVS ET ARISTIA
PARENTES·
RELICTO SIBI AB EO
MAXIMO DOLORE

P. 229 et fig. p. 231.

153) KARICVS QVI ET KARTERIVS NOTARIVS ECL
VIXIT ANN XX M VII D XV [illegible]C[illegible]K *in pace*

La plus ancienne épitaphe qui mentionne un *notarius ecclesiae*.

P. 239 et fig. p. 240. Lettres tracées à la couleur rouge.

154)

VALERIA EVCHE
V KAL FEBRVAR
FL ANTIOCHIANO II ET ORFITO COS

Date : 28 janvier 270 ap. J.-C.

P. 247. Plaque de marbre incomplète.

155) *q* VADRATI
ANO · CENTVRO *(sic)*
NI · PREFECTI PRE

P. 335-358. E. Josi. Découvertes dans la basilique constantinienne au Latran.

P. 349 et fig. p. 346 et 348. Sous la nef centrale, chapiteau ionique remployé la tête en bas. Sur une de ses faces, les parties sculptées ont été aplanies ; à la place de la volute gauche :

156)

PRO · SAL · IMP ·
L · SEP · SEVERI · PERTI ·
AVG · ET · M · AVR · ANTO
NINI CAES [illegible]
[illegible]SVB CVRA
TREBI · GERMANI · TRIB · ET
AEL · SABINIANI · > · EX · ET
IVL · MARTINIANI
PRINCIPIS

A la place de la volute droite :

COL · CVRATOR.
VOT · POS · MINERVae
C · AEL · RESPECTVS · OPTIO ·
IVL · BASSVS · PROBIVS NEON
AEL · RODON · AVR · PROCVLI
NVS · AVR · MVSEVS · IVL · VITALIS
CANDIDINIVS · CRESCENS
AEL · FAVSTINVS · IVL · HERCVLA
NVS · AVR · AVLVZANVS · VAL
PROCVLVS · TVRRANIVS ·
SEPTVMVS · AVR · MES
SOR · AVR · VERVS
AVR · QVIN
TILIANVS

Sur l'abaque :

CVRA · AGENTE APOLLONIO · APOLLODORO · BF
SCOLA CVR · DEDICATA · KAL · IAN RVFINO · ET · LATERANO · COS

Date : 1er janvier 197 ap. J.-C.

La *schola curatorum* des *Equites singulares*, de forme rectangulaire, mesurait 7 m. sur 4 m. 60.

Le tribun Trebius Germanus et le *centurio exercitator* Aelius Sabinianus sont déjà connus (*C. I. L.*, VI, n° 224).

157) A la place des oves, une autre inscription « ricorda una dedicazione avvenuta nel 203, *IIII idus junias Plautiano II et Geta II cos., pro redilu ab expeditione* e contiene un' altra serie di nomi di *Equites singulares* ».

RIVISTA DI STUDI POMPEIANI, I, 1934.

P. 102-115. L. Jacono complète ainsi la formule PVBLI POMPE, qui figure sur des tuyaux de plomb (cf. *Ann. épigr.*, 1933, nos 147-148) :

[*usibus ac operibus*] *publi(cis) Pompe*[*ianum*].

P. 116-165. D. Mallardo. Les chrétiens à Pompéi. Ne retient qu'un petit nombre des inscriptions ou graffites attribués à des Juifs (*C. I. L.*, IV, nos 1507, 6, 3763, 4976, 6990 ; Diehl, *Pomp. Wandinschr.*, nos 897, 922, 923, 956) ; refuse de retrouver dans *C. I. L.*, IV, n° 679, l'écho de la persécution de Néron ; conteste de même le sens chrétien d'autres inscriptions de la « Casa dei Cristiani » (*C. I. L.*, IV, nos 2013, 2015, 2021), qu'il considère comme des graffites érotiques.

P. 166-173. Fr. di Capua. Deux inscriptions funéraires provenant de Castellamare de Stabies.

Plaque de calcaire fruste.

158)

HOSPES · *persi*STE · NISI · MOLETV*m* SIT
PERSPICE · MONVMENTV*m* *qu*OD
SIBI · *pu*BLI*v*S · *f.* PVBLI · GRANIVS
SIBI · ET · SV*isqv*E · VIVOS · FECIT
EVHODVS · TVRARIVS
SALVE · VALE

RIVISTA INDO-GRECO-ITALICA DI FILOLOGIA, LINGUA, ANTICHITÀ, XVI, 1932.

P. 103-106. Fr. Ribezzo, rendant compte de E. Magaldi, *Le iscrizioni parietali Pompeiane*, apporte de nouvelles conjectures pour la restitution notamment de *C. I. L.*, IV, nos 225, 234, 1410, 4966.

P. 139-140. Fr. Ribezzo. Révision de l'inscription *C. I. L.*, X, n° 112 ; remarques sur le texte, qui daterait exactement d'août 102.

Id., XVII, 1933.

P. 49-50. Fr. Ribezzo. A Mazzara del Vallo. Inscription grecque dont une meilleure lecture a été fournie par M. Segre, dans *Il Mondo classico*, IV, 1934, p. 68-71 (plus haut n° 123).

P. 51-79. Fr. Ribezzo. L'inscription de l'époque royale voisine de la tombe de Romulus sur le forum romain.

P. 216. M. della Corte. Quatre citations de l'Énéide sur des graffites de la maison de Ménandre à Pompéi : I, 1 (deux fois) ; IV, 389 ; IX, 269.

Id., XVIII, 1934.

P. 114-116. Fr. Ribezzo propose, de l'inscription de Mazzara del Vallo (plus haut n° 123), les lectures que voici :

L. 1 et suiv. :

M. Iουνιῳ ? Φηλι[κι] ?
βουλευτ[ῆ. Λιλυ[βα]-
ειτων

L. 9 : D· D· B en lettres latines, c'est-à-dire

d(ono) d(ederunt) b(enemerenti).

P. 127-149. G. della Valle. La Vénus de Lucrèce et la *Venus Fisica Pompeiana*. Usage des inscriptions. De même p. 149-151, dans la note additionnelle de Fr. Ribezzo.

P. 181-214. Fr. Ribezzo. Début d'une étude sur les Tables eugubines. Nombreuses remarques intéressant le vocabulaire latin et les institutions religieuses de Rome.

P. 215-221. G. M. Bersanetti examine les rapports de Maximin le Thrace avec le Sénat ; utilise quelques inscriptions.

Römische Mitteilungen, XLIX, 1934.

P. 203-205 avec fig. M. Rostovtzeff. A Doura, dans le *mithraeum*. En lettres noires peintes sur une colonne.

159)

ΥΠΕΡ ΝΙΚΗC ΤΟΥ ΚΥΡΙ
ΟΥ ΗΜΩΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟC
ΝΑΜΑ ΘΕΩ ΜΙΘΡΑ
ΝΑΜΑ ΠΑΤΡΑCΙΝ ΛΙΒΕΙ
ΑΝΩ ΚΑΙ ΘΕΟΔΩΡΩ
ΝΑΜΑ ΚΑΙ ΜΑΡΕΙΝΩ ΠΕ
ΤΙΤΟΡΙ ΝΑΜΑ ΠΑCΙ ΤΟΙC
CΥΝΔΕΞΙΟΙC ΠΑΡΑ ΤΩ ΘΕΩ

Dans une couronne :

ΜΙ
ΘΡΑC

Ναμα a le sens d'hommage ; συνδέξιοι désigne ceux qui par la *junctio dextrarum* avec le *pater* ont été reçus mystes.

RÖMISCHE QUARTALSCHRIFT, XLI, 1933.

P. 331. J. P. Kirsch. Le Novatianus martyr, dont il est question n° 150, peut être soit l'hérésiarque du milieu du IIIe siècle, soit le personnage que cite le martyrologe hiéronymien au 27 et au 29 juin (naturellement une fois à tort).

SITZUNGSBERICHTE DER PREUSSISCHEN AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN, PHILOLOGISCH-HISTORISCHE KLASSE, 1934.

P. 753-770. R. Herzog reprend la restitution et l'étude d'un fragment de poème publié dans Th. Wiegand, *Zweiter Bericht über die Ausgrabungen in Pergamon*, 1928-32, p. 53 et commenté par A. Wilhelm dans les *Sitzungsberichte*, 1932, p. 836-846 (voir l'*Ann. épigr.*, 1933). Ce n'est pas un poème d'actions de grâces de Caracalla à Asklépios, mais un poème du célèbre rhéteur Aelius Aristide où il remercie le dieu de l'avoir arraché à de nombreux dangers.

STUDI GORIZIANI, X, 1934.

L. Zancan étudie les formules *pro indiviso* (*C. I. L.*, V, nos 8379, 8985 et ailleurs) et *pedatura partita inter amicos* (*Ibid.*, nos 2258 et 2707) appliquées au terrain d'une sépulture.

Il n'y a pas copropriété du terrain, lequel est chose religieuse; il s'agit d'un droit qui appartient aux fondateurs non apparentés, à leur famille ou à leurs héritiers sans égard au montant de leur participation à la dépense initiale.

TRIERER ZEITSCHRIFT, IX, 1934.

P. 122. P. Medinger. A Dalheim *(Ricciacum)*, Luxembourg. Borne milliaire *in situ*.

160) *imp. caesari diui*
traiani part. fil.
diui neruae nep.
TRAIA*no hadriano*
AVG·PO*ntif. max.*
TRIB·POTEST.. *cos..*
A·COL·AV*g. treu.*
XXV

Le chiffre des milles permet de rectifier celui des *leugae* sur un milliaire de la même région (*C. I. L.*, XIII, n° 12089).

P. 166-167. Graffites divers (en général des noms propres) sur des statuettes ou moules de céramique acquis en 1933 par le musée de Trèves.

VERGANGENHEIT UND GEGENWART, XXIII, 1933.

P. 388-415. R. Laqueur. La composition et l'élaboration des *Res gestae divi Augusti* ont comporté trois étapes : compte rendu historique de 23 av. J.-C. ; *index rerum gestarum et impensarum* de 6 ap. J.-C. ; autres parties, notamment mention des *honores*, de 14.

VJESNIK HRVATSKOGA ARHEOLOŠKOGA DRUŠTVA, XVI, 1935.

P. 11-18 avec fig. M. Barada.

Nouvelle lecture d'une plaque de plomb publiée au *C. I. L.*, III, p. 961.

P. 57-60 avec fig. V. Hoffiller Au sud de Zemun, dans la forêt de Dobanovz. Fragment de diplôme militaire.

161) Face interne :

imp. caes. m. antonius gordianus pius fel. aug. pont. MAX TRIB POT *vii cos. ii p.p. proc. nomina* MILIT QVI MILITAV*erunt in cohortib. pr. gord*IAN DECEM I II III III*i u ui uii uiii uiiii x piis uind*ICIB QVI P ET FO*rt. milit. func ti sunt i*VS TRIB CON*ubii dumtaxat cum singul*IS ET PRIM*is ux. in matr. s. iun. proinde lib.* T AX *si ex duobus ciuibus romanis natos*

Face externe :

*imp. caes. m. antonius gordianus pius fel. aug. pont. max. trib. pot. uii cos. ii p.p. proc. nomina militum qui militauerunt in cohortibus praetoriis gordianis decem i ii iii iiii u ui uii uiii uiiii x piis uin*DICIBVS QVI PIE *et fortiter militia fu*NCTI SVNT IVS TRIB*ui conubii dum taxat* CVM SINGVLIS ET PRIM*is uxorib us* VT ETIAM SI PEREGRINI IVRIS *feminas in* MATRIMONIO SVO[1] IVNXERI*nt proinde li*BEROS TOLLANT AC SI EX D*uobus ciui bus* ROMANIS NATOS A · D · *vii id. ian. ar m*E N I O P E R E G R *ino et fuluio aemiliano cos.*

Date : 7 janvier 244 ap. J.-C.

P. 67-68. J. Klemenc. Au nord-est de Sisak. Stèle.

162) T · TVLLIVS · T · F
PVP · TERG
TERTIVS AN LV
H · S · E

L. 2 : *Pup(inia) Terg(este).*

Yale classical Studies, IV, 1934.

P. 59-132. Pr. W. Townsend. L'administration de Gordien III. A réuni un grand nombre d'inscriptions.

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE.

A. Alföldi. Epigraphica, I (Pannonia-könyvtár, fasc. 14). Pécs, 1935.

P. 2 et fig. A Adony *(Salina vetus)*. Autel.

163)
D E A E V A G
D A E V E R C V S
T I · M · S I M P L C
Q V I E T V S
T R I B · C O H I I I
B Ā · ∞ E Q N
T O N I N I A N E

Deae Vagdaevercusti M(arcus) Simplic(ius) Quietus trib(unus) coh(ortis) III Bat(avorum) (milliariae) eq(uitatae) Antoniniana(e).

Vagda<e>vercustis est une déesse batave connue par une série d'autres inscriptions ; le corps de troupes mentionné a laissé de nombreux monuments dans la localité.

P. 4-5 et fig. Remarques sur l'inscription *C. I. L.*, III, n° 3345 et p. 1041.

P. 6-10 et fig. A *Aquincum*.

164)
M A R T I G R A D I V O Q V E M A P V T L E G V I I C L
T E M P O R E Q V O A D E R A D E N D V M N O M E N
S A E V I S S I M A E D O M I N A T I O N I S
M I S S V S C V M V E X I L L A T I O N E S
M O E S I A E I N F E R I O R I S V O L T V S H H P P
u e x i l l i s e t c a n T A B R I S
u l t r o d e t r a H E R E N O L L E N T
i n u o c a u i t P R O S P E R I C O N A T V S
f a u t o r e m q u o C O N G R E S S I O N E
f a c t a h o s t e s I N A C I E C O N S T I T V T O S
p r o s t r a u e R A T C L O D I V S C E L S I N V S
u. e. q u i h o c s i g n u m m e r I T O V O V E R A T

Nombreuses ligatures que nous n'avons pas reproduites.

L. 5 : *voltus h(ostium) p(ublicorum)* ; l. 10 : nous lisons, d'après la figure, *constitutos* au lieu de *constitutus*.

Pour l'expression *vexillis et cantabris*, cf. en particulier Tertullien, *Apolog.*, 16, 8 ; *Ad nat.*, 1, 12 ; Minucius Felix, 29, 7.

Les compléments, sauf ceux de la l. 9, sont de l'auteur, qui penserait à un épisode de la lutte contre les fils de Macrianus en 261 ap. J.-C.

R. H. Barrow. A selection of Latin inscriptions. Oxford, 1934.

Choix d'inscriptions : *res gestae divi Augusti*, allocution de Claude

au sénat, *lex de imperio Vespasiani*, fragments des Actes des Jeux séculaires de 17 av. J.-C., etc.

P. Damerau. Kaiser Claudius II Gotticus (268-270 n. Chr.) (Klio, XXXIII^tes Beiheft). Leipzig, 1934.

P. 103-109. Liste des inscriptions au nom de Claude II et de Quintillus.

J. F. K. Dirichs. Die urlateinische Reklamestrophe auf dem sog. Dresselschen Drillingsgefäss des sabinischen Töpfers Dufnos (bisher Duenos). Heidelberg, 1934.

R. Forrer. L'Alsace romaine. Paris, 1935.

Reproduit et commente les principales inscriptions latines d'Alsace.

Forschungen in Ephesos, IV, 1, 1932.

P. 79-98 avec fig. J. Keil. Inscriptions païennes trouvées dans les fouilles de la « Marienkirche » à Éphèse.

P. 80. Fragments d'un décret du sénat et du peuple, reprenant un διάταγμα antérieur, qui paraît avoir concerné en particulier les immunités des médecins du Mouseion. L'inscription date de Trajan, car des noms de personnes reviennent dans un autre texte daté d'Éphèse (*Ann. épigr.*, 1928, n° 94).

P. 87. Base.

165)

ΘΕΑΝ
ΣΑΒΕΙΝΑΝ
ΣΕΒΑΣΤΗΝ
ΜΑΡΚΟΣ ΚΛΑΥΔΙΟΣ
ΣΑΒΕΙΝΟΣ ΜΕΤΑ
ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΦΑΙΔΡΟΥ
ΤΟΥ ΥΟΥ ΤΗΝ ΑΜΦΟΤΕ
ΡΩΝ ΕΥΕΡΓΕΤΙΝ

Il s'agit de M. Claudius P. Vedius Antoninus Sabinus, riche personnage d'Éphèse, et de son fils, M. Claudius P. Vedius Antoninus Phaedrus Sabinianus, déjà connus (voir aussi le n° suivant).

P. 87-88. Grande base mutilée qui portait des statues de Septime Sévère, de Julia Domna, de Caracalla et de Géta, dédiées par le sénat et le peuple d'Éphèse.

P. 88. Base.

166)

μαρΚΟΝ ΚΛΑΥΔΙΟΝ
πο. ουΗΔΙΟΝ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΝ
ΦΑΙΔΡΟΝ ΣΑΒΕΙΝΙΑΝΟΝ
ΣΥΝΚΛΗΤΙΚΟΝ ΑΡΞΑΝΤΑ
ΤΗΝ ΤΩΝ ΕΙΚΟΣΙΝ ΑΡΧΗΝ
ΧΕΙΛΙΑΡΧΟΝ ΛΕΓΙΩΝΟΣ
ΤΕΤΑΡΤΗΣ ΣΚΥΘΙΚΗΣ
ΤΑΜΙΑΝ ΑΠΟΔΕΔΕΙΓΜΕΝΟΝ
ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ ΚΥΠΡΟΥ ΥΟΝ
ΜΑΡΚΟΥ ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΠΟ
ΟΥΗΔΙΟΥ ΑΝΤΩΝΙΝΟΥ
σΑΒΕΙΝΟΥ ΑΣΙΑΡΧΟΥ
τΗΣ ΑΣΙΑΣ ΤΙΒΕΡΙΟΣ
ΚΛΑΥΔΙΟΣ ΦΡΟΝΤΕΙΝΟΣ
ψΗΦΙΣΑΜΕΝΗΣ ΤΗΣ ΒΟΥΛΗΣ
ΚΑΙ ΤΟΥ ΔΗΜΟΥ

Le personnage honoré ici, ami de l'empereur Antonin, avait construit en particulier, avec sa

femme Flavia Papiana, le grand gymnase situé près du stade (*Ann. épigr.*, 1930, n° 80).

P. 89-90. Base dont le haut manque.

. *aemilium (?)*

167)

IVNCVM
PRAEF · COH · Ī
PANNONIORVM · TRIB ·
COHORTIS · V̄ · GEMELLAE
CIVIVM · ROMANORVM ·
TRIBVNVM · LEG · X · FRETENSIS
PRAEF · ALAE · GALLOR · VETERANOR
DONATO · AB IMP · TRAIANO
IN · BELLO · PARTHICO · HASTA · PVRA
ET · CORONA · VALLARI PRÓC · CILIC
ET CYPRI · IVRIDICVM · ALEXANDREAE
AD AEGYPTVM · PRÓC ·
PROVINC · ASIAE
DECVRIONES · ET · TABELLARI
ET EQVITES · QVI · SVNT ·
AD LARES · DOMNICOS

Le personnage est sans doute le ... υνκος ἐπίτροπός μου, que mentionne une lettre d'Hadrien trouvée à Pergame (*Athen. Mitt.*, XXXII, 1907, p. 288) ; il est, selon toute vraisemblance, le même qu'*Aemilius Iuncus, proc. Aug.*, connu par un plomb romain de Beyrouth (*Ann. épigr.*, 1903, n° 116), qui se rapporte peut-être à sa procuratèle de Cilicie.

La base est élevée par une association constituée pour le culte des Lares impériaux par les esclaves et affranchis du prince qui servaient dans les bureaux de l'empereur à Éphèse.

P. 93-94. Dédicace mutilée d'un monument funéraire élevé par Ἰουλί[α] Δό[νο]υ[λα] à son époux [Γαΐω ? Ἰουλ]ίω Φοίβω et à ses fils [Γαΐω ? Ἰο]υλίω Μελίορ[ι καὶ Γαΐω ? Ἰο]υ[λίω] Φοιβι[ανῶ]. L'inscription principale est flanquée de deux autres textes, dont celui de droite est ainsi conçu :

168) Τουτου του μνημειου και της σο-
[ρο]υ το κολληγ[ι]-
ον [τ]ο μεγα των
Καισαρι[ανων κ]τί-
δεται.

Le mari et peut-être aussi les fils de la donatrice doivent avoir fait partie des fonctionnaires de finances inférieurs appelés *Caesariani* (cf. *C. I. L.*, III, n° 12134).

P. 96. Plaques de marbre.

169)

C STERTINIVS C STERTINI · MAXIMI · CONSVLARIS
L ORPEX QVONDAM SCRIBA LIBRARIVS HIC · SITVS ESET
STERTINIA CL QVIETA
C STERTINIVS CF MARINVS · V · A · VIII ·
C STERTINIVS CF ASIATICVS · V · A · III
STERTINIA CF PRISCA · V · A · VIII

Suit une longue inscription grecque énumérant les générosités dont C. Stertinius Orpex et sa fille Marina ont comblé la ville. Probablement un de ses descendants dans Dessau, *I. L. S.*, nº 8833. — C. Stertinius Maximus fut consul en 23 ap. J.-C.

P. 98-106 avec fig. J. Keil. Inscriptions chrétiennes trouvées dans les fouilles de la « Marienkirche » à Éphèse, notamment fragments de rescrits adressés par l'empereur Justinien à l'archevêque d'Éphèse et lettres pastorales de l'archevêque Hypatios.

J. Gagé. Res gestae divi Augusti. Strasbourg, 1935.

Longue introduction (p. 1 à 70) étudiant les diverses questions que posent les *Res gestae* (origine, plan et genèse, destination et genre littéraire, valeur historique et influence). Le texte, établi d'après les monuments d'Ancyre, d'Antioche de Pisidie et d'Apollonie, est accompagné d'un commentaire suivi. Un appendice réunit, sous le titre de *Calendrier d'Auguste*, les données essentielles de chronologie puisées dans les fastes ou documents similaires.

G. Graindor. Athènes de Tibère a Trajan. Le Caire, 1934.

Usage des inscriptions.

Inscriptiones Italiae, vol. X, regio X, fasc. III, Histria septemtrionalis. Rome, 1935.

Suite de la publication entreprise par l'Union académique nationale d'Italie. 206 numéros. Le présent fascicule a pour auteur A. Degrassi.

R. Marič. Antički kultovi u našoj zemlji. Belgrade, 1933.

Documents épigraphiques relatifs aux cultes antiques en Yougoslavie.

Publications du Service des Antiquités du Maroc, fasc. 1, 1935.

P. 33-45. A. Ruhlmann. Pla-

quette de bronze trouvée à *Thamusida* (cf. plus haut, n° 97).

P. 47-54. R. Thouvenot. Trois fragments d'une tablette de bronze découverte à *Banasa*. Les morceaux les plus importants sont les suivants :

170)

a) *sulla ceriale* COS
*imp. caes.*M AVRELI AN*tonini aug.*
*colon?*IS COLONI*ae...banasitanae*
*sub cura pro*C AVRELI S*ebasteni*

b) Complet à gauche aux cinq dernières lignes et en bas.

IAM INTRA M*uros?*
*e*A AVTEM COLON*ia*
permissu INVICTI IMP ANTO*nini*
*coho*RS MILIARIA AGENTI AN *ordi*
NARIA IN LOCVM EIIVS SVCC*edere*
QVONIAM EA ALA ITA CONSTI*tuta*
BIT
ACTVM MAECIO LAETO *ii sulla ceriale coss. curam*
EGERVNT LEGATI TIB

Date : 215 ap. J.-C.

Le document paraît être une lettre de Caracalla aux Banasitains ; les compléments sont de l'auteur.

HOMENAGEM A MARTINS SARMENTO. Guimarães (Portugal), 1933.

P. 185-190. R. Lantier. Les dieux orientaux dans la Péninsule ibérique, surtout d'après les inscriptions.

P. 269-271. F. Oswald. Un indice présumable de la présence de la huitième légion en Angleterre.

P. 442-448. L. Wickert. Milliaires de *Bracara Augusta*.

M. NACINOVICH. CARMEN ARVALE. Rome, 1933-1934.

Deux volumes, le premier (464 p.) concernant *Il testo* ; le second (424 p.), *I fonemi e le forme*.

G. NICCOLINI. I FASTI DEI TRIBUNI DELLA PLEBE. Milan, 1934.

J. R. PALANQUE, ESSAI SUR LA PRÉFECTURE DU PRÉTOIRE DU BAS-EMPIRE. Paris, 1933.

Liste des préfets de Constantin à la mort d'Honorius.

In memoria lui Vasile Parvan. Bucarest, 1934.

P. 77-95. J. Carcopino. Note sur une épitaphe thrace rédigée en latin et gravée en lettres grecques (cf. *Ann. épigr.*, 1933, n° 231).

P. 96-109. Article de M. della Corte publié d'autre part dans *Historia*, VIII, 1934, p. 354-372 (voir plus haut, n° 106).

P. 134-137. Gr. Florescu. A *Ulmetum* (Dobrudja), mais d'origine incertaine.

171) *d*EO SANC*t*o
HERRONE AVR
VALENS PRE E*q*.
SCVT PRO S SV
5 *a*ET VEXILLAT
*c*APIDABE
*s*IVM ARA
*p*OSVIT

L. 3 et suiv. : *pr(a)e(fectus) e[q(uitum)] scut(ariorum) pro s(alute) su[a]* ; cf. *cuneus equitum scutariorum*, dans la *Notitia Dignitatum* ; l. 6 : *Capidava* est également connue par la *Notitia*.

D. M. Pippidi. Note sur une épigraphe funéraire grecque métrique de Capri (Extrait de la Revista clasică, T. IV-V, 1932-1933). Bucarest, 1934.

L'épitaphe métrique grecque du jeune Hypatos, provenant de Capri (*Inscr. gr. Sic. et Ital.*, n° 902), n'a rien à voir, comme on l'a dit autrefois, avec les « cruautés » de Tibère ; elle est faite tout entière de clichés et de lieux communs de la poésie funéraire.

T. Sauciuc-Saveanu. Inscriptions trouvées a Camena (Extrait du périodique Analele Dobrogei, XV, 1934).

P. 6.

172) Q B F F
VICANI PETRENSES QVI *fece*RVNT
CAVSA SALVTIS CORPORIS SVI BALINEV P....*quod* OPVS
EFFECTV MAGISTERIO ANNI NYMPHIDI MAXIMI...QVESTORI
5 BVS VICI VLPIO ROMANO ET CASSIO PRIMITIVO CVRAM A*gentibus* TITIO
MAXIMO S S ET AELIO IVLIO

L. 1 : *Quod b(onum) f(austum) f(elix)* ; l. 6 : *s(uo) s(umptu)*.

J. Szilágyi. Inscriptiones tegularum pannonicarum (Dissertationes pannonicae, série 2, fasc. 1). Budapest, 1933.

Türk tarih. Arkeologya ve etnografya dergisi, T. II. Istamboul, 1934.

P. 219-242. F. Miltner et Selâhattin. Fouilles de Namazgât (Izmir = Smyrne), ayant mis au jour un forum de la fin du IIe siècle ap. J.-C.

P. 236-237 avec fig. Dédicace à l'empereur Hadrien (*Ann. épigr.*, 1934, nº 47 et plus haut *Revue archéologique*, 1935, II, p. 99).

P. 240-242 avec fig. Nouvel exemplaire, plus complet malgré ses mutilations, de l'inscription dite sénatus-consulte d'*Adramyttium* (*Inscr. gr. ad res rom. pert.*, IV, nº 262) ; nous y trouvons notamment tous les noms des sénateurs ayant composé le conseil dont le consul avait pris l'avis pour formuler sa décision.

S'ajoutent aux noms déjà connus les douze suivants :

173) Λεύκιος Δομέτιος Γναίου Λευκίου Πουπινία,
Μάαρκος Μούνιος Μαάρκου Λεμωνία,
Κοίντος Ποπίλλιος Ποπλίου Ρωμιλία,
Κοίντος Λαβέριος Λευκίου Μαικία,
Γάιος Ἐρέννιος Κοίντου Ὠφεντείνα,
Μάαρκος Σέργ(?)ιος Μαάρκου Τηρηντείνα,
Λεύκιος Γενύκιος Λευκίου Τηρηντείνα,
Λεύκιος Πλαττώριος Λευκίου Παπειρία,
Μάαρκος Λόλλιος Κοίντου Μενηνία,
Γάιος Σείλιος Σέξτου Καμιλία,
Γναῖος Αὐφίδιος Οὐελείνα,
Λεύκιος Ἀνθέστιος Σαβατείνα.

Le nom du mois qui suit le mot καλανδῶν, restitué par les uns Ἰανοαρίων, par les autres Φεβροαρίων, est Κοινκτειλίων.

R. Cagnat et Alf. Merlin.

TABLES ANALYTIQUES
DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Table des périodiques et ouvrages cités

A. — Périodiques

Aevum, 1935, p. 1 à 480.
Albania, V, 1935.
American Journal of archaeology, 1934, depuis la p. 328 ; 1935, p. 1 à 292.
Annuaire de l'Institut d'études classiques, II, 1933-1934.
The Antiquaries Journal, 1935.
L'Antiquité classique, 1934, depuis la p. 363 ; 1935, p. 1 à 292.
Anuario del Cuerpo facultativo de Archiveros, Bibliotecarios y Arqueólogos, I, 1934.
Anzeiger für schweizerische Altertumskunde, 1934, depuis la p. 225 ; 1935.
Aquileia nostra, V-VI, 1934-1935.
Archivo español de arte y arqueologia, 30, 1934.
Association lyonnaise de recherches archéologiques, Bulletin, 1934.
Associazione internazionale Studi mediterranei, Bollettino, V, 1934-1935.
Atene e Roma, 1934 ; 1935, p. 1 à 160.
Athenaeum, 1934 ; 1935, p. 1 à 298.
Atti del III Congresso nazionale di Studi romani, 1934.
Atti della Reale Accademia di archeologia di Napoli, XIII, 1933-1934, fasc. 2.
Bollettino di filologia classica, 1931-1932 ; 1932-1933.
Bonner Jahrbücher, 1934.
The British Museum quarterly, 1934-5.
Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, procès-verbaux des séances, 1934, novembre-décembre ; 1935, janvier à juin.
Bulletin de Correspondance hellénique, 1933, depuis la p. 380 ; 1934.
Bulletin de la Société archéologique de Sousse, 1934.
Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1933 ; 1934.
Bulletin de l'Institut archéologique bulgare, 1934.
Bulletin of the American schools of Oriental research, 1932 ; 1933 ; 1934 ; 1935, fasc. 1 à 3.
Bulletin trimestriel de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran, 1934 ; 1935, p. 1 à 230.
Bullettino comunale di Roma, 1933.
Bullettino del Museo dell' Impero romano, 1933.
Byzantion, 1934.
Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1934, depuis la p. 225 ; 1935, p. 1 à 256.
Egyetemes philologiai Közlöny, 1933 ; 1934 ; 1935, p. 1 à 112.
Germania, 1934, depuis la p. 249 ; 1935, p. 1 à 280.
Hesperia, 1934, depuis la p. 129 ; 1935, p. 1 à 524.
Historia, 1934.

Historische Zeitschrift, 1934.
Istros, 1934, p. 1 à 174.
Jahreshefte des österreichischen archäologischen Institutes in Wien, XXIX, 1er fasc., 1934.
Journal of Hellenic Studies, 1934, depuis la p. 109 ; 1935, p. 1 à 112.
Journal of Roman Studies, 1934 ; 1935, p. 1 à 128.
Klio, 1935, p. 1 à 218.
Listy filologické, 1933.
Mainzer Zeitschrift, 1934.
Mélanges de l'École française de Rome, 1934.
Mémoires de la Société des Antiquaires de France, LXXIX, 1934.
Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, LXVII, 1934.
Il Mondo classico, 1934.
Monuments et mémoires de la fondation Piot, XXXIV, 1934.
Notizie degli Scavi di antichità, 1934 ; 1935, p. 1 à 126.
The numismatic chronicle, 1932.
Philologus, 1935, p. 1 à 256.
Recherches de science religieuse, 1935, p. 1 à 225.
Rendiconti dell' Accademia dei Lincei, scienze morali, 1934.
Rendiconti dell' Istituto Lombardo, 1934.
Revue africaine, 1934, depuis la p. 125.
Revue archéologique, 1934, II ; 1935, I et II, p. 1 à 132.
Revue celtique, 1934, p. 1 à 184.
Revue de philologie, 1934, depuis la p. 333 ; 1935, p. 1 à 332.
Revue des Études anciennes, 1934, depuis la p. 441 ; 1935, p. 1 à 400.
Revue des Études grecques, 1934, depuis la p. 281 ; 1935, p. 1 à 370.
Revue historique de droit, 1934, depuis la p. 597 ; 1935, p. 1 à 432.
Rivista di archeologia cristiana, 1932, depuis la p. 151 ; 1933 ; 1934.
Rivista di Studi pompeiani, 1934.
Rivista indo-greco-italica di filologia, lingua, antichità, 1932 ; 1933 ; 1934.
Römische Mitteilungen, 1934.
Römische Quartalschrift, 1932 ; 1933.
Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften, philologisch-historische Klasse, 1934.
Studi goriziani, 1934.
Trierer Zeitschrift, 1934.
Vergangenheit und Gegenwart, 1933.
Vjesnik hrvatskoga arheološkoga Društva, 1935.
Yale classical Studies, 1934.

B. — Publications relatives à l'antiquité romaine

A. Alföldi, *Epigraphica*, I.
R. H. Barrow, *A selection of Latin inscriptions*.
P. Damerau, *Kaiser Claudius II Gothicus*.
J. F. K. Dirichs, *Die urlateinische Reklamestrophe... des sabinischen Töpfers Dufnos*.
R. Forrer, *L'Alsace romaine*.
Forschungen in Ephesos, IV, 1.
J. Gagé, *Res gestae divi Augusti*.
G. Graindor, *Athènes de Tibère à Trajan*.
Inscriptiones Italiae, X, *regio* X : 3, *Histria septemtrionalis*.
R. Marič, *Antički kultovi u našoj zemlji*.
Publications du Service des Antiquités du Maroc, I.
Homenagem a Martins Sarmento.
M. Nacinovich, *Carmen arvale*.
G. Niccolini, *I fasti dei tribuni della plebe*.
J. R. Palanque, *Essai sur la préfecture du prétoire du Bas-Empire*.
In memoria lui Vasile Parvan.
D. M. Pippidi, *Note sur une épigraphe funéraire... de Capri*.
T. Sauciuc-Saveanu, *Inscriptions trouvées à Camena*.
J. Szilágyi, *Inscriptiones legionarum pannonicarum*.
Türk tarih, *Arkeologya ve etnografya dergisi*, II.

2° Table des provenances

N. B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient, non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent les inscriptions.

I. Rome

Arc de saint Lazare, 87.
Esquilin, 145.
Largo Argentina, 88.
Latran, 156, 157.
Via Appia nuova, 127, 128, 129, 130, 131.
Viale Regina Margherita, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155.

II. Italie

Castellamare de Stabies, 158.
Fianona, 125.
Mazzara del Vallo, 123.
Milan, 105, 133, 134.
Minturnes, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26.
Monfalcone, 126.
Paestum, 27, 28.
Plaisance, 9.
Pompéi, 106.

III. Péninsule ibérique

Cerro de Las Cabezas, 6.
Merida, 4, 5.
Murgi, 10.
Santa Colomba de la Vega, 13.
Ujo, 11, 12.

IV. Gaule

Castelnau-Barbarens, 61.
Dalheim *(Ricciacum)*, 160.
Lyon, 14, 15, 16, 17, 18.
Reims, 64.
Thorame-Haute, 144.

V. Grande-Bretagne

Chesterholm, 115.
Chichester, 7.
Colchester, 92.
Hucclecote, 117.
Londres, 30.
Rudston, 116.
Saint-Albans *(Verulamium)*, 132.

VI. Helvétie

Vindonissa, 8.

VII. Germanie

Abbach, 99.
Cologne, 100, 101, 102.
Friolzheim, 104.
Uess, 29.
Utrecht, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143.

VIII. Provinces danubiennes

1. *Norique.*

Aguntum, 112.

2. *Pannonie.*

Adony *(Salina vetus)*, 163.
Aquincum, 164.
Brigetio, 98.
Sisak, 162.
Szecszard *(Alisca)*, 103.
Zemun, 161.

3. *Macédoine.*

Apollonie, 1.
Philippes, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55.

4. *Mésie et Thrace.*

Aboba-Pliska, 70.
Camena, 172.
Drénovets, 71.
Goročevtsi, 77.
Gousélia, 69.
Guiguène *(Oescus)*, 78.
Haidar, 65.
Kopriva, 74.
Kréta, 72, 73.
Krivnia, 67.
Kustendil, 80, 81.
Nédoklan, 66.
Nova-Zagora, 111.
Pavlikéni, 79.
Périvol, 76.
Sistow *(Novae)*, 110.
Stara-Zagora, 113.
Tenča-Mékiche, 75.
Ulmetum, 171.

5. *Dacie.*

Apulum, 93.
Porolissum, 3.
Varadia *(Arcidava)*, 109.

IX. Grèce et îles

Cos, 107, 108.
Délos, 114.
Lyttus, 89, 90.

X. Asie

1. *Ionie.*

Éphèse, 165, 166, 167, 168, 169.
Smyrne, 173.

2. *Carie.*

Alabanda, 46.

3. *Palestine.*

Beit Râs, 82, 83.
Djerasch *(Gerasa)*, 2, 84, 96.

4. *Syrie.*

Doura, 159.
Sadad, 118.

XI. Afrique

1. *Égypte.*

Kôm el-Ahmar de Zaouiet-el-Maietin, 122.

2. *Tunisie.*

Carthage, 36, 124.
Haïdra, 95.
Henchir-el-Harat *(Segermes)*, 35.
Henchir-Msaâdin *(Furnos minus)*, 37.
Souk-el-Abiod *(Pupput)*, 31.

3. *Algérie.*

Aïn-Bessem, 43.
Aïn-Guigba, 94.
Benian, 42.
Bône, 32.
Djemila *(Cuicul)*, 45.
Ksar-Bellezma, 62.
Ksar-el-Kelb *(Vegesela)*, 119, 120, 121.
Lamoricière, 85, 86.
Morsott, 58.
Nechneya, 33, 34.
Paul-Robert, 38.
Safsaf (vallée du), 44.
Tébessa, 56, 57, 59.
Thagora, 39, 40, 41.
Tipasa, 60.

4. *Maroc.*

Banasa, 170.
Tanger *(Tingi)*, 63.
Thamusida, 97.

3° Table des Matières

I

NOMS ET SURNOMS

Ael. Faustinus, 156.
Q. Aelius Faustio lib., 63.
P. Ael. Fl..., 117.
Aelius Julius, 172.
C. Ael. Respectus, 156.
Ael. Rodon, 156.
Ael. Sabinianus, 156.
Q. Aelius Q. f. Gal. Verecundus, 63.
Emilianus, 94.
[Aemilius] Juncus, 167.
M. Aemilius R.., 111.
...[A]lapatha f., 3.
C. Allius Fuscianus, 84.
Allius Fuscus, 100.
Q. Allius Maximus, 32.
Aniceta, 128.
Antiochos Aristônos, 2.
L. Antistius Sabatina, 173.
Antonius Lucius, 98.
Antonius Valens Ardaiou, 82.
[Apoll]ônios Hephai(s)tiônos, 2.
Apollonius Apollodorus, 156.
Sex. Aquilius Lucifer, 125.
Arippi, 145.
Aristia, 151, 152.
Ἀριστογένης Μενίσκου τοῦ Ἀριστογένους, 2.
M. Arrius Sabinus, 82.
Arruntia Hygia, 130.
Cn. Aufidius Velina, 173.
Aulenus Her..., 111.
Aurea Lampôn, 128.
Aurelius, 152.
Aurel. Aeternal(i)s, 79.
Aurelius Augg. lib. Alexander v. c., 20.
Aur. Auluzanus, 156.
Μάρκος Αὐρήλιος Βεελίαβος Μολίμου, 118.
Μάρκος Αὐρήλιος Δίδας, 118.
Μάρκος Αὐρήλιος Γόραφος, 118.

Aur. Messor, 156.
Aur. Museus, 156.
Aur. Proculinus, 156.
Aur. Quintilianus, 156.
Aurelius Sebastenus, 170.
Aur. Valens, 171.
Aur. Verus, 156.
Aute[i]a Adauta, 39.
...Avitus, 41.
Babylas, 76.
L. Baebius Martialis [Ju]lianus, 40.
Bassus, 103.
Biricbal Jurat, 34.
Bir[ria P]yramis, 9.
C. Birrius C. lib. Primigenius, 9.
Bonifa[tius], 124.
Calpurnia Dionysias, 149.
Candidinius Crescens, 156.
Karicus qui et Karterius, 153.
Cassius Primitivus, 172.
P. Cipius Polybius, 92.
Ti. Claudius Nicagorae filius Alcidamus Julianus, 107.
Gennaios Klaudios Eutuches, 129.
Tib. Claudius Felix, 16.
Ti. Claudius Frontinus, 166.
Ti. Claudius Nicagoras Julianus, 107.
Claudius Phaedrus, 165.
M. Claudius Sabinus, 165.
M. Claudius P. Vedius Antoninus Phaedrus Sabinianus v. c., 166.
M. Claudius P. Vedius Antoninus Sabinus, 166.
Clodius Celsinus v. e., 164.
M. Cocc. Ter..., 68.
Collegius Caelestinus, 33.
P. Cornelius P. f. Cla. Crispinus, 112.
C. Cornelius Justus, 78.
M. Cornelius P. f. Vol. Niger, 49.
Cyprianus, 95.
Cyrilla, 147.
Deccia Materna Decci Fruendi filia, 102.
Deccius Certilianus, 102.
T. Decidius Domitianus, 5.
Didius Julianus, 139.
L. Digitius L. Celadus, 27.
Diogenes Diogenous, 84.
L. Domitius Cn. f. L. n. Pupinia, 173.
Domitius Marinianus Florentius, 151.
Earinos, 127.
Eros, 143.
(Fabia) Optata, 35.
M. Fabius M. f. Papir. Mettianus, 35.
C. Fadius, 36.
Fervesa Quintus, 101.
Flavius..., 131.
Flavius Agrippa, 96.
Fl. Apollinaris, 81.
[.Fla]vius Silvanus, 44.
Floridus, 94.
Florus, 103.
[T. Fulvius Junius] Macrinus, 140.
Gaudentius, 150.
L. Genucius L. f. Terentina, 173.
[Pu]bl[i]us [f.] Publi Granius Evhodus, 158.
C. Herennius Q. f. Oufentina, 173.
Ignatius Hammonianus, 122.
Ignatius Longus, 122.
Inua, 61.
Jan. Varius, 56.
...Jucundinius, 64.
Julia Decmina, 14.
Julia Vera, 102.
Julianus, 94.
C. Julius C. f. Quir., 36.
(C. Julius) Atimetus C. Juli Augusti lib., 47.
Jul. Bassus, 156.
(C. Julius) Cad[m]us C. Juli Augusti lib., 47.
Julius Kastus, 43.
Sex. Julius Frontinus, 26.
Jul. Herculanus, 156.
C. Julius Isidorus, 83.
Julius Martialis, 109.
(C. Julius) Marti[alis ?] C. Juli Augusti lib., 47.
Jul. Martinianus, 156.
[Julius Se]verus, 3.
Jul. Vitalis, 156.
M. Jun. Felix, 123.
Q. Laberius L. f. Maecia, 173.
P. Larcius Hermadio, 105.
Lartidia, 35.
Leliva Candidus, 101.
Libianus, 159.
Libue, 127.
Lisame Polla, 70.
M. Lollius Q. f. Menenia, 173.
Longinianus, 93.
Longinus, 93.
[Malcha]ios Demetriou, 2.
Marchulus, 121.
Marcia Oca, 54.
M(arcia) M. f. Procula Patriciensis, 6.
Marciana, 146.
Q. Marcius C. f. Baria, 32.
M. Marcius Gal. Proculus Patriciensis, 6.

Marinus, 159.
Maternus Taurini fil., 15.
Melitôn Apollonidou qui et Nicanor, 2.
Melleus, 95.
M. Minatius Sex. f., 114.
C. Mucius Mucianus, 51.
M. Munius M. f. Lemonia, 173.
Mustius Priscus, 111.
Nice, 148.
Novatianus, 150.
M. Numisius Valens, 54.
Nymphidius Maximi..., 172.
M. Octavius Firmi f. Pal. Aper, 70.
Marcus Octavius Pal. Domitius, 70.
L. Ovinius L. f. Quir. Rusticus Cornelianus, 21.
Q. Planius Felix, 25.
L. Plattorius L. f. Papiria, 173.
Pompeia Q. f. Sosia Falconilla, 26.
T. Pompeius T. f. Trom. Albinus, 5.
M. Pompeius Cleomenidas, 90.
Q. Pompeius Falco, 26.
Q. Pompeius Sosius Priscus, 26.
Pontius Sabinus, 69.
Q. Popillius P. f. Romilia, 173.
Posphorus, 33.
Postimus Aug. verna, 57.
A. Postumius A. f. A. n. Albinus, 88.
Prima, 57.
Pri(s)cinius, 110.
Probius Neon, 156.
L. Prosius, 113.
M. Pusillius Securus, 39.
... Quadratianus, 155.
Rufria L. f. Secundilla, 21.
Rusticula, 134.
Sallustius Diogenes, 80.
Sex. Satrius C. f. Vol. Pudens, 50.
C. Saturninius Viriaucus, 29.
M. Serg(?)ius M. f. Terentina, 173.
...us Severus v. c., 4.
Marcus Sikis Sossis, 72.
Silenia Latina, 17.
M. Silenius Symphorus, 17.
C. Silius Sex. f. Camilia, 173.
M. Simplicius Quietus, 163.
Solomon, 62.
T. Sopatius Lucilus, 16.
Q. Sosius Senecio, 26.
Spur. Cleopter, 75.
Statulenius Felix, 86.
Stertinia C. f. Prisca, 169.
Stertinia C. l. Quieta, 169.
C. Stertinius C. f. Asiaticus, 169.
C. Stertinius C. f. Marinus, 169.
C. Stertinius C. Stertini Maximi l. Orpex, 169.
C. Stertinius Heracliti f. Xenophon, 108.
Stratôn Stratônos, 73.
G. Sulpicius Africanus, 11, 12.
M. Sulpicius Hermadio, 18.
G. Sulpicius Ursulus, 12.
Surius Essimni f., 103.
Tauria Titiola, 15.
Tertius Caes. ser., 58.
Theodorus, 159.
Timarchos Lusimachou, 2.
T[it]ius Maximus, 172.
Trebius Germanus, 156.
Tullianus, 151, 152.
M. Tullius Cicero Venneianus, 28.
Tullius Nedymus, 28.
Tullius Primigenius, 28.
M. Tullius Primigenius Benneiani lib., 27.
T. Tullius T. f. Pup. Tertius, 162.
M. Tullius Venneianus, 28.
Turranius Septumus, 156
Ulpia Quinta, 58.
Ulpii Vibii, 145.
Ulpius Romanus, 172.
Urbicus, 61.
Caia Valeria, 74.
Valeria Chresta, 105.
Valeria Euche, 154.
Valeria Rufina, 93.
Valerius..., 66.
C. Valerius Clodianus, 105.
C. Valerius Fortunatus, 105.
C. Val. Longus, 74.
M. Valerius Maximianus, 45.
P. Valerius P. f. Vol. Niger, 49.
Val. Proculus, 156.
[V]elleia Primigenia, 53.
[M. V]elleius M. l., 53.
[C.] Velleius Plato, 55.
C. Velleius C. f. Vol. Plato, 55.
Vettius Rufinus, 100.
Q. Villius Crispinus Furius Proculus, l.
Villius Valentinus Furius Proculus, l.
Viponius Vitalis, 101.
Xerxès Chaireou, 2.

II

DIEUX, DÉESSES, HÉROS

Aequitas Augusti, 49.
Apollo, 122.
Aquila et Genius legionis, 98.
Ἀσκληπιὸς Σπινθοπυρηνός, 81.
Axones dii, 61.
Ceres Maurusia Aug., 39.
Domus divina, 7, 29, 64.
Fortuna et Genius macelli, 51.
Genius municipii, 40.
Ἥρα βουαιπαρηνῆ, 77.
Heros sanctus, 66, 67, 71.
Herros deus sanctus, 171.
Jupiter Depulsor, 35.
Jupiter Optimus Maximus, 7, 97, 100 (?)
J. O. M. Bronton, 128, 129, 130.
J. O. M. Juno Regina, 79.
Lares Domnici, 167.
Mars Camulus, 64.
Mars Gradivus, 164.
Mater Deum Magna, 74.
Matronae Mahlinehae, 101.
Mercurius Aug., 41, 50.
Mercurius deus Excingiorigias et Rosmerta, 29.
Minerva, 44, 156.
Μίθρας θεός, 159.
Μίθρας Ἀρομάσδης Φρῆν, 132.
Nimmedus Seddiacus, 11.
Πατρῶιοι θεοί, 108.
Pax Augusta, 2.
Saturnus deus sanctus Aug., 43.
Sol deus invictus Mithras Cautopates, 131.
Sol Mithras, 72, 73.
Vagdaevercustis dea, 163.
Vesta, 125.
Ζβελθιούρδος κύριος, 65.
Zeus, 110.

III

PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

1° *Sacerdoces païens.*

Ἀρχιερεὺς τῆς τε Ῥώμης καὶ τοῦ Σεβαστοῦ Καίσαρος, 2.
Augustalis, 27, 53 (?).
Decuriones et tabellari et equites ad Lares Domnicos, 167.
Dendrophorus, 53.
Fetialis, 32.
Flamen, 40, 63.
Flamen perpetuus, 35.
Flaminica perpetua, 39.
Ἱερεὺς διὰ γένους Ὑγιείας τε καὶ Σωτηρίας Αὐτοκράτορος Καίσαρος καὶ Ἡλίου, 2.
Κοινὸν Κινακῶν (πάτρων), 123.
Patres *(culte mithriaque)*, 159.
Petitor *(culte mithriaque)*, 159.
Quindecemvir sacris faciundis, 32.
Sacerda Caereris, 34.
Sacerdos, 43.
Sacerdos Laurentium Lavinatium, 64.
Sacerdos perpetuus, 1.
Sevir Augustalis, 17.
Sevir et Augustalis, 9.
Sexvir Augustalis, 52.
Συνδέξιοι *(culte mithriaque)*, 159.

2° *Particularités du culte païen.*

Aedes, 29.
Agonothetes, 1.
Agonothetes designatus, 1.
Ara, 40, 72, 73, 171.
Fenestra, 44.
Ἑστία, 122.
Σῆκος μετὰ τοῦ ἀγάλματος, 82.
Templum, 43.

3° *Antiquités chrétiennes.*

Antistes, 95.
Diaconus, 150.
Episcopus, 76, 94, 95.
Evangelia, 59.

Inscriptions chrétiennes, 76, 94, 95, 119, 134, 146, 147, 148, 149, 150, 153, 154.
Inscriptions donatistes, 120, 121.
Martyr, 95, 150.
Memoria, 94, 121.
Notarius ecclesiae, 153.
Parvuli tres, 76.
Presbyter, 94.
Reliquiae, 76, 95.
Thomas apostolus, 76.

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

Aedua civis, 14, 15.
Aguntum, 112.
Ἀντιοχεὶς οἱ πρὸς τῷ Χρυσορόᾳ οἱ πρότερον Γέρασηνοί (πόλις), 96.
Aquileia *(sevir et Augustalis)*, 9.
Ara Agrippinensium colonia Claudia *(decurio)*, 102.
Arelate *(sevir Augustalis)*, 17.
Astures symmachiarii, 12.
Banasitana colonia, 170.
Banoresis fundus, 31.
Beduniensium civitas, 13.
Capidabesium vexillatio, 171.
Caput Urbe, 42.
Cattenas, 103.
Chirta, 36.
Cuiculitanorum respublica, 45.
Dacia superior, 3, 111.
Emeritensium colonia, 4.
Glevensis respublica *(duoviri)*, 117.
Hipponenses Regii *(senatus populusque)*, 32.
Laurens Lavinas, 27.
Lilybaei *(decurio)*, 123.
Lugdunum *(sevir Augustalis)*, 17.
Lyttus, 90.
Minturnae colonia, 22.
Minturnenses, 19, 26.
Minturnensium colonia, 23, 24.
Moesia superior, 69, 164.
Murgitana respublica, 10.
Nicomedia, 70.
Palmyra, 3.
Pannonia, 1.
Moecia Pelagonia, 78.
Petrenses vicani, 172.
Philippi, 50.
— *(decurio)*, 55.
Placentia *(sevir et Augustalis)*, 9.
Port(us ?), 104.
Reii *(sevir Augustalis)*, 17.
Rencum (?) civitas, 37.
Roma *(Templum divi Augusti ad Minervam)*, 3, 111, 112.
Romanus, 114.
Sucaelo, 6.
Syria, 1.
Tergeste, 162.
Tigit, 42.
Timici, 38.
Tingitana colonia *(duumvir)*. 63.
— *(flamen)*, 63.
Tipasa colonia Aelia..., 60.
Treverorum colonia Augusta, 160.
Vienna, 5.
Zocliana excepta Caesarum, 31.

V

EMPEREURS, PRINCES ET PRINCESSES

1° *Empereurs romains.*

Ti. Caesar divi Augusti f. divi Juli n. trib. potest. XXXIIX, 47.
Drusus Caesar Ti. Aug. f. divi Aug. n. divi Juli pron. tr. pot. II, 47.
Imperator Caius Caesar Augustus Germanicus, 91.
Ti. Claudius Caesar Aug. Germanicus imp., 13.
Ti. Claudius Drusi f. Caesar Aug. Germ. pontif. max. tribun. potest. iter. imp. III cos. II p. p., 32.
Imp. Caesar Vespasianus Augustus trib. pot. X, 47.

Imp. Titus Caesar Augusti f. trib. pot. VIII, 47.
Imperator Caesar divi Nervae filius Nerva Trajanus Augustus Germanicus Dacicus pontifex maximus tribuniciae potestatis XVI cos. VI pater patriae, 90.
Imp. Caesar divi Trajani Part. fil. divi Nervae nep. Trajanus Hadrianus Aug. pontif. max. trib. potest... cos..., 160.
Imp. Caesar divi Trajani Parthici fil. divi Nervae nepos Trajanus Hadrianus Aug. pontifex max. tribunic. pot. XV cos. III p. p., 48.
Imperator Caesar divi Trajani Parthici filius divi Nervae nepos Trajanus Hadrianus Augustus pontifex maximus tribuniciae potestatis XIV consul III pater patriae et tota domus, 96.
Imp. Caes. divi Hadriani f. divi Trajani Parthici nep. divi Nervae pron. T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius pont. maximus trib. pot..., 60.
Imp. Caes. divi Hadriani f. divi Trajani Parthici nepos T. Ael. Hadrian. Antoninus Aug. Pius pon. max. tr. pot. VII imp. II cos. III p. p., 111.
Imp. Caesar divi Hadriani f. divi Trajani Parthici nepos divi Nervae pronepos T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius pont. maxim. trib. pot. XIII imp. II cos. IIII p. p., 112.
Imp. Caes. divi Hadriani f. divi Trajani Parth. nep. divi Nervae pronep. T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius pont. max. tr. pot. XXIII imp. II cos. IV p. p., 69.
M. Aur. Commodus Antoninus Aug. dominus, 82.
Imp. Caes. M. Aurelius Commodus Antoninus Augustus pius Sarm. Germ. maximus pontif. max. trib. pot... imp... cos. IIII p. p. divi M. Antonini Pii Germ. Sarm. fil. divi Pii nep. divi Hadriani pronep. divi Traiani Parthici abnep. divi Nervae adnep., 45.
Imperator Caesar L. Septimius Severus Pius Felix Pertinax Augustus Arabicus Adiabenicus Parthicus maximus Olympius, 89.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Aug., 170.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Pius Felix Aug. Parthicus maxi. Britani. maxi. pontifex maxi. trib. potest. XVI imp. II cos. IIII pater patriae procos., 115.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Aug. trib. potest. procos. Imp. Caes. L. Septimi Severi Pii Pertinacis Aug. Arabici Adiabenici Parthici max. pontif. max. fortissimi felicissimi p. p. filius divi M. Antonini Germanici Sarm. nep. divi Antonini Pii pronep. divi Hadriani abnep. divi Trajani Parthici et divi Nervae adnep., 10.
Imp. L. Sep. Severus Perti. Aug. et M. Aur. Antoninus Caes. (suit une partie martelée), 156.
Magnus et Invictus Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Pius Felix Aug., 22.
Imp. Caes. C. Julius Verus Maximinus Pius Felix Aug. n., 42.
Imp. Caes. M. Antonius Gordianus Pius Fel. Aug. pont. max. trib. pot. VII cos. II p. p. proc., 161.
Caesar (?) M. Antonius Gordianus Aug. Furia Sabina Tranquillina Aug., 128.
D. n. Imp. Caesar M. Julius Philippus Invictus Pius Felix Augustus, 38.
Imp. M. Jul. Philippus Pius Fel. Aug. p. m. trib. pot. cos. p. p. et M. Jul. Philippus Caes., 104.
D. n. Galerius Valerius Maximianus nobilissimus Caesar, 37.
Dominus n. Flavius Valerius Severus nobilissimus Caesar, 24.
Dominus n. Galerius Valerius Maximinus nobiliss. Caesar, 23.
D. n. Valerius Licinianus Licinius sanctissimus et invictus Augustus, 80.
Domini nostri Imp. Caes. Fl. Constantinus max. p. f. victor semper Augustus et Constantinus Constantius Constans beatissimi et felices Caesares, 4.
Dd. nn. Imp. Constantius et Constans Augg., 86.
Dominus Justinus imperator, 95.

2° *Personnages de la famille impériale.*

Diva Sabina Augusta, 165.
Julia Augusta mater castrorum, 89.
Furia Sabinia Tranquillina Aug. sanctissima conjux Imp. Gordiani Pii Felicis Aug., 19.

VI

POUVOIRS PUBLICS

1° *Consulats.*

C. Publicio Marcello L. Rutilio Propinquo cos. (120 p. C.), 3.
Bellicio Torquato cos. (143 ou 148 p. C.), 127.
T. Statilio Maximo L. Lolliano Avito cos. (144 p. C.), 111.
M. Gavio Squilla Gallicano Sex. Carminio Vetere cos. (150 p. C.), 112.
Rufino et Laterano cos. (197 p. C.), 156.
Plautiano II et Geta II cos. (203 p. C.), 157.
Maecio Laeto II Sulla Ceriale cos. (215 p. C.), 170.
Armenio Peregrino et Fulvio Aemiliano cos. (244 p. C.), 161.
Imp. Philippo Persico et Titiano cos. (245 p. C.), 27.
Gallieno VII et Sabinillo cos. (266 p. C.), 149.
Flavio Antiochiano II et Virio Orfito cos. (270 p. C.), 147, 154.
Julio Severo et Rufino cos. (323 p. C.), 146.
Castino v. c. cons. (424 p. C.), 134.

2° *Fonctions supérieures.*

Allectus inter tribunicios, 21.
Comes *(Hispaniarum)*, 4.
Consul, 26, 32.
Consul designatus, 21.
Consularis, 84, 100, 169.
Curator viae Flaminiae, 21.
Curator viae Valeriae, 21.
Duovir, 88.
Eques romanus, 151, 152.
Ex consule, 62.
Juridicus Alexandreae ad Aegyptum, 167.
Legatus (Mésie supérieure), 69.
Legatus Aug. pr. pr. (Afrique), 45.
Legatus Aug. pro praetore provinciae Thraciae, 113.
Legatus pro pr. (Afrique), 32.
Patricius, 62.
Praepositus sacrarum cognitionum, 20.
Praeses provinciae Lusitaniae, 4.
Praetor, 21.
Proconsul (Afrique) iterum, 32.
Quaestor, 21.
Quaestor designatus provinciae Cypri, 166.
Vigintivirat, 166.

3° *Fonctions inférieures.*

Augg. libertus, 20, 47, 56.
Aug. n. verna, 57.
Caes. n. servus, 58.
Numunclator, 56.
Scriba librarius, 169.

4° *Finances.*

Adjutor procuratoris Caesaris Augusti, 5.
Procurator (Maurétanie Tingitane), 170.
Procurator Ciliciae et Cypri, 167.
Procurator provinc. Asiae, 167.
Procuratores Augusti Britanniae provinciae, 30.

VII

CORPS DE TROUPES

1° *Légions.*

Leg. I Adjutrix Pia Fidelis *(Genius)*, 98.
— *(primipilus)*, 98.
Leg. I Italica *(ballistarius)*, 110.
— *(legatus)*, 21.
Leg. I Minervia Antoniniana (tuiles), 141.
Leg. I Minervia Pia Fidelis *(centurio)*, 12, 100.
— *(stratores)*, 100.
Leg. III Augusta *(miles)*, 36.

— *(praefectus)*, 12.
Leg. III Italica, 99.
Leg. IIII Scythica *(tribunus)*, 166.
Leg. V Macedonica *(veteranus)*, 70, 74.
Leg. VI Victrix *(tribunus militum)*, 5.
Leg. VII Claudia, 164.
Leg. VIII Augusta, 8.
Leg. X Fretensis *(tribunus)*, 167.
Leg. XI Claudia Pia Fidelis *(miles)*, 78.
Leg. XIII, 126.
Leg. XX Valeria Victrix *(tribunus)*, 25.
Leg. XXII *(primipilus)*, 12.
Leg. XXX (tuiles), 137, 142.
Leg. XXX Ulpia Victrix *(stratores)*, 100.
— *(tribunus)*, 35.

2° *Ailes.*

Ala, 170.
Ala I Claudia nova Miscel..., 69.
Ala Gallorum veteranorum *(praefectus)*, 167.
Ala I Gallorum, 111.
Ala I Gallorum Flaviana, 69.
Ala I Hispanorum, 111.
Ala Flavia II Hispanorum civium romanorum *(praefectus equitum)*, 35.

3° *Cohortes.*

Coh. miliaria, 170.
Coh. I Alpinorum, 111.
Coh. I Antiochensium, 69.
Coh. III Batavorum milliaria equitata Antoniniana *(tribunus)*, 163.
Coh. III Bracarum *(praefectus)*, 35.
Coh. III Brittonum, 69.
Coh. III Campestris, 69.
Coh. I Cretum, 69.
Coh. II Gallorum, 69.
Coh. II Gallorum Pannonica, 111.
— *(ex equite)*, 111.
Coh. IIII Gallorum, 115.
— *(prata)*, 13.
Coh. V Gallorum, 69.
Coh. V Gemella civium romanorum *(tribunus)*, 167.
Coh. IIII Hispanorum, 111.
Cohors V Hispanorum, 69.
Coh. I Augusta Ituraeorum, 111.
Coh. I Lusitanorum, 69.
Cohors I Montanorum, 69.
Coh. I Pannoniorum, 69.
— *(praefectus)*, 167.
Coh. I Ubiorum, 111.
Coh. I Vindelicorum *(centuria Clementis)*, 109.
— *(miles)*, 103.
Coh. I Vindelicorum milliaria, 111.

4° *Garnison de Rome.*

Cohortes Praetoriae Gordianae Piae Vindices, 161.
Cohortes Praetoriae *(milites)*, 112.
Coh. III Praetoria, 112.
Coh. IIII Praetoria *(centurio)*, 12.
Cohortes Urbanae *(milites)*, 112.
Coh. XII Urbana *(centurio)*, 12.
Coh. XIII Urbana *(emeritus)*, 16.
Equites singulares *(beneficiarius, centurio exercitator, collegium curatorum, optio, princeps, scola curatorum, tribunus)*, 156.

5° *Corps spéciaux.*

Equites scutarii *(praefectus)*, 171.
Pedites singulares, 100.
Symmachiarii Astures *(praefectus)*, 12.

6° *Grades et emplois.*

Beneficiarius consularis, 79, 93.
Beneficiarius procuratoris, 16.
Centurio prefecti pretorio, 155.
Curam agens stratorum, 100.
Duplicarii, 122.
Evocatus, 16.
Praefectus cohortis, 1.
Praefectus equitum, 68.
Tribunus legionis, 1.
Veteranus, 80.
Οὐετρανοὶ ὅμοροι, 118.

7° *Particularités.*

Bellum Dacicum, 12.
Bellum Parthicum, 167.
Cantabra, 164.
Centuria, 109.
Diplômes militaires, 3, 69, 111, 112, 161.
Dona militaria, 167.
Exercitus Germaniae, 136.
Exercitus Germaniae Inferioris, 135, 138.
Exercitus Germanicus inferior, 138.
Expeditio, 157.
Hostes publici, 164.
Tuiles légionnaires, 99, 137, 141, 142.
Tuiles militaires, 135, 138.
Vexilla, 164.
Vexillatio Capidabesium, 171.
Vexillationes Moesiae superioris, 164.
Voltus (sur les *vexilla*), 164.

VIII

ADMINISTRATION PROVINCIALE ET MUNICIPALE

Aedilis, 40, 49.
Ἀσιάρχης τῆς Ἀσίας, 166.
Ἡ βουλή, 113.
Ἡ βουλή (à Ephèse), 166.
Δεκαπρῶτος (à *Gerasa*), 2.
Décrets des décurions, 20, 21, 27, 47, 48, 123.
Dispunctor, 86.
Duumvir, 5, 40, 117.
Duumvir colonorum coloniae, 6.
Duumvir quinquennalis, 28.
Γερουσία (à *Cos*), 107.
Γραμματεὺς βουλῆς καὶ δήμου (à *Gerasa*), 2.
Ex quinque decuriis judex selectus, 133.
Magister (vici), 172.
Patronus, 32.
Patronus coloniae, 25, 28.
Praefectus fabrum, 138.
Praefectus jure dicundo, 138.
Primores, 86.
Πρόεδρος (à *Gerasa*), 2.
Prytanis (à Apollonie), 1.
Quaestor, 40.
Quaestores vici, 172.
Quattuorvir, 133.

IX

COLLÈGES

Collegium fabrorum tignariorum, 25.
Κολλήγιον τῶν Καισαριανῶν, 168.
Juvenes, 27.

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

Animaux (mentions d'), 116.
Balineum, 172.
Balneae, 28.
Bornes milliaires, 37, 38, 42, 104, 160.
Bornes terminales, 13, 31.
Cachet d'oculiste, 18.
Choragiarius, 54.
Compte de potier, 144.
Contutores, 28.
Crocodes, 18.
Diazmyrnes (?), 18.
Dies Solis, 144.
Domus, 145.
Ère de Maurétanie, 85, 86.
Ère de Pompée, 2, 96.
Furnus, 144.
Gladiatorum paria, 1.
Gladio periit a barbaros, 85.
Graffites, 59, 106, 147, 148, 149, 150, 154, 159.
Imbrices, 144.
Inscriptions sur briques ou tuiles, 117, 139, 140, 144.
Inscription en cursive, 18.
Inscriptions sur mosaïques, 116, 124, 145.
Inscription sur une patère de bronze, 92.
Inscription sur une plaque de bouclier en bronze, 8.
Inscriptions sur plaques de bronze, 97, 109, 110, 170.
Inscription sur un plat de terre cuite, 136.
Inscription en pointillé, 109.
Inscription sur un reliquaire de terre cuite, 76.

Inscription rupestre, 44.
Inscription sur un strigile de bronze, 143.
Inscription sur une tablette de bois, 30.
Inscription sur une tessère d'argent, 132.
Jugera, 31.
Lex Plaetoria, 88.
Liberta, 17, 169.
Libertus, 9, 27, 53, 63, 133, 169.
Medicus, 55, 70.
Mensurae, 49.
Murus et porta nova et turres, 86.
Nardinum, 18.
Ours (noms d'), 124.
Patronus, 17.
Προτομή, 128.
Πύλη σὺν θριάμβῳ, 96.
Rose des vents, 87.
Sénatus-consulte, 173.
Summarudis, 27.
Tegulae, 144.
Terminus pratorum, 13.
Testamentum, 16, 82, 102.
Theatrum, 4.
Thermae, 45.
Τραπεζίτης, 114.
Turarius, 158.
Vents (noms des), 87.

TABLES
DU TOME VI DE LA SIXIÈME SÉRIE

PAGES

Les monuments mégalithiques de Malatya, par Jean PRZYLUSKI..... 3

Vases cabiriques du Musée National d'Athènes, par Etienne LAPALUS..... 8

Un nouveau fragment du règlement militaire d'Amphipolis, par M. FEYEL.. 29

Le « sacrarium minervae » de Domitien, par Kenneth SCOTT..... 69

Two fragments from a Limoges Bookcover, par C. ROSS..... 73

Variété : Démétrias, par Y. BÉQUIGNON..... 78

Nouvelles archéologiques et Correspondance : Maurice Croiset. — Gustave Glotz. — Louis Finot. — Fernand de Mély. — Robert Carr Bosanquet. — Quintino Quagliati. — Ignazio Guidi. — Le nouveau dieu-faucon de Tanis. — Sphinx hittite en calcaire. — Le Satrape au tombeau, relief de Memphis. — La prière aux mains basses, pour les dieux chthoniens. — Un nouveau fabricant de vases. — Triades samo-milésiennes et autres. — Le héros Ptôos en Béotie. — Le lion d'Amphipolis. — Nouveaux hymnes grecs à Isis. — L'hommage au professeur Octave Navarre. — Sur le Forum de Smyrne. — Archéologie genevoise. — Sur un cryptogramme chrétien. — Découvertes de fers à chevaux d'époque pré-romaine et romaine. — Compte de potier sur tuile romaine découverte à Thorame-Haute (Basses-Alpes). — Les statues de l'île de Pâques. — Opinions téméraires : la vengeance de Tout Ankh Amon 85

Bibliographie : Musée du Louvre. — Georg KARO. — B. L. ULLMAN. — Sylloge nummorum graecorum. — L. J. ELFERINK. — Chr. KAROUZOS. — Fritz OTT. — Walther WREDE. — Benjamin Dean MERITT et Allen Brown WEST. — Krister HANELL. — Bogdan D. FILOW, unter Mitwirkung von Ivan WELKOW u. Vassil MIKOV. — Giacomo CAPUTO. — G. W. Elderkin. — W. DEONNA. — E. COLIU. — E. BULANDA. — The Cambridge Ancient History. — C. T. SELTMAN. — Henri SEYRIG. — Comte DE GÉRIN-RICARD. — G. DE MANTEYER. — Sándor GALLUS. — E. C. STEVENS. — Franz DE RUYT. — Yale classical studies. — A. BERTHELOT. — Atti. — Nandor FETTICH. — Géza FEHÉR. — G. R. KAYE. — *Annual Report on South-Indian Epigraphy.* — Marcel BULARD. — Maurice ROY..... 106

Illustrations : Cirque de Malatya (Markop) : le rocher à la hache (centre) (p. 3) ; Cirque de Markop : monument B. (p. 4) ; monument C, vu du col (p. 5). — Fragment de skyphos cabirique, avec deux scènes (p. 10) ; skyphos cabirique : le banquet sacré des mystes (p. 16) ; cortège cabirique caricatural (p. 17) ; le vase dit « de l'Acrobate » (p. 23). — Un des fragments du règlement militaire d'Amphipolis (p. 30) ; autres fragments (p. 33, 34, 35) ; fragment de stèle funéraire et dédicace de Philotéra (p. 66). — Le *sacrarium* (p. 71). — Symboles de St Luc et de St Marc, émail champlevé (p. 74) ; le Christ en majesté. Plaque de reliure, émail champlevé (p. 75). — Le nouveau dieu-faucon de Tanis (p. 91). — Le Satrape au tombeau (p. 92). Tuile à inscription de Thorame-Haute (Basses-Alpes) (p. 103).

Les tumuli de Karalar et la sépulture du roi Deiotaros II, par REMZI OGUZ ARIK et J. COUPRY 133

Rapport préliminaire sur un second voyage en Carie, par Louis ROBERT..... 152

Variété : Archéologie champenoise, par Raymond LANTIER..... 164

Nouvelles archéologiques et Correspondance : Emil Reisch. — Erich Preuner. — Duncan Mackenzie. — André Andréadès. — Michel Deffner. — Henri Rou-

Pages

zaud. — Une nouvelle tombe d'époque magdalénienne. — Le village néolithique de Varennes (Aisne). — La représentation du visage des dieux. — Ivoires de l'Ida, vases géométriques de Tirynthe. — Un « Neôsoikos » dans l'Héraion de Samos. — Une amphore attique retrouvée. — L'ancien port du Phalère. — Calymnos dans l'antiquité. — Le mur grec de Martigues (Bouches-du-Rhône). — Dans Alexandrie d'Egypte. — Le Marsyas (?) de Paestum. — L'énigme des sanctuaires de la Piazza Argentina à Rome. — Une nouvelle mosaïque de Sainte-Sophie. — La Basilique de Bethléem. — Le trésor du Vieil-Evreux (Eure). — Découvertes archéologiques à Tongres (Belgique). — Les fouilles de la cathédrale de Rouen. — Le congrès archéologique de France 169

Bibliographie : Von Bissing. — Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale. — F. H. Andrews. — G. Contenau. — G. M. Fitzgerald. — Hubert Schmidt. — Axel W. Persson. — A. Westholm, E. Gjerstad, J. Lindros, E. Sjöqwist. — Bibliothek Warburg. — Hubert Philippart. — Revue d'art et d'esthétique. — Harry Fett. — The Victoria History of the counties of England-Sussex. — Dr Donnadieu. — A. Berthelot. — E. Mamboury et Th. Wiegand. — Atti del III congresso di archeologia cristina. — Nandor Fettich. — Géza Fehér. — G. R. Kaye. — Annual Report. — Archaeological Survey of Mysore. — Pierre Dupont. — Marcel Bulard. — Maurice Roy 184

Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, 1935 207

Illustrations : Site et environs de Karalar (p. 133) ; plan du tumulus A et coupe selon C-D (p. 135) ; détails et plan du tumulus B (p. 136) ; plan et élévation du tumulus C (p. 137) ; tumulus C, autel de culte et tranchée vers le centre (p. 138) ; le tombeau du tumulus C : *dromos* et vue extérieure de la petite coupole (p. 138) ; le tombeau du tumulus C pendant les fouilles (p. 139) ; la grande coupole en C, vue de l'intérieur (p. 139) ; intérieur de la petite coupole, tumulus C (p. 140) ; l'inscription du tumulus B (p. 141). — Dédicace de Stratonikeia (p. 154) ; Mylasa et sa plaine (p. 155) ; Mylasa : détail de la Porte à la double hache (p. 156) ; inscriptions byzantines (p. 157) : aqueduc de Mylasa, traversant la plaine (p. 158) ; inscription de Kindya (p. 159) ; tour hellénique à Passala (p. 160) ; acropole de Theangela (p. 161) ; citerne à Theangela (p. 162). — Plaquette de bronze de Thamusida (p. 230).

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

Cagnat (R.). — *Revue des publications épigraphiques*..... 207
Coupry (J.). — Les tumuli de Karalar et la sépulture du roi Déjotaros..... 133
Feyel (M.). — Un nouveau fragment du règlement militaire trouvé à Amphipolis. 29
Lapalus (E.). — Vases cabiriques du Musée National d'Athènes 8
Merlin (A.). — *Revue des publications épigraphiques*..... 207
Przyluski (J.). — Les monuments mégalithiques de Malatya..... 3
Remzi Oguz Arik : cf. ci-dessus J. Coupry.
Robert (L.). — Rapport préliminaire sur un second voyage en Carie..... 152
Ross (C.). — Two fragments from a Limoges Bookcover..... 73
Scott (K.). — Le « sacrarium minervae » de Domitien..... 69

Le gérant : E. Schneider.

Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme-Paris (France)

F 02 014

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

Raymond LANTIER
Conservateur
du Musée des Antiquités nationales,
Professeur à l'École du Louvre.

Charles PICARD
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne,
Directeur honoraire de l'École française d'Athènes.

COMITÉ DE RÉDACTION

M. Aubert. — A. Blanchet. — R. Cagnat. — J. Carcopino. — Fr. Cumont. — Ch. Diehl. — Ch. Dugas. — R. Dussaud. — E. Espérandieu. — P. Jamot. — A. Merlin. — E. Michon. — P. Monceaux. — S. de Ricci. — L. Robert. — P. Roussel.

SIXIÈME SÉRIE. — TOME VI
JUILLET-SEPTEMBRE 1935

PARIS (6e)
LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1935

Tous droits réservés

PUBLICATION PÉRIODIQUE TRIMESTRIELLE

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

PAGES

Les monuments mégalithiques de Malatya, par Jean PRZYLUSKI..... 3

Vases cabiriques du Musée national d'Athènes, par Etienne LAPALUS..... 8

Un nouveau fragment du règlement militaire trouvé à Amphipolis, par M. FEYEL. 29

Le « sacrarium Minervae » de Domitien, par Kenneth SCOTT..... 69

Two fragments from a Limoges Bookcover, par C. ROSS..... 73

Variété : Démétrias, par Y. BÉQUIGNON..... 78

Nouvelles archéologiques et Correspondance : Maurice Croiset. — Gustave Glotz. — Louis Finot. — Fernand de Mély. — Robert Carr Bosanquet. — Quintino Quagliati. — Ignazio Guidi. — Le nouveau dieu-faucon de Tanis. — Sphinx hittite en calcaire. — Le Satrape au tombeau, relief de Memphis. — La prière aux mains basses, pour les dieux chthoniens. — Un nouveau fabricant de vases. — Triades samo-milésiennes et autres. — Le héros Ptôos en Béotie. — Le lion d'Amphipolis. — Nouveaux hymnes grecs à Isis. — L'hommage au professeur Octave Navarre. — Sur le Forum de Smyrne. — Archéologie genevoise. — Sur un cryptogramme chrétien. — Découvertes de fers à chevaux d'époque pré-romaine et romaine. — Compte de potier sur tuile romaine découverte à Thorame-Haute (Basses-Alpes). — Les statues de l'île de Pâques. — Opinions téméraires..... 85

Bibliographie : Musée du Louvre. — Georg KARO. — B. L. ULLMAN. — Sylloge nummorum graecorum. — L. J. ELFERINK. — Chr. KAROUZOS. — Fritz OTT. — Walther WREDE. — Benjamin Dean MERITT et Allen Brown WEST. — Krister HANELL. — Bogdan D. FILOW, unter Mitwirkung von Ivan WELKOW u. Vassil MIKOV. — Giacomo CAPUTO. — G. W. ELDERKIN. — W. DEONNA. — E. COLIU. — E. BULANDA. — The Cambridge Ancient History. — C. T. SELTMAN. — Henri SEYRIG. — Comte DE GÉRIN-RICARD. — G. DE MANTEYER. — Sándor GALLUS. — E. C. STEVENS. — Franz DE RUYT. — Yale classical studies 106

Illustrations : Cirque de Malatya (Markop) : le rocher à la hache (centre) (p. 3) ; cirque de Markop : monument B. (p. 4) ; monument C, vu du col (p. 5). — Fragment de skyphos cabirique, avec deux scènes (p. 10) ; skyphos cabirique : le banquet sacré des mystes (p. 16) ; cortège cabirique caricatural (p. 19) ; le vase dit « de l'Acrobate » (p. 23). — Nouveau fragment du règlement militaire d'Amphipolis (p. 30) ; détails agrandis (p. 33, 34, 35) ; fragment de stèle funéraire et dédicace de Philotéra (p. 66). — Le *sacrarium* (p. 71). — Symboles de St Luc et de St Marc, émail champlevé (p. 74) ; le Christ en majesté. Plaque de reliure, émail champlevé (p. 75). — Le nouveau dieu-faucon de Tanis (p. 91). — Le Satrape au tombeau (p. 92). — Tuile à inscription de Thorame-Haute (Basses-Alpes) (p. 103).

Conditions de l'abonnement pour l'année 1935

Pour la France. Un an.... 100 » Pour l'étranger. Un an.. 125 »
Les numéros 1, 2, 3, ch..... 30 »
Le n° 4 contenant *L'Année épigraphique*. 40 »

On s'abonne chez tous les Libraires des Départements et de l'Étranger

Les Éditeurs rachètent les numéros des années écoulées

AVIS IMPORTANT AUX ABONNÉS

Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de 15 jours après réception du numéro suivant.

F02.017

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

Raymond LANTIER
Conservateur
du Musée des Antiquités nationales,
Professeur à l'École du Louvre.

Charles PICARD
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne,
Directeur honoraire de l'École française d'Athènes

COMITÉ DE RÉDACTION

M. AUBERT. — A. BLANCHET. — R. CAGNAT. — J. CARCOPINO. — FR. CUMONT. — CH. DIEHL. — CH. DUGAS. — R. DUSSAUD. — E. ESPÉRANDIEU. — P. JAMOT. — A. MERLIN. — E. MICHON. — P. MONCEAUX. — S. DE RICCI. — L. ROBERT. — P. ROUSSEL.

SIXIÈME SÉRIE. — TOME VI

OCTOBRE-DÉCEMBRE 1935

PARIS (6e)
LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

—

1935

Tous droits réservés

PUBLICATION PÉRIODIQUE TRIMESTRIELLE

ÉDITIONS AUGUSTE PICARD

PARIS — 82, rue Bonaparte (6e) — PARIS

Vient de paraître :

MANUEL D'ARCHÉOLOGIE GRECQUE

LA SCULPTURE

par

CHARLES PICARD

Membre de l'Institut
Professeur à la Faculté des Lettres de Paris
Directeur honoraire de l'École Française d'Athènes

TOME PREMIER

PÉRIODE ARCHAÏQUE

Un volume in-8° de 704 pages, avec 237 illustrations dans le texte
11 héliogravures hors-texte et 3 planches en couleurs

Broché..... **95 fr.** En demi-reliure toile à coins..... **107 fr.**

Des facilités de paiement seront accordées sur demande

Les Méthodes d'étude : les Sources. — Les conditions générales : Origine et rôle de la statuaire. — Muséographie. — De Dédale aux Dédalides. — Les techniques : de l'Archaïsme au classicisme. — La formation des types classiques : Courol et Corés. — Origine et progrès de la plastique monumentale : Relief et ronde-bosse. — Les Centres d'art de la Grèce archaïque : VII^e-VI^e siècles.

Le nom et l'œuvre de M. Ch. PICARD sont universellement connus et appréciés de tous ceux qui s'intéressent à la Grèce et à ses arts. Les lecteurs de ce livre magistral admireront et la nouveauté du plan et l'aisance avec laquelle l'auteur a mis en œuvre une somme prodigieuse de connaissances techniques et historiques. La sculpture grecque y est étudiée d'un point de vue très nouveau, non pas comme une œuvre livrée à la libre fantaisie d'artistes de génie, mais comme l'expression magnifique d'une foi méthodiquement illustrée. L'auteur établit les intimes contacts primitifs entre art et religion, toutes suivant pas à pas — technique et sentiment — le miraculeux développement d'une plastique qui, nulle part dépassée, reste à la source de tous nos arts.

En préparation :

Tome II : **PÉRIODE CLASSIQUE**

Tome III : **PÉRIODE HELLÉNISTIQUE**

Imp. Presses Universitaires de France – Vendôme–Paris. France

DATE DUE

DUE OCT 1 1'87
RET'D PER OCT 16 1987

PERIODICALS MUST BE RETURNED
TO PERIODICALS DESK ONLY

DEMCO 38-297